

**amira**

**amélioration des méthodes d'investigation  
et de recherche appliquées au développement**

**brochure n°49**

# **les unités d'observation**

**2<sup>ème</sup> édition, modifiée et complétée**

**Paris, juin 1987**

**groupe de travail unités d'observation**

## S O M M A I R E

	Pages	
<b>AVANT PROPOS, par R. HALLU</b>		
<b>LISTE DES AUTEURS</b>		
<b>I RAPPORT DE SYNTHESE, par J-M. GASTELLU</b>	<b>1</b>	
<b>II TEXTES RECUS AVANT LE DEBAT</b>	<b>39</b>	
<b>BALEPA M.</b>	Choix de l'unité d'observation dans l'enquête nationale sur les consommations, les dépenses et les revenus des ménages (CAMEROUN)	41
— <b>BARBIER J.C1</b>	Histoire du peuplement et Unités d'observation	51
<b>BOURGEOU A.</b>	Etude de l'évolution d'un système d'exploitation sahélien au Mali. Rapport de mission : "Etude socio-économique" (29 janv. - 10 mars 1978)	57
<b>BOURGEOU A.</b>	Rapport complémentaire de socio-économie (avril 1980)	65
<b>DUBOIS J-L.</b>	Réflexions sur les unités d'observation	75
<b>INSTITUT D'ECONOMIE RURALE DU MALI</b>	Note méthodologique n°2 (extraits) Les unités de production agricole. Définition, analyse, typologie. Avril 1980	91
— <b>LACOMBE B.</b>	Famille et ménage comme unités d'observation en démographie	111
— <b>LALOE F. et</b> — <b>WEBER J.</b>	Les unités d'observation dans l'étude des milieux ruraux : région cacaoyère du Sud Cameroun et pêche artisanale sénégalaise	117
— <b>LENA Ph.</b>	Note à propos des unités d'observation en milieu de forte immigration rurale (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire et Amazonie brésilienne)	133
— <b>MARCHAL J-Y. et</b> <b>BLANC-PAMARD Ch.</b>	L'approche géographique dans la phase du diagnostic : de la région à la parcelle	141

.../...

POULAIN C.	D'un possible apport des nouvelles techniques de mémorisation des données	149
— ROBINEAU Cl.	A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti.	153
THEODORE G.	Concepts et définitions, in : La statistique agricole dans les pays en voie de développement. Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères et INSEE, mars 1968, pp. 87-91	185
THEODORE G.	La statistique agricole africaine. FAO, CAASA/CY, sept. 1953, pp. 49-53	197
YUNG J-M.	Enquêtes auprès des unités collectives d'habitation ; procédures pratiques de définition des unités statistiques à enquêter, in : Guide des enquêtes statistiques pour le suivi des opérations de développement rural. Ministère de la coopération, 1981, pp. 109 à 148 (extraits).	205
III COMPTE RENDU DU DEBAT DU 6 OCTOBRE 1983		229
IV TEXTES RECUS APRES LE DEBAT		237
BARBIER J-Cl.	Unités d'observation et pouvoirs locaux	239
COUZY Ph.	Unités d'observation	253
DUBOIS J-L.	Proposition de méthodologie dans la recherche des unités d'observation	257
PILLON P.	Unités domestiques et unités économiques en Nouvelle Calédonie	271

PRESENTATION DU GROUPE ET DU RESEAU AMIRA

## AVANT - P R O P O S

Cette brochure réunit, dans leur présentation définitive, les textes des contributions reçues et sélectionnées par un groupe de travail constitué sur le thème "Unités d'Observation". Ces contributions répondaient à un appel adressé, dans le cadre du réseau AMIRA, à tous ceux qui avaient antérieurement informé le secrétariat de leur intérêt pour ce thème. La substance de cet appel est résumée au début du rapport de synthèse ci-après.

Il s'agit d'un ensemble diversifié d'approches, dont le trait majeur est de partir chacune d'une expérience de terrain, la situant à la fois dans son cadre spécifique, et par rapport à la question générale du choix des unités d'observation. Le texte de Jean-Marc GASTELLU, qui inaugure ce recueil, constitue à la fois une contribution de portée générale, une présentation des différentes démarches, et une proposition de cadre de synthèse. Il rend superflu d'en dire plus ici sur les textes qui le suivent : il en souligne toute la richesse, en dégage les grandes leçons, et en montre la fécondité potentielle dans le cadre du dialogue interdisciplinaire, ce qu'a confirmé le débat organisé par la suite.

Si cette présentation est qualifiée de définitive, c'est qu'elle succède à une version provisoire (1). Les textes initiaux ont été revus et corrigés par une partie des auteurs. Nous y avons ajouté un compte-rendu du débat organisé en octobre 1983, et une série de textes qui n'étaient pas encore disponibles et n'ont donc pas pu être pris en compte, ni par le rapport de synthèse, ni au cours du débat (2).

Le Secrétariat AMIRA regrette vivement n'avoir pas été en mesure de diffuser plus tôt cette version définitive, dont la délicate mise au point a rencontré maints obstacles, et a coïncidé avec une diminution importante de la disponibilité de l'équipe d'animation du groupe. Il remercie de leur compréhension, outre les auteurs cités ci-après (3), tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ce travail, dont nous espérons qu'il aura contribué à une clarification et à une avancée de la réflexion sur les unités d'observation.

René HALLU  
Secrétaire Général d'AMIRA (4)

- 
- (1) "Contributions reçues sur le thème unités d'observation", Groupe de travail Unités d'Observation, AMIRA, série Textes Provisoires. Paris, avril 1983. - En cas de publication antérieure, référence en est donnée en page-titre du texte concerné.
  - (2) Le premier texte de J-L.DUBOIS, et celui de J-M. YUNG, n'ont pu être pris en compte pour la synthèse, mais l'ont été pour le débat.
  - (3) Le texte de l'Institut d'Economie Rurale du Mali a été présenté par Jacques BROSSIER, qui avait largement contribué à son élaboration.
  - (4) et co-animateur du groupe "Unités d'Observation", avec J-M GASTELLU.

## LISTE DES AUTEURS

animateurs du groupe : Jean-Marc GASTELLU (ORSTOM) et René HALLU (INSEE)

BALEPA Martin	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	YAOUNDE	(CAMEROUN)
BARBIER Jean-Claude	ORSTOM	BORDEAUX	(FRANCE)
BLANC-PAMARD Chantal	CNRS - Laboratoire 94	PARIS	(FRANCE)
BOURBEOU André	CNRS - Laboratoire 51	PARIS	(FRANCE)
COUZY Philippe	ORSTOM	PARIS	(FRANCE)
DUBOIS Jean-Luc	Direction de la Statistique	ABIDJAN	(COTE d'IVOIRE)
GASTELLU Jean-Marc	ORSTOM	PARIS	(FRANCE)
I.E.R.	Institut d'Economie Rurale - DET-Section organisation et Méthodes	BAMAKO	(MALI)
LACOMBE Bernard	ORSTOM	PARIS	(FRANCE)
LALOE Francis	ORSTOM et Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye	DAKAR	(SENEGAL)
LENA Philippe	ORSTOM - INPA Ecologia	MANAUS	(BRESIL)
MARCHAL Jean-Yves	ORSTOM	PARIS	(FRANCE)
PILLON Patrick	ORSTOM	NOUMEA	(NOUVELLE CALEDONIE - FRANCE)
POULAIN Claude	INSEE	PARIS	(FRANCE)
ROBINEAU Claude	ORSTOM	PARIS	(FRANCE)
THEODORE Gérard	INSEE	PARIS	(FRANCE)
WEBER Jacques	ORSTOM et Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye	DAKAR	(SENEGAL)
YUNG Jean-Michel	SEDES	PARIS	(FRANCE)

I

**RAPPORT DE SYNTHESE**

Groupe de travail  
"Unités d'observation"

A.M.I.R.A.  
Septembre 1982

RAPPORT DE SYNTHESE  
des textes reçus au 31.08.82

LES GENS D'EN HAUT, LES GENS D'EN BAS

Par Jean-Marc CASTELLU

Les ivoiriens, quand ils s'expriment sur la vie publique de leur pays, distinguent "les gens d'en haut", parfois "les gens d'en haut d'en haut", des "gens d'en bas". Cette opposition éclaire bien le débat qui porte sur le choix des unités d'observation : on peut les projeter d'"en haut" et de l'extérieur sur une société, sans tenir compte de ce qui lui est spécifique ; on peut, aussi, s'attacher à considérer les phénomènes d'"en bas", à partir des institutions dont les habitants se sont pourvus. Cette alternative sera tranchée, en apparence, selon le but qu'on assigne à une enquête : soit obtenir des renseignements rapides sur un très vaste échantillon, soit connaître le fonctionnement interne de quelques sociétés locales. En réalité, le choix n'est pas dicté par la seule finalité de l'enquête. Il dépend, aussi, de la problématique et de la méthode qui l'animent. Ce n'est donc pas la dimension de l'enquête qui importe, mais bien les conceptions implicites de ceux qui la préparent, en particulier leur propre notion du "développement".

Plusieurs notes du Groupe AMIRA avaient déjà traité du choix des unités statistiques. Au cours d'une évaluation des travaux de ce Groupe, P. Thénevin avait souligné que ces notes se contredisaient parfois et qu'il convenait d'aboutir à une position de synthèse. Pour y parvenir, une première solution aurait été de confronter les textes déjà rédigés, de trancher en faveur de l'un ou de l'autre, et d'en tirer une "recette" qui aurait été préconisée urbi et orbi. Cette solution aurait conduit par excellence à un faux débat. En effet, les contradictions qui apparaissent entre ces textes renvoient à des pratiques différentes, dans des situations différentes. On ne peut les attribuer à la seule subjectivité des observateurs. De plus, la diversité est source de richesse. La pluralité des propositions du Groupe AMIRA a permis à d'autres équipes de recherche de progresser en les discutant, les comparant, en les soumettant à l'épreuve du terrain. Retenir cette première solution aurait abouti à appauvrir le débat, voire à le stériliser. Une autre solution se présentait alors : dépasser ces contradictions apparentes en remontant à des principes plus englobants. Dans cette



perspective, le champ de la discussion devait être ouvert à des participants qui, jusque là, ne s'étaient pas exprimés au sein du Groupe AMIRA. La généralisation n'était possible que par la multiplication des expériences.

La question qui leur a été posée était ainsi formulée :

"... rédiger une note ... dans laquelle vous préciserez la procédure concrète que vous avez retenue pour choisir des unités pertinentes au cours de vos travaux".

L'objet de la réflexion s'était déjà déplacé. Restreint au départ aux unités statistiques et économiques, il s'étendait dorénavant à toutes les unités d'observation. Le savoir-faire d'autres disciplines devait se cumuler aux expériences antérieures pour déboucher vers le dépassement souhaité.

L'extrême diversité des communications reçues a répondu à ce souhait. Elle se manifeste dans tous les domaines. Elle touche aux disciplines : les contributions sont l'oeuvre d'agronomes, d'anthropologues, de démographes, d'économistes, de géographes, d'océanographes, de sociologues, de statisticiens. Elle est géographique : les terrains sont dispersés entre l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Haute Volta, Mali, Sénégal), l'Amazonie brésilienne, le Cameroun, le Congo, les Comores, la France, la Polynésie. Elle a trait à l'échelle de l'enquête : société locale, région, nation. Elle porte sur le type de société : sociétés d'agriculteurs dans la majorité des cas, mais aussi sociétés de pasteurs, de pêcheurs, sociétés insulaires où tous les secteurs économiques sont étroitement imbriqués ... Cette diversité condamnait à l'avance toute recette unique, technique, rigide, et prédisposait à n'élaborer au mieux que quelques précautions, ce qui, du reste, se rapproche de ma conception d'une "méthode".

J'entends par "méthode" quelques règles que se donnent le praticien et le chercheur pour guider leur action, c'est-à-dire la préparation de l'enquête, l'intervention sur le terrain, le dépouillement et le traitement des données. Ces règles s'ancrent dans la réflexion épistémologique. Elles sont d'ordre général, et se distinguent en ceci des "techniques d'enquête", qui sont tous les procédés pratiques mis en oeuvre pour recueillir l'information.

Le propos de départ se trouve alors reformulé de la façon suivante : partant d'expériences particulières et multiples, nous devons présenter quelques principes qui présideront au choix des unités d'observation. Ces principes devront être suffisamment généraux pour recouvrir diverses situations, divers terrains. Dans ces conditions, il ne pourra s'agir que de précautions, que de garde-fous, et non de recommandations impératives. Ils découleront de la comparaison des communications reçues, qui offrent toutes des éléments de solution.

Au préalable, il convient de préciser les conditions du choix des unités d'observation, c'est-à-dire à quel moment il intervient et pour quel type de sociétés le problème est posé. Ce choix s'opère au stade de la préparation des enquêtes. Il est irrémédiable pour des enquêtes statistiques sur un vaste échantillon sous peine d'en détruire la représentativité. Il peut se modifier pour des enquêtes sur un espace limité, quand le concepteur d'enquête intervient en personne sur le terrain. L'attention du Groupe AMIRA s'était portée, jusqu'à ces derniers temps, surtout sur les sociétés rurales des pays en voie de développement. On nous fait remarquer, à juste titre, qu'il existe en France un "Tiers Monde interne" et qu'une coupure épistémologique ne peut séparer les sous-ensembles marginalisés du monde occidental et les sociétés rurales appauvries des pays en voie de développement (P. Boisseau) (1). Nos préoccupations s'étendront-elles alors à toutes les sociétés paysannes ? Ce serait à la fois trop extensif et trop limitatif : trop extensif, car le monde des agriculteurs est très diversifié et certains domaines échappent à notre compétence (agriculture mécanisée occidentale, par exemple) ; trop limitatif, car les communications reçues évoquent les milieux urbains de Polynésie, les pêcheurs du Sénégal, les pasteurs du Mali ... Il faut cependant délimiter l'objet de la présente recherche pour éviter une perte de consistance. Je propose donc de le circonscrire aux "sociétés non-industrielles", c'est-à-dire celles où le détour de production est réduit. Cette notion permet d'appréhender autant les sociétés marginales du monde occidental que les milieux artisanaux ou de pêcheurs du Tiers Monde, sans oublier, bien entendu, nombre de pays ruraux ...

Toutes les communications convergent, de façon explicite ou implicite, vers une idée majeure. Les sophistications du traitement de l'information sont un acquis des deux dernières décennies. Maintenant, il convient de porter l'attention sur le recueil des données de terrain. Dans ce but, il faut réhabiliter le concret, l'apparent, le visible, il faut partir

---

(1) Lettre à AMIRA (5/7/1982).

d'"en bas". Derrière ce choix, en apparence technique, perçue une autre conception du "développement" : celle qui voudrait tenir compte des aspirations des villageois, qui voudrait leur donner la parole, bref qui voudrait ne plus rien imposer d'"en haut". Cette conception résulte d'un constat : l'échec des politiques de développement qui sont imposées à des sociétés locales en ignorant tout de leur organisation interne, de leur rationalité économique, de leurs réinterprétations (1). Mais ce souci d'efficacité serait insuffisant, si ce n'est ambigu, car il s'agit toujours de notre conception du développement. Se mettre à l'écoute des "gens d'en bas", c'est aussi découvrir un autre univers, animé d'autres finalités, et remettre en question nos certitudes.

Je tenterai de faire ressortir cette approche commune en m'interrogeant, d'abord, sur chacune des communications reçues pour dégager, au-delà de la multiplicité des démarches, quelques itinéraires majeurs. Cette présentation me permettra, par la suite, de regrouper les propositions dues à chaque auteur et d'offrir ainsi des éléments d'une méthode.

---

(1) ORSTOM : Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique au Sud du Sahara. Logique paysanne et rationalité technique. Colloque ORSTOM - CNRST, Ouagadougou, Décembre 1979 (Paris, 1978, 586 p.).

## I - UNE MULTIPLICITE DE DEMARCHES

Le choix des unités d'observation n'est pas une préoccupation récente. Comme le rappelle G. Théodore, les enquêtes régionales menées en Afrique de l'Ouest entre 1955 et 1970 avaient posé, entre autres, cette question. Cependant, les interrogations actuelles se sont légèrement déplacées par rapport à celles de cette époque. Elles visent moins des recommandations pratiques et davantage une reformulation générale des démarches. En ce sens, loin d'ignorer les apports antérieurs, elles veulent au contraire les intégrer.

La voie était déjà largement préparée, comme le montrent les textes de G. Théodore, datés de 1953 et de 1968. Cet auteur attire l'attention sur le danger de plaquer des définitions a priori sur des sociétés autres que les nôtres :

"Il serait illusoire et dangereux de transposer sans précaution les définitions ou les principes des pays déjà développés ..." (G. Théodore, 1968).

Cette idée se retrouve chez J. Weber, qui nous explique ses raisons : imposer des unités préconçues aboutirait à une impasse théorique par manque de renouvellement des données de terrain :

"Le choix a priori d'unités données d'observation n'aurait pas permis de voir autre chose que ce que mes prédécesseurs dans la région avaient mis à jour" (J. Weber).

Ensuite, G. Théodore, rejoint en cela par M. Balepa, affirme que l'unité statistique doit être définie sans ambiguïté, sinon elle sera mal perçue par les enquêteurs ; de plus, les données de plusieurs régions ne pourront être agrégées. Il souligne la nécessité d'adjoindre un sociologue au statisticien pour mieux cerner les faits du terrain ; il pose ainsi les jalons d'une approche pluridisciplinaire. La structure des villages a une influence directe sur la méthode d'investigation. Il fournit des exemples de la variété de cette organisation : villages groupés au Sénégal et au Zaïre ; habitat groupé avec des plantations lointaines au Mali, au Ghana, au Nigeria ; villages alignés le long d'une route en zone forestière de Côte d'Ivoire ; collines du Rwanda et du Burundi ; campements, etc ...

Il propose un schéma d'enquête en cascade : d'abord, le village ; puis, l'exploitation agricole ; enfin, le champ. Une définition de l'exploitation agricole nous est donnée, qui ne prend en compte ni la tenure foncière ni la gestion du budget, de propos délibéré :

"L'exploitant est la personne physique ou morale qui, à la fois, a l'initiative et la responsabilité économique et technique de la gestion de l'exploitation, cette gestion peut être directe ou par intermédiaire d'un gérant" (G. Théodore, 1968).

L'exploitation agricole est distinguée avec soin du "ménage", unité familiale plus réduite. Une même concession peut contenir plusieurs exploitations agricoles.

Cet exemple montre que la continuité est totale entre les recherches antérieures et les nôtres. Une première lecture des communications reçues avait conduit à distinguer les praticiens des chercheurs. Une lecture plus attentive faisait découvrir une convergence puisqu'aux recherches des praticiens étaient comparées les pratiques des chercheurs. Les premiers sont animés d'un souci de réflexion théorique qui leur permet de prendre du recul face à leur action. Les seconds s'affrontent à des problèmes très concrets, qu'ils résolvent au jour le jour ; leur démarche est reconstruite plus tard, en cabinet, ce qui lui donne une cohérence qu'elle était loin d'avoir sur le champ (Ph. Léna). Cette convergence dans les faits rendait peu pertinent le maintien d'une distinction entre praticiens et chercheurs, d'autant plus que les appartenances ne sont pas aussi tranchées et que certains sont tour à tour l'un et l'autre. Mieux valait s'attacher à décrire les itinéraires communs qui apparaissaient au-delà du statut professionnel.

Les procédures, les démarches proposées pour le choix des unités d'observation sont multiples, ce qui prouve qu'il n'existe pas de recette unique. Toutefois, je les ai groupées selon trois approches : une approche par le paysage, qui est davantage le fait des géographes ; une approche par l'habitation, plutôt mise en oeuvre par les statisticiens, les sociologues et les économistes ; une approche par la parenté, qui est le domaine des anthropologues et des démographes. Aucune règle impérative ne préside à ce découpage, et l'on peut voir l'économiste se muer en anthropologue, le géographe en statisticien, et le statisticien se reconvertir dans toutes les sciences humaines selon les nécessités du moment. Les contraintes du terrain dictent en partie l'itinéraire suivi.

### 1- Partir du paysage

Une première démarche prend appui sur le "paysage". Partant des combinaisons agencées par l'homme dans le milieu naturel, on y choisit des découpages apparents qui seront retenus comme futures unités d'observation : ensemble morphologique, terroir, champ, parcelle ... Cette démarche est avant tout pratiquée par des géographes ; mais, d'autres observateurs la mettent en oeuvre car, s'attachant au "visible", elle prête le moins à interprétation, à contestation. Elle est illustrée de plusieurs exemples : le pays yatenga, au nord de la Haute Volta ; le sud-ouest de la Côte d'Ivoire et l'Amazonie brésilienne ; le village ou la commune en France ; des enquêtes en milieu rural au Mali. Ces exemples nous font glisser petit à petit d'une définition en termes purement géographiques à des approches qui prendront en compte d'autres faits que l'occupation de l'espace.

Pour le Yatenga, situé au nord de la Haute Volta, J.Y. Marchal et Ch. Blanc-Pamard se posent le problème des déséquilibres entre la population et les ressources pour mesurer l'ampleur d'une crise rurale. Ils pratiquent une démarche descendante, de la région à la parcelle, et dégagent quatre échelons d'observation. Ils divisent, d'abord, le Yatenga en cinq "pays", c'est-à-dire en unités physionomiquement homogènes. Ils retiennent celui qui leur paraît le plus pertinent pour leurs préoccupations théoriques. Au sein de ce pays, ils dégagent une "unité de paysage" définie comme une unité de fonctionnement des facteurs naturels sous l'effet d'une emprise humaine. Cette unité est, en l'occurrence, un bassin versant de 4 000 hectares environ. Puis, ils regroupent de nombreuses unités de paysage pour constituer un "secteur rural", entendu comme un espace organisé par les sociétés villageoises et pastorales, où les traits du milieu physique interviennent en tant que facteurs d'organisation. Le secteur rural recouvre 4 000 km<sup>2</sup> ; il comprend cent vingt terroirs et cinquante aires pastorales. Enfin, au dernier échelon, nous trouvons des "unités territoriales", qui sont les unités d'organisation de l'espace rural : terroirs, terres lignagères, campements d'éleveurs.

Cette démarche nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, elle nous apprend que le "visible" n'est pas toujours donné, mais qu'il est en partie construit par l'observateur, même pour une approche qui se fonde le plus sur l'"apparent". Ensuite, la démonstration est faite qu'il faut multiplier les échelons d'observation : se contenter d'un seul niveau revient à gommer une partie des facteurs explicatifs, puisque les faits qui se

déroulent à une échelle conditionnent d'autres phénomènes à un échelon supérieur ou inférieur.

Dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, Ph. Léna traite la question de la différenciation économique en milieu forestier. Il a été amené à travailler sur un échantillon hétérogène, composé de planteurs autochtones et de migrants. De nombreuses unités s'offraient à son observation : unités politico-religieuses et juridiques, groupes d'entraide ... Pour résoudre le problème théorique qu'il s'était posé, il a retenu une "unité d'exploitation" fondée sur la propriété foncière, que ce soit pour les autochtones ou pour les étrangers :

"C'est donc toujours sur la base de l'individualisation territoriale de la plantation, elle-même fondée sur une reconnaissance juridique individuelle (traditionnelle ou moderne) que se fonde l'unité d'exploitation" (Ph. Léna).

La démarche revient, alors, à partir du champ, ou plutôt d'un ensemble de parcelles, pour reconstituer l'unité d'exploitation. Pour les exploitations autochtones, l'observateur doit recourir à des échelles supérieures qui permettent d'éclairer les faits relevés dans ces unités : groupes familiaux, village, ... Le procédé est le même pour les Mossi, regroupés en fortes communautés villageoises, alors que pour les autres allochtones l'observation des seules unités d'exploitation suffit pour cerner tous les facteurs explicatifs.

Cette approche, caractérisée par une grande souplesse, montre que le choix des unités d'observation varie selon le milieu considéré : tantôt un seul échelon suffit, tantôt plusieurs niveaux deviennent indispensables.

En Amazonie brésilienne, l'unité territoriale et démographique est donnée dès le départ : ce sont des lots de cent hectares distribués par un organisme d'Etat. En apparence, l'unité d'observation est toute trouvée. Mais, dans les faits, une colonisation interne et momentanée du lot rend nécessaire d'y distinguer plusieurs unités d'exploitation. Celles-ci ne se définissent plus par la propriété du sol. On ne peut les dégager qu'en retraçant l'histoire du lot :

"La situation présente ne s'explique que par le passé" (Ph. Léna).

Il faut donc adopter une perspective évolutive : l'unité d'observation doit être perçue dans sa dynamique.

En France, P. Boisseau (1) retient comme cadre d'observation le village ou la commune. Cette dimension permet de répondre à deux conditions contradictoires : une échelle assez étroite pour obtenir une saisie directe et approfondie des données ; une échelle assez large pour observer le système complexe des hommes entre eux et avec la nature. Cependant, il faut aussi prendre en considération des rapports extérieurs qui dépassent le cadre du village et permettent de comprendre ce qui s'y passe.

Les recherches de l'Institut d'Economie Rurale du Mali, présentées par J. Brossier, visent à définir les unités de production agricole pour y mener des enquêtes socio-économiques. Elles se veulent à la charnière d'une démarche qui part du champ et d'une approche qui prend en compte la composition des équipes de travail. Ces chercheurs se livrent, tout d'abord, à une investigation bibliographique, à une analyse critique de diverses propositions, ce qui leur permet de retenir l'"unité de production agricole" comme lieu privilégié de l'observation. Ils proposent, ensuite, une démarche pour repérer cette unité sur le terrain : il faut identifier la personne qui étend son autorité sur un groupe d'individus dans les domaines du travail et de la consommation ; cette personne sera le "chef d'exploitation". Ce repérage s'opère en deux temps comme l'ont montré des enquêtes en milieu sarakolé et dans le Mali sud. On dresse une liste de "chefs de concession" avec l'aide du chef de village et de ses conseillers. Puis, on détermine le nombre d'unités de production agricole auprès de chaque chef de concession. Cette unité est entendue comme une "communauté de production sur au moins un champ", c'est-à-dire comme un groupe de personnes travaillant ensemble pendant quelques jours de la semaine.

Cette technique de terrain présente des limites. Est-ce que l'unité de production implique le travail commun de ses membres sur au moins un champ ? Ce n'est pas toujours évident : l'exemple est fourni d'une famille de forgerons où les quatre fils opèrent sur des champs distincts (2). On

(1) idem.

(2) Les "gens de caste" bouleversent toutes ces propositions. Il faut tenir compte de leur particularité : il est vraisemblable que la culture de la terre est un acquis récent chez eux, car ils étaient autrefois strictement confinés dans des tâches artisanales. De ce fait, le processus d'individualisation y est peut-être plus avancé que pour les autres groupes sociaux, à moins tout simplement qu'il ne soit déjà inscrit dans leur organisation économique ...



peut ajouter qu'il est parfois malaisé, au cours d'une enquête, de faire comprendre la distinction entre "travail commun" des membres d'une famille et "entraide" fournie par les habitants du voisinage, les frontières entre ces deux catégories d'individus étant parfois assez floues. Il est tout aussi difficile de trancher parmi la multiplicité des niveaux de décision. Par exemple, une démarche qui se fonde sur la recherche d'un "champ commun" doit être prudente :

"On rencontre des exploitations avec un champ commun où les actifs ne travaillent qu'un jour par semaine avec une efficacité faible et produisent l'essentiel de leur alimentation chacun pour eux dans leurs champs secondaires et individuels. L'unité de production autour du champ commun est donc résiduelle" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

La quête des dénominations vernaculaires se révèle quelquefois tout aussi décevante, car un même terme peut recouvrir des phénomènes hétérogènes. De plus, l'unité de production agricole n'est pas un isolat ; elle maintient des relations économiques avec des unités plus englobantes. Par exemple, le troupeau est géré à l'échelle du lignage ou d'un segment de lignage ; il ne sera pas toujours aisé de trancher dans le choix entre ces deux niveaux. Enfin, l'approche est restrictive quand elle met l'accent sur le travail agricole. On ne peut le dissocier des autres activités exercées dans le monde rural :

"Ce n'est pas un individu isolé, mais une communauté qui s'occupe de la récolte, du transport, de la construction" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

C'est consciente de ses limites que l'équipe de l'Institut d'Economie Rurale du Mali retient l'unité de production agricole comme cadre d'observation. Mais elle pousse plus avant ses recherches et conçoit cette unité comme un "système", ce qui est une proposition théorique qui mérite un approfondissement.

Le modèle classique d'une exploitation agricole homogène, avec des comportements identiques pour tous les cultivateurs, est rejeté car inadapté aux situations des pays en voie de développement. On lui substitue une présentation en termes de "système" qui implique de considérer tout

autant l'ensemble que les éléments, et de faire ressortir les relations entre ces éléments. Cette approche permet de résoudre un problème que se posait cette équipe : comment trouver le juste milieu entre cette simplification qu'est l'unité de production agricole et la complexité que représente la multiplicité des niveaux de décision ? La solution s'est ainsi présentée : chercher le plus petit ensemble qui réunit les trois fonctions de base, c'est-à-dire le système économique de la production, de la consommation et de l'accumulation. L'analyse de ce système repose sur les hypothèses suivantes : le comportement des cultivateurs est cohérent ; il est dynamique, car les agriculteurs adaptent les moyens aux objectifs et vice-versa selon les circonstances ; la rationalité paysanne nécessite une méthodologie appropriée. Cette analyse débouche sur une typologie des exploitations.

Les unités de production agricole sont envisagées dans leur évolution. Un problème théorique est soulevé : le processus d'éclatement des concessions s'accroît-il sous nos yeux ? La réponse est intéressante : la division en plusieurs exploitations a toujours existé ; la genèse de nouvelles exploitations se produit encore de nos jours ; on note cependant une tendance à une plus grande individualisation. Cette perspective dynamique permet d'insérer ces analyses dans le cadre de la "théorie de la transition", présentée par J. Charmes.

Cette recherche aboutit à des applications pratiques. Elle conduit à établir les comptes économiques des unités de production agricole : budgets de trésorerie (flux monétaires), bilans par produits (élevage, céréales, ...), comptes d'exploitation générale. Elle facilite des enquêtes monographiques qui décrivent les mécanismes de fonctionnement interne et qui évaluent les contraintes pesant sur les unités de production.

Cette démarche nous intéresse parce qu'elle expose de façon très détaillée le processus qui a conduit à retenir l'unité de production agricole. Elle montre que toutes les approches doivent se combiner : par le champ, par l'habitation, par l'équipe de travail ... Enfin, l'application de l'analyse de système à l'exploitation agricole paraît riche de conséquences pratiques.

Dans d'autres communications, les auteurs ne prennent plus appui sur le paysage, mais sur l'habitation.

## 2- Partir de l'habitation

L'habitation, délimitée le plus souvent par une clôture, apparaît comme un cadre commode pour définir des unités qui seraient aisément repérables à l'oeil. Cette facilité est en réalité trompeuse. Si, dans certains cas, l'habitation permet de cerner le "ménage" ou d'amorcer une "approche morphologique", elle n'est parfois d'aucun secours comme le montre l'exemple des pêcheurs niominka du Sénégal.

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun avait besoin de définir le "ménage" comme unité d'observation pour l'enquête nationale sur les consommations, les dépenses et les revenus. L'habitation permet d'identifier aisément le ménage sur le terrain puisqu'elle est conçue comme :

"un ensemble de constructions ou de bâtiments occupés par un ménage pour son logement" (M. Balepa).

Cette définition ne suffit pas, car une habitation peut abriter plusieurs ménages. On doit la compléter par d'autres éléments : l'existence de liens entre les membres du groupe, une autorité commune ("le chef de ménage"), la mise en commun d'une partie des revenus, la prise en commun des repas. Tous ces apports sont assemblés dans une définition :

un ménage est "... un groupe d'individus (y compris les groupes individuels) avec ou sans lien de parenté vivant ensemble sous le même toit ou dans la même concession, prenant leurs repas ensemble ou en petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche de leur groupe et dépendant généralement de la même autorité" (M. Balepa).

Cette définition claire offre cependant une difficulté : elle peut être diversement interprétée par les enquêteurs sur le terrain.

Partant "à la recherche des unités économiques", Cl. Robineau met en oeuvre une triple approche : morphologique, sociologique, économique. L'approche morphologique, qui prend appui sur l'espace et l'habitat, ouvre la voie aux deux autres : l'approche sociologique qui s'intéresse aux pratiques ayant trait à la parenté, à l'utilisation de la terre ; l'approche économique qui, grâce à des enquêtes sur les revenus et le niveau de vie,

conduit à délimiter de façon plus stricte les unités d'observation. A chaque étape, l'attention se porte tout autant sur les groupes sociaux que sur les produits. Cette démarche ne se présente pas comme un cadre rigide. Une extrême souplesse permet de l'adapter à trois terrains : les Comores, le nord du Congo, la Polynésie.

Aux Comores, le village se révèle comme une unité pertinente d'observation car il est une communauté d'intérêt, de solidarité et de revendication face à la domination des propriétaires terriens. C'est dans ce cadre que seront cherchées les unités micro-économiques de base. L'approche morphologique retient, au premier abord, l'unité de résidence : la "demeure comorienne", enceinte renfermant une maison et une cour. L'étude du droit matrimonial nous apprend que chaque femme vit dans une de ces maisons, construite par son père. L'étude de l'utilisation de la terre et de la répartition sexuelle des tâches conduit alors à distinguer deux micro-unités. L'unité de production est formée d'un agrégat de parcelles exploitées par le mari polygynique. L'unité de consommation est l'enceinte résidentielle où vit l'épouse. Il y a donc autant d'unités de consommation qu'il y a d'épouses. Un réseau de flux de produits établit les relations entre le mari, les épouses dans leurs foyers respectifs, éventuellement leurs ascendants ou leurs collatéraux. L'observateur ne doit pas se satisfaire de l'enceinte apparente ; il doit fouiller plus avant et se pencher autant sur les flux de produits que sur la composition des groupes selon la parenté.

Le nord du Congo est une zone forestière uniforme. Les villages-hameaux sont construits le long des axes routiers. L'approche morphologique y distingue des maisons, des maisons-cuisines, des maisons des hommes. L'appartenance ethnico-lignagère, fondée sur la langue et l'ascendance, permet d'identifier des unités économiques de base au sein de la fraction lignagère de village. L'approche sociologique précise le contenu de ces unités économiques grâce à l'étude des règles et usages de la répartition sexuelle des tâches. Une approche historique, enfin, périodise et relativise ces climats. La période antérieure à 1920 est celle d'une faible emprise coloniale et d'une "neutralisation" du système lignager. Entre 1920 et 1945 s'établit une forte domination coloniale ; c'est le stade de l'"absorption". De 1945 à 1960, l'interventionnisme d'après-guerre mène à une "dissolution".

A propos des Iles de la Société, Cl. Robineau précise sa démarche:

"... de l'apparent au non-apparent (ou du plus au moins apparent), de la morphologie aux institutions et à l'idéologie" (Cl. Robineau).

Il décrit les détours qui lui ont permis de cerner les unités économiques. Des apparences auraient pu l'induire en erreur : le compartimentage écologique des îles, la dispersion de l'habitat en "maisonnées". L'absence d'une représentation clairement lisible de la structure sociale ne facilitait guère l'approche. L'analyse a été conduite en termes de produits (coprah, vanille, café) et de groupes sociaux (polynésiens, demis, chinois, européens). Elle a mis en valeur le rôle stratégique de la terre, qui est le déterminant de la structure sociale (appartenance à un ramage) et le facteur des inégalités économiques quand le système polynésien cède le pas à la "propriété privée" du Code Civil français. Elle a été complétée par une étude historique qui a dégagé deux périodes : de la formation sociale pré-européenne à un mode de production colonial, du mode de production colonial à un mode de production capitaliste.

Ces préalables amènent à distinguer deux niveaux d'unités économiques : la maisonnée et la collectivité villageoise. La maisonnée est directement observable car elle est matérialisée par une enceinte. On la définit comme unité sociale grâce à la représentation qu'en ont les Tahitiens (groupe de commensalité), par l'observation quotidienne, par référence au droit foncier. Elle se présente comme un complexe de fonctions économiques domestiques : fonction de subsistance, fonction monétaire, sans que l'unité de caisse soit toujours certaine, fonction d'accumulation. La maisonnée doit être considérée comme une confédération mouvante d'unités économiques individuelles, comme un groupe fluctuant de personnes. La collectivité villageoise, à une autre échelle, est animée du même ondolement que la maisonnée. Cette communauté, cadre spatial et social, est le lieu de confrontations et d'échanges entre maisonnées, fondés sur la compétition et le prestige :

"La communauté villageoise, système de maisonnées qui s'insère dans des systèmes plus vastes emboîtés ... reproduit et nourrit des oppositions structurales qui caractérisent les systèmes plus vastes dans lesquels elle se trouve intégrée. Ces oppositions se nourrissent des notions de compétition et de prestige" (Cl. Robineau). Elle est le champ d'activités de groupes dynamiques : les salariés issus d'un même village se regroupent sur le lieu de travail ; l'entrepreneur réunit autour de lui les originaires de son village.

Cette démarche part de ce qui est apparent, l'unité de résidence, mais ne s'y réduit pas : elle dépasse ce donné visuel par une analyse sociologique, économique et historique qui dégage des unités de fonctionnement.

Dans la région cacaoyère du Cameroun, le propos de J. Weber était d'apprécier l'évolution des structures sociales et économiques pour porter un jugement sur les interventions dans le monde rural. Après une longue phase d'investigation qualitative, il retient un cycle annuel de production agricole comme première unité d'observation. Puis, il choisit des nda bot comme niveaux de décision élémentaires : ce sont tout à la fois des groupes de résidence, de production, de consommation et d'accumulation. Derrière ce choix en apparence simple, les unités d'observation sont multiples et imbriquées les unes dans les autres : cycle annuel de production, village, segment de lignage, nda bot, champ, plantation, etc.

Chez les pêcheurs niominka du Sénégal, l'unité la plus visible est l'ensemble résidentiel, la "concession". Mais, une fois finie la saison des cultures, cet ensemble se dissout et chacun se livre à d'autres activités en d'autres lieux : travail salarié dans les centres urbains, pêche le long des côtes, ... Dans ces conditions, c'est le problème posé qui détermine le choix de l'unité d'observation. En l'occurrence, il s'agit de porter un diagnostic économique sur la situation de la pêche artisanale au Sénégal. Pour "suivre la pêche", l'unité la plus adaptée est l'"unité de pêche", conçue comme une communauté de production. Elle subit des métamorphoses saisonnières. Le seul élément permanent est le "patron de pêche", qui en est le propriétaire. Une fois la production de ces unités de pêche connue, évaluée, il convient de les situer dans l'ensemble des activités économiques des exploitations auxquelles elles se rattachent, parmi les travaux agricoles, artisanaux, salariés ...

Si J. Weber se pose des questions d'économiste, F. Laloé a des préoccupations de biologiste. Les problèmes théoriques de ces deux chercheurs ne sont pas les mêmes :

"Les économistes se préoccupent du devenir du poisson après la pêche, les biologistes se préoccupent du poisson avant la pêche" (F. Laloé, J. Weber).

La problématique n'étant pas la même, l'unité d'observation se décale : c'est la pirogue de retour de pêche. Pour le biologiste, elle présente les avantages suivants : toutes les prises effectuées au cours d'une sortie sont dans la pirogue ; des entretiens avec les pêcheurs permettent de connaître les conditions des captures ; la pirogue contient plusieurs espèces de poissons, ce qui amorce des études multispécifiques.

Cette comparaison entre les démarches d'un biologiste et d'un économiste nous apprend que, sur un même terrain, la différence de problématique infléchit le choix des unités d'observation.

L'approche par l'habitation, trop fondée sur les apparences, se combine parfois à une démarche plus profonde, qui s'attaque aux relations de parenté.

### 3- Partir de la parenté

Une dernière catégorie de contributions choisit la parenté comme angle d'attaque. Cette démarche se distingue des précédentes en ce qu'elle ne part pas de ce qui est visible, le paysage ou l'habitation. Au contraire, elle reconstruit une totalité à l'aide de données fragmentaires. Elle est affaire de spécialistes. Elle demande du temps et de la minutie ; en ce sens, elle reste plutôt le domaine du chercheur que celui du praticien pressé d'obtenir des résultats rapides. Elle présente cependant une grande sûreté d'information quand les unités d'observation sont reconstituées grâce à des recensements démographiques. Dans les faits, cette démarche n'est jamais pratiquée à l'état pur : les généalogies sont projetées sur l'organisation de l'espace, l'histoire du peuplement dévoile les soubassements du pouvoir des chefferies, les recensements démographiques sont couplés avec des études sur la santé.

Pour aborder les sociétés pastorales du pays gourma, au Mali, A. Bourgeot a mis en oeuvre autant une approche de géographe que d'anthropologue. Son attention s'est portée sur l'occupation de l'espace car la localisation des points d'eau conditionne toute l'organisation économique et sociale dans cette zone sahélienne. Des variations saisonnières affectent l'habitat et les pâturages du fait de la rareté des ressources. C'est en particulier le cas des Peul, chez qui l'on distingue des unités de résidence et des unités de production. Les unités de résidence (uro) sont situées

à proximité des mares. Les unités de production (tchudi sukabe), composées d'enfants et d'adolescents accompagnant les troupeaux de bovins, se trouvent placées en arrière des unités de résidence. Ces deux types d'unités fusionnent pendant la saison sèche et chaude, à l'époque où les pâturages sont les plus maigres. Les Kel Tamacheq ont une structure tricéphale. Les unités résidentielles, dont la dénomination varie selon le nombre de tentes, sont composées d'agnats et de leurs ascendants. Elles détiennent un nombre minimum de têtes de bétail, suffisant pour satisfaire les besoins alimentaires. Cette taille dépend du nombre d'individus et de la capacité du point d'eau. Quand cette capacité est insuffisante, une scission des unités de résidence se produit. Les unités de production ovines (arokob) sont sous la surveillance de domestiques contrôlés chaque semaine ou une fois par mois par un membre de l'unité de résidence. Le travail de gardiennage est important, la surveillance contre les prédateurs constante. Les unités de production bovines (isedjan) demandent une compétence plus spécialisée ; elles sont formées de domestiques et d'un couple apparenté ou allié du propriétaire. La taille minimale est d'une centaine de têtes de bétail. Pendant les saisons chaude (février - juin) et froide (décembre - janvier), l'habitat est concentré. Au cours de l'hivernage (juillet - septembre) et à la fin des pluies (octobre - novembre), l'habitat est dispersé. Dans les deux sociétés, les variations saisonnières de l'habitat sont liées à la production des pâturages. Quand ils sont fournis, les unités de production se dispersent pour les mettre le mieux à profit. Lorsqu'ils sont pauvres, toutes les unités s'assemblent afin que soit mieux exercé un contrôle collectif sur l'accès aux ressources.

Cette étude sur des sociétés de pasteurs s'est attachée à deux types d'unités d'observation : des unités spatiales, les pâturages, et des unités socio-économiques, les groupes de résidence et de production. Elle rejoint les remarques de J. Weber à propos des pêcheurs niominka en soulignant que ces unités ne sont pas toujours stables, mais parfois soumises à des variations saisonnières.

Exposant son enquête sur les chefferies de l'ouest du Cameroun, J. Cl. Barbier attire l'attention sur l'histoire du peuplement, qui doit contribuer à définir les unités d'observation. Si l'on n'y prend pas garde, on découpera des unités dont l'homogénéité ne sera que de façade :



"Le village tel qu'il est confirmé administrativement peut recouvrir une forte hétérogénéité du peuplement et la version officielle n'est bien souvent qu'un discours parmi d'autres, le discours de l'élément ayant le pouvoir local.

Il faut descendre, dans la plupart des cas, aux groupes de parenté, segments claniques ou lignagers, quitte à procéder ensuite à des regroupements ..." (J.Cl. Barbier).

Histoire et parenté s'appuient l'une l'autre dans le processus de recherche des unités d'observation.

Enfin, B. Lacombe présente et commente plusieurs textes sur le "ménage" et la "famille", rédigés par des chercheurs de l'ORSTOM à l'intention du CICRED (1). Il nous incite à les lire pour en tirer tout le profit méthodologique. Il distingue quatre types de contributions : des analyses de type théorique, des études synthétiques, des travaux portant sur les sous-produits d'enquêtes antérieures, des études spécifiques. Pour ma part, j'émet de fortes réserves à l'égard du thème de la "famille" qui me paraît ambigu, contestable. En milieu rural d'Afrique de l'Ouest, ce terme recouvre plusieurs réalités, qu'il faut faire préciser à l'interlocuteur grâce à des artifices : ainsi, obtient-on la "petite famille", qui se rapproche de l'unité domestique, et la "grande famille", qui serait plutôt le lignage. Je souhaiterais bannir ce terme de la nomenclature des unités d'observation et lui substituer des appellations d'un moindre passé, d'une moindre coloration affective. Ce n'est pas un rejet pour autant de la démarche des démographes. Le recensement reste la meilleure technique de terrain pour repérer les individus, établir les liens qui les unissent, donc faire ressortir les unités auxquelles ils appartiennent. Ce recensement ne doit pas être un simple comptage ; en particulier, les relations de parenté doivent être soigneusement recueillies, si possible dans la langue locale. Le recueil de brèves généalogies, sur deux ou trois générations, aide à comprendre la genèse des unités.

---

(1) Comité International de Coopération dans les Recherches Nationales en Démographie.

L'approche par la parenté pourrait effaroucher les observateurs qui ne sont pas familiers de ce domaine de recherche. Je pense qu'il n'est pas indispensable que chacun se transforme en anthropologue des plus érudits. Plus simplement, cette approche nous fait prendre conscience d'un domaine qui est d'un grand secours, et dont les rudiments se maîtrisent avec aisance quand ils sont appris sur le terrain, en essayant de comprendre les situations qui s'offrent à nous.

\*

\*        \*

Partir du paysage, partir de l'habitation, partir de la parenté : ces trois approches ne sont pas exclusives et l'idéal serait d'arriver à les combiner harmonieusement. Dans les faits, de subtils dosages s'opèrent selon les contraintes du terrain, les exigences de la problématique. Toutes les contributions analysées offrent des solutions pratiques pour le choix des unités d'observation. Il convient, maintenant, de prendre du recul à leur égard, d'en tirer un enseignement plus général et de proposer quelques éléments de méthode.

## II - DES ELEMENTS POUR UNE METHODE

La démonstration de F. Laloé et J. Weber est éolairante : le choix des unités d'observation dépend de la problématique, c'est-à-dire d'une série d'interrogations liées entre elles et qui font référence à un même cadre théorique :

" Tenter de poser une théorie générale des unités d'observation relève autant de l'utopie : on ne procède pas au choix préalable d'unités dont l'observation produirait une problématique, mais bien évidemment l'inverse " (F. Laloé, J. Weber).

C'est là le seul principe de méthode que nous nous permettrons d'affirmer avec force. Il n'est donc pas question d'offrir une recette universelle qui permettrait à tous les coups de découvrir les unités les plus pertinentes sur un terrain.

Faut-il cependant tomber dans l'empirisme le plus banal ? Ce serait ne tirer aucune leçon de toutes les expériences qui ont été tentées, de toutes les communications qui ont été analysées. Par ailleurs, il est peu souhaitable de présenter un "plan-guide d'enquête", encore moins des injonctions contraignantes. Nous devons donc trouver un moyen terme : essayer de formuler quelques précautions, quelques garde-fous, qui permettront de savoir davantage ce qu'il faut éviter que ce qu'on doit faire. Ces mises en garde ont pour ambition d'épargner à des débutants le même parcours que leurs aînés, d'économiser leur énergie pour qu'ils progressent au-delà de ce que ces derniers leur ont légué. Elles se présenteront sous forme d'éléments fragmentés qui ne peuvent former à eux seuls une méthode. Celle-ci sera définie par chaque praticien ou chercheur sur son terrain, en raison de sa problématique. Elle s'adaptera au type et aux objectifs de l'enquête, aux conditions de sa réalisation, à la nature de l'objet d'étude, à sa dimension,...

Ces précautions viseront autant les praticiens que les chercheurs, ce qui présente une difficulté, car leurs objectifs ne sont pas, en apparence, les mêmes. Mais les différences s'atténuent,

les recherches des praticiens rencontrent désormais les pratiques des chercheurs. Un essai de formalisation qui s'adresse à ces deux catégories oblige à un effort de rigueur et d'élargissement, ce qui est le but à atteindre. D'ailleurs, l'idéal n'est pas que le chercheur devienne pleinement praticien, ni le praticien totalement chercheur. Chacun doit garder sa spécificité tout en étant réceptif au langage de l'autre, ce qui a fait, par exemple, la richesse des propositions du Groupe AMIRA.

Le choix des unités se fait au stade de l'investigation, dans la phase de préparation des enquêtes. Il ne devrait pas être l'objet d'une enquête, du moins pas quantitative. Il suit une observation qualitative, une longue imprégnation du milieu. Certaines propositions vont très loin dans ce sens : ainsi, J. Weber rappelle qu'il a passé une année entière dans le nord du Cameroun à prendre connaissance de son terrain avant de déterminer les unités d'observation et d'entreprendre des relevés quantitatifs. Pour étudier les migrations des Serer vers les Terres Neuves du Sénégal, J.P. Dubois avait procédé de la même manière. Il ne faut pas se cacher que le chercheur peut davantage se permettre que le praticien une telle dépense, en apparence gratuite. Sans vouloir généraliser le procédé, on peut en tirer un enseignement : c'est l'importance de la phase d'investigation, c'est-à-dire de préparation de l'enquête. Cette préparation n'est pas seulement bibliographique, elle s'opère par connaissance personnelle du terrain, et cela quel que soit le concepteur de l'étude, praticien ou chercheur.

Ce choix crée un dilemme, très bien souligné par M. Balepa et Y. Bigot (1). Ou bien on cherche à tenir compte des spécificités locales, à adopter des unités appropriées, ce qui interdit d'agréger les résultats à l'échelle nationale. Ou bien on projette une unité homogène et strictement définie sur tous les milieux, ce qui fausse la compréhension des phénomènes à l'échelle locale. Cette difficulté varie selon les pays : si elle est criante au Cameroun, en raison de l'extrême diversité du pays, elle sera moindre pour la moitié nord du Sénégal, où une unité comme la "cuisine" se retrouve chez les Wolof, les Serer, peut-être les Toucouleur, les Manding, ... Le problème de fond demeure pourtant et manifeste, là encore, une opposition entre une attitude de chercheur, qui vise la compréhension

-----  
(1) Lettre à AMIRA (9/4/1982).

du fonctionnement d'une société, et un comportement de praticien, qui doit fournir des résultats quantifiés à une instance de décision. Le choix dépend donc des problématiques respectives. Cependant, je ne resterai pas dans la neutralité, car les communications adoptent une position théorique commune : celle qui cherche à "coller" aux faits de terrain, à réhabiliter les unités telles qu'elles sont définies dans les sociétés locales, à admettre que les "gens d'en bas" doivent être les premiers décideurs de leur développement. Dans ces conditions, le dilemme trouve une solution, qui ne satisfera pas tout le monde et qui ne répondra pas à tous les objectifs, du moins pas à celui des enquêtes menées sur de vastes échelles. Mais ce type d'enquêtes peut être remis en question, comme nous le feront comprendre les recherches de l'Institut d'Economie Rurale du Mali.

Les précautions à observer dans le choix des unités constituent des éléments qui doivent aider à formuler une méthode adaptée par chaque observateur à sa problématique et à son terrain. Elles se présentent ainsi : remonter de l'apparent à l'invisible, multiplier les échelons de l'investigation, s'adapter au lieu et au moment.

#### 1) Remonter de l'apparent à l'invisible

Une hypothèse, implicitement admise quoique jamais exprimée, anime toutes ces recherches et peut s'énoncer ainsi : les sociétés non-industrielles ne sont pas inorganisées, elles ne sont pas des "hordes primitives". Elles sont articulées, et le but de l'investigation est de faire ressortir les noyaux, les cellules qui seront retenus comme unités d'observation. Cette hypothèse est d'ailleurs peu charitable pour les "hordes primitives", car tout groupement humain doit être doté d'une organisation interne, ce qui est la condition première de sa survie.

Prenant appui sur ce postulat, la quête des unités d'observation doit se fonder sur le "morphologique" (Cl. Robineau), c'est-à-dire sur ce qui est visible : ce qui est inscrit dans le paysage (le champ, la parcelle), ce qui est construit sur le sol (l'habitation, le village). Cette "descente au réel" (Institut d'Economie Rurale du Mali) se veut une observation fine, attentive et qualitative des unités apparentes et débouche sur une question : savoir si elles seront retenues comme unités d'observation, c'est-à-dire si elles permettent de résoudre le problème théorique posé. Si ce n'est

pas le cas, ces unités apparentes devront être décomposées, à la recherche d'unités plus étroites et plus discrètes (la "cuisine", le "foyer", par exemple), ou s'inséreront dans des ensembles plus vastes, plus difficilement repérables, par exemple des groupes de parenté non localisés tels que les lignages. Partir du "morphologique" aide à dévoiler progressivement les institutions et l'idéologie d'une société (Cl. Robineau).

De nombreux exemples illustrent ce premier élément de méthode. Une région est découpée en "pays", en "secteurs ruraux", en "unités de paysage", en "unités territoriales" (J.Y. Marchal). Le champ ou la parcelle aident à reconstituer l'unité d'exploitation (Ph. Léna), en permettant dans certains cas de repérer les équipes de travail (Institut d'Economie Rurale du Mali). Le village ou la commune s'offrent d'emblée à l'observateur (P. Boisseau) (1). L'habitation contient le ménage (M. Balépa) ; elle conduit à déceler les micro-unités économiques (Cl. Robineau). Dans un autre cas, la "pirogue de retour de pêche", retenue par le biologiste, met l'économiste sur la voie d'une "unité de pêche" (F. Laloé, J. Weber). Le stade de l'investigation se donne donc pour but d'approcher le plus possible le vécu quotidien. :

"Il importe de découvrir les niveaux sensibles, les séquences techniques essentielles, les pratiques-clés du système considéré, c'est-à-dire ceux en fonction desquels se programme et s'organise l'action des agriculteurs" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

Cet élément de méthode s'inscrit, en fait, dans un courant théorique plus vaste : celui qui veut réhabiliter le recueil des données par rapport à leur traitement. Les convergences sont surprenantes. Je pense aux propositions de l'équipe animée par Y. Chatelin pour ce qui concerne l'élaboration d'une méthodologie transdisciplinaire pour l'étude des milieux tropicaux (2). Nombre d'expressions (1) idem.

(2) Y. Chatelin, J.F. Richard : "l'élaboration d'une méthodologie transdisciplinaire pour l'étude des milieux naturels tropicaux et ses prolongements philosophiques". Paris, ORSTOM, Séminaire Interdisciplinaire, séance du 14 mai 1982, 8 p. multigr.

éveillent pour nous de profondes résonnances :

"Ce que nous avons montré, c'est que l'on peut traiter scientifiquement le niveau de perception qui appartient à tout le monde " (p. 6)...

... " retour à la perception première" ... (p. 7)

... " étude des savoirs traditionnels concernant les milieux naturels " ... (p. 7)

... " privilégier le visible... " (p. 8).

A ces propositions, fait écho, entre autres, la démarche de l'Institut d'Economie Rurale du Mali, dont on peut fournir un exemple pris entre mille :

... " Ce qui doit nous guider pour l'établissement des comptes, c'est la connaissance, dans les termes où ils sont identifiés et sans les transformer, des flux économiques... Il s'agit d'abandonner les conventions artificielles". (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 3).

Cette convergence n'est pas un hasard. Une prise de conscience se produit à l'heure actuelle : le raffinement des techniques de collecte passe par la volonté de ne plus projeter des unités préconçue , mais de partir de ce qui est immédiatement perceptible.

La volonté de s'attacher au "visible" a deux conséquences pratiques : le refus d'une coupure entre "concepteur" et "exécutant" d'enquête, la confection de lexiques de termes vernaculaires.

L'orientation théorique défendue par les auteurs des communications rend inacceptable une coupure entre "concepteur" et "exécutant". Les personnes qui dirigent et contrôlent une enquête doivent avoir une connaissance personnelle du futur terrain, ne serait-ce que grâce à des entretiens non dirigés, pour pouvoir judicieusement choisir les unités d'observation. L'Institut d'Economie Rurale du Mali donne l'exemple : les chargés d'études, qui supervisent les enquêteurs, participent au travail de terrain. Le défaut de la langue

n'est pas un obstacle discriminant ; l'essentiel est d'être présent parmi les populations intéressées par l'étude. Cette attitude se répercutera sur la préparation des questionnaires, qui devront être conçus en fonction de leur dépouillement (IER du Mali). Cette phase ultérieure du travail est maintenant facilitée par des procédés informatiques qui rendent inutile le codage. Les questionnaires sont conçus de telle sorte que les données de terrain sont directement enregistrées pour être traitées sur ordinateur. Les perfectionnements de l'outil rétroagissent sur la problématique en lui ouvrant de nouvelles possibilités (C. Poulain). Une amélioration supplémentaire consiste à rédiger les questionnaires dans les langues locales, ce qui oblige à un inventaire préalable.

Il est utile de rassembler dans un lexique les dénominations en langue vernaculaire de tout ce qui a trait aux notions, aux institutions telles qu'elles sont désignées par les populations. Ce travail repose sur l'idée que tout ce qui est visible est "nommé". Le recueil systématique de ces termes, mené de pair avec une observation du terrain, est précieux pour remonter des institutions apparentes à des notions plus cachées. Il ne remplace évidemment pas le maniement de la langue.

D'une manière plus générale, le praticien ou le chercheur est un intermédiaire entre les populations et les instances de décision. Cette fonction n'est pas neutre et peut se vivre de deux façons : en ayant partie liée avec les "gens d'en haut", en traduisant les aspirations de ceux d'"en bas". Les auteurs des communications abondent dans le second sens, ce que résume Cl. Robineau :

" ... ce qu'on demandera au sociologue ou à l'anthropologue, c'est moins de connaître le langage par lequel le praticien exprime ses besoins que le langage des paysans et citadins qui leur permet de comprendre leur situation et de saisir leurs aspirations".

Le propos n'est pas restreint à quelques spécialistes, il s'adresse à tous ceux qui sont présents sur le terrain. Mais un danger les guette. Se mettre à l'écoute des populations ne veut pas dire qu'on abandonne tout esprit critique, qu'on prend toute fable



pour argent comptant. Des intérêts sont en jeu, donc les faits sont interprétés, déformés. L'observateur doit rester vigilant et confronter plusieurs versions avant d'arrêter une position :

" ... il est hasardeux d'établir un recensement des exploitations à partir des seules déclarations des villageois, lors d'un passage unique" ( X. Le Roy, communication personnelle).

Partir de l'apparent, du visible suppose, en définitive, de très bien connaître le milieu dans lequel on veut définir des unités d'observation. Une démonstration implicite se lit à travers les lignes de Cl. Robineau : recherchant des unités pertinentes, il décrit, en fait, tout le fonctionnement des trois sociétés qu'il étudie ! Comme le précise Ph. Léna :

" ... on ne connaît la méthode adéquate qu'une fois l'enquête achevée".

Il y a là une limite qu'il ne faut pas ignorer : quoi qu'on fasse, des erreurs seront commises qui ne seront découvertes qu'à la fin de l'enquête. L'essentiel est de les réduire, ce qui peut être atteint en multipliant les échelons de l'investigation.

## 2) Multiplier les échelons d'investigation

L'unité d'observation ne se définit pas d'emblée, dès le premier contact avec le terrain. Les apparences sont utiles mais trompeuses. Il convient donc de mener la recherche à différents paliers, sur plusieurs niveaux ; il faut multiplier les échelons de l'investigation. Ainsi, est-on sûr de ne pas se priver de toute la palette des unités possibles, au sein de laquelle on pourra choisir les plus pertinentes. D'ailleurs, Y. Bigot souligne le caractère inadéquat de l'"unité unique" (1). En réalité, c'est une pluralité d'unités qui seront retenues au cours d'une enquête selon chaque problème à résoudre.

Les phénomènes à observer se déroulent sur trois plans principaux : le local, qui est le lieu de l'économie domestique ;

-----  
(1) idem.

le national, qui est le lieu des échanges au sein d'un Etat ; l'international, qui est le lieu des échanges entre Etats. Parfois, on dégage un quatrième plan, qui intéresse particulièrement les géographes et certains économistes : la région. Ces plans ne sont pas indépendants et ce qui se passe sur l'un se répercute sur les autres. Les cours mondiaux, au niveau international, influent sur le comportement des producteurs, au niveau local. De même, une politique nationale, en matière de fiscalité, par exemple, a des effets sur l'attitude des consommateurs. Il est important d'avoir toujours en tête ce schéma en trois ou quatre plans de façon à ne pas négliger une partie des facteurs explicatifs à l'échelle locale.

Mais l'échelle locale se décompose elle-même en une multitude de plans imbriqués, emboîtés (P. Boisseau, Ph. Léna). Il faut donc s'attacher à les mettre en évidence avant d'arrêter son choix. On ne peut pas édicter de règle pour cette investigation car la situation varie d'une société à l'autre. Ainsi, G. Théodore a bien montré que la structure, l'organisation d'un village se répercutent sur la composition des unités.

Leur recherche se déroulera "en cascade". Elle est parfois descendante. On part du village, on y repère les unités de résidence, qui aident à découvrir les micro-unités économiques. Ou bien on délimite un terroir, dont on établit le cadastre, carroyé en champs et en parcelles, ce qui mène au "responsable d'un champ", le cultivateur. Cette démarche est d'autres fois entreprise en sens inverse : de l'habitation et des groupes de parenté qui la composent, on remonte au lignage, puis au clan, avant de reconstituer l'organisation politique. Un exemple est fourni par J. Weber pour la zone cacaoyère du Cameroun. La nda bot est retenue comme unité de résidence, de production, de consommation et d'accumulation. Mais d'autres unités sont aussi prises en considération, plus vastes comme le village ou le segment de lignage, plus étroites comme le champ, la parcelle. Cet exemple a le mérite de mettre l'accent sur la dimension temporelle de l'observation : quelle est la durée optimale ? En général, on considère qu'en milieu rural un cycle annuel de production constitue un bon délai d'observation car il permet de suivre les opérations culturales dans leur totalité, du semis aux récoltes, puis à la vente

du produit. Toutefois, ce cadre n'est pas universel et ne doit pas s'imposer à toutes les situations. Un manque de pluies provoque des semis tardifs et oblige à prolonger la durée de l'observation si l'on ne veut pas tronquer le cycle. Certaines périodes comme les récoltes ou la traite nécessitent des enquêtes particulières, plus intenses. Les récoltes, en Afrique de l'Ouest, se font souvent grâce à une "entraide" fournie par les voisins ; c'est l'occasion de relever les flux d'échanges de travail qui lient les unités de production d'un village. Au Sénégal, l'achat de l'arachide était monopolisé par un organisme d'Etat. Dans chaque village, un observateur installé à côté de la bascule du "peseur" pouvait avoir une idée assez juste de la production annuelle.

Si les échelons d'investigation, et donc les unités d'observation, sont multipliés, le choix de l'unité pertinente se fera en fonction de chaque problème à résoudre. Elle changera selon qu'on veut étudier des problèmes fonciers, suivre des migrations, évaluer le bétail, mesurer la production agricole, quantifier des flux de travail ou de monnaie...Mais la problématique ne fait pas tout. Des considérations pratiques entrent en jeu : combien d'unités et pour quel coût ? D'ailleurs, la palette des unités d'observation varie de combinaison selon les régions, ce qui repose, de nouveau, le problème de l'agrégation à l'échelle nationale (Y. Bigot) (1).

La multiplication des échelons de l'investigation a pour conséquence de remettre en cause la conception classique de l'enquête, en particulier de l'"enquête lourde". Si les phénomènes à observer sont particuliers à chaque échelon, autant adapter l'enquête à chaque type de phénomènes. A propos de l'"échantillonnage représentatif", J. Weber pose la question :

" quel échantillon et représentatif de quoi ?"

Allant plus loin, l'équipe de l'Institut d'Economie Rurale du Mali préconise l'abandon des enquêtes "multi-objectifs" et polyvalentes. L'enquête doit être ajustée au problème et à l'unité retenus. Cette équipe donne la préférence à des questionnaires légers soumis à un petit échantillon ; ils préfèrent une analyse exhaustive sur un territoire limité plutôt qu'une étude statistique et

-----  
(1) idem.

représentative. Une telle prise de position rend encore plus floue la distinction entre praticiens et chercheurs. Les premiers ont besoin de monographies fouillées et limitées pour comprendre en profondeur des phénomènes que voilent des statistiques globales. Les seconds ne peuvent se contenter d'études monographiques ; ils éprouvent des procédés qui généralisent à l'échelle de la région et de la nation des mécanismes mis en évidence dans quelques villages.

La position de l'Institut d'Economie Rurale du Mali est stimulante. Elle a le mérite de montrer que le choix des unités n'est pas neutre. Dès qu'on prend en considération diverses échelles d'observation, tout est remis en question, en particulier la conception des enquêtes. Elle indique la voie : il faut savoir s'adapter au lieu et au moment.

### 3) S'adapter au lieu et au moment

Toutes les communications le montrent bien : pour choisir des unités d'observation, il faut se garder de tout dogmatisme, de toute rigidité, il faut s'adapter aux situations en fonction du problème qu'on se pose (1). La démonstration en est faite quand le même observateur a travaillé dans plusieurs sociétés. Ainsi, Cl. Robineau définit sa démarche comme une triple approche : morphologique, sociologique, économique. Mais il ne l'applique pas systématiquement à ses trois terrains. Au Congo, l'histoire se substitue à l'économie pour expliquer le découpage actuel en micro-unités. En Polynésie, l'histoire complète les autres approches. Si Ph. Léna part de la "propriété foncière" pour définir l'unité d'exploitation dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en Amazonie brésilienne il recourt à

---

(1) Je note une convergence entre cette "souplesse d'adaptation" et la méthode de C.G. Jung telle qu'il l'expose tout au long de "L'homme à la découverte de son âme" (Genève, Editions du Mont Blanc, 1962). Il y explique que l'analyste ne doit pas plaquer un schéma pré-établi, mais doit s'attacher à la situation particulière de chaque patient et à celle de chaque rêve comme significatif d'un épisode de la vie du patient.

l'histoire du lot. Quant à J. Weber, il montre bien que les contraintes de la problématique et du terrain se conjuguent pour qu'une unité définie dans la région cacaoyère du Cameroun ne soit pas transposée et plaquée sur une autre société, les pêcheurs niominka du Sénégal. Cette précaution paraît évidente à énoncer. Il n'en est pas moins nécessaire de la rappeler et de la présenter comme un élément de méthode. L'adaptation doit se faire et dans l'espace, au lieu de l'enquête, et dans le temps, au moment de l'enquête.

Il faut, d'abord, s'adapter au lieu, c'est-à-dire au terrain sur lequel on doit travailler. Les unités d'observation seront définies en tenant compte des caractéristiques propres à cette dimension. Un dilemme subsiste entre cette souplesse d'adaptation et un besoin de cohérence aux échelles régionale ou nationale. Une réponse a déjà été fournie par l'Institut d'Economie Rurale du Mali qui propose que chaque enquête soit réduite et adaptée à ses objectifs. La même équipe montre la voie. Une réflexion théorique sur des expériences effectuées dans d'autres pays aboutit à des propositions cohérentes. Puis, ces propositions sont confrontées à divers terrains, en cherchant à les y adapter. Un équilibre est ainsi obtenu entre cohérence et adaptation, celle-ci ne s'opérant que dans un moule préalablement délimité.

Pour fouiller cette dimension spatiale, il convient de multiplier les approches disciplinaires même quand les concepteurs de l'enquête relèvent tous de la même formation. L'observateur doit devenir tour à tour géographe pour repérer les lieux, appréhender le "morphologique", démographe pour recenser les habitants, ethnographe pour établir leurs liens de parenté, dresser leurs généalogies, économiste pour étudier leurs échanges, ... Il n'est pas question que chacun devienne polyvalent et maîtrise toutes les disciplines des sciences humaines ou d'autres domaines comme l'agronomie. Il convient plutôt de ne pas se replier sur sa compétence, d'acquérir des techniques qui sont du ressort des autres disciplines : le cadastre du géographe, le recensement du démographe, les généalogies de l'anthropologue, les relevés budgétaires de l'économiste, ... Ces techniques s'apprennent. Il n'est pas indispensable de les posséder complètement; il suffit de s'inspirer de ce qui leur est spécifique au cours de la

phase d'investigation, d'imprégnation qualitative, de repérage des unités d'observation.

Combiner toutes ces approches n'est pas un exercice gratuit. Le but est de découvrir le plus de clivages possibles afin de mettre à mal les unités retenues pour voir si elles résistent au traitement ou s'il faut choisir d'autres unités, plus pertinentes. L'idéal serait qu'une équipe pluridisciplinaire recherche ces unités. Cette tentative peut se révéler un piège et ne rien résoudre, comme le précise J. Weber :

" La pluridisciplinarité suppose une définition commune de l'objet de recherche et un découpage méthodologique permettant de définir ensemble les questions qu'on se pose. Mais, ces questions étant posées, il revient à chaque discipline de définir ses propres unités d'observation et la nature des informations à recueillir... La recherche redevient pluridisciplinaire dans l'utilisation et le croisement des informations...".

La solution de sagesse reste que les concepteurs d'enquête, quand ils ont été formés dans les disciplines de sciences humaines, soient considérés comme substituables les uns aux autres car ils mettent en oeuvre des techniques qui relèvent plus d'un fonds commun que d'une matière particulière. Ils sont donc à même de définir leurs unités en combinant tous les éclairages possibles.

Si l'on doit s'adapter au lieu, on doit aussi s'adapter au moment, prendre en considération la dimension temporelle des unités d'observation. Quelques contributions insistent sur cet aspect. Leur originalité est de montrer qu'il faut saisir les unités dans leur dynamique, et que la dynamique de l'objet se répercute sur celle de l'enquête.

Les unités d'observation ne sont pas statiques ; elles doivent être considérées dans leur dynamique, leur évolution. Elles peuvent se métamorphoser dans le cadre d'une année, subissant des variations saisonnières (A. Bourgeot, J. Weber). Elles peuvent se transformer sur long terme et plusieurs auteurs soulignent l'importance

de l'histoire dans la phase d'investigation. L'Institut d'Economie Rurale du Mali parle d'"analyse diachronique" ; notre attention est attirée sur la "dynamique interne" par A. Bourgeot et Ph. Léna. La raison profonde de cet attachement n'est pas toujours formulée, mais peut être résumée ainsi : une étude historique révèle la cohérence, la pertinence des unités retenues. Une démonstration en est fournie par J.C. Barbier : l'histoire du peuplement conduit à comprendre la répartition actuelle des lignages, l'organisation des chefferies politiques. Celles-ci incluent les unités de base, dont on connaît ainsi la formation et le degré de cohésion. Il paraît indispensable de reconstituer le passé de la zone d'enquête, ne serait-ce que de façon succincte, en distinguant plusieurs périodes. En effet, beaucoup d'observateurs de terrain s'accordent pour avancer que l'histoire demeure le facteur le plus explicatif des phénomènes observés dans des sociétés non-industrielles :

" C'est l'histoire qui vient éclairer la condition contemporaine des collectivités paysannes comoriennes ; c'est l'histoire qui explicite l'évolution des systèmes lignagers congolais et les échecs du développement durant la période coloniale ; c'est encore par l'histoire que l'on arrive à saisir la substance et les problèmes des collectivités villageoises et des communautés d'habitat polynésiennes" (Cl. Robineau).

Une difficulté demeure. Les études d'histoire sollicitent une grande disponibilité. Elles sont plus accessibles aux chercheurs qu'aux praticiens chargés d'un calendrier contraignant. Elles n'en restent pas moins d'un très grand secours.

S'il faut s'adapter à la dynamique de l'objet, il est tout aussi important de s'adapter à la dynamique de l'enquête, que Ph.Léna définit comme un "processus évolutif". Le choix des unités fait place, selon lui, à une large part de subjectivité (1). Mais il est indispensable d'explicitier les processus de choix pour les rendre critiquables, perfectibles, réutilisables. De plus, les unités telles qu'elles

---

(1) J. Weber estime que la recherche des unités d'observation renvoie à la conception implicite que chacun se fait de l'objet d'étude.

apparaissent à la fin d'une enquête sont décalées par rapport à celles qui avaient été définies au départ, car il y a eu perfectionnement continu tout au long du travail de terrain et parfois rectification en fonction des premiers résultats. La démarche la plus utile revient à décrire très fidèlement toutes les étapes :

"...il paraît nécessaire d'envisager les critères et les choix méthodologiques comme un processus évolutif, c'est-à-dire les resituer dans le temps et les contingences de l'enquête. L'objectivité consisterait alors non pas dans la description d'une construction méthodologique à la fois esthétique et rigide et logique, supposée avoir une adéquation quasi-mathématique avec la réalité (du moins telle qu'on se la représente, avant ou après enquête), mais plutôt dans le récit fidèle du processus dialectique d'élaboration des stratégies méthodologiques en fonction des progrès de l'acquisition des connaissances"(Ph. Léna).

Une méthodologie parfaite et construite a posteriori voile ce qui est le plus utile à savoir : toutes les difficultés concrètes auxquelles l'observateur s'est heurté, toutes les déconvenues qu'on peut épargner aux autres. L'observateur doit prendre conscience du décalage survenu entre ce qu'il a défini et ce qu'il a recueilli. La dynamique de l'enquête modifie ce qui était établi au départ ; de moyen, l'unité d'observation peut se transformer en fin :

" Ce n'est que par le biais d'une enquête de revenus-niveau de vie que de tels mécanismes peuvent être explicités : l'enquête qui est moyen de connaissance des revenus et de leur utilisation grâce au choix d'unités pertinentes change d'objectif comme si sa finalité était devenue de parfaire la connaissance de ces unités instruments d'observation". (Cl. Robineau)

En ce sens, le choix des unités d'observation forme un moment essentiel dans le déroulement d'une enquête car il débouche sur des implications beaucoup plus vastes que sa finalité immédiate. Plus généralement, la collecte des données sur le terrain reste un stade à affiner, à perfectionner. Que le traitement de l'information soit



devenu aussi sophistiqué demeure un peu vain si cette information n'est pas crédible.

\* \* \*  
\*

Les éléments qui ont été présentés pour le choix des unités d'observation doivent simplement aider chacun à élaborer une méthode en fonction de sa problématique et de son terrain. Ce sont des précautions d'un ordre assez général pour recouvrir la diversité des expériences, des milieux, des sociétés... La première précaution est de remonter de l'apparent à l'invisible, c'est-à-dire de partir de ce qui est concret, de ce qui s'offre à la vue ; les unités aisément repérables permettront, par la suite, d'en déceler de plus discrètes. Dans le même sens, il est conseillé de multiplier les échelons de l'investigation, de ne pas s'arrêter au seul niveau fixé pour l'enquête, car des unités plus étroites ou plus vastes peuvent se révéler tout aussi pertinentes. Enfin, la dernière précaution consiste à savoir s'adapter au lieu et au moment, en combinant les approches disciplinaires, en s'attachant à la dynamique interne des unités choisies, en acceptant la dynamique de l'enquête elle-même.

#### CONCLUSION

Le choix des unités d'observation ne peut se faire selon une méthode unique, transposable à toutes les sociétés. Chacun doit élaborer sa méthode en fonction de sa problématique et de son terrain, ce qui est la première conclusion tirée de l'analyse des communications. Ces contributions offrent une palette de démarches possibles, en apparence contradictoires, mais d'une très grande richesse : partir du paysage, partir de l'habitation, partir de la parenté. Une telle multiplicité est utile car de nouveaux intervenants pourront comparer les approches, retenir celles qui leur paraîtront les plus appropriées, les combiner.

Ces communications permettent de présenter quelques éléments qui aideront chacun à construire sa méthode : remonter de l'apparent

à l'invisible, multiplier les échelons de l'investigation, s'adapter au lieu et au moment. Ce ne sont, au mieux, que des indications, qui ne se veulent ni limitatives, ni contraignantes. Une autre conclusion importante s'en dégage : chaque intervenant doit expliciter sa méthode, l'évolution et les étapes de sa recherche, les difficultés rencontrées sur son terrain ... Ces informations sont les plus utiles à la fois pour évaluer une enquête, en la situant dans son contexte, et pour préparer une nouvelle recherche, pour aborder un terrain précédemment exploré.

Ces éléments de méthode s'inscrivent dans une orientation théorique plus vaste, marquée par moins de dogmatisme, par plus de souplesse. Ce courant vise un "retour au réel". Pour des chercheurs en sciences humaines, ce souhait se traduit par la recherche d'une autre forme de développement, celle qui veut écouter les besoins, les aspirations, les désirs des populations locales.

Une critique sévère a été émise contre cette réflexion (1); elle mérite de s'y attarder. L'amélioration de la connaissance des unités économiques, et plus généralement, des unités d'observation, ne servirait en fait qu'à faciliter la domination du capitalisme international sur les sociétés locales. On imagine avec délectation "le capitaliste international", coiffé d'un gibus, un cigare à la main gauche, compulsant fébrilement de la main droite les notes du groupe AMIRA pour y trouver quelque recette magique de domination ! En réalité, cette domination n'a pas attendu de tels travaux pour s'établir et se reproduire ; d'ailleurs, ne s'attacher qu'à cette forme de domination fait preuve d'une vue limitative, de nos jours où les formes de domination se multiplient. De plus, il est peu honnête de restreindre la critique à la seule recherche des unités d'observation. Toutes les recherches en sciences humaines, toute la recherche en général, tombent sous cet argument, ce qui en dilue la portée. Mais il est évident que chaque travail produit des "effets pervers", qu'on en ait conscience ou non. Cette critique est donc stimulante en ce sens qu'elle montre

-----

(1) Séminaire Interdisciplinaire de l'ORSTOM, séance du 5 février 1982: " Les unités d'observation".

les dangers qui guettent une réflexion sur l'amélioration du choix des unités d'observation. Ces dangers sont compensés par la volonté de susciter un contre-pouvoir, de donner la parole aux "gens d'en bas".

## II

### TEXTES RECUS AVANT LE DEBAT



CHOIX DE L'UNITE D'OBSERVATION DANS L'ENQUETE NATIONALE  
SUR LES CONSOMMATIONS, LES DEPENSES ET LES REVENUS DES MENAGES

(CAMEROUN)

BALEPA M.

Direction de la Statistique et de la  
Comptabilité Nationale

Yaoundé, Cameroun



Dans ce qui suit, je me propose de donner un bref aperçu sur la définition de l'Unité d'Observation qui fera l'objet de suivi au cours de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) en exécution au Cameroun.

Mais avant d'aborder les différentes considérations et méthodes qui ont prévalu au moment du choix de la décision définitive et pour mieux comprendre ce choix, il paraît nécessaire de donner des précisions sur le type d'enquête que l'on veut mener. On exposera brièvement le contexte et la justification du projet, les objectifs et les principaux aspects méthodologiques retenus.

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'E.B.C.

L'Enquête Budget-Consommation en cours d'exécution est la première enquête d'envergure auprès des ménages menée après le Recensement de la Population de 1976. En matière de Budgets familiaux, elle se présente comme la première opération à couverture nationale (1) jamais réalisée au Cameroun.

En fait, ce projet ambitieux a vu le jour en 1973 après une recommandation du Comité Technique Interministériel (du Cameroun) sur la nécessité de disposer d'un indicateur utile à l'étude et à l'appréciation de l'évolution du pouvoir d'achat des Camerounais.

Tout en privilégiant cette recommandation, l'organe chargé de l'établissement de cet indicateur a jugé opportun de profiter de l'occasion pour améliorer la qualité et la nature des informations relatives aux consommations, aux dépenses et aux revenus des ménages.

Evidemment, la tentation était bien grande de réaliser une enquête à objectifs multiples pour mieux répondre aux différentes demandes d'informations chiffrées et qualitatives.

Mais on s'est limité à quelques objectifs et à quelques résultats seulement.

---

(1) Les enquêtes "niveau de vie" ont été réalisées dans les régions de l'Adamaoua et du Centre-Sud, y compris Yaoundé entre 1963 et 1964 par la SEDES.



## II - OBJECTIFS

Avant d'aborder ceux-ci, il conviendrait sans doute de préciser la situation toute particulière dans laquelle se trouve la plupart des pays africains en matière d'informations socio-économiques sur les ménages.

Tout d'abord, certains de ces pays, faute de données ne sont pas en mesure de décrire réellement leur situation économique et de ce fait sont bien loin d'apprécier ou de définir les actions à mener à partir des résultats des enquêtes. Il s'avère donc que bien que cela n'en ait pas l'air, un des premiers objectifs des enquêtes auprès des ménages est de faire un inventaire des données socio-économiques auprès des ménages. Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître, certains objectifs, c'est-à-dire les actions de politique de développement à mener à partir des résultats de telles enquêtes, ne peuvent être bien définis qu'après enquête.

Ensuite, une deuxième difficulté dans la définition des objectifs d'une enquête auprès des ménages réside dans la collaboration parfois inexistante entre les utilisateurs et le statisticien d'enquête. Celui-ci se substitue généralement aux premiers pour définir les besoins de ceux-là. Le résultat logique le plus souvent obtenu est la juxtaposition des objectifs réels et des résultats chiffrés portant sur plusieurs domaines.

Il est clair que courir après plusieurs buts complique davantage les enquêtes auprès des ménages si des actions à mener ne sont pas suffisamment coordonnées et planifiées.

C'est pourquoi le Cameroun, en adhérant au Programme Africain de mise en place de Dispositifs Permanents d'Enquêtes auprès des Ménages (PADEM) dans le cadre de la résolution 2055 (XII) du Conseil Economique et Social des Nations-Unies, a opté pour une solution qui lui permettra dans l'avenir, après avoir mis en place ces dispositifs, de collecter régulièrement à moindre coût des informations socio-économiques sur les ménages.

Ainsi le premier objectif de l'EBC est de permettre à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) d'asseoir une organisation permanente de collecte de données auprès des ménages.

Le deuxième objectif de l'EBC, en fait le principal, est la nécessité de coordonner l'action gouvernementale en matière de politique de revenus à travers les différents plans de développement. Cette politique nécessite la connaissance de la répartition des revenus par nature, le suivi des indicateurs conjoncturels tels l'indice des prix à la consommation des ménages, la structure des dépenses des ménages et bien d'autres éléments encore.

Enfin, dans nos pays, la production agricole, surtout vivrière, est mal évaluée faute d'hypothèses de base convaincantes. Aussi ne rencontre-t-on pas des évaluations aberrantes à l'occasion de certains travaux spécifiques. Loin d'apporter une solution définitive à cette situation somme toute difficile et délicate, l'EBC se propose, en l'absence de toute autre technique non encore mise au point, d'apporter des estimations plus fiables de la production agricole vivrière à partir des données sur l'autoconsommation en milieu rural et de la consommation des produits achetés en milieu urbain.

Comme on peut le voir, parce qu'il manque un ensemble de données coordonnées sur les ménages au niveau national au Cameroun, l'EBC apparaît comme une enquête d'inventaire à objectifs très limités. Elle est aussi le début d'une nouvelle dimension que l'on veut donner au programme d'enquêtes auprès des ménages, enquêtes que l'on voudrait intégrées sur la base des Unités d'avant dernier degré (zones de dénombrement).

### III - PRINCIPAUX ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'Enquête Budget-Consommation est une opération par sondage aléatoire à passages répétés à échantillon semi-constant. Elle couvre tout le territoire national qui a été divisé pour la circonstance en zones agro-écologiques plus ou moins homogènes sur les plans de cultures de rapport et de climat. On distingue :

- Yaoundé - Douala (villes classées à part compte tenu de leur importance spécifique) ;
- Zone cacao - tabac ;
- Zone café ;

- Zone coton - élevage ;
- Zone des départements non classés.

En-dehors de Yaoundé et de Douala, chacune de ces zones est divisée en strate urbaine et en strate rurale suivant la définition adoptée lors du Recensement de 1976.

### 3.1. Données à recueillir

Elles sont liées aux objectifs-actions et aux objectifs-résultats qui ont été arrêtés et porteront sur :

- quelques caractéristiques démographiques des membres des unités sélectionnées ;
- les dépenses et les sorties d'argent ;
- les revenus et les rentrées d'argent ;
- et l'autoconsommation.

### 3.2. Méthode de collecte de l'information

La collecte de l'information se fait par entrevue directe sur la base de deux questionnaires, l'un hebdomadaire et l'autre rétrospectif.

Le questionnaire hebdomadaire est introduit une fois par semaine auprès d'un groupe de 24 unités pendant un mois par un enquêteur qui n'y revient que deux mois plus tard. Au début de la visite suivante dans ce groupe il introduit le questionnaire rétrospectif. En d'autres termes, chaque enquêteur a à sa charge un groupe de 72 unités en moyenne pendant un trimestre à raison de 24 unités par mois ; les 24 unités sont suivies pendant chaque semaine de six jours à raison de 4 unités en moyenne par jour. Les 72 unités sont reprises par le même enquêteur les passages suivants et dans le même ordre.

### 3.3. Tirage des unités de sondage

On se bornera à énoncer les principes généraux qui ont été ou seront utilisés pour le tirage des unités de sondage aux différents degrés.

En général, trois degrés ont été définis dans chaque zone agro-écologique : l'arrondissement (unité administrative), la zone de dénombrement (unité définie au Recensement de 1976) et le ménage dont le concept sera développé plus loin.

Après avoir arrêté le nombre optimal des arrondissements, l'échantillon de ces unités a été tiré proportionnellement à leur taille. De même, dans chaque strate le nombre de zones de dénombrement (Z.D.) a été sélectionné compte tenu de la charge de travail d'un enquêteur d'une part, et du coût d'autre part.

En ce qui concerne les unités de dernier degré, le souci de rendre l'échantillon autopondéré a permis d'adopter le principe suivant :

a) créer des sous-zones de dénombrement de taille sensiblement égales ;

b) tirer un échantillon de ménages à un taux fixe dans chaque sous-zone de dénombrement sélectionnée et pour chaque strate.

Les obligations de créer des sous-zones de dénombrement de même taille a nécessité un balayage systématique de chaque zone de dénombrement pour déterminer leur taille en termes de ménages.

En l'absence d'une stratification rigoureuse, les ménages seront classés dans chaque segment suivant leur niveau de revenu indicatif, information demandée lors du recensement préliminaire des zones de dénombrement qui devra précéder le tirage des ménages.

#### IV - PROCEDURE DU CHOIX DES UNITES D'OBSERVATIONS

Dans les paragraphes précédents, il a été abordé succinctement les idées principales et les choix méthodologiques développés dans le projet EBC en cours d'exécution.

Dans la suite, on se voudrait de donner avec beaucoup plus de précisions les différents thèmes de réflexions qui ont permis de définir l'unité d'observation qu'on conviendra d'appeler ménage.

Lors des travaux préliminaires de conception du projet, deux aspects du problème avaient été étudiés : aspect théorique de l'unité statistique et le caractère pragmatique de cette unité que l'enquêteur doit retrouver facilement sur le terrain et doit interroger.

#### 4.1. Aspect théorique

La définition de l'unité d'observation a toujours posé des problèmes sérieux dans les enquêtes auprès des ménages.

Dans un pays aussi divers que le Cameroun sur les plans économique, écologique et sociologique, définir une unité d'observation pour une enquête à trois modules, consommations, dépenses et revenus, ne peut être qu'arbitraire à la limite.

Au Cameroun comme partout ailleurs en Afrique, l'unité qui gagne un revenu, l'unité qui effectue ou qui décide des dépenses et l'unité qui consomme sont généralement différentes. D'ailleurs, à l'intérieur de chacune de ces trois unités, il est possible de trouver des sous-unités.

D'un côté, pour circonscrire le problème, la tentation a été grande de considérer séparément chaque milieu d'enquête afin de pouvoir choisir une unité d'observation plus homogène. Mais alors au stade d'agrégation au niveau national ou de comparaison selon le milieu étudié, des problèmes parfois insolubles peuvent se poser sur la signification des résultats obtenus à partir des données collectées sur des bases différentes.

De l'autre côté, le souci de pouvoir disposer d'une unité se définissant strictement de la même manière pour tous les milieux enquêtés confère à une telle unité un caractère plus artificiel que réel.

En plus des difficultés et des préoccupations énoncées rapidement plus haut, un autre handicap réside dans le degré variable d'instabilité constatée dans certaines unités. Les différentes transformations que peuvent subir de telles unités rendent plus aléatoire le contrôle que l'on peut faire des données collectées, voire même leur exploitation et leur analyse.

#### 4.2. Aspect pratique

Le premier souci est le caractère repérable sur le terrain du ménage. Celui-ci doit être facilement identifiable sur le terrain. A ce sujet, on s'est donné comme objectif de fixer le ménage dans un espace bien délimité qu'on a appelé l'unité d'habitation.

Cette unité a été définie comme un "ensemble de constructions ou de bâtiments occupés par un ménage pour son logement (villa ou appartement modernes, case principale et cuisines isolées, concession de plusieurs cases, ...)". Cependant, des cas particuliers ont été relevés où par exemple une même unité d'habitation peut abriter plusieurs ménages.

Le deuxième élément intervenant dans la définition est l'existence des liens entre les membres du groupe.

Le troisième est l'existence d'une autorité commune à tous les membres du groupe. Cette autorité que l'on conviendra d'appeler Chef de Ménage est issue du sang ou du mariage en général. C'est elle qui décide des principales orientations à donner à la marche du ménage.

Le quatrième élément, et non des moindres, est la mise en commun d'une grande partie des revenus gagnés par chacun des membres et la prise en commun de la plupart des repas préparés par le ménage.

En conclusion, on a donc défini le ménage comme un groupe d'individus (y compris les groupes individuels) avec ou sans lien de parenté vivant ensemble sous le même toit ou dans la même concession prenant leurs repas ensemble ou en petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche de leur groupe et dépendant généralement de la même autorité.

Evidemment, à côté de cette définition coexistent plusieurs cas particuliers à étudier par l'enquêteur et le superviseur.

Il importe de signaler que pour arriver à cette définition, plusieurs étapes ont été suivies :

- exploitation des travaux similaires ayant déjà été exécutés au Cameroun ;

- visites sur le terrain en plusieurs régions du pays auprès de tels groupes.

Malgré toutes les précautions et garde-fous, on s'attend inévitablement à des difficultés supplémentaires :

- déplacements des ménages dans le cadre de leurs activités habituelles ;

- interprétations différentes par les enquêteurs de la définition ci-dessus soit par mauvaise compréhension, soit par mauvaise traduction d'une partie de la définition dans les langues nationales.

Comme on peut le constater, ni les objectifs de l'EBC, ni la définition du ménage n'ont tellement privilégié une étude complète de l'interaction de tous les comportements du ménage. Dans la logique de la stratégie mise en place, d'autres actions seront entreprises dans d'autres domaines. Ce qui est finalement important dans ce projet, c'est d'avoir une base de travail plus large pour les travaux similaires futurs.

M. BALEPA

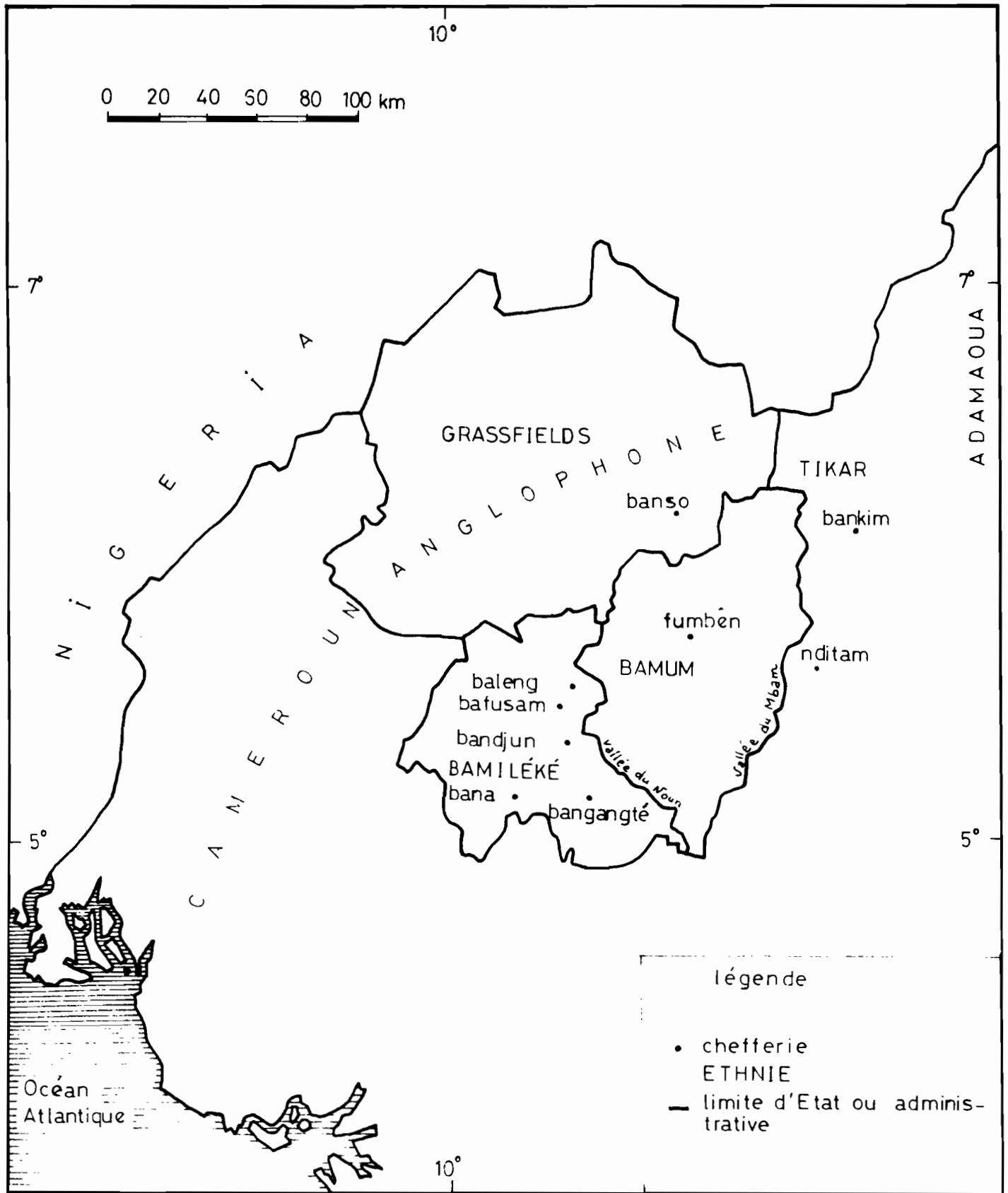
**HISTOIRE DU PEUPEMENT ET UNITES D'OBSERVATION**

**BARBIER J.C1.**

**ORSTOM**

**Bordeaux, France**





l'ouest camerounais

L'unité résidentielle forme rarement un ensemble homogène se référant à une même origine. Le campement de chasseurs ou de pêcheurs nomades abrite un groupe dont les membres se sont en général cooptés et il en est de même chez les éleveurs où des éléments non affiliés gravitent autour d'un chef de ménage, leader du groupe (1). Si toutefois dans un contexte d'agriculture itinérante, les lignées de certaines sociétés dites segmentaires pouvaient se disperser en hameaux autonomes, nous savons qu'il n'en est plus de même depuis que ces sociétés ont été fixées par les cultures arboricoles de rente et regroupées le long des routes par l'administration. Les nouveaux villages qui en résultent sont divisés en "quartiers", lesquels sont autant de segments lignagers non apparentés. Enfin, les chefferies métalignagères présentent une hétérogénéité dans l'origine de leur peuplement, nullement occultée par de quelconques manipulations généalogiques.

C'est plus précisément à propos de l'étude de ces chefferies, en m'appuyant sur des enquêtes réalisées dans l'ouest du Cameroun (chefferie tikar, bamiléké et grassfield), que je voudrais attirer l'attention sur ces problèmes.

Plusieurs historiens de cette région (2) ont travaillé dans une optique diffusionniste, sinon hyper-diffusionniste, en considérant implicitement que le pouvoir centralisé était apporté de l'extérieur au cours des migrations, d'où une attention exclusive apportée aux fondateurs de chefferies et plus précisément -pour des commodités pratiques- aux dynasties actuellement régnantes.

Il s'ensuit un schéma linéaire, où le modèle de la chefferie de l'ouest du Cameroun dériverait de la chefferie mbum de l'Adamaoua -c'est de là que partit un groupe d'émigrés pour aller fonder, dans la plaine tikar, la chefferie de Bankim. Celle-ci fut, à son tour,

- 
- (1) R. Dognin parle de groupe d'affiliation lignagère (et non de groupe lignager) à propos des Mbororo de l'Adamaoua. Cf Note sur la semiologie du décor des calabasses Peul (Cameroun). Yaoundé, ORSTOM, 1972, 31 p. multigr.
- (2) Cf par exemple les travaux d'E. Gomshi (Les Bamileke du Cameroun - Essai d'étude historique des origines à 1920). Paris, Université, 1972 (thèse de 3ème cycle sous la direction d'Yves Person); et d'Eldridge Mohamadou ("Le peuplement des provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest : le rôle joué par les Tikar" ; Cameroun Dimanche, 1974).

la matrice d'autres chefferies tikar (par exemple Nditam), de la chefferie de Fumbèn qui allait devenir la capitale du royaume bamum, ainsi que de plusieurs chefferies grassfield, dont celle des Ba-Nso.

Cette diffusion de l'organisation en chefferie étant véhiculée par des mouvements migratoires, on obtient parallèlement un schéma du peuplement, où les lignages des fondateurs sont seuls pris en considération.

Plusieurs chefs grassfield se référant à la chefferie prestigieuse de Bankim, les administrateurs anglais n'hésitèrent pas à appeler "Tikar" les populations des plateaux de la région de Bamenda. Du côté francophone, certains chercheurs s'excitèrent sur une supposée origine "ndobo", c'est-à-dire proto-tikar, de la plupart des chefferies bamum et bamiléké, selon un mécanisme de filiation entre chefferies interprété d'une façon superficielle. Quelques chefferies bamum sont effectivement d'origine proto-tikar (notamment celles de la rive droite du Mbam) ou tikar (la chefferie de Fumbèn) ; mais une fois l'unité du royaume bamum réalisée, on occulta l'hétérogénéité du peuplement au profit du groupe dominant, celui des Bamum. De là,

on passe facilement dans l'actuel pays bamiléké puisque plusieurs chefferies de ce pays se réfèrent à un emplacement antérieur à l'est du Noun. C'est notamment le cas pour Baleng et Bafusam. Le schéma se prolonge toujours par affiliation : un fils d'un chef de Baleng parti fonder la chefferie voisine de Bandjoun d'où ultérieurement sortirent d'autres fondateurs de chefferies et ainsi de suite. Quelle fut ma surprise de voir arriver le mythe ndobo jusqu'à l'extrémité méridionale du pays bamiléké par suite de la lecture non critique d'un rapport d'enquête administrative : une chefferie, voisine de celle de Bana, voulant se démarquer de cette dernière dont elle avait eu à subir l'expansionnisme, se référa à la grande chefferie de Baleng pour mieux creuser l'écart et affirmer son indépendance, par rapport à Bana, devant le pouvoir colonial ; en fait, le fondateur de cette chefferie était frère de celle de Bana, ce que les habitants concernés avouent aujourd'hui sans aucune gêne, dès lors que leur chefferie a retrouvé son entière indépendance.

La réalité historique est toute autre : les populations de l'ensemble des plateaux de l'ouest étaient déjà organisées en chefferies avant la formation des grandes chefferies actuelles. Les fondateurs de Bankim, ceux de Nditam, du royaume bamum, de Bandjun, de Bangangté, de Bana, etc., regroupèrent sous leur autorité des éléments souvent disparates, organisés en petites unités politiques.

Il nous faut donc descendre à un niveau d'analyse plus bas : celui des chefferies qui ont été ralliées, dominées ou conquises (1) par des groupes voisins plus puissants, et qui se retrouvent englobées dans les unités politiques actuelles avec le statut de quartier dans les meilleurs des cas car, si la conquête a été brutale, les populations ont fui et la reconstitution historique est plus difficile (les rois Bamum, au XIXe siècle, ont, par exemple, rayé de la carte plusieurs dizaines de chefferies) (2).

Plus généralement, il convient d'analyser l'organisation sociale et politique d'une société donnée avant d'en entreprendre le recueil des traditions orales. Le village, tel qu'il est confirmé administrativement, peut recouvrir une forte hétérogénéité du peuplement et la version officielle n'est bien souvent qu'un discours parmi d'autres, le discours de l'élément ayant le pouvoir local.

Il faut descendre, dans la plupart des cas, aux groupes de parenté, segments claniques ou lignagers, quitte à procéder ensuite à des regroupements ; groupes de parenté coordonnés par le pouvoir politique d'un chef, dominés par un pouvoir royal, ou bien entrant dans une construction tribale (3).

---

(1) Le chef vaincu garde le titre de chef (mfe) auquel s'adjoint le qualificatif qui correspond à sa nouvelle situation (ntie). Il devient notable soumis au chef régnant (mfe).

(2) Cf TARDITS, 1980 : Le royaume Bamoun, Paris, A. Colin, 1 078 pages.

(3) La tribu se présente souvent comme un groupe de descendants issus d'un même ancêtre, mais cette consanguinité est plus idéologique que biologique car la tribu regroupe, dans bien des cas, des clans non réellement apparentés entre eux ; les clans eux-mêmes ne justifient pas leur fondement biologique par des généalogies précises, contrairement aux lignages.



ETUDE DE L'EVOLUTION D'UN SYSTEME D'EXPLOITATION SAHELIEU AU MALI

Rapport de mission : "Etude socio-économique"

(29 janvier - 10 mars 1978)

(PP. 16-20)

BOURGEOU A.

C.N.R.S. - Laboratoire 51  
Paris, France



## ORGANISATION ET UTILISATION DE L'ESPACE PASTORAL

Contrairement à une opinion couramment admise caractérisant "d'anarchique" le rapport du nomade à la nature, malgré une flexibilité et une fluidité évidentes dans l'utilisation des ressources naturelles laissant ainsi une part d'initiative individuelle dans le choix des pâturages et, enfin, en dépit de l'absence d'une notion de territorialité élaborée et rigide, il apparaît que l'espace est organisé techniquement et socialement.

Techniquement car, en effet, la réalisation du procès de production implique la mise en oeuvre d'un certain nombre de techniques dont le point d'application du travail humain réside dans le rapport de l'homme à l'animal. Celui-ci est l'intermédiaire privilégié entre l'homme et les ressources naturelles (climatiques, minérales, végétales, animales, etc.).

Socialement car l'espace dans son utilisation et son organisation apparaît comme le résultat de rapports sociaux de production intégrant la conception idéologique de l'espace au niveau de sa perception.

L'organisation de l'espace, lato sensu, est déterminée par une série de trois contraintes indissociables dont les aspects dominants à un moment historique donné sont conditionnés par les fluctuations des éléments composant l'écosystème pâturé.

Dans un souci de présentation académique, la série des trois contraintes peuvent apparaître isolées, sans interactions. Tel n'est pas mon propos. Ce mode de présentation, engendrant un découpage arbitraire de l'écosystème ne doit pas déboucher sur une lecture réductionniste de cette analyse, lecture tendant à interpréter ces propos en termes de déterminisme écologique et/ou géographique. Cependant, ces contraintes écologiques, techniques et sociologiques agissent réciproquement les unes sur les autres avec leur impact spécifique. J'essaierai donc de mettre à jour leur spécificité dans l'organisation et l'utilisation de l'espace pastoral du Gourma en soulignant quelle est, en dernière instance, la contrainte déterminante.



### Contraintes écologiques (conditions et ressources naturelles)

Il est vrai que les conditions écologiques, lato sensu, préexistent aux formes d'organisation sociale qui relèvent d'autres processus incluant les formes d'utilisation et d'appropriation des conditions et des ressources naturelles.

Dans le Gourma comme ailleurs, les points d'eau (puits et puits sards, mares pérennes ou non) constituent le pôle d'attraction des populations humaines et animales. C'est donc autour de ces points d'eau que s'organise le mode d'utilisation de l'espace pâturé et pâturable codifié selon les usages coutumiers, c'est-à-dire s'intégrant dans la nature des rapports sociaux, dans la structure sociale.

C'est ainsi que, concrètement, il faut distinguer deux types d'utilisation de l'espace pâturé autour des points d'eau, en fonction des découpages saisonniers répartis en saison humide (hivernage) et saison sèche. Ces deux cycles saisonniers se subdivisent en plusieurs sous-périodes impliquant des modes d'habitat et de déplacement différents :

- saison humide ou hivernage (Akasa) : déplacement groupé de juillet à début septembre ;

- saison sèche, elle se compose :

- . d'une saison "post hivernage" (Gharat), de septembre à novembre, caractérisée par une forte concentration des éleveurs regroupés pour la récolte du fonio ;

- . saison froide (Tagrest), de décembre à février, avec habitat plus regroupé que pendant l'hivernage ;

- . saison chaude (Ewilen), de mars à juin, avec le même type de regroupement que précédemment.

Par ailleurs, il faut distinguer deux types de résidence :

- unité résidentielle correspondant aux groupes domestiques (Amezzagh, pl. Imezzagh) composés de une ou plusieurs familles conjugales, voire d'un segment de lignage ;

Ces groupes domestiques comportent un minimum de têtes de bétail (animaux laitiers) destinés à la satisfaction des besoins alimentaires du

groupe considéré. La taille minimum de ce troupeau particulier est déterminée d'une part par le nombre de personnes et d'autre part par la capacité du point d'eau (puits ou puisards en saison sèche) à abreuver bétail et individus sans aller à la mare. Lorsque les capacités d'abreuvement du puits sont insuffisantes, ces nomades procèdent à une scission de leurs unités résidentielles.

- unité de production et de reproduction (Asedj, pl. Isedjan), exclusivement composées de bergers et de troupeaux. Les Isedjan ne comportent que du gros bétail ; ils se localisent autour des mares pérennes (ou non) à la différence des unités domestiques, lesquelles se situent autour des puits à environ 20-25 km des mares, sans pour autant être systématisé (en milieu nomade, on ne peut que décrire des généralités contredites par des cas particuliers, quelquefois peu nombreux mais adaptés aux réalités écologiques et socio-économiques). Autre aspect important : il n'y a constitution d'unité de production spécialisée (Isedjan) qu'au-delà d'un certain nombre de têtes de bétail. Autrement dit, dès qu'un chef de famille possède un ou plusieurs Isedjan, cela signifie qu'il est détenteur et/ou responsable d'un troupeau relativement important. On peut considérer qu'au-delà d'une centaine de têtes (ce n'est là qu'un ordre de grandeur) il y a nécessité de créer une ou plusieurs unités de production.

Pour une famille de 10 personnes, la taille minimum du troupeau permettant la survie alimentaire et sociale conjuguée aux autres types de troupeau, se répartit ainsi :

minimum de gros bétail : 50 têtes

{	30 femelles
	18 mâles castrés
	2 mâles entiers

minimum petits ruminants :

- ovins : 100 têtes

{	60 femelles
	38 mâles castrés
	2 mâles entiers

- caprins : 150 têtes

{	120 femelles
	25 mâles castrés
	5 mâles entiers

5 asiniens

5 camelins

{ 3 mâles  
2 chammelles laitières.

Par ailleurs, les unités de production (Isedjan) prennent forme au-delà de la possession de 150 à 200 têtes de bovins, c'est-à-dire à partir du moment où l'on est possesseur de 30 vaches laitières environ au campement (unité domestique).

De cette complémentarité résidence - production, organisée systématiquement, il ressort que les contraintes écologiques provoquent la nécessité de creuser des puits pour décongestionner les niches écologiques pâturées par les troupeaux des Isedjan.

Par ailleurs, cette scission du troupeau fondée sur la taille minimum/maximum d'un troupeau n'autorise pas à établir une correspondance entre le sevrage et la scission. En effet, les techniques de sevrage ne font pratiquement pas intervenir le travail humain : ce sont les mères nourricières qui procèdent au sevrage.

Nous verrons dans le prochain paragraphe que cette complémentarité a des effets immédiats dans la composition et l'utilisation spécialisée des troupeaux.

Pour terminer cette description des modes d'utilisation de l'espace, il convient de souligner fortement l'existence de "terrains de parcours" : les Ihenzuzagh.

Je les définirai comme un ensemble de portions territoriales contenant toutes les ressources naturelles (végétales, minérales, animales et humaines) nécessaires à la réalisation des activités de production pastorales et/ou agro-pastorales se déroulant sur une année. Dans ces conditions, pour condenser les propos, les Ihenzuzagh sont des terrains de parcours sillonnés d'un certain nombre de points d'eau, sur lesquels se réalisent, d'une manière cyclique, les activités de production annuelles à des moments différents de l'année.

A ces Ihenzuzagh, définis comme constituant un cycle annuel de production, correspondent des activités de production déterminées par les

saisons et donc, la présence et/ou l'absence de points d'eau. Les activités de production fondamentales sont : récolte du fonio et du mil, cure salée. Pour concrétiser ces descriptions, je prendrai, au hasard, l'exemple des Tamachek Ke1 Tadabunt.

Ils se composent d'une centaine d'individus répartis en trois groupements domestiques (Imezzaghen) nomadisant autour de N'Daki où ils sont arrivés il y a environ 35 ans. D'origine servile, ils appartenaient aux tributaires guerriers Imeddedeghen. Leur cycle de production se répartit ainsi :

- cure salée (Ahara) : Ameniganda -deux ou trois fois par an, notamment pendant l'hivernage (Akasa) et la saison froide (Tagrest), Karwasa quelquefois notamment pour les petits ruminants. La remontée du fleuve n'est pas systématique.

Pendant que les adultes travaillent au désherbage des champs de mil, les enfants et les adolescents vont accomplir la cure salée avec les troupeaux et rapportent, dans des sacs en peau (les Mezwed), du banco salé destiné à la consommation des animaux restés aux champs.

- champs de mil : à Batelo, In Batakin, Tin Agdad, Buliem.
- fonio : à Batelo, In Akeyun.

ce qui donne en termes de saisons :

- hivernage (Akasa) : aux champs jusqu'au désherbage et cure salée accomplie par les célibataires ;
- post hivernage (Gharat) : Batelo, In Djeman, In Bakatin pendant la période de fonio ;
- entre cette précédente période et la saison froide (Gharat Djeres) récolte de mil ;
- saison froide (Tagrest) vont vider la mare de Beybango (y séjournent jusqu'à épuisement de l'eau) ;
- fin de la saison froide (Afasko) période de "vagabondage" dans la mesure où ils n'ont pas d'aire particulière sauf N'Daki qui demeure privilégié ;

- saison chaude (Ewilen) : N'Daki.

A ces activités de production saisonnières correspondent des points d'eau :

- hivernage : Beybango, Batelo ;
- post hivernage : Batelo, In Bakatin, Beybango. Lorsque l'eau de ces mares est épuisée, les KeI Tadabunt se dirigent vers les puisards de N'Daki ;
- saison froide : Beybango où l'eau stagne jusqu'en début février ;
- saison chaude : N'Daki.

ETUDE DE L'EVOLUTION D'UN SYSTEME D'EXPLOITATION SAHELIEU AU MALI

Rapport complémentaire de socio-économie

Avril 1980 - pp. 3-10

BOURGEOU A.

C.N.R.S. - Laboratoire 51  
Paris, France



## OCCUPATION HUMAINE ET ANIMALE DE L'ESPACE

Le rapport précédent visait à analyser l'utilisation de l'espace fondé sur une opposition entre les pâturages tahenchechereq (axes et pâturages compris entre les unités de production et le point d'eau : les troupeaux n'y séjournent pas) et ceux appelés en tamacheq isekla (pâturages où séjourne le bétail). Au fur et à mesure de la progression de la saison sèche, les tahenchechereq englobent les isekla (mouvement de la chambre à air que l'on gonfle).

Ce principe de pâturer à la périphérie repose sur deux raisons majeures :

- éviter la dégradation et la surcharge (deux facteurs négatifs diminuant la productivité du troupeau) qui seraient engendrées par les passages successifs et permanents des troupeaux se déplaçant pour s'abreuver ;
- préserver la force des animaux qui vont chercher l'eau destinée à la consommation humaine.

Cette stratégie relève de la volonté de préserver le troupeau dans le meilleur état de santé possible, au moment de la période de soudure, laquelle intervient en mai-juin.

Ce rapide rappel tend à souligner qu'il existe une gestion rationnelle, non anarchique, mais cependant perturbée (sans être remise en cause) sous l'effet de l'intervention de facteurs extérieurs de toute nature : pression économique, pénétration des rapports marchands, développement de la compétition, redécoupages administratifs, sécheresses, famine, etc.

L'occupation de l'espace par les populations humaines et animales par rapport aux points d'eau se combine simultanément avec la composition des espèces du tapis végétal et les catégories de bétail en fonction des saisons.

Les conditions pédologiques conditionnent deux types de pâturages débouchant sur une utilisation spécialisée tendancielle des écosystèmes. D'une part, certains pâturages dunaires (les bodera) peuplés : d'*Euphorbia balsamifera* (taghalt), dont les fruits et les feuilles sont consommables



par tous les animaux<sup>(1)</sup>, d'*Acacia tortilis*, d'*Acacia senegalensis* pour les pâturages aériens et de *Blepharis linariifolia* (efaghet à l'état vert, ekaney à l'état sec), *Zornia glochidiata* (tekament), *Cenchrus biflorus* (takana ou cram-cram) et *Alysicarpus ovalifolius* (tafarkest) pour les pâturages herbacés. D'autre part, les couloirs colluviaux des terrains squelettiques à brousse tigrée, les isalwa (sg. asalwa) peuplés de *Schoenefeldia gracilis*. Ces zones à brousse tigrée sont exploitées d'une manière préférentielle par le gros bétail et ce jusqu'à deux ou trois mois après la saison des pluies. Cependant, en cas de manque d'eau, le gros bétail pâture sur les bodera, pâturages dunaires.

D'une manière indicative et préférentielle, les espèces appréciées par le petit bétail sont constituées par ce qui est refusé par le gros bétail. Cependant, rien de systématique dans ce mode d'utilisation, car les bovins peuvent, en cas de nécessité, consommer des espèces qui seraient rejetées en cas d'abondance. Le berger, notamment chez les Kel Tamacheq, intervient très peu dans la sélection des pâturages, sauf toutefois pour la consommation du *Cenchrus biflorus* en saison humide, dont il favorise l'accès aux bovins, afin d'accroître la production laitière.

Il existe une forme de rotation ou de permutation des différentes catégories de bétail dans la consommation des pâturages dunaires et de ceux des couloirs colluviaux. Mais cette pratique résulte des espèces appréciées. En effet, le gros bétail ne consomme pas toutes les espèces. Cette sélection entraîne une tendance à délaissier certaines espèces non appréciées au profit du petit bétail. Ce mode d'utilisation et de sélection de la composition végétale des niches écologiques souligne l'existence d'une complémentarité entre gros bétail et petit bétail, fondée sur l'appétibilité des espèces.

Il apparaît donc que l'opposition pâturages dunaires/pâturages de brousse tigrée à laquelle correspond l'opposition petit bétail/gros bétail, n'est pertinente qu'en saison humide. Au-delà de celle-ci et de ses effets, le critère qui intervient réside dans le degré d'appétibilité des

-----  
(1) Cette information apportée par les éleveurs est contredite par les spécialistes, selon lesquels cet arbuste est toxique.

espèces et dans l'existence des points d'eau. Ce type de consommation tend à montrer que l'intervention de l'homme sur le tapis végétal, intervention médiatisée par l'animal, est extrêmement faible. En effet, le gardiennage, en tant que technique de production caractérisant un des aspects de la domestication animale, vise plutôt à "suivre" le bétail qu'à l'orienter vers certains pâturages : le berger garde mais ne conduit pas. Ceci pose un double problème :

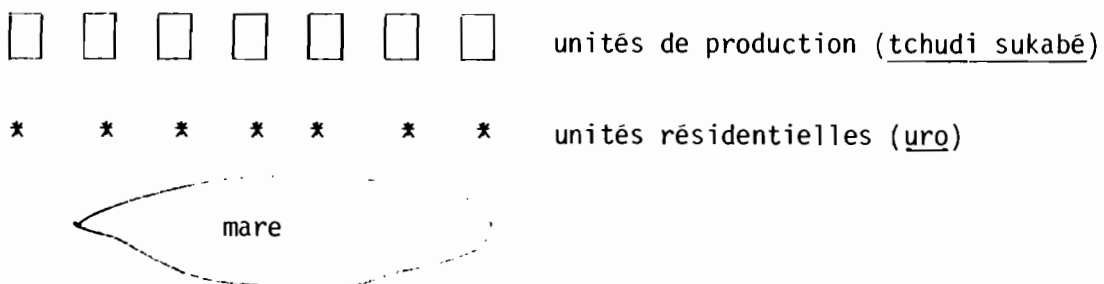
- la définition du "territoire animal" ;
- l'action de l'homme sur la stabulation du troupeau dans son rapport avec les ressources naturelles.

La première pratique utilisée par les Kel Tamacheq (ainsi que par beaucoup d'autres éleveurs évoluant dans des régions climatiquement différentes) consiste à introduire dans le troupeau qui découvre de nouveaux pâturages des animaux habitués à ceux-ci, en d'autres termes le berger agit sur la nature grégaire du troupeau tout en faisant assurer aux animaux introduits une fonction de leader. La seconde pratique réside dans l'absorption de sels minéraux (pierre à lécher ou "banco" salé) destinée à compenser les carences alimentaires et à satisfaire les besoins alimentaires réclamés par l'animal. Ces techniques adaptatives sont appliquées à toutes les catégories de bétail. Dans le cas de troupeaux venus de la rive haoussa (rive gauche) du fleuve Niger, l'adaptation physiologique nécessite un an.

Le mode d'organisation et d'utilisation de l'espace chez les Peuls diffère sensiblement de celui des Kel Tamacheq.

- En hivernage (juillet - septembre)

Les unités résidentielles (les uro, sg. sudu) composées de vieillards, d'infirmités et de quelques laitières, sont situées autour des mares, tandis que les unités de production (tchudi sukabe) composées d'enfants, d'adolescents valides accompagnés des troupeaux de bovins se situent au-delà des unités résidentielles, selon le schéma suivant.



- En automne (djambé) : septembre - octobre

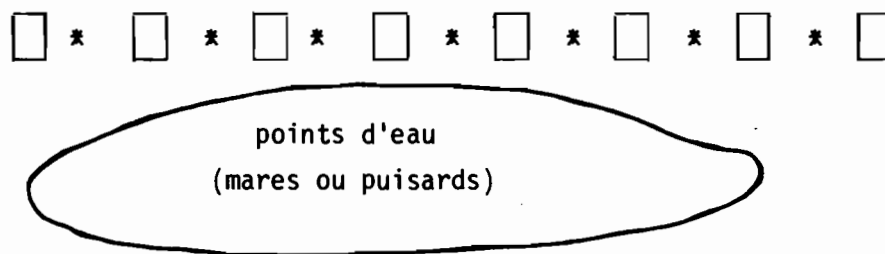
Les positions sont identiques à celles de l'hivernage.

- En hiver (dabbundé) : novembre à janvier

Mêmes positions, c'est-à-dire, mêmes séparations entre unités résidentielles et unités de production. C'est pendant cette période que se réalise le mouvement de la chambre à air, accompagné d'une grande activité de cure salée.

- En été (tchedu) : février à mai

Pendant cette saison sèche, on assiste à une fusion des unités résidentielles (uro) avec les unités de production (sukabé). Soit le schéma suivant :



Uro et sukabé ne sont pas régis par une organisation spatiale particulière.

En cette période, le gros bétail pâture sur les terrains colluviaux (gorwal), lesquels intègrent les pâturages de brousse tigrée (les iselwa des Kel Tamacheq) et l'ensemble du réseau hydrographique composé du canal "médullaire"<sup>(1)</sup> majeur de ses affluents.

Pour concrétiser cette utilisation de l'espace, je m'appuie sur l'exemple des Peul Gelgodji Achami (Cf axes de transhumance n°s 12, 30, 4, du rapport précédent, juillet 1978), nomadisant autour des mares d'Ebanghi-mellen (les mares blanches). Les pâturages dunaires, d'automne, ceinturant

-----

(1) Traduction littérale d'un mot tamacheq "aduf" qui désigne originellement un os à moelle et qui est également utilisé pour dénommer le canal qui relie les mares. Les Kel Tamacheq, eux, distinguent d'une part l'aselwa, vallées colluviales, qui peuvent se localiser jusqu'à 2 ou 3 km du canal, et aduf, canal "médullaire".

ces mares ne sont pas consommés jusqu'en mars, avril et mai, car, pendant ce laps de temps, le gros du troupeau (les sukabé) composant les unités de production se localisent sur les terrains colluviaux (les gorwal). Puis ils vont à Gossi et commencent à consommer les pâturages dunaires (les seno) d'Ebanghimellen à partir du mois de mars et ceci, pour toutes les catégories de bétail. Il s'avère que, contrairement aux apparences, ce n'est pas la présence des champs qui concoure à l'éloignement des unités de production, mais la localisation des espèces appétibles et la composition du tapis végétal, notamment la présence du Panicum laetum (l'aseghal des Kel Tamacheq, ou fonio sauvage), des différentes variétés d'Aristida et des différentes essences forestières sous forme de feuilles gisant à terre.

On assiste donc à un mouvement naturel de mise en réserve des pâturages dunaires, lesquels sont consommés par les Peul pendant quelques semaines, c'est-à-dire entre le septième jour qui suit la première pluie et l'épiaison. Cette mise en réserve du seno (pâturage dunaire) résulte d'une "spécialisation" des niches écologiques et, simultanément, de l'appétibilité des espèces.

Cette courte présentation du mode d'utilisation de l'écosystème chez les Peul, tend à faire apparaître l'existence de deux types de nomadisme différents issus de conditions écologiques identiques. La différence majeure réside dans la non-existence, chez les Peul, d'une opposition fortement marquée chez les Kel Tamacheq entre les pâturages isekla et les ihenchechreq.

Il semble bien que cette opposition ne soit pas déterminée par le rythme d'abreuvement du troupeau, mais bien par un souci de préservation des pâturages. En effet, Peul et Tamacheq ont le même rythme d'abreuvement, c'est-à-dire, une fois tous les deux jours. En d'autres termes, le troupeau passe un jour au pâturage et le jour suivant il "descend" pour s'abreuver.

Cette descente se fait pratiquement sans consommation des plantes. L'opposition isekla/ihenchechreq ne peut avoir de signification chez les Peul car, à partir de la saison chaude, il y a fusion entre unités résidentielles (les uro) et les unités de production (sukabé). Par ailleurs, la consommation du tapis végétal s'effectue à partir de la mare en épuisant les pâturages environnant celle-ci, toutes unités confondues, tandis que chez les Kel Tamacheq, en saison chaude l'opposition "pâturage de séjour" (isekla) /

"pâturage de transit" (ihenchechreq) est fortement marquée.

Cette brève comparaison ne se veut qu'indicative et nécessite, de fait, une analyse comparative plus exhaustive et plus systématique.

Une double compétition, parfois violente, s'engage entre Peul et Kel Tamacheq à propos de l'accès aux pâturages.

#### - Compétition fondée sur le droit du premier arrivé

Les Kel Tamacheq, tout comme les Peul, apprécient les pâturages qui n'ont jamais été piétinés (pâturages dits ementaziwut ou asafu). Cette stratégie compétitive visant à arriver le premier sur des pâturages pas encore piétinés est mise en oeuvre également à l'intérieur des multiples fractions composant l'ethnie Kel Tamacheq, mais régulée toutefois par les rapports sociaux de production (rapports politiques).

Chez les Tamacheq, ces pâturages et la mobilité des campements sont déterminés par le rythme d'abreuvement et sont parties intégrantes des "pâturages de séjour" (isekla), ce qui renvoie au mode d'organisation de l'espace.

Ce type d'organisation n'existant pas chez les nomades Peul, ceux-ci pratiquent systématiquement la stratégie dont l'objectif vise à utiliser ces pâturages "vierges". Le rapport de force, fondé dans ce cas sur le nombre de têtes de gros bétail et sur l'obstination quelquefois belliqueuse des bergers, est généralement favorable à ces grands éleveurs de bovins que sont les Peul. Dans ces conditions, l'expression suivante se passe de commentaires superfétatoires : "là où il y a des Peul, les Tamacheq passent derrière ...".

Au-delà du mode d'organisation de l'espace qui correspond à un système de production et à une structure politique différente, intervient également les droits du premier arrivé, fondé sur l'usage et reconnu par un consensus social interethnique. Il s'agit là de pâturages non consommés dont les causes déterminantes relèvent soit de la présence de prédateurs félins, soit de l'absence ou de la disparition du point d'eau (puisards, puits, mares) permettant l'utilisation des niches écologiques.

Dans le premier cas, celui de l'extermination des prédateurs félines, le pâturage est alors approprié de facto par celui ou ceux qui ont procédé à la disparition des prédateurs. Ce type de rapport (territoire d'animaux sauvages/territoire d'animaux domestiques), mériterait une analyse plus approfondie.

Dans le second cas, absence ou disparition de points d'eau, juridiction coutumière et identique. En cas de disparition de points d'eau, si un individu ou une fraction réussit à creuser un puits ou un puisard, l'ouverture du ou des pâturages nécessite l'autorisation verbale de la fraction qui a occupé initialement cet espace. Cette autorisation n'est pas assortie d'une prestation quelconque.

Ces exemples, qui peuvent paraître désuets, ont une importance fondée. En effet, toute action de développement qui refuserait de prendre en considération les formes juridiques d'appropriation et de contrôle de l'espace provoquerait soit des antagonismes sociaux, soit des processus incontrôlables de surcharge pastorale. De nombreux exemples, notamment au Niger à propos des politiques hydrauliques, balisent ces échecs et sillonnent les opérations de développement en milieu nomade.

Dans ses grandes lignes, le Gourma Central est occupé par quatre grandes ethnies : Kel Tamacheq, Peul, Maures, Songhay.

Les Tamacheq, toutes catégories sociales confondues, se trouvent partout. Cependant, les Bella (anciens dépendants des Tamacheq aristocrates ou tributaires) se localisent d'une manière dominante à proximité des zones dunaires, c'est-à-dire là où il y a possibilité de cultiver le mil. Quant aux Peul, leur "mouvance de stabilisation" se situe aux abords des mares d'In Daki, Ebanhimellen, Gossi, Tin Badjewen. Les Maures, eux, se localisent aux alentours du puits de Tassegela et de la mare d'Haribongo, notamment les Kunta. Les Songhay, quantitativement peu importants, ne présentent pas de problèmes majeurs.

En résumé, pour ce qui concerne les Tamacheq, il existe une structure tricéphale, annuellement stable, qui régit l'occupation de l'espace.

Cette structure tricéphale est déterminée par la richesse des troupeaux bovins et ovins.

- Les unités domestiques ou résidentielles <sup>(1)</sup>

Elles sont composées d'un certain nombre d'agnats (parents, enfants) et de leurs ascendants. Ce groupe humain est accompagné du troupeau de chèvres et de quelques laitières, l'ensemble constituant un stock alimentaire (notamment les caprins) indispensable à la survie des populations.

- Les unités de production ovines (arokob)

Elles sont placées sous la gestion de domestiques contrôlés hebdomadairement par un parent de l'unité résidentielle. Dans le cas d'un trop grand éloignement, la visite de contrôle s'effectue mensuellement. Les arokob nécessitent un travail intense, notamment au niveau des travaux de gardiennage. En effet, les ovins broutent souvent la nuit, consacrent la période lumineuse au repos. Ils nécessitent une surveillance permanente afin d'éloigner les prédateurs.

- Les unités de production bovines (isedjan)

Ces unités nécessitent une compétence plus spécialisée que celle requise pour les unités de production ovines. Outre les domestiques, on associe généralement aux isedjan un couple possédant des liens de parenté ou d'alliance avec le propriétaire de ces unités qui réclament un contrôle plus serré.

Pendant les saisons chaude (février à juin) et froide (décembre-janvier), l'habitat est concentré, tandis que pendant l'hivernage (juillet-septembre) et l'immédiat post-hivernage (automne : octobre-novembre), l'habitat est dispersé.

Quant aux Peul, leur structure spatiale est bicéphale (uro et sukabé) et mouvante puisque pendant la saison chaude il y a fusion de ces deux unités.

-----  
(1) La terminologie varie en fonction de la dimension de ces unités :

1 tente	:	<u>ehen</u>
1 à 5 tentes	:	<u>īhanan</u>
5 à 20 tentes	:	<u>amezzagh</u>
20 à 50 tentes	:	<u>aghiwanan.</u>

REFLEXIONS SUR LES UNITES D'OBSERVATION

DUBOIS J.L.

Direction de la Statistique  
Abidjan, Côte d'Ivoire





## INTRODUCTION

. Il s'agit d'un problème complexe si on veut parfaitement le comprendre et le situer dans la réalité socio-économique que l'on cherche à étudier.

. Au début, il est nécessaire de mettre au point des concepts clairs et univoquement définis permettant de construire des analyses cohérentes sur cette réalité.

. Il faut que ces concepts soient opérationnels pour la mise en place d'opérations de suivi de développement ou d'enquête.

### I - LES BESOINS CONCEPTUELS

1- On peut partir des définitions classiques qui existent déjà (unités statistiques, variables, unités d'observation, ...), et voir si elles sont utilisables ou comment doivent-elles être complétées pour saisir de façon exhaustive la réalité socio-économique que l'on cherche à appréhender par collecte d'information statistique.

2- On a besoin du concept d'unité statistique de "niveau familial" (expression que l'on prend en première approche car elle est suffisamment générale pour inclure toute définition de la famille ou d'un groupe de personnes qui en fait partie), pour passer de l'échantillon retenu à l'univers étudié au moyen des coefficients d'extrapolation.

3- Une unité d'observation est dans son principe même une unité statistique observée, on doit donc se demander dans quelle mesure l'unité statistique de niveau familial l'est réellement.

Une unité statistique observée est qualifiée par ses variables, or on remarque :

- que les variables qualitatives sont toujours directement observées ;

- que les variables quantitatives ne sont pas directement observées mais résultent plutôt de l'agrégation d'informations qui sont directement mesurées ou observées mais qui qualifient des unités statistiques

autres que l'unité statistique de niveau familial. (Ainsi, par exemple, le poids viendra des produits, la durée des activités, le revenu des personnes ou des entrées d'argent, ...).

4- On peut alors se demander si le concept d'unité d'observation employé pour les unités statistiques de niveau familial est un concept adéquat.

5- Pour cela, on peut voir s'il y a des unités statistiques qui elles sont totalement observées dans les variables qualitatives, tout comme dans les variables quantitatives. On s'aperçoit que ce sont les unités statistiques qui :

- sont facilement repérables lors des opérations de collecte car leur définition est univoque (à chaque nom de l'objet est associé un seul objet et chaque objet est bien caractérisé par un nom). Il s'agit du produit, de l'activité, du plat, de l'entrée d'argent, du déplacement, ... ;

- fournissent l'information au niveau le plus désagrégé et impliquent qu'un questionnaire soit modelé sur leurs caractéristiques ;

- les variables qualitatives sont toujours directement observées et les variables quantitatives peuvent être mesurées ou au moins observées.

6- On aboutit à ce paradoxe :

- il existe des unités d'observation communément appelées comme telles qui ne sont pas intégralement observées (il s'agit en général des unités de niveau familial) ;

- il existe des unités statistiques non qualifiées d'unités d'observation alors qu'elles sont intégralement observées (produits, activité, dépenses d'argent, ...).

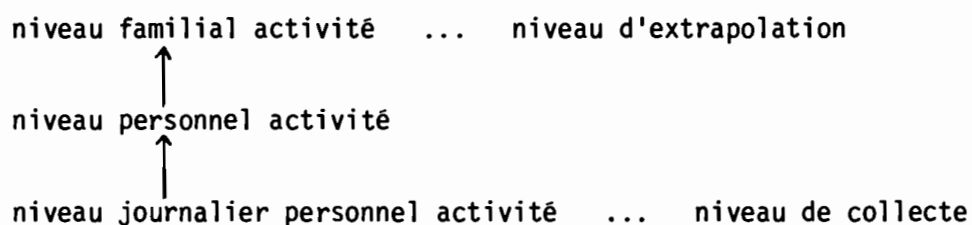
7- Comment résoudre cette difficulté ? En examinant dans les détails la structure de l'information que l'on recueille. Il faut alors introduire certains concepts adéquats et il faudrait probablement arriver à parfaitement les formaliser pour les inclure dans un schéma théorique plus vaste.

8- On sait qu'il existe un niveau d'unité statistique où celle-ci est intégralement observée tant dans ses variables qualitatives que quantitatives. Ce niveau correspond à celui de la collecte des données : il est le seul qui permette de calquer la réalité et de fournir une bonne qualité de l'information. Sa non prise en compte peut amener à des erreurs graves (Cf note ANCEY, AMIRA n° 12).

9- Il arrive que dans certains cas d'enquêtes simples, le niveau de collecte des unités statistiques correspond au niveau d'extrapolation (enquête sur les prix des produits, enquête sur les enfants, ...) : il n'y a alors qu'un seul niveau.

10- En général, entre ces deux niveaux extrêmes des unités statistiques que sont le niveau d'observation de collecte et le niveau d'extrapolation il existe une série de niveaux intermédiaires relatifs à d'autres unités statistiques, qui reflète une structure de la réalité socio-économique.

Par exemple, pour les activités des personnes :



A chaque niveau, il y a des variables qualitatives qui caractérisent ces unités statistiques et qui sont observées (famille : quartier, type d'habitat ... ; personne : sexe, lien de parenté, ... ; activité : nom, type, nature, ...) et il y a des variables quantitatives qui sont observées au niveau de collecte et qui se déduisent du niveau précédent par agrégation. De la durée de chaque activité au niveau de collecte (unité statistique : famille - jour - personne - activité) on déduira la durée de chaque activité au niveau personnel (unité statistique : famille - personne - activité) et on déduira la durée de chaque activité au niveau familial (unité statistique : famille - activité).

11- Il y a donc une articulation de ces niveaux statistiques qui s'opère par l'intermédiaire d'une loi d'agrégation sur variables quantitatives observées.

Le problème maintenant est de caractériser cette loi d'agrégation, puisque c'est elle qui permettrait partant du niveau de collecte (unités statistiques intégralement observées) d'arriver au niveau d'extrapolation (unités statistiques de niveau familial).

12- Pour caractériser cette loi d'agrégation, il faut :

- repérer les variables quantitatives sur lesquelles s'effectuera cette agrégation ;
- repérer les niveaux d'unités statistiques reliés entre eux du niveau de collecte au niveau d'extrapolation ;
- repérer les unités statistiques de même niveau à prendre en compte ;
- mettre au point la procédure logique et la méthode mathématique d'agrégation.

Ainsi, par exemple, il peut exister :

- des lois d'agrégation simples : la durée par activité pour une famille est la somme par personne et par jour des durées d'activités ;
- des lois d'agrégation complexes : la consommation en produits demande de prendre en compte les ensembles de produits, de plats consommés en produits, les ensembles de personnes ou groupes de commensalité, les divers modes de consommation.

13- Conclusion : le seul terme d'unités d'observation est imprécis. Il existe des unités statistiques articulées entre elles selon des niveaux différents : niveau de collecte, niveau intermédiaire, niveau d'extrapolation. La relation entre ces niveaux s'effectue au moyen de loi d'agrégation sur variables quantitatives.

Autant maintenant chercher à mettre au point un vocabulaire exhaustif et exclusif pour toute interprétation.

## II - LA DETERMINATION DES UNITES STATISTIQUES DE NIVEAU FAMILIAL

1- Il faut maintenant tenter d'expliciter ces unités de niveau familial et d'examiner comment elles peuvent être constituées.

2- Les unités familiales sont-elles au niveau d'agrégation le plus élevé ?

On pourrait concevoir les niveaux régions, pays, ... mais le niveau d'extrapolation demeurerait le niveau familial, par contre il peut y avoir un niveau d'extrapolation autre que la famille et prenant en compte des types de personnes (par exemple une enquête sur les femmes productrices de coton et de cultures vivrières).

3- Les unités de niveau familial sont constituées par des personnes ou des groupes de personnes. Ces personnes sont les agents des moindres actions élémentaires (achat de produits, activités, ...) saisies au niveau de collecte et caractérisées par les variables quantitatives et qualitatives à ce niveau.

4- Ainsi dans une enquête dite auprès des ménages, le rôle des personnes est essentiel : reliées entre elles par des relations d'équivalence, elles définissent des groupes au travers desquels joue la loi d'agrégation des variables quantitatives qui permet de passer du niveau de collecte au niveau d'extrapolation (familial dans notre cas).

Les exemples de relations d'équivalence sont très nombreux :

- même logement ;
- lien de parenté ;
- groupe de commensalité : même consommation ;
- groupe budgétaire : même budget ;
- équipe de travail ...

5- Il est possible de déterminer ces groupes de personnes à partir des relations d'équivalence mais encore faut-il les connaître a priori. Or leur détermination ne peut venir que de l'observation directe ou de l'étude des concepts employés par les personnes (termes linguistiques

appropriés) et des comportements qui les traduisent (relations des personnes deux à deux) ; il y a là le travail précis du sociologue ou de l'anthropologue.

6- Ces relations étant obligatoirement mises en valeur a priori, il devient possible de les prendre en compte dans un question sous une forme simple :

X en relation avec Y

en se situant au niveau d'unité statistique de collecte pour chaque action élémentaire.

Cette relation peut être quantifiée par une variable quantitative qui en traduit l'intensité :

X donne 300 F à Y

La construction de matrice donateur - destinataire met en valeur l'ensemble des relations entre X et Y et le sens dans lequel elles s'effectuent.

La quantification de cette matrice met en valeur l'intensité de ces relations dans n'importe quel sens.

Il reste encore à savoir comment arriver à partir de telles matrices à analyser les structures des groupes sous la forme de graphes (application de la théorie des graphes à la détermination des sous-groupes).

7- Supposons maintenant les diverses relations d'équivalence entre les personnes clairement définies (parenté, logement, cuisine, groupe de commensalité, groupe de budget, ...). On peut en déduire les groupes de personnes reliées par chaque relation d'équivalence. Comment maintenant pourra-t-on définir l'unité de niveau familial à partir de ces groupes de personnes

Il y a là encore un problème de loi d'agrégation du niveau des personnes (reliées entre elles par des relations d'équivalence) au niveau familial. Cette loi d'agrégation semble être complexe et ne se réduit pas à constituer l'unité de type familial comme l'assemblage des personnes de

chaque groupe. D'abord, on s'aperçoit qu'il y a des relations d'équivalence dominantes (lien de parenté, consommation, budget, ...) et que de plus, il y a une hiérarchie entre ces relations qui fait qu'on fait "plus ou moins partie" de l'unité familiale suivant que l'on satisfait à l'une ou à l'autre de ces relations.

8- Une possibilité d'étude de ces phénomènes peut s'effectuer en construisant le tableau affectant à chaque personne le nombre d'actions élémentaires pour une de ces relations d'équivalence :

		achat	vente	cuisine	consommation
personne	A	$x_1$	$y_1$	$z_1$	$t_1$
personne	B	$x_2$	$y_2$	$z_2$	$t_2$

Si on pose  $x, y, z, t \in (0, 1)$  on obtient un tableau des présences ou absences à chaque action élémentaire. Des méthodes d'analyse appropriées (analyse de choix multicritères) devraient permettre de mettre en valeur cette hiérarchie des relations, et la caractériser pour chaque personne.

9- Lors d'une enquête, il faut adopter une procédure précise pour prendre en compte tous ces éléments :

- pour une enquête légère spécifique visant un groupe particulier de personnes : on doit connaître a priori les relations qui existent entre elles et repérer les personnes qu'il convient d'enquêter. L'unité de type familial se constituant autour de ces personnes ;

- pour une enquête à objectifs multiples où de nombreux groupes de personnes sont pris en compte : il vaut mieux connaître a priori les relations qui existent entre elles mais on pourra aussi, si on prend la totalité des personnes, déduire a posteriori la constitution des groupes, la façon dont ils se combinent et quantifier leurs relations.

10- Conclusion : l'unité statistique de niveau familial n'est qu'une résultante de la combinaison des groupes de personnes qui sont définis par des relations d'équivalence entre les personnes qui les composent.

Ces relations d'équivalence peuvent être ordonnées les unes par rapport aux autres en fonction de leur intensité. Les unités familiales sont caractérisées :



- par des variables qualitatives communes à l'ensemble des groupes ;
- par des variables quantitatives issues de chaque groupe et pour lesquelles la loi d'agrégation du niveau de collecte au niveau d'extrapolation familial doit être précisément définie (notamment pour tout ce qui concerne le calcul de valeurs par tête).

### III - UNITE D'OBSERVATION ET LOGIQUE DE CONCEPTION D'ENQUETE

1- La conception et la réalisation d'une enquête s'inscrit dans le cadre le plus général de la démarche humaine :

- décider ce que l'on veut correspond à une fixation d'objectifs ;
- examiner ce qui existe consiste à mettre en place l'observation ;
- réaliser ce qu'on désire à partir de ce qui existe correspond à l'analyse.

2- Il y a plusieurs types d'objectifs qui se répartissent entre deux visions extrêmes :

- une vision à long terme qui cherche à développer une connaissance universelle se rapprochant de la recherche fondamentale ;
- une vision à court terme plus spécifique permettant de connaître certains phénomènes précisément définis.

3- Le rôle du statisticien est un rôle central de dialogue entre planificateur (ou équivalent) imposant ses objectifs et sociologue connaissant la réalité socio-économique. Il doit :

- transformer les desiderata du planificateur en concepts statistiques précis : tableaux, fonctions mathématiques, variables, unités statistiques d'analyse ;
- expliciter la réalité socio-économique décrite par le sociologue au moyen d'outils adéquats : structure, système, relation, unités d'observations ...

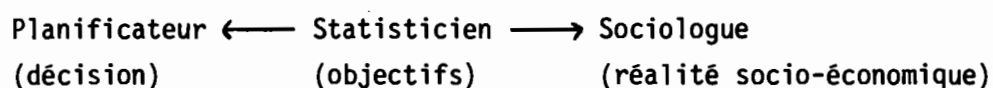


Fig. 1 Rôle du statisticien

4- Le dialogue entre le statisticien et le planificateur permet de traduire les desiderata de ce dernier en objectifs que l'on cherchera à satisfaire par la mise en place d'un ensemble d'outils statistiques dont l'agencement constitue la méthode d'analyse.

Ces méthodes seront appliquées à des unités statistiques définies a priori qui deviendront des unités d'analyses. Ces unités d'analyse sont issues des unités statistiques observées ou unités d'observation pour les besoins de satisfaction des objectifs.

Ainsi, il y a une relation entre objectif - unités statistiques d'analyse - unités d'observation.

Celle-ci se réalise de deux manières :

- lors de la conception de l'enquête : l'objectif oriente le choix de l'unité d'observation ;
- lors de la réalisation de l'enquête : l'unité d'observation détermine la réussite de l'objectif.

L'unité d'analyse et les méthodes qui lui sont associées est à chaque fois l'étape intermédiaire qui permet de passer de l'objectif à l'unité d'observation et réciproquement. Ceci peut être illustré par le schéma suivant :

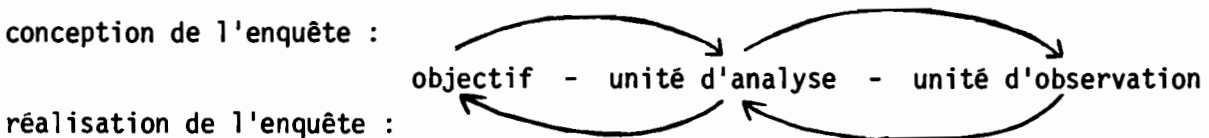


Fig. 2 Relation objectif - analyse - observation

qui peut être inclus dans le schéma général :

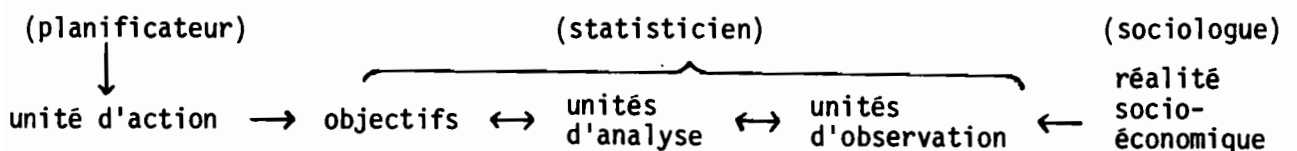


Fig. 3 Schéma d'action statistique

5- La réalisation d'une enquête s'effectue par enchaînement d'un certain nombre de tâches ordonnées séquentiellement qui peut être synthétisé par un diagramme plus ou moins détaillé proche de celui-ci (Fig. 4). Certaines de ces tâches nécessitent de faire appel aux concepts et définitions des unités d'observation.

6- Lors de la conception des questionnaires, il conviendra :

- d'affecter un cahier d'enquête à l'unité statistique de niveau familial (niveau d'extrapolation ou niveau le plus agrégé) ;

- de dessiner un questionnaire par unité statistique différente au niveau de collecte ;

- de prévoir un questionnaire pour les personnes qui seront susceptibles de former l'unité de niveau familial.

S'il y a des grilles de codification, il faut qu'elles soient dessinées suivant les mêmes principes.

Dans les manuels d'instructions, on veillera à bien définir les diverses unités statistiques observées.

7- Lors de la collecte des données, on veillera à ce que les définitions des unités statistiques observables soient bien comprises. Notamment s'il y a plusieurs passages, il faudra prendre en compte les modifications au niveau des personnes (départ, arrivée, naissance et décès, groupes se constituant ou disparaissant, modification des relations d'équivalence) de façon à éviter de faire référence à des unités de niveau familial non équivalente d'un passage à l'autre.

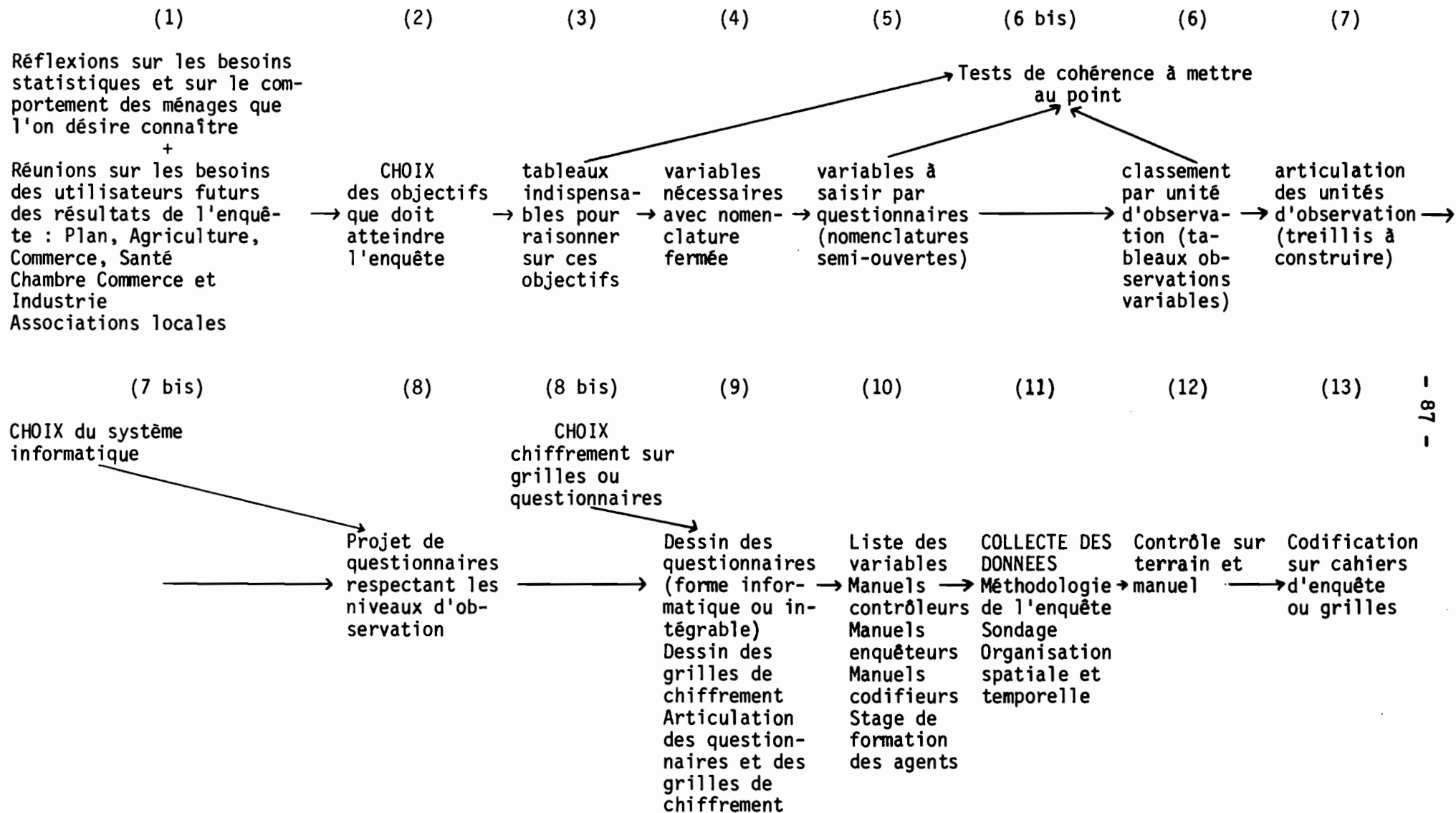
8- Lors de la codification des données. Chaque observation devra porter un numéro unique permettant de la repérer dans le fichier informatique.

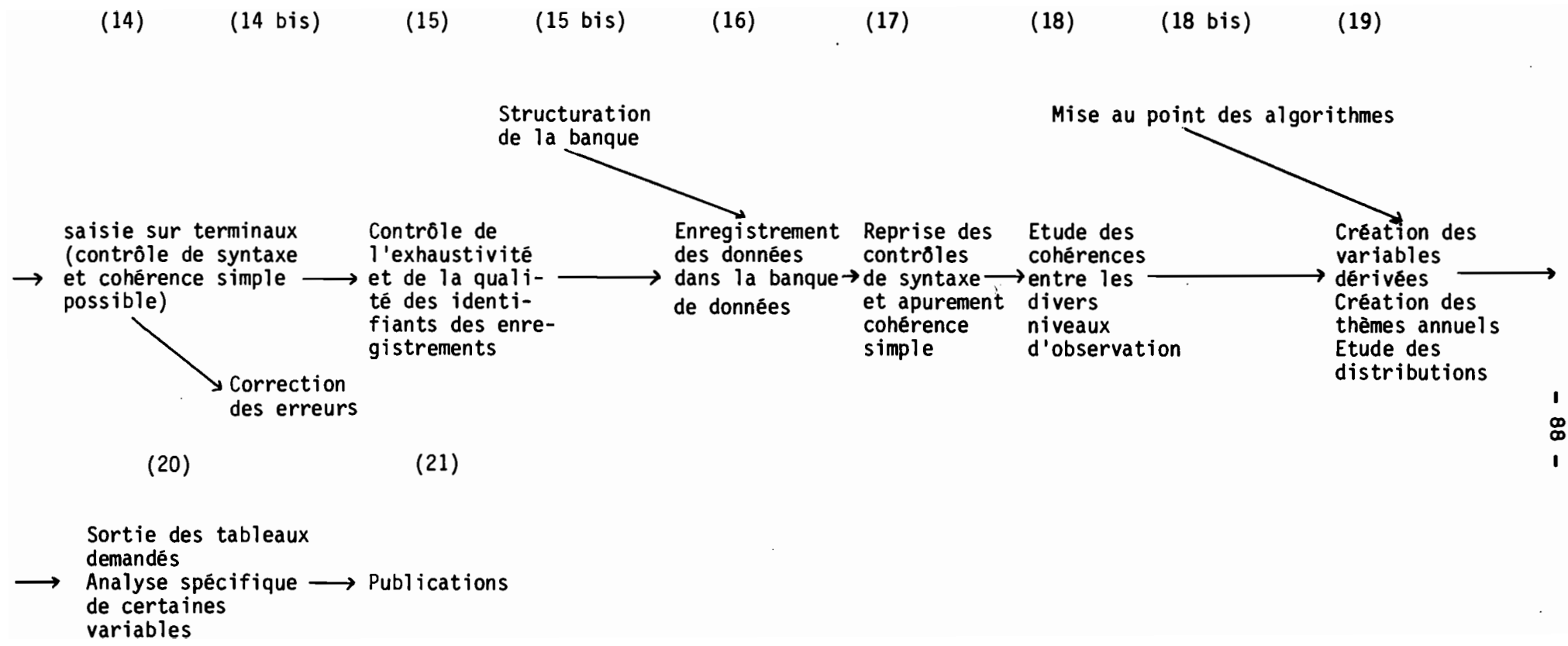
Ce numéro est composé d'une série de chiffres correspondant à l'emboîtement des niveaux d'observation :

- n° unité - n° personne pour le fichier des personnes ;

- n° unité - n° jour - n° personne - n° activité  
pour le fichier des activités.

Fig. 4 Articulation des diverses opérations dans la programmation du traitement d'une enquête





On peut ainsi remonter facilement d'un niveau à un autre (notamment du niveau de collecte au niveau d'extrapolation) lors de l'application des lois d'agrégation sur variables quantitatives.

9- Lors de l'application des procédures d'apurement des données :

- le contrôle d'exhaustivité permettant de savoir si l'ensemble des unités statistiques ont été recueillies dans leur totalité devra s'effectuer du niveau de collecte au niveau d'extrapolation, la présence de certaines unités statistiques au niveau de collecte impliquant obligatoirement leur présence au niveau le plus agrégé.

En ce qui concerne les contrôles de cohérence :

- pour les variables quantitatives, il faut que la cohérence soit établie dans les niveaux de collecte avant de procéder à l'agrégation vers des niveaux plus agrégés ;

- pour les variables qualitatives, il faut que la cohérence soit établie au niveau considéré avant d'être ventilée vers des niveaux moins agrégés.

10- La constitution de fichiers informatiques et de banques de données implique de respecter ces notions de niveaux d'unités statistiques mais ceci s'avère être immédiat dès lors que les questionnaires et grilles de codification ont été conçus selon ces principes.

11- Lors de l'analyse, il faudra prendre en compte la structure interne de la banque des données résultant de cette articulation de niveaux d'unités statistiques différents.

Pour chaque unité statistique, on aura :

- des données quantitatives collectées ;
- des données qualitatives collectées ;
- des données qualitatives reçues par affectation à partir des niveaux d'unités supérieurs ;
- des données quantitatives obtenues par agrégation à partir des niveaux d'unités inférieurs.

L'ensemble des outils statistiques (fréquence, tableau, diagramme, régression, correspondance, analyse factorielle, ...) s'applique toujours aux données d'un même niveau d'unités statistiques. On pourra procéder aux analyses des unités statistiques au niveau de collecte pour mettre en valeur certains phénomènes économiques, puis au niveau des personnes pour étudier le comportement des personnes, enfin au niveau familial pour obtenir des résultats propres aux familles.

DUBOIS J.L.

**NOTE METHODOLOGIQUE N° 2**

**LES UNITES DE PRODUCTION AGRICOLE**

**Définition - Analyse - Typologie**

**(pp. 2-16, 23, 31-33)**

**Institut d'Economie Rurale  
Bamako, Mali**

**Avril 1980**



LES UNITES DE PRODUCTION AGRICOLE  
Définition - Analyse - Typologie

SOMMAIRE

	Pages
I Exploitation agricole. Unité de production. Unité de consommation. famille, ménage, agriculteur, éleveur.	2
II Eléments méthodologiques pour l'identification et l'analyse des UPA	5
1 - identification des UPA sur le terrain	5
2 - problèmes soulevés par cette Méthode simple	7
III L'Unité de production en tant que système.	10
A - Le modèle théorique traditionnel et ses insuffisances	10
B - Eléments pour un renouvellement de l'analyse. les systèmes	13
1 - le concept de système	13
2 - les systèmes et le développement rural	14
3 - le système économique de base en agriculture	16
IV Classification, typologie, des unités de production. Evolution.	24
A - Définition	24
B - Eléments de méthodologie générale pour la construction de typologie	24
C - La classification à l'OACV-UPE. Discussion sur la diversité des UPA	28
D - Le problème de la dynamique d'évolution des unités de production	31
ANNEXES :	
1 - Quelle est l'unité de base du système de production ? (Ancey, Gastellu)	35
2 - Proposition de variables pour une mise à plat des données De l'ODIK en vue d'une typologie des Unités de production de l'OACV. (U.P.E.)	39 41
BIBLIOGRAPHIES	47

I - EXPLOITATION AGRICOLE, UNITE DE PRODUCTION, UNITE DE CONSOMMATION, FAMILLE, MENAGE, AGRICULTEUR, ELEVEUR.

Il est clair que ces différents termes ne sont pas équivalents, il est clair qu'ils ne sont pas non plus indépendants. Pour pouvoir préciser un peu ces concepts, il faut d'abord rappeler ce qui intéresse l'IER et en particulier la DET, l'UPE et la DRSPR. Ces divisions font des études et recherches sur le développement rural du Mali de telles façons que plusieurs objectifs essentiels soient atteints :

1- augmentation de la production agricole alimentaire pour assurer l'autosuffisance de la consommation sur une longue période ;

2- augmentation de la production agricole totale (cultures vivrières et cultures de rente) pour permettre l'exportation et augmenter la richesse du pays ;

3- augmentation du niveau de vie et amélioration du genre de vie des paysans.

Les deux premiers objectifs ont été longtemps dominants, voire exclusifs, ils ont justifié une approche très linéaire : une simple action sur l'emploi des facteurs comme les semences, les engrais, les produits chimiques, le matériel devrait suffire et toutes les exploitations étaient appelées à suivre le même schéma de développement. L'insuffisance de cette approche a nécessité de comprendre un peu plus le comportement technique des paysans et à s'intéresser au troisième objectif. Il reste que l'augmentation de la production est un objectif important du développement agricole.

C'est pour cela que parmi tous les termes cités au début, le plus important est celui d'Unité de production qui met l'accent sur la production et qui permet ainsi de donner des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les contraintes qui gênent la production ?
- Quelle est l'efficacité des facteurs de production ?
- Quel est le niveau d'adoption du progrès technique ?
- Quel est le(s) centre(s) de décision concernant la production ?
- Quelle est la capacité de production du pays ?
- Comment augmenter la production ?

Le fil conducteur des études et recherches est la production agricole. C'est pour cette raison que l'équipe hollandaise de recherche à Fonsébougou (DRSPR) et l'équipe de l'UPE qui a travaillé sur l'OACV, définissent la base statistique de leurs études ainsi :

L'exploitation est définie comme "une équipe familiale de travailleurs cultivant ensemble sur au moins un champ commun principal, auquel sont liés ou non un ou plusieurs champs secondaires, d'importance variable selon le cas, ayant eux-mêmes leurs centres de décisions respectifs" (DRSPR).

A l'UPE, "on définit l'exploitation agricole comme unité de production, c'est-à-dire un groupe de gens ayant des liens de parenté ou non qui cultivent ensemble sur les mêmes champs (champs communs) sous la direction du chef d'exploitation qui assure la gestion technique et économique. Le chef d'exploitation peut d'ailleurs, lorsqu'il est âgé, ne pas participer en personne aux travaux agricoles".

Ces deux définitions malgré des différences mineures (lien de parenté ou non, existence de centres de décision secondaires) insistent sur les points suivants :

- 1- on définit l'exploitation agricole comme l'unité de production ;
- 2- dans l'unité de production, le facteur le plus important est le facteur de travail ;
- 3- il y a un centre de décision unique ou principal qui est lié à l'existence d'un champ sur lequel tous les actifs agricoles travaillent.

Mais il faut bien voir que cette façon de faire est réductrice, même si elle est opérationnelle. Car comme le note J.M. Gastellu (note AMIRA n° 26) à propos des unités économiques en Afrique, "l'organisation économique (morphologie économique) suppose que l'on s'arrête aux trois phénomènes économiques fondamentaux : production, consommation et accumulation" pour la reproduction simple ou élargie des biens et de la force de travail. Cet auteur note d'ailleurs que le vocable "d'exploitation agricole" est inadéquat en ce sens qu'il recouvre ces trois phénomènes primordiaux, ce qui est légitime dans le cas de la "ferme" de type européen, mais devient une simplification abusive pour les sociétés rurales africaines où il faut les

dissocier. Gastellu propose de remplacer le terme d'unité par celui de communauté "parce qu'il fait davantage ressortir les échanges privilégiés qui unissent des individus d'un même groupe".

Et pourtant cette distinction est rarement faite. On verra plus loin ce que pourrait nous apporter de ce point de vue une recherche en termes de systèmes. En fait, la plupart des auteurs lient de facto en Afrique production et consommation (1).

Tollens, Spencer et Norman partent d'ailleurs de la consommation pour arriver à la production :

"L'unité d'échantillonnage primaire dans une enquête de gestion d'exploitation agricole et d'économie de production est d'ordinaire la famille de cultivateurs ou l'unité familiale. Spencer (1972) définit l'unité familiale comme étant l'ensemble des personnes mangeant ensemble. Norman (1973) utilise une définition analogue : toute les personnes mangeant à partir de la même marmite. Ces définitions impliquent que l'unité de consommation est en même temps l'unité de production, c'est-à-dire que ceux qui mangent ensemble travaillent également ensemble. C'est là le concept traditionnel d'une famille de cultivateurs en Afrique ...

... En dernière analyse, la définition de l'unité familiale dans le cadre de la recherche sur la gestion d'exploitation agricole ou en économie de production doit s'articuler autour de la définition de l'unité de production : les personnes travaillant ensemble sur un champ ou des champs pendant la durée de la saison des cultures et qui répartissent les produits qu'elles tirent des champs entre elles (E. Tollens, 1975).

Pour J. Cleave (Banque Mondiale), il est utile de faire les hypothèses simplificatrices que l'unité de décision de base pour ces activités jointes (production et consommation, activités économiques et non économiques) est non seulement la même pour la famille et l'entreprise, mais aussi clairement identifiable. Aucune de ces hypothèses n'est nécessairement vraie. Le plus souvent, l'unité de production et de consommation est la famille nucléaire, comprenant le mari, sa ou ses femme(s) et les enfants non

---

(1) En Europe, spécialement en France, on "retrouve" depuis une quinzaine d'années cette liaison entre l'exploitation (production) et la famille (consommation). Voir plus loin.

mariés. Cependant, cette unité peut être élargie et inclure les enfants mariés, leurs familles et leurs parents ; ceci peut ou non réunir toute une unité de résidence. Inversement, outre le chef d'exploitation, il peut y avoir des sous-unités économiques sous la responsabilité de chefs de ménage ou d'individus prenant des décisions secondaires".

Dans un but pragmatique et opérationnel, nous nous contenterons de saisir les centres de décisions concernant la production en négligeant ceux concernant la consommation. Cette hypothèse simplificatrice permet le travail de la DET et de l'UPE qui sont directement et immédiatement concernées par la production.

En conclusion, c'est donc le terme unité de production "agricole" (UPA) qui sera privilégié parmi tous les termes proposés au début de cette partie. Mais il s'agit d'une étape qui correspond à l'état actuel des connaissances au Mali en attendant les résultats des travaux de la DRSPR (voir plus loin).

Cette définition de l'unité économique agricole de base et l'optique privilégiée ici permettent de proposer des éléments méthodologiques pour une enquête auprès de ces unités.

## II - ELEMENTS METHODOLOGIQUES POUR L'IDENTIFICATION ET L'ANALYSE DES UPA

### 1- Identification des UPA sur le terrain :

Dans ses rapports sur l'OACV, l'unité d'évaluation "constate que d'une part, il n'existe aucun terme technique local pour désigner l'exploitation (unité de production) agricole (1) (2) et que d'autre part, les termes qui définissent les groupes familiaux (famille étendue, ménage) ne permettent pas de cerner cette réalité de façon suffisamment sûre". L'unité d'évaluation (UPE) propose la méthode suivante :

- 
- (1) Gastellu pense que si les unités économiques recherchées ne sont pas une pure invention, il y a un terme vernaculaire pour les désigner (Cf plus loin).
  - (2) On constatera que si production et consommation sont liées et que le terme retenu est alors exploitation agricole, en fait, c'est bien la production qui est privilégiée et que suivant notre définition on devrait parler d'Unité de Production Agricole.

Pratiquement, pour identifier il faut repérer la personne qui a autorité sur un groupe d'individus en ce qui concerne le travail et la consommation. Cette personne qui détient le pouvoir de décision est le chef d'exploitation. Et suivant le cas, le chef d'exploitation de l'Unité de production agricole se confond tantôt avec le DOU-TIGUI (chef de famille étendue) tantôt avec le GOUA-TIGUI (chef de ménage), quelquefois enfin, le chef d'exploitation est un chef de plusieurs ménages associés au sein du DOU.

Pour établir la liste des exploitations d'un village, il faut donc :

- a) dresser la liste des chefs de famille (DOU-TIGUI) ;
- b) dans chaque famille, déterminer s'il existe un ou plusieurs chefs d'exploitation par une série de questions relatives au travail agricole et à la consommation.

On trouvera ci-après un extrait des consignes proposées par l'Unité d'évaluation à ses enquêteurs.

.....

Des enquêtes récentes en milieu Sarakolé et dans la zone Mali sud montrent que l'on peut effectivement procéder en deux temps :

- a) détermination des chefs de famille ou chefs de concession (1) auprès du chef de village et de ses conseillers. Cette liste est pratiquement officielle puisque c'est la liste qui sort pour les registres civils et pour l'imposition. Bien entendu, un certain esprit critique doit être apporté à la rédaction de cette liste ;

- b) la détermination des UPA (communautés de production sur au moins un champ : groupe de personnes travaillant ensemble un certain nombre de jours de la semaine) peut se faire soit auprès du chef de village et de ses conseillers si le village n'est pas trop grand, soit directement auprès des chefs de famille.

-----

(1) La communauté de résidence, perçue comme le groupe de personnes qui partagent le même espace d'habitation séparé des autres par une frontière visible n'a pas de finalité économique mais son identification servira à appréhender la communauté de production (Cf Gastellu, 1979).

Les expériences citées montrent que l'on peut assez facilement identifier les chefs d'UPA. Une enquête exhaustive auprès des UPA de 11 villages dans la région du Kaarta a permis de vérifier la validité de la méthode.

Ceci dit cette méthode simple a ses dangers qu'il faut connaître.

2- Problèmes soulevés par cette méthode simple : compléments méthodologiques

a) Peut-il y avoir une unité de production sans que tous les membres de l'unité travaillent sur au moins un champ ? Nous atteignons là une limite qui tient à la non prise en considération de la consommation. Plusieurs exemples ont été donnés à ce problème :

- on a noté une unité de consommation composée d'un ménage où l'homme et la femme travaillent séparément sur deux champs. Il y a sans doute deux centres de décision concernant la production, mais ces deux centres sont étroitement liés. On pourra donc considérer qu'il y a une unité. Ceci dit les thèmes techniques pourront être appliqués différemment dans les deux champs. Plus généralement, il arrive que les femmes ne travaillent que sur des champs personnels : il n'y a donc pas un seul centre de décision au niveau de la production. Et pourtant les personnes font bien partie de la même unité de consommation (1) ;

- on a cité le cas d'une famille de forgerons où les 4 fils travaillent sur des champs différents ;

- quid des exploitations d'élevage sans cultures ?

Tous ces cas non complètement élucidés militent dans l'utilisation prudente et souple de la règle énoncée ci-dessus.

b) Les niveaux de décision et la hiérarchisation des décisions au sein des Unités de production.

- Les décisions doivent être hiérarchisées suivant un double critère. D'une part en s'appuyant sur la perception des paysans eux-mêmes, d'autre part dans une optique plus exogène d'augmentation directe de la production agricole. Ces deux points de vue doivent être confrontés, le premier

---

(1) La production des champs de femme est affectée pour partie à la consommation de l'ensemble de l'unité, mais elle peut servir à d'autres effets (achat de bijoux, etc.) et en tout état de cause, elle ne sert pas au paiement de l'impôt.

renvoyant à la question des objectifs poursuivis par les paysans (voir plus loin).

S'il est vrai que l'autorité n'est pas toujours concentrée sur un seul individu pour toutes les décisions, il reste que c'est une personne qui a la responsabilité des décisions techniques liées à la production agricole (cultures, date de semis, adoption de telle technique, innovations, ...). Dans beaucoup de régions, il semble que ce soit le "directeur de champ", le véritable décideur sur ce plan. Il y a un "directeur de champs" lorsque le chef de l'exploitation est trop âgé pour travailler ou même aller dans ses champs.

- S'il existe des champs secondaires et des champs individuels, ce qui est souvent le cas, il y a alors des sous-unités de production. Tout le monde à l'IER a reconnu que leur rôle dans la production était fortement sous-estimé et négligé (Cf le champ des femmes). Mais, il n'est pas toujours facile de les prendre en compte dans le cas des études (DET, UPE).

Malgré cela, la DRSPR conseille la prudence. Si on définit l'unité de production agricole autour du champ commun, on peut être abusé par une norme culturelle ou sociale qui n'a plus de vie réelle et en particulier plus de vie économique. On rencontre des exploitations avec un champ commun où les actifs ne travaillent qu'un jour par semaine avec une efficacité faible et produisent l'essentiel de leur alimentation chacun pour eux dans leurs champs secondaires ou individuels. L'unité de production autour du champ commun est donc résiduelle. Dans ce cas, il n'y aurait pas une unité de production, mais des unités de production. Cette situation peut exister dans certaines régions, et le chef théorique de l'unité n'aime pas la dévoiler.

Par ailleurs, on constate des différences de technicité entre les champs communs et les champs secondaires ou individuels ; le poids de la tradition ne semble pas le même dans les deux types de champs. Il y a souvent une sous-utilisation de l'équipement des unités de production puisque les normes sociales peuvent empêcher que le matériel lié au champ commun soit utilisé sur des champs particuliers même s'il est disponible.

c) Définition de l'unité de production en termes vernaculaires.

Comme le note Gastellu (1979), les unités économiques ainsi



cherchées ne sont pas une pure invention de l'économiste, mais existent bel et bien sur le terrain : "ainsi elles possèdent leurs propres dénominations dans la langue locale. Le recueil des termes vernaculaires, voire la constitution d'un lexique économique, est d'une aide précieuse pour définir les communautés recherchées. Ces termes désignent tantôt une chose (le NGAK des Serer), de laquelle on déduit le centre de décision principal (YAL NGAK), tantôt une personne qui est ce centre et personnifie la communauté (FIEDIFWE chez les Agni)".

#### d) Chef d'UP et chef de famille

La famille élargie africaine apparaît comme un point de passage pour déterminer les unités de production, on doit se demander quelle est la signification économique de la famille. On y trouve aussi bien plusieurs UPA par famille qu'une seule UPA, cette répartition existant de façon variable dans toutes les régions. La famille reste encore le lieu de solidarité sur le plan du travail et du matériel (échanges), sur l'aide alimentaire en cas de difficulté de subsistance, sur le plan des grands événements de la vie. Il arrive aussi que, bien qu'il y ait des UPA séparées, le troupeau soit commun pour l'ensemble de la famille et donc pour toutes les UPA (1).

Sans pouvoir donner une règle de conduite précise, on peut éveiller l'attention sur ce rapport UPA et famille. On attend aussi que la DRSPR nous éclaire à ce sujet.

#### e) Travail agricole et activité

L'accord s'est fait sur l'impossibilité de séparer ces deux types d'activité. En effet, la division du travail reste peu marquée dans le monde rural. C'est l'ensemble de la communauté qui décide les activités qui lui sont nécessaires. Pour cette communauté, les activités touchent aussi bien à la production agricole qu'aux autres activités. Ce n'est pas un individu isolé, mais une communauté qui s'occupe de la récolte, du transport, de la construction.

---

(1) Cf ce que dit P. Kleene (1976) : "Dans les sociétés agraires africaines au Sud du Sahara, il arrive en effet que le véritable centre de décision économique ne retrouve pas un niveau du petit groupe de résidence, mais qu'il ne situe à un niveau supérieur!"

Mais notre objectif est de comprendre comment se fait la production de biens agricoles, et cela justifie que, dans le but des études, on fasse la simplification de ne s'occuper que des activités productives. Mais là encore, on attend de la DRSPR qu'elle éclaire sur les simplifications faites. D'ailleurs, la distinction agricole/non agricole n'est pas toujours facile à faire, il n'est pas sûr qu'elle ait un sens en Afrique (Cf une note AMIRA n° 11 de G. Ancey : "Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole, problèmes pratiques et théoriques soulevés par leur définition". Ancey y montre comment la répartition des tâches entre les différents agents empêche que l'on quantifie, a priori, au simple dénombrement de l'effectif familial, la force active d'une exploitation).

La méthode pour l'identification des UPA est simple et opérationnelle. Elle peut donc être recommandée à ce double titre. Mais on doit être conscient de ses limites et on attend mieux.

Avant de présenter une méthode d'analyse typologique des UPA, on peut présenter les grandes lignes d'une approche plus complète des unités économiques en terme de système. Ce sera l'objet de la troisième partie.

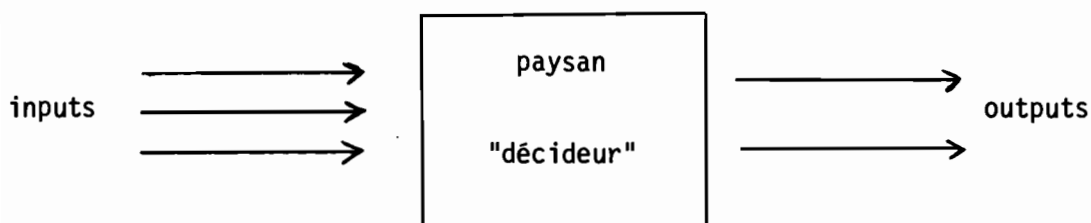
### III - L'UNITE DE PRODUCTION EN TANT QUE SYSTEME

Le concept de système en agriculture a connu une vogue récente, spécialement dans les milieux anglo-saxons qui ont introduit dans les années 60 le terme de "farming system". En fait, le terme français système de culture ou système de production existe au moins depuis le XIXe siècle : "le choix que fait l'homme des procédés par lesquels il exploitera la nature ... est ce que nous appelons système de culture" (Gasparin).

En fait, quelle que soit l'ancienneté des concepts, il y a un renouvellement de l'étude des exploitations agricoles qui tient mieux compte des interactions à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation. Avant de présenter, il nous faut résumer brièvement le modèle théorique traditionnel et ses insuffisances.

### A) Le modèle théorique traditionnel et ses insuffisances

L'agriculteur est un homo economicus qui cherche à maximiser son revenu. On suppose que tous les paysans ont ce même comportement.



Dans ce cadre, les décisions des agriculteurs dépendront de leur dotation en facteurs fixes.

#### Décisions

(choix des systèmes de production) :  $f$  [(conditions naturelles, niveau technique disponible, environnement économique (prix et marché), structure de l'exploitation agricole (terre, travail capital)]

Selon cette conception, une décision est dite rationnelle lorsqu'elle permet de maximiser, en termes monétaires, le profit ou le revenu du paysan à partir de facteurs de production limités. On construit un modèle à partir duquel on conclut un peu rapidement que tous les agriculteurs ont intérêt à adopter de la même façon le progrès technique mis au point par la recherche et la vulgarisation. Ainsi les actions de développement sont les mêmes pour tous les producteurs et sont le plus souvent des actions d'assistance.

Les classifications sont construites à partir de critères simples (superficie, équipement, nombre de travailleurs), elles sont descriptives et non explicatives.

Ce modèle peut être qualifié de descendant et de linéaire car :

1- On considère le schéma de diffusion suivant :

- la recherche trouve à partir de la science,
- les opérations de développement diffusent,
- les paysans n'ont qu'à appliquer.

2- Le modèle d'évolution et de développement des exploitations est unique, il est le même pour tous. Il n'est donc pas nécessaire de diversifier l'offre des techniques.

Depuis quelques années, les insuffisances d'un tel modèle sont nombreuses, particulièrement dans les pays en voie de développement (1).

1- Des "progrès techniques" apparemment simples et profitables ne sont pas adoptés par la majorité des agriculteurs des pays sous-développés ;

2- On ne comprend pas pourquoi certaines exploitations adoptent des innovations, d'autres pas ;

3- Les analyses issues de ce modèle sont plus descriptives qu'explicatives ;

4- On ne considère que l'agriculteur moyen en négligeant la diversité des unités de production. Cela apparaît comme une lacune grave et malheureusement fréquente ;

5- Des régions entières se marginalisent car les paysans qui s'y trouvent ne se coulent pas dans le modèle dominant d'une "agriculture moderne" ;

6- Les opérations de développement sont confrontées dans la diffusion et le succès de leurs actions à deux problèmes :

a) Certaines de leurs actions ne passent pas, sont abandonnées ou ont des effets très négatifs. Le plus souvent, les raisons des échecs sont à rechercher dans le fonctionnement des systèmes de production ;

b) Quelques actions passent auprès de certains agriculteurs et ne passent pas auprès d'autres. Pourquoi ? La raison est à découvrir dans des modalités de fonctionnement différenciées des systèmes, les actions proposées peuvent correspondre assez bien à certains types d'agriculteurs et non à d'autres. Mais alors ces actions de développement peuvent avoir un rôle important dans l'accentuation des différenciations entre les exploitations. Elles peuvent favoriser indûment et inconsciemment certaines exploitations au détriment d'autres. Elles ne jouent pas de façon neutre dans les relations entre les groupes sociaux d'agriculteurs.

---

(1) Les critiques sont aussi de plus en plus nombreuses dans les pays développés.

7- Ce modèle néglige la pratique et les connaissances concrètes des agriculteurs. Leur prise en compte permettrait de mieux atteindre les objectifs sur lesquels chacun s'accorde ;

8- Ce modèle néglige la dimension historique de l'exploitation. En fait, le paysan aujourd'hui est le produit de ce qui est arrivé dans le passé. Ce que lui et ses descendants seront dans le futur est partiellement fonction de ce qui arrive maintenant (D. Norman, 1979) ;

9- Ce modèle est trop individualiste : il considère le fermier comme un décideur autonome. Un paysan est partiellement fonction des relations qu'il a avec son environnement (famille élargie, village, etc.). (D. Norman, 1979).

Ce sont toutes ces insuffisances qu'il s'agit de dépasser par une nouvelle approche.

#### B) Eléments pour un renouvellement de l'analyse : les systèmes

"L'analyse de systèmes peut aider à comprendre les choix des systèmes et des techniques de production faits par les agriculteurs. Diverses études pluridisciplinaires montrent que l'exploitation peut être analysée comme un tout organisé par des finalités et des régulations complexes" (P.L. Osty, 1978).

Le plan de cette partie est le suivant :

- 1- Le concept de système ;
- 2- Les différents systèmes qui peuvent nous intéresser en développement rural ;
- 3- Le système économique comprenant la production, la consommation et l'accumulation. Pertinence africaine ;  
Les éléments des systèmes ;  
Méthodes d'analyse.

#### 1- Le concept de système

Le système est défini, dans le Larousse, comme une combinaison de parties qui se coordonnent pour concourir à un résultat ou de manière à former un ensemble. D'après J. de Rosnay ce concept de système caractérise d'abord une méthode. En effet, un système peut être défini par quatre caractéristiques :

- c'est un ensemble qui a un projet, une fonction ou des objectifs (il s'inscrit donc dans le temps) ;
- cet ensemble est limité. On peut en fixer les contours ;
- cet ensemble est constitué d'éléments endogènes en interaction (contraintes internes) ;
- cet ensemble est en interrelations avec son environnement.

Ainsi, étudier l'exploitation agricole comme un système, c'est considérer l'ensemble en même temps que l'on étudie à fond les parties que l'on sait traditionnellement aborder (découpage analytique en disciplines, économie, agronomie, zootechnie, etc.). "Le fonctionnement des exploitations ne se décrit ni en termes mécaniques ni à coups de relations linéaires, il est fait d'équilibres imbriqués, toujours précaires et évolutifs" (Osty).

La démarche "système" se traduit par une double exigence méthodologique ; la nécessaire approche globale de l'ensemble est liée à la non moins nécessaire analyse fine des éléments qui composent cet ensemble et sont en interrelation.

Les limites d'un système ne sont pas toujours faciles à identifier dans la mesure où il peut y avoir des sous-systèmes et des systèmes imbriqués, comme il apparaît dans le cas du développement rural.

## 2- Les systèmes et le développement rural

Le développement rural est lui-même un système national. Nous ne l'étudierons pas ici. Mais les autres systèmes qui peuvent nous intéresser ici sont les suivants (1) :

- le système d'organisation du travail dans une unité de production ;
- le système composé par l'Unité de production ;
- le système composé par le groupe de consommation ;
- le système familial (famille élargie) ;

---

(1) Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustif mais d'indiquer les systèmes qui nous paraissent essentiels. "Pour l'étude d'une société rurale, on distinguera en général le système extérieur (administration, le contexte régional national et international), l'écosystème, le système paysan lui-même. On peut décomposer ce dernier en un sous-système ou système "production" et un sous-système "relations sociales" (AMIRA, Thénevin, 1978).

- le système villageois ;
- le système de production régionale ;
- le système agraire ;
- le système social de production.

Il va de soi que ces différents systèmes sont reliés entre eux, ils ne sont pas tous aussi importants pour l'étude du développement rural. Pour préciser cela on peut construire un tableau qui reprend les quatre caractéristiques essentielles qui constituent un système.

Ces systèmes et sous-systèmes n'intéressent pas de la même façon les trois divisions. Dans la 2ème partie, nous avons dit que nous étions d'abord concernés par le système de production, dénommé dans notre tableau système : Unité de Production Agricole.

On trouvera, en Annexe I, les résultats de travaux de chercheurs sur l'unité de base du système de production. Gastellu montre une méthodologie pour décrire la morphologie économique. G. Ancey montre la multidimensionnalité de l'homme africain qui appartient à plusieurs unités. Il propose une grille de niveaux de décisions croisés avec des fonctions d'objectifs (voir tableau n° II en Annexe). On y retrouve certains des systèmes repérés au tableau n° 1. Mais cette méthode apparaîtra lourde, complexe et peu opérationnelle.

Entre d'une part la simplification qu'est la prise en compte de la seule fonction de production et de son équipe de travail et d'autre part la complexification que propose Ancey, les recherches menées au Mali doivent permettre de hiérarchiser les niveaux de décision et les objectifs pour faciliter l'action.

La démarche que nous proposons au Mali est de rechercher le plus petit ensemble qui réunit globalement les trois fonctions économiques de base. Sans doute peut-il y avoir plusieurs communautés de production, de consommation et d'accumulation dans cet ensemble fédératif. Ceci suppose d'établir les flux économiques qui relient ces différentes communautés de base. Les travaux étudiés à Fombougou permettent d'avancer dans cette voie. Il est en effet possible d'identifier quelques flux économiques : flux sur les inputs, flux de travail (termes de l'échange), échanges de matériel,

flux monétaires, flux de grains, flux entre le système de culture et le système d'élevage (1).

Nous pouvons appeler ce système : le système économique de la production, de la consommation et de l'accumulation, composé de plusieurs sous-systèmes plus ou moins interdépendants. Compte tenu de ce que nous avons dit dans les deux premières parties, nous privilégions la fonction de production.

3- Le système économique de base : production, consommation, accumulation. Eléments pour l'analyse.

L'analyse de ce système repose sur les hypothèses fortes suivantes :

1- Une hypothèse de cohérence : les producteurs, les paysans, les acteurs des différents systèmes et sous-systèmes ont un comportement cohérent : ils ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font ;

2- La découverte de ces raisons n'est pas facilement accessible à l'observateur extérieur. Elle suppose une méthodologie appropriée ;

3- Le comportement des paysans, comme celui de tous les acteurs, est dynamique car doublement adaptatif : adaptation des moyens aux objectifs du paysan sur l'unité de production, ajustement des objectifs aux moyens disponibles.

.....

A titre indicatif, on présentera ici les aspects les plus significatifs.

1- Une double exigence méthodologique. Une nécessaire approche globale de l'exploitation doit être liée à la non moins nécessaire analyse fine des séquences technico-économiques concrètement mises en oeuvre et suivies par les agriculteurs. Il s'agit donc de découvrir les éléments essentiels constitutifs du système.

-----  
(1) La note méthodologique n° 3 de la cellule de formation proposera des modèles de comptes économiques pour l'identification des flux.



Pour comprendre le comportement économique des agriculteurs, il est nécessaire de connaître les perceptions, cela n'est possible que si on repère les variables identifiables, en particulier les conditions pédoclimatiques du moment, la situation socio-économique, la situation familiale, l'état financier, les techniques et les pratiques de production qui révèlent les éléments essentiels intervenant dans la décision. Bref, on se doit d'étudier finement les diverses variables des schémas présentés ci-dessus.

Il importe de découvrir les niveaux sensibles, les séquences techniques essentielles, les pratiques-clés du système considéré, c'est-à-dire ceux en fonction desquels se programme et s'organise l'action des agriculteurs. On trouvera ci-après, dans la partie consacrée à la typologie, des exemples concrets.

## 2- Approche nécessairement pluridisciplinaire

- le micro-économiste traditionnel ne s'intéresse que médiocrement aux détails des processus techniques et des pratiques qui règlent l'utilisation des facteurs de production ;

- le technicien voit rarement l'exploitation comme une unité fonctionnelle structurée ayant en son sein un réseau d'interrelations.

Il importe que ces deux types de spécialistes soient associés (voir aussi Collinson très convaincant à ce sujet).

3- Importance de la double analyse diachronique (historique) et synchronique (spatiale) pour découvrir la cohérence des comportements des paysans, leur permanence, le rôle des facteurs exogènes et l'évolution des unités de production.

4- Préoccupation de recherche-actions. La recherche sur les systèmes de production doit déboucher sur des propositions d'actions de développement au niveau des unités économiques de base (Voir à ce propos l'excellent article des économistes du CIMMYT : recherche directe dans les exploitations pour développer des technologies adaptées aux contraintes et objectifs des paysans). Cet aspect est essentiel.

.....

C) Le problème de la dynamique d'évolution des Unités de Production

Pour connaître les perspectives de production dans une zone, il est utile de connaître la transformation des exploitations. Pour cela, plusieurs points de vue sont possibles.

1- Dans la partie précédente, on a présenté les possibilités d'adoption du progrès technique en définissant les stades successifs. Ce type d'évolution linéaire a été critiqué.

2- Au cours de la réunion organisée par le groupe Méthodes, un certain nombre de questions ont été soulevées sur l'éclatement des exploitations (passage des exploitations composées à simples par un processus d'individualisation).

a) Y a-t-il une accentuation récente du processus d'éclatement des exploitations composées (celles où il y a des champs secondaires) ? La réponse comporte plusieurs aspects (1).

1- L'éclatement a toujours existé, ce n'est pas un phénomène nouveau ;

2- La genèse d'exploitations composées apparaît encore aujourd'hui ;

3- Il y a malgré tout une tendance au développement de l'individualisme (accélération).

b) Comment se passe l'éclatement ? On ne sait pas encore clairement. Les éléments qui interviennent semblent être les suivants :

- cela se prépare longuement ;
- c'est lié à l'influence du chef d'exploitation ;
- c'est inéluctable ;
- c'est quelquefois perçu comme un échec (la grande exploitation familiale est la norme) ;
- il est possible que la frustration des jeunes vis-à-vis de l'autorité entraîne l'éclatement ;

---

(1) Cf les travaux de la DRSPR (volet Fonsébougou).

- la recherche de l'efficacité économique semble jouer ;  
(Mais les premiers travaux à Fonsébougou ne permettent pas de dire si les exploitations simples (associées) sont plus performantes que les exploitations composées ou vice-versa).

- tous les membres de l'exploitation composée ne sont pas dans la même situation vis-à-vis de l'éclatement. Certains y gagnent (ceux qui ont avec eux une large force de travail), d'autres y perdent.

c) Quels sont les indicateurs d'éclatement ?

Pour les chercheurs de Fonsébougou, les deux variables essentielles qui conditionnent l'éclatement sont : la démographie et les résultats économiques.

Les indicateurs d'un éclatement prochain doivent être cherchés dans :

1- Répartition du temps de travail (mais attention : la réponse à la question ne suffit pas car la réponse peut se contenter de donner la norme sociale) ;

2- Répartition de la superficie en champs communs et champs secondaires.

Si superficie champs communs > 20 % les chercheurs considèrent qu'il y a  
total champs  
une exploitation composée.

3- Situation réelle de l'équipement ;

4- Qui sort l'argent pour l'impôt, les mariages, ... ?

5- Le Groupe AMIRA a proposé une théorie de la transition qui peut aider à comprendre la dynamique d'évolution des exploitations :

"Il s'agit de la transition d'une formation sociale où les rapports marchands n'ont pas réellement pénétré à une autre où les rapports marchands même s'ils ne sont pas complètement généralisés, jouent un rôle déterminant dans tous les domaines ...". J. Charmes distingue trois stades dans cette transition (Note AMIRA n° 14).

FAMILLE ET MENAGE COMME UNITES D'OBSERVATION EN DEMOGRAPHIE

(Présentation et commentaire des contributions de chercheurs de l'ORSTOM  
à un collectif de travail sur la "famille", en liaison avec le CICRED)

(pp. 12-14)

LACOMBE B.

ORSTOM  
Paris, France

Mai 1982



Cette revue des différents travaux qu'ont produit les chercheurs de l'ORSTOM dans le cadre des relations avec le CICRED ne manque pas d'intérêt selon nous pour le projet qu'a le Groupe AMIRA d'étudier les Unités d'observation.

D'une part, l'on peut dire que la démographie est une discipline scientifique restreinte et pourtant elle paraît loin d'approcher la solution du problème. En admettant que le problème ait une solution.

Plusieurs niveaux sont décelables dans cette rapide et partielle revue :

- les analyses de type théorique, elles nous paraissent prématurées. En effet, la démographie ne nous semble pas adaptée à l'étude de la famille dans ses multiples dimensions. Quelle soit d'un apport certain, oui, mais le débat la dépasse sur le plan des techniques qu'elle met en oeuvre et des dimensions conceptuelles qu'elle pratique. Etendre la démographie ? Oui, mais c'est alors plus honnête de dire que l'on se fixe un objet et ici ce serait les unités collectives (famille, ménage, groupe, maisonnée, que sais-je ? ...) et qu'on se donne les moyens de l'observer, de le décrire, de l'expliquer. La démographie et ses techniques, la sociologie et ses interrogations, l'économie et ses secteurs, sont autant, sinon plus, partie prenante de cette étude. Sans parler des chausse-trappes de l'histoire dont on parle beaucoup mais dont on oublie toujours l'existence : le présent a un tel parfum d'éternité que la structure semble dominer le temps ;

- les études synthétiques nous paraissent tout autant prématurées mais pas pour les mêmes raisons. Les matériaux empiriques sont trop hétérogènes. En ce qui concerne le cas africain, ils sont mal analysés ; trop dépendants des concepts plus ou moins conscients des promoteurs d'enquêtes, extérieurs aux sociétés étudiées ou enquêtées. Ces concepts sont appliqués par des équipes qui interprètent à la bonne franquette, mais non sans sérieux, les instructions tout en essayant de faire correctement leur travail de collecte sur le terrain. Ne parlons pas des difficultés qu'introduisent les langues en tant que reflets de systèmes sociaux et de parenté différents. Langues européennes pour penser scientifiquement (comme on le prétend) et langues vernaculaires pour enquêter ; parentés européennes qui s'expriment dans les langues et dans lesquelles on traduit les parentés classificatoires en usage en Afrique, par exemple ;

- les études portant sur les sous-produits des enquêtes : il s'agit essentiellement des études faites à partir de données que leur producteur n'avait pas initialement prévues pour cela. Cette utilisation secondaire est pleine de pièges, elle ne vaut pas plus que ce que celui qui la produit met d'extérieur aux données de connaissances autres : sur la société et sur la méthodologie de collecte. Alors ? Alors, on ne peut qu'être dubitatif sur ces orientations si elles sont systématisées. Le CICRED a bien raison quant à lui de les recommander, mais jusqu'à présent c'étaient plutôt des sociologues et des historiens qui faisaient ce genre d'opérations et sur leur propre société par surcroît ... Dans ce cas, les données statistiques s'intégraient dans une connaissance globale qui les modulait, mais si les démographes s'en autorisent pour traiter les données exclusivement sur le plan statistique, on peut craindre des errements ;

- les études spécifiques, qu'elles soient exclusivement centrées sur la famille ou bien que l'étude des groupements collectifs s'intègre dans un ensemble cohérent de collecte et d'analyse. Cette orientation a bien évidemment notre faveur. Elle seule pourra faire avancer la recherche (entendue non comme processus exclusif de connaissance mais aussi d'application). Il est nécessaire d'analyser les informations recueillies avec soin avec un ensemble de méthodes : les travaux très différents de Vimard et coll. et de Lardinois sont là les exemples pertinents. Les efforts théoriques, l'effort de définition des concepts généraux ne doivent pas être abandonnés pour autant, mais, on peut se tuer à le dire, cela vaudrait la peine, rien ne vaudra jamais une bonne enquête : bonne sur le terrain, intelligente dans son analyse. Il faut en finir avec la suprématie universitaire qui valorise les travaux de compilation et de synthèse (confondus les uns avec l'érudition et les autres avec la théorisation) aux dépens des investigations sur le terrain de la réalité sociale, et l'analyse sérieuse, acharnée et complète, dans toutes ses implications, des données collectées.

Quand l'on voit combien tout cela est ambitieux par rapport à la modestie des moyens d'analyse de la démographie, l'on ne peut qu'admirer que les économistes du Groupe AMIRA n'hésitent pas à aborder le problème autrement plus difficile des unités d'observation dans une science aussi complexe que l'économie et l'anthropologie économique, que celle-ci soit marxiste ou anglaise.

AGIER M.

Ménage et réseau social. Le quartier Zongo de Lomé (Togo).  
Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 2,  
mai 1982.

BENOIT D., LEVI P., VIMARD P.

Structures des ménages dans les populations rurales du Sud  
Togo.  
Mexico, Xe Congrès Mondial de Sociologie, août 1982, 24 p.

BOUQUILLION C., VIGNAC B., LACOMBE B.

Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal : étude  
de la famille wolof.  
in Croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar.  
Paris, CNRS, 1972, pp. 357-370.

GARENNE M.

La taille des ménages en Afrique Tropicale.  
Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 12,  
juin 1981, 43 p.

GRUENAIIS M.E.

Famille et démographie de la famille en Afrique.  
Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 1,  
décembre 1981, 52 p.

HOURS B.

Entre la chair et l'os : la famille.  
Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 2.

LACOMBE B.

Les données collectives.  
in Sources et analyse des données démographiques.  
Paris, INED-INSEE-Min. Coopération-ORSTOM, 3ème partie, pp. 40-62.



LACOMBE B., SODTER F., VIMARD P.

Famille et démographie.

Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 9, octobre 1980.

LARDINOIS R.

Structures familiales et cycles familiaux dans un village d'Inde du Sud (Andhra Pradesh).

Paris, Cah. ORSTOM, Série Sc. Humaines, vol. XIV, n° 4, 1977, pp. 409-420.

SODTER F.

La famille en Polynésie française.

Manille, Congrès UIESP, décembre 1982, 11 p.

TRINCAZ J. et P.

L'éclatement de la famille africaine. Religions et migrations, dot et polygamie.

Paris, ORSTOM, Collectif "Famille", Document de travail n° 2, mai 1982.

VIMARD P.

Niveaux de fécondité et structures des ménages de deux populations en Afrique de l'Ouest.

Manaus, Séminaire "Family Types and Fertility in Less Developed Countries", août 1981.

LES UNITES D'OBSERVATION DANS L'ETUDE DES MILIEUX RURAUX :

REGION CACAOYERE DU SUD CAMEROUN ET PECHE ARTISANALE SENEGALAISE

LALOE F.

WEBER J.

ORSTOM et Centre de Recherches  
Océanographiques de Dakar-Thiaroye  
Dakar, Sénégal



## INTRODUCTION

On m'a demandé un jour d'écrire un "manuel de prise de contact", d'entrée en matière avec les habitants d'un village à étudier ... La proposition n'était pas formulée sur le mode de la plaisanterie, mon interlocuteur semblant convaincu qu'il existait une méthode générale en la matière !

Tenter de poser une théorie générale des unités d'observation relève autant de l'utopie : on ne procède pas au choix préalable d'unités dont l'observation produirait une problématique, mais bien évidemment l'inverse.

1- Les questions que je me pose sur un milieu rural impliquent des unités d'observation données.

2- Les moyens matériels et le temps dont je dispose pour mener cette étude m'interdisent d'observer les unités idéales.

3- Je choisis donc une solution de compromis tolérable, ménageant le présent (les questions que je me pose avec les moyens et le temps dont je dispose) et le futur (les extensions possibles de l'étude).

Pour illustrer ces problèmes, deux domaines d'étude seront présentés.

La région cacaoyère a été l'objet d'une recherche de type fondamental, portant sur le mode de production et les systèmes fonciers, avec peu de contraintes pesant sur les chercheurs.

L'étude de la pêche artisanale est de type beaucoup plus appliqué, et associe océanographes biologistes, économistes et sociologues. On trouvera dans ce papier le point de vue des deux premiers.

\*

\*

\*

I - LA REGION CACAOYERE DU CENTRE SUD CAMEROUN (J. Weber)

Le contexte est celui d'une vaste région (65 000 km<sup>2</sup>, 700 000 habitants en dehors des agglomérations), dominée par la culture du cacao et les migrations de travail vers les villes.

Mon propos : rendre compte de l'évolution des structures sociales et des procès de production, des systèmes fonciers depuis l'introduction du cacao, pour, dans un second temps, porter un jugement sur les types d'intervention "de développement", leur rationalité, dans ces milieux ruraux.

Le cadre du travail est peu contraignant. Il m'est demandé de porter un regard "autre" sur une région que les études entreprises jusque-là ne rendent pas intelligible. Implicitement, intelligibles au planificateur, au statisticien, on ne comprend pas les comportements productifs ni les comportements d'accumulation de ces planteurs.

Il ne m'est pas imposé de délai, et je ne dépends d'aucune structure administrative contraignante. Je "réponds" à une attente non formulée, mon travail n'est requis par personne d'autre que mes collègues chercheurs. Une année entière est consacrée :

- à l'analyse de la bibliographie, abondante sur la région, depuis la colonisation allemande ;
- au recueil de traditions orales sur des itinéraires à travers la région qui permettent de la "balayer" géographiquement et ethniquement ;
- au recueil de généalogies ;
- au recueil d'histoires de vie ;
- à l'observation de la vie quotidienne, des événements clés (baptêmes, mariages, deuils, exorcismes, etc.).

Toute cette phase de travail nécessite peu de moyens : un technicien interprète (1), un véhicule.

-----  
(1) Je pratique la langue mais pas suffisamment pour ne pas risquer de confusion ou d'imprécision.

Pendant cette année-là, on ne procède à aucune mesure, on n'utilise aucun questionnaire. Cette année d'observation permet :

- de re-compiler la documentation existante, de l'évaluer, de mettre en évidence ses lacunes, ses apports, de repérer les évolutions ;
- de proposer une démarche quantitative, en fonction des moyens disponibles.

Ces moyens consisteront en deux techniciens, un véhicule, pas de moyens de traitement informatique.

Il est à l'évidence exclu de vouloir étudier la région dans son ensemble. Il est également exclu de prétendre en donner une image "représentative" au sens statistique du terme.

Je choisis donc d'observer quantitativement des extrêmes, des situations représentant des "devenirs possibles" de la région, selon certains critères issus de l'année d'observation qualitative :

1- Les structures de parenté sont les mêmes dans toute la région.

2- Les systèmes fonciers ressortent de règles communes à l'ensemble de la région, les différences s'accroissant, recouvrant les différences de "pression sur le sol". Nous entendons par là la combinaison densité de population, système de production, nature des sols. Cette combinaison ne se limite pas à la pression démographique en soi, ce qui explique qu'une zone puisse être "surpeuplée" à 10 habitants/km<sup>2</sup>, quand une autre ne le sera pas avec 300 habitants/km<sup>2</sup>.

3- L'éloignement à la ville induit des différences sensibles de comportements économiques et sociaux.

Nous choisissons d'étudier des zones divergentes, en fonction des moyens disponibles (deux techniciens).

Il fallait un cycle annuel complet, comme pour toute activité agricole : voici notre lère unité d'observation.

Nous prenions un village dans la Lekié, au nord de Yaoundé, à forte pression sur le sol, forts courants de migration, courte jachère, etc., et un village dans le Dja et Lobo, éloignés de toute ville, à faible pression sur le sol, longue jachère, grandes disponibilités en terre, etc.

Deux villages parce que deux techniciens. Telles auraient dû être les unités d'observation.

La vie sociale s'organise autour de la "mone nda bot" à la fois unité résidentielle, de production, de consommation, d'accumulation. Elle est constituée, aujourd'hui, au mieux, de deux frères, utérins, leurs épouses, leurs soeurs non mariées, leurs enfants.

Des tests montraient qu'il était au mieux possible à un enquêteur de suivre 45 familles, à raison d'un passage par mois, dans chaque famille, portant sur la semaine écoulée. Ceci déterminerait la taille de l'échantillon.

Dans le village du nord (Lékié), 40 "menda me bot" étaient tirées au sort : la nda bot était donc l'unité élémentaire d'observation.

Dans le sud, nous avons choisi deux villages se chevauchant l'un l'autre, tous deux très petits, les demi-villages ne dépassant pas quarante menda me bot. Tous les habitants de ces deux villages allaient être suivis sur une année.

Les unités d'observation allaient être :

- la nda bot ;
- les segments de lignage ;
- les villages.

Mais nous étudions une économie rurale. Nous relevions le parcellaire des menda me bot retenues dans le nord, et l'ensemble des champs et plantations des deux villages dans le sud, pour suivre l'activité agricole sur le cycle annuel.

Les unités d'observation sont donc multiples :

- village ;
- segment de lignage ;
- nda bot (ou "niveau de décision élémentaire")(ou unité budgétaire et de production) ;
- champ ;
- plantation ;
- année (et saison) ;
- cycles culturels.

Plusieurs choses sont à remarquer :

1- La phase qualitative est une phase d'investigation au même titre que la seconde. La richesse des informations recueillies dans cette phase ne repose sur le choix d'aucune "unité d'observation". Ce sont au contraire ces unités "pertinentes" que l'on cherche à définir, entre autres. Cette première phase n'en était pas moins, à mes yeux, la plus importante des deux (Cf 1978).

2- Le choix a priori d'unités données d'observation n'aurait pas permis de voir autre chose que ce que mes prédécesseurs dans la région avaient mis à jour. Une cérémonie de deuil, ou d'exorcisme, pourtant révélatrices du système foncier pour la première, des flux de prestations et contre-prestations pour la seconde, reposent-elles sur la définition d'unités d'observations ? Le type d'observation choisi livre les clefs d'analyse des données quantitatives et définit le cadre de leur recueil.

3- La démarche adoptée n'eût pas été possible dans une recherche de type "expertise", limitée dans le temps, insérée dans des contraintes méthodologiques et autres définies au départ.

## II - LA PECHE ARTISANALE SENEGALAISE : LE POINT DE VUE DU BIOLOGISTE (F. Laloe)

Deux sections du CRODT ont à collecter des données concernant la pêche artisanale sénégalaise. La section de pêche artisanale a pour objectif de décrire la dynamique des populations des espèces pêchées en vue de pouvoir déterminer les conséquences des aménagements possibles de la pêche. La section de socio-économie a été introduite à la demande des biologistes qui ont senti que les aspects "socio-économiques" ont un impact considérable



dans l'évolution de la pêcherie et qu'une étude, même si son but est purement "biologique" (étude des populations de poisson) nécessite une compréhension globale du milieu de la pêche.

Historiquement, les études biologiques ont donc précédé les études "socio-économiques" dans les problèmes de pêche.

### 1- Données "biologiques"

Il existe un nombre très important de modèles de dynamique de populations qui requièrent des informations différentes pour être utilisés. On peut classer ces informations en deux catégories :

#### 1- Informations de base indispensables

Il s'agit pour chaque espèce, de connaître les prises, l'effort de pêche (1) et la prise par unité d'effort (la connaissance de deux paramètres permet de déduire le troisième).

#### 2- Informations supplémentaires

Des modèles plus sophistiqués prennent en compte les "événements de la vie" des poissons, les informations sur les fréquences des tailles des captures deviennent alors nécessaires. Dans ce cas des connaissances biologiques précises sont requises (croissance des poissons, fécondité, ...).

### 2- Données "Socio-Eco"

Les besoins des économistes sont différents ; certaines informations sont cependant nécessaires aux deux sections.

- La prise totale par espèce (les notions d'espèce (2) ou de population peuvent être différentes dans les deux parties).

- 
- (1) L'unité d'effort est une mesure arbitraire choisie pour représenter une "quantité" de recherche. Il peut s'agir d'une sortie d'une journée pour une pirogue donnée par exemple. La prise par unité d'effort peut s'obtenir en divisant la prise totale par l'effort total.
- (2) La notion de population équivaut à une relation d'équivalence. La définition peut varier. En biologie, deux poissons appartiennent à une même espèce s'ils sont susceptibles d'avoir des descendants fertiles communs. Pour l'économiste, la définition sera liée à l'appellation sous laquelle est vendu l'individu. Des individus d'espèces différentes peuvent être vendus sous la même appellation, mais les individus de la même espèce peuvent être vendus sous des appellations différentes (exemple : morue et cabillaud).

- La description de l'effort de pêche et de la prise par unité d'effort (là encore l'utilisation des mêmes termes masque des différences de définition).

- Les données concernant la biologie des espèces sont moins directement utilisables. Certains modèles utilisent, cependant, des informations sur la croissance des poissons, pour déterminer l'âge auquel un poisson doit être pêché pour être le plus "rentable".

Les informations sur les prix des poissons intéressent essentiellement les économistes.

Les économistes ont également à connaître les circuits de commercialisation qui n'intéressent pas directement les biologistes.

### 3- Unités d'observations

On pourrait résumer la différence entre les besoins des deux sections par la remarque suivante :

Les économistes se préoccupent du devenir du poisson après la pêche, les biologistes se préoccupent du poisson avant la pêche (1).

Dans ces conditions, il est naturel que la pirogue de retour de la pêche soit un lieu d'observation commun dans la mesure où elle est un point d'arrivée pour les uns et un point de départ pour les autres.

Les avantages présentés par les pirogues de retour de pêche comme lieu d'observation peuvent être présentés en trois groupes.

1- Toutes les prises effectuées au cours d'une sortie sont dans la pirogue lorsqu'elle rentre. Si on peut donc observer toutes les pirogues ou si on en observe une partie en connaissant le nombre de sorties, on peut estimer la prise totale, la prise par unité d'effort et l'effort (en reliant unité d'effort et sortie). Si la sortie est choisie comme unité d'effort, la prise est une mesure de prise par unité d'effort.

-----  
(1) Les biologistes se préoccupent du pêcheur en ce qu'il explique le poisson ; les économistes, du poisson en ce qu'il explique le pêcheur (J. Weber).

Si l'observation de toutes les pirogues n'est pas possible, on est amené à sélectionner un échantillon, ce qui peut poser des problèmes délicats, en particulier pour pouvoir appliquer les formules de l'échantillonnage aléatoire simple (problèmes d'indépendance). Dans certains cas, on peut donc être amené à envisager d'autres lieux d'observation, tels que le mareyage par exemple. Il faut alors estimer la part de la prise échappant au mareyage, ce qui est difficile.

2- Une grande partie des renseignements sur le déroulement de la sortie ne peut être efficacement connue que par interview auprès des pêcheurs. Si on connaît les conditions dans lesquelles les poissons sont capturés, l'information qu'on pourra tirer sur l'état des populations sera plus fine. Il est important, par exemple, de connaître les temps de pêche (pour relier sortie et effort), le nombre de pêcheurs, les engins utilisés, les lieux visités, etc.

3- La plupart des études -et des modèles d'analyses- portent sur une population. Cette population est définie comme un ensemble d'individus d'une même espèce sans contact avec d'autres individus de l'espèce. Il est évident que l'histoire d'une population est très liée à celle des populations qui la côtoient. Les modèles biologiques commencent à s'intéresser aux interactions entre populations: on peut considérer souvent que les captures effectuées au cours d'une sortie d'une journée ont été réalisées dans les mêmes conditions (cette homogénéité pouvant être contrôlée par les renseignements obtenus auprès des pêcheurs). La connaissance des prises pirogue par pirogue est donc une source d'information extraordinaire pour les études multispécifiques.

Par sa situation de lieu d'observation -à terre- le plus proche de la capture, la pirogue de retour de pêche est donc choisie en priorité. Il faut signaler que l'idéal serait de connaître exactement l'histoire de la prise (par exemple l'ordre des captures). La collecte de ces renseignements d'une manière systématique ne paraît pas primordiale ; il est toutefois conseillé aux chercheurs biologistes de participer à certaines sorties et d'avoir des contacts avec des pêcheurs afin de pouvoir "habiller" la connaissance un peu "squelettique" issue des études sur les données récoltées au retour des pirogues.

Une partie de l'information qui pourrait présenter un intérêt certain est jusqu'à présent négligée par les biologistes. Il s'agit de la connaissance de l'équipage de la pirogue (l'équipage d'une pirogue reste stable en général). Dans les conditions actuelles, il n'est pas possible de suivre une pirogue et un équipage à travers plusieurs sorties successives. Cet état de chose est principalement dû au fait que les pirogues n'ont pas de marque distinctive simple (telle qu'un numéro d'immatriculation par exemple).

### III - LA PECHE ARTISANALE SENEGALAISE : LE POINT DE VUE DE L'ECONOMISTE (J. Weber)

Les demandes à l'origine de cette recherche sont clairement formulées.

Cette recherche est entreprise à la demande des océanographes pour qui il s'agit de "mieux cerner les facteurs non biologiques qui conditionnent l'effort de pêche, i.e., les coûts de production et la rentabilité des divers types de pêche".

Les autorités nationales, de leur côté, attendent de cette étude la fourniture d'éléments d'appréciation de l'activité du secteur, et d'évaluation des projets : donc, un diagnostic économique.

Ces demandes, dans leur formulation, impliquent le recours à un échantillon représentatif. Mais quel échantillon, et représentatif de quoi ?

Il serait souhaitable de lier pêche et agriculture, pêche et emploi féminin ... Bref, de ne pas réduire les sociétés pratiquant la pêche à cette seule activité. De plus, il est très gênant d'étudier cette activité sans recherche sur son histoire et celle du contexte dans lequel elle est pratiquée.

Le lieu d'observation me paraît dans un premier temps pouvoir être le "carré", la concession, qui serait étudié dans toutes ses dimensions : pêche, agriculture, budget, consommation, généalogies, etc.

Mais ces concessions, ces carrés se dissocient saisonnièrement, l'exemple extrême étant celui des Niominka des îles du Saloum. Toute la communauté villageoise éclate après les cultures de riz, et reste dissociée dix mois par an. Au sein du même carré, certains iront à Dakar, dans des usines, ou comme bonnes, d'autres dans les villes secondaires du Sénégal, tandis que les pêcheurs se répandent le long des côtes, de Joal à la Sierra Leone ...

Il faudra donc suivre en priorité la pêche et à partir d'elle, reconstituer progressivement le tout, faute de disposer d'une armée d'enquêteurs.

Suivre la pêche, mais à partir de quoi ? A partir des unités de production dont on verra a posteriori comment elles se recoupent avec les unités de résidence et les exploitations agricoles.

L'unité de production, dans la pêche artisanale, est l'unité de pêche. Une ou plusieurs espèces cibles impliquent un ou plusieurs engins appropriés à leur capture. Le choix de l'engin détermine le nombre et la taille des embarcations, le nombre et la puissance des moteurs, la taille de l'équipage.

La senne tournante et coulissante implique une pirogue de 14 m, une autre de 17 à 20 m, d'une capacité de charge de 16 à 24 tonnes ; trois moteurs de 25 ou 40 CV ; un équipage d'une vingtaine de personnes. La ligne implique une seule embarcation, de 6 m, un équipage de 3 à 5 membres, un moteur de 8 CV. Une entreprise de pêche peut être constituée d'une ou plusieurs unités de pêche.

La même unité de pêche peut se métamorphoser saisonnièrement : certaines unités de senne tournante se scindent en hivernage. La pirogue de 14 m manoeuvrera une senne de plage, celle de 18 m, munie d'une cale à glace, fera des marées de 3 à 4 jours pour la pêche à la ligne. Le seul élément permanent sur l'année est le patron de pêche, qu'il soit propriétaire des unités de pêche ou son représentant.

C'est donc un échantillon d'unités de pêche qui sera suivi sur un cycle annuel complet. Sa composition résultera d'un recensement exhaustif des unités de pêche du Sénégal, pondéré par l'importance économique de chaque type de pêche.

On pourra ainsi extrapoler les résultats à l'ensemble du secteur. Mais on pourra aussi élargir les enquêtes à partir de cet échantillon : par l'étude éventuelle des généalogies des patrons de pêche et de leurs marins, par l'étude des exploitations agricoles de ces pêcheurs, par l'étude des activités de transformation artisanale des épouses, etc.

L'étude d'unités de pêche, appuyée sur des recensements, permettra de répondre aux demandes des autorités (diagnostic économique) et des océanographes (facteurs non biologiques qui conditionnent l'effort de pêche).

Les autres aspects de l'étude de la pêche artisanale n'impliquent pas le choix particulier d'unités d'observation. Le recueil des prix au débarquement ou sur les marchés, l'étude des quantités non directement commercialisées (distribuées sur la plage) posent des problèmes de périodicité d'observation plus que d'unité d'observation. Ainsi, les prix au débarquement peuvent varier de plus de 100 % en quelques heures : quand faudra-t-il relever les prix et pour combien d'espèces ?

## CONCLUSION

La démarche qui conduit à définir des unités d'observation est déterminée par la nature de l'objet d'étude (quelles questions ?) et par les conditions de réalisation de l'étude (demandes, temps, moyens).

A partir de ce consensus, biologiste-statisticien et économiste appréhendent différemment la recherche pluridisciplinaire en relation au problème des unités d'observation.

Pour le biologiste-statisticien, l'écriture d'un modèle d'analyse de variance multidimensionnel peut schématiser les possibles étapes d'une recherche pluridisciplinaire :

Dans un premier temps, des unités d'observation communes peuvent être définies. Si c'est possible, cela permet d'envisager un traitement avec un modèle commun. Dans un deuxième temps, on peut choisir un même plan d'expérience pour les différentes variables intéressant les différentes disciplines, c'est-à-dire que ces variables différentes seront mesurées à partir des

mêmes unités d'observation. Ces deux étapes permettent l'écriture du modèle

$$\begin{array}{ccccccc} Y & = & X & \Theta & + & \varepsilon \\ (n, p) & & (n, q) & (q, p) & & (n, p) \end{array}$$

où une matrice  $X$  commune permet l'étude conjointe de  $p$  variables, chacune d'elles pouvant intéresser une ou plusieurs disciplines.

Pour l'économiste-sociologue, la pluridisciplinarité n'implique pas nécessairement le recueil d'informations différentes à partir d'unités communes : la pirogue du biologiste n'est pas l'unité de pêche de l'économiste. La pluridisciplinarité suppose une définition commune de l'objet de recherche et un découpage méthodologique permettant de définir ensemble les questions qu'on se pose. Mais ces questions étant posées, il revient à chaque discipline de définir ses propres unités d'observation et la nature des informations à recueillir. Cette phase de recueil des données est nécessairement monodisciplinaire, même si sur le terrain les données des uns et des autres peuvent être recueillies simultanément : rendement de la cacaoyère pour l'agronome et rendement du planteur à l'hectare pour l'économiste par exemple (Cf J.W., 1978).

La recherche redevient pluridisciplinaire dans l'utilisation et le croisement des informations : que valent les prix sans les quantités ?

Cette différence de conceptions entre le biologiste et l'économiste ne doivent pas faire illusion. Dans la discussion avec d'autres disciplines, les problèmes à propos du type d'informations à recueillir et des unités d'observation à utiliser renvoient à la conception implicite que chacun a de l'objet d'étude. Et les mêmes difficultés peuvent se poser au sein d'une discipline donnée, l'économie par exemple : "Combien de pieds à l'hectare dans le village que vous étudiez ?" demande le planificateur au chercheur qui répond : "Je l'ignore, mais puis vous dire qui les plante, qui les récolte et comment ...".

LALOE F.

WEBER J.

B I B L I O G R A P H I E

-----

LALOE (F.), BERGERARD (P.) et SAMBA (A.) - 1981

Contribution à l'étude de la pêche de Kayar : étude d'une partie des résultats du sur-échantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne.

Doc. sc. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 82, 20 p.

PECHART - 1982

Les enquêtes sur la pêche artisanale sénégalaise au CRODT.

Arch. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 112, 28 p.

SOCECO-PECHART - 1982

Recensements du parc piroguier maritime du Sénégal, avril et septembre 1981.

Doc. sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 83, 38 p.

FREON (P.) et WEBER (J.) - 1981

Djifère au Sénégal : la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel.

60 p., 33 tabl., 15 fig., 10 photos, à paraître FAO.

WEBER (J.) - 1977

Types de surproduit et formes d'accumulation dans le Centre Sud Cameroun.

in : Reproduction des formations sociales dominées, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 64, pp. 69-85.

- 1978

Rationalité technique et logiques paysannes, illustrations camerounaises.

in : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : actes du Colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978, ORSTOM, 1979, pp. 311-315.

- 1980

Etude socio-économique de la pêche artisanale en mer au Sénégal : hypothèses et voies de recherche.

Revue de socio-économie de l'ISRA, n° 4, pp. 1-34, biblio.

- 1982

Les enquêtes socio-économiques au CRODT.

Arch. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, n° 190, 37 p.





NOTE A PROPOS DU CHOIX DES UNITES D'OBSERVATION  
EN MILIEU DE FORTE IMMIGRATION RURALE

(SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE ET AMAZONIE BRESILLENNE)

LENA Ph.

ORSTOM - INPA Ecologia  
Manaus, Brésil



La notion de choix sous-entend généralement un processus rationnel et donc la possibilité d'élaborer des critères objectifs permettant d'évaluer l'adéquation d'une méthodologie à une problématique. C'est là un travail indispensable pour rendre explicites (donc critiquables, perceptibles et réutilisables) des processus qui laissent souvent une large part à la subjectivité du chercheur. Cependant, étant donné que la pertinence du choix dépend autant des caractéristiques du milieu enquêté que de la finalité de l'étude, l'élaboration de la problématique requiert une connaissance préalable du terrain. Il y a alors deux possibilités, ou bien il s'agit d'une enquête de type qualitatif qui cherche à comprendre, à identifier des processus et des dynamismes, et dans ce cas l'échelle et les unités d'observation peuvent évoluer en fonction des besoins et des découvertes, ou bien le but est de donner une image représentative de l'objet d'étude et alors la méthodologie doit être fixée une fois pour toutes (après une pré-enquête, par ex.). Les enquêtes ici évoquées sont plutôt du premier type, bien qu'elles prétendent à une certaine représentativité.

Quoiqu'il en soit, que la connaissance de l'objet nécessaire à l'élaboration de la problématique et de la méthodologie soit acquise au cours de l'étude ou requise "a priori", que la pertinence de la méthode soit affinée en cours de route ou affirmée dès le départ on reconnaît en général la forte interaction entre connaissance préalable et méthodologie. Ceci a fait dire que l'on ne connaît la méthode adéquate qu'une fois l'enquête achevée. D'autre part, toute discussion méthodologique sur des travaux terminés risque d'être biaisée par une tendance à justifier a posteriori les moyens employés alors que toute discussion "pré-enquête" est inévitablement marquée par un certain nombre d'a priori dont il sera sans doute nécessaire de se défaire (sans cela l'étude ne serait pas nécessaire). Dans ces conditions (et compte tenu du fait que toute pré-enquête est implicitement l'expression d'une méthode qui elle-même, ... etc.) il paraît nécessaire d'envisager les critères et les choix méthodologiques comme un processus évolutif, c'est-à-dire les resituer dans le temps et les contingences de l'enquête. L'objectivité consisterait alors non pas dans la description d'une construction méthodologique à la fois esthétique et rigidement logique, supposée avoir une adéquation quasi-mathématique avec la réalité (du moins telle qu'on se la représente, avant ou après enquête) mais plutôt dans le récit fidèle du processus dialectique d'élaboration des stratégies méthodologiques en fonction des progrès de l'acquisition des connaissances.

A) SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

La région est occupée par un petit nombre d'autochtones répartis en villages de petites dimensions (50 à 80 h en moyenne) qui correspondent souvent à un lignage ou segment de patri-lignage. Des campements de culture établis par les chefs de famille restreinte ont essaimé à partir du village. La densité du territoire est voisine de 1 h/km<sup>2</sup>.

De nombreux immigrants ont été attirés par la possibilité d'accéder facilement à la terre afin de devenir planteurs (cacao - café). Les disponibilités foncières leur permettaient de rester pas ou peu de temps salariés des autochtones ou d'immigrants plus anciens.

Leur répartition dans l'espace est extrêmement variable. Le mode d'implantation (en partie fonction de l'ethnie) va de la famille nucléaire au campement de plus de 500 h. On a d'autre part une série de regroupements hiérarchisés en fonction de l'ordre d'arrivée et de la région d'origine. Chaque piste ou groupe de pistes, chaque campement ou groupe de campements dépend donc d'un chef.

Etant donné le grand nombre d'unités qu'il serait possible d'étudier selon le niveau considéré, une première enquête a cherché à mettre en lumière les liens purement économiques qui existent entre les planteurs d'une même unité. Il est très vite apparu que le complexe migration/plantation était un phénomène très individualisé et qu'il convenait de simplifier les choses. On est ainsi amené à distinguer :

1- Les unités politico-religieuses et juridiques (défense des intérêts d'un groupe ou sous-groupe ethnique ou régional, organisation de l'espace, litiges fonciers, fêtes, obsèques, etc.). On peut, pour une large part, y inclure les chefs de campement. Ces instances ne sont pas directement liées à la production/consommation.

2- Les groupes d'entraide

Au sein des plus gros campements, ils sont souvent définis sur la base de la communauté ethnique ou régionale. Pour les plus petits campements, la fréquence de la base familiale augmente (c'est en général un parent ou un ami qui a convaincu le migrant d'entreprendre le voyage). Le plus souvent, ces groupes fonctionnent selon le principe de réciprocité ou de

caisse commune de prévoyance, il est donc facile de comptabiliser ces participations au niveau de l'unité d'exploitation.

### 3- L'unité d'exploitation

Elle est fondée avant tout sur la propriété foncière (ou autorisation de mise en valeur) qui est octroyée par la sous-préfecture à un chef de famille (passage au droit moderne). D'autres facteurs jouent également en faveur de l'individualisation de l'exploitation tels que la relative pérennité des plantations (problèmes d'héritage) et la forte disponibilité en terres qui tend à éviter la constitution ou le maintien de dépendances familiales de la part des éléments mâles.

Le noyau de base de l'exploitation familiale est constitué du tenant du titre et de sa famille (dépendants au sens strict : personnes âgées, femmes et enfants). Tout autre élément familial mâle (enfants adultes, beaux-frères, etc.) est intégré soit sur la base d'un partage de la terre, chacun ayant une portion de la plantation à son usage, et il s'agit alors d'un embryon de division de l'exploitation ; mais même si la séparation est en cours ou déjà effective, un lien de dépendance s'est créé qui amène les nouveaux chefs d'exploitation à fournir gratuitement une quantité de travail donné à celui qui leur a procuré la terre ; soit sur la base d'un partage du produit, qui se fait alors à l'avantage du tenant du titre, pour les mêmes raisons.

C'est donc toujours sur la base de l'individualisation territoriale de la plantation, elle-même fondée sur une reconnaissance juridique individuelle (traditionnelle ou (et) moderne) que se fonde l'unité d'exploitation.

Celle-ci intègre en outre un nombre variable de main-d'oeuvre familiale ou étrangère (permanente ou contractuelle) rémunérée selon diverses modalités. C'est ce que l'on peut appeler l'unité d'exploitation au sens large. Ces gens participent de la production et de la consommation, ils peuvent avoir leurs propres cultures vivrières mais se trouvent vis-à-vis de la culture qui amène d'importants revenus monétaires dans un rapport de salariat (ou assimilé).

Même observation chez les planteurs autochtones : le phénomène plantation individualise des portions du terroir qui autrefois n'étaient

soumises qu'au droit d'usage octroyé à un individu pour un temps déterminé par la communauté. L'accès au statut de chef de famille par le mariage donne accès à une portion du terroir à la fois pour le vivrier (à la charge de l'épouse) et la plantation (à la charge du chef d'exploitation). Les conditions d'appartenance à l'unité d'exploitation (au sens restreint ou large) sont les mêmes que pour les immigrants, à ceci près que le réseau des prestations de service et l'entraide se construisent sur la base des liens familiaux (famille étendue). Pour dénouer cet écheveau et faire un bilan, il était donc nécessaire d'avoir recours à une échelle d'observation d'un ordre supérieur : celle des quelques groupes familiaux qui composent le village. A un autre niveau, c'est le village lui-même qui doit être objet d'observation à cause des pratiques communautaires qui subsistent encore (pêche au poison par ex.), des revenus des cessions de terre (partagés par les chefs de famille) ou des conséquences de l'immigration à l'échelle du territoire villageois (stratégies foncières individuelles ou collectives).

Au sein d'un village autochtone différents niveaux sont donc intégrés, ce qui n'est pas le cas des campements allochtones qui, par conséquent, ne nécessitent pas une analyse exhaustive. Pour les autochtones par contre, prendre un ou deux planteurs dans chaque village n'aurait pas autant de sens. Seuls les Mossi, chez qui l'entraide est très forte au sein de petits campements souvent monofamiliaux, pouvaient requérir une analyse du type de celle appliquée aux autochtones. Ce qui a été fait.

## B) AMAZONIE

Ici les lots sont de dimension uniforme (100 ha) et distribués individuellement par un organisme d'Etat à des chefs de famille. L'unité territoriale et démographique est donc offerte au départ. De plus, aucun droit traditionnel ne vient interférer.

Le problème est cependant plus complexe qu'il n'y paraît dans la mesure où d'autres membres de la famille viennent contribuer à la mise en valeur du lot (souvent dans l'attente de leur propre terre). D'autres colons viennent aussi s'installer temporairement sur la terre d'un propriétaire si celui-ci est d'accord. On ne peut parler de main-d'oeuvre car il n'y a ni fermage ni salaire. Pourtant le propriétaire y trouve son avantage dans la mesure où l'occupant laissera derrière lui quelques ha défrichés.

Souvent le propriétaire demandera à l'occupant de le laisser planter un pâturage au lieu de confier la parcelle au recrû naturel.

Ces gens étant auto-suffisants on ne peut non plus les inclure dans l'unité d'exploitation. Ils sont eux-mêmes une unité d'exploitation mais qui ne bénéficie pas de la totalité de son travail du fait que la terre ne lui appartient pas. Cette partie du travail récupérée par le propriétaire sur la seule base de la propriété foncière doit entrer dans le bilan du travail réalisé sur le lot (donc au bénéfice du propriétaire), mais dans un autre chapitre que celui fait par la main-d'oeuvre familiale ou rémunérée (permanente ou temporaire).

D'autres unités d'exploitation (moins indépendantes) peuvent encore exister sur le lot. Ce sont les familles qui ont passé un contrat avec le propriétaire pour défricher, récolter le vivrier pour eux-mêmes puis planter du café dont le produit lui appartient durant les trois premières années.

Ces unités secondaires doivent donc être distinguées de la main-d'oeuvre permanente (payée en part de récolte ou salaire) et temporaire.

Là encore, c'est l'unité territoriale qui est prise comme référence conjointement avec l'aspect juridique. Mais l'unité d'exploitation au sens large doit être prise dans sa dimension évolutive. On doit s'efforcer de reconstituer l'histoire du lot. La situation présente ne s'explique que par le passé. Ainsi il faut tenter de savoir pour chaque année le nombre et la composition des unités secondaires, dater les entrées et sorties de la main-d'oeuvre salariée comme de la main-d'oeuvre familiale afin d'avoir à chaque époque le volume et la qualité de la force de travail, enfin, le type d'accord ou de contrat (de partage pour la famille proche) qui régit ces relations et permet de voir le flux et la vitesse de l'accumulation.

En un mot, saisir l'unité de production dans sa dynamique.





L'APPROCHE GEOGRAPHIQUE DANS LA PHASE DU DIAGNOSTIC

-De la région à la parcelle-

MARCHAL J.Y.

ORSTOM

Paris, France

BLANC-PAMARD Ch.

C.N.R.S. - Laboratoire 94

Paris, France



La présente note s'associe à celle de R. Billaz : Recherche et Développement au Yatenga, composée de deux parties : Situation du programme et Méthode de diagnostic-Evaluation (Montpellier, Avril 1982).

Elle concerne la connaissance du milieu, préalable aux premières étapes d'expérimentation agronomique, et propose une méthode d'approche (démarche descendante : de la région à la parcelle).

### PRESENTATION

Le Yatenga est au Nord de la Haute Volta un ancien royaume mosi. C'est une région en pleine crise : un espace "fini" avec un véritable blocage du système agraire ; une région marquée par la sécheresse et par l'émigration qui se traduit par une véritable hémorragie démographique. Le Yatenga : 12 300 km<sup>2</sup>, 4,5 % du territoire voltaïque, un demi-million d'habitants, 10 % de la population nationale avec des densités allant jusqu'à 100 hab/km<sup>2</sup>.

L'objet de cette recherche : en géographe, l'auteur veut étudier les rapports qu'entretiennent les populations avec le milieu.

La dynamique du paysage est privilégiée comme axe de recherche pour voir l'évolution des rapports présents et passés. Cette étude s'inspire de la méthode globale et des principes de l'analyse systémique selon lesquels le paysage (structure) est considéré comme l'expression d'un système fonctionnant dans le temps et dans l'espace. La méthode a un intérêt pratique et semble la plus utile en fonction du sujet traité mais le problème plus large de l'auteur est de saisir le déséquilibre entre les populations et les ressources.

L'analyse du paysage apparaît comme une démarche opératoire : c'est se servir du paysage pour appréhender les relations inscrites dans l'espace, ici "pour mesurer l'ampleur d'une crise rurale". Tout le problème reste de voir aux différents niveaux d'observation comment se combinent les éléments physiques et humains : 4 niveaux ont été retenus pour l'étude dynamique de cet espace rural.

La démarche s'appuie sur la méthode graphique qui tire ses informations de ce qui se voit, soit directement dans le paysage, soit sur les séries chronologiques de photographies aériennes. Une cartographie est proposée à plusieurs échelles en relation avec les niveaux d'observation retenus pour une approche hiérarchisée de l'espace. Quatre dossiers de cartes accompagnent les quatre niveaux de l'analyse du paysage présentée ici.

L'essentiel du traitement des données a été réalisé au moyen de la cartographie analytique et nombre de corrélations ont été mises en évidence par des superpositions de cartes. La photographie aérienne et son interprétation restent des outils préférentiels pour l'étude des dynamiques locales (un moyen classique et peu onéreux d'inventaire).

#### DEMARCHE : Les niveaux d'analyse

##### YATENGA 1

Un découpage du Yatenga en "pays" ou unités physionomiquement homogènes. C'est le premier niveau de perception des rapports entretenus par les populations et leur environnement, à partir des photographies aériennes et de la discrimination faite de composantes élémentaires telles que : sols, végétation, climat, densité rurale, identification ethnique, types d'utilisation du sol. L'analyse de l'espace rural, à ce niveau, présente déjà une orientation de la démarche vers les problèmes d'équilibre ou de déséquilibre du rapport hommes-ressources. Par la mise en corrélation des variables, il est possible d'identifier cinq unités ou "pays" à l'intérieur du Yatenga. L'un d'eux, couvrant plus de 30 % de l'espace régional, est concerné par une dégradation importante du rapport hommes-milieu. C'est ce dernier qui est isolé et traité aux autres niveaux d'analyse.

##### YATENGA 2

Une unité de paysage -un petit bassin-versant- de 4 000 ha environ de superficie, pour lequel on dispose de missions aériennes répétées : 1952, 1961, 1970, 1973. L'unité de paysage est l'unité de fonctionnement des facteurs naturels sous l'effet d'une emprise humaine. C'est le "laboratoire" où sont étudiés les aspects fonctionnels et dynamiques de l'écosystème. Les facteurs analysés sont : le modelé, la physionomie et la profondeur des sols, la régression de l'espace mis en culture. Les documents cartographiques de cette série permettent non seulement de constater et de mesurer la dynamique

de l'espace rural, mais encore d'interpréter, d'expliquer les différents stades de mutations observés : passage du "bush" en bon état apparent au "bush" dégradé, puis au "bush" sur sol érodé et enfin apparition du sol décapé nu.

Avec le bassin-versant, nous découvrons le "géosystème" ou "système territorial naturel, avec sa morphologie, son fonctionnement et son comportement" (Bertrand, 1978 et Marchand, 1980).

### YATENGA 3

L'analyse détaillée d'une unité de paysage est suivie de l'étude du secteur rural, ou "fenêtre" ouverte sur le "pays" isolé pour la recherche thématique (le "pays" qui apparaît le plus dégradé, là où la dynamique est la plus forte).

Le secteur est composé d'une soixantaine d'unités de paysage semblables à celle étudiée en niveau II, sur lesquelles se superposent 120 terroirs et 50 aires pastorales. Les caractéristiques naturelles et humaines de cet ensemble sont représentatives des traits reconnus au "pays", ce qui évite l'étude exhaustive de ce dernier. Au niveau du secteur, se trouvent donc agencés le cadre naturel et les unités territoriales. Nous abordons des espaces organisés par les sociétés villageoise et pastorale, où les traits du milieu physique interviennent en tant que facteurs d'organisation. Nous passons d'une connaissance -celle où le chercheur est acteur ; c'est lui qui délimite les unités- à la "connaissance de connaissances" -où le chercheur n'est que le rapporteur, le témoin de l'environnement social (Raffestin, 1978).

A ce niveau, les cartes ne font plus état de cadres d'aménagement, mais d'une dynamique de l'espace rural, créée, agencée par les systèmes culturels et pastoraux. De l'aspect structural, on passe à ce niveau à l'aspect fonctionnel. Sur les cartes, les espaces fondamentaux (terroirs et aires pastorales) sont figurés en superposition aux potentialités agricoles : physionomie et dispositions caténaires des sols, paysages végétaux, situation de l'occupation du sol en 1952 et en 1973. Ainsi peut-on juger si, à l'intérieur de chaque terroir, il y a dynamique, "ajustement", transformation ou dégradation.

Des mesures portant sur l'extension des espaces cultivés, des types de dégradation du couvert arbustif et des processus d'érosion (plaques de ruissellement) sont faites sur ce jeu de cartes.

#### YATENGA 4

Ce niveau d'analyse détaillée intéresse les unités territoriales ou unités d'organisation de l'espace rural. Sont présentés : un terroir (ou plus de 4 000 parcelles ont été inventoriées), les terres lignagères d'un quartier de village et un campement d'éleveurs.

Ces différentes unités correspondent à des genres de vie différents et des gestions de l'espace variées. Ce sont les cellules de base des activités humaines, les unités représentatives du niveau où s'établissent les rapports logiques et volontaires entre une collectivité et l'espace. C'est à ce niveau d'analyse que sont données les explications définitives du déséquilibre populations-ressources constaté aux autres niveaux d'observation. Des variables cernées par enquêtes et levés topographiques, les planches suivantes ont été extraites : dynamique de l'espace agraire 1930, 1952, 1970, partages coutumiers du sol selon l'ancienneté des installations et le choix porté sur la nature des sols, pratiques culturelles, répartition des cultures.

#### CONCLUSION

La prise en compte de l'ensemble des documents permet le diagnostic écologique : mesure de l'amplitude des phénomènes de désertification (dégradation du couvert végétal, extension et intensification des processus d'érosion, dynamique de l'occupation du sol par les cultures qui atteignent les sols "marginaux" de hauts de pente).

C'est à partir de ce constat que l'on peut employer la formule globale de "blocage des systèmes cultureux et pastoraux" et introduire une typologie des espaces ruraux selon qu'ils sont en voie de déséquilibre, surexploités ou bien encore surexploités avec tendance à une "décompression", du fait de l'émigration des familles paysannes et pastorales.

Quatre années/chercheur (bénéficiant de la collaboration d'un enquêteur et d'un topographe-dessinateur, à temps plein) ont été nécessaires

pour mener à bien l'analyse descendante, en quatre niveaux :

- 1- une année ;
- 2- six mois ;
- 3- une année ;
- 4- une année et demie.

L'agronome peut-il attendre quatre ans avant d'entamer l'inventaire du matériel biologique et les premières étapes de l'expérimentation ?

Dans le cas du Yatenga, la rencontre géographe-agronome a été fortuite ; la phase recherche-développement a commencé une fois l'approche géographique achevée ; ce qui a permis à l'agronome d'utiliser immédiatement le zonage de la région en "pays" puis d'avoir accès à la connaissance du secteur (jeu de cartes disponible en 1979).

Cependant, il est possible d'envisager une démarche ascendante (parcelles - zonage) qui serait menée parallèlement à la démarche descendante. Se reporter aux propositions présentées par le "groupe parisien" : Dufumier - Pillot - Vissac - Marchal.

-----

#### B I B L I O G R A P H I E

-----

BERTRAND (G.) - 1978

"La géographie physique contre nature ?"  
Hérodote, n° 12, 77-96.

MARCHAND (J.P.) - 1980

"Les contraintes physiques et la géographie contemporaine"  
L'espace géographique, T. IX, n° 3, 231-240.

RAFFESTIN (Cl.) - 1978

"Les construits en géographie humaine : notions et concepts"  
Colloque Géopoint - Groupe Dupont, 55-74.



Yatenga : niveaux retenus pour l'étude dynamique de l'espace rural

Cartographie		Niveaux	
Documents de travail établis aux échelles de	Documents livrés aux échelles de		
		Yatenga I	La <u>région</u> : 12 300 km <sup>2</sup> : le donné géographique (synthèse des travaux de toutes provenances et des cartes, déjà réalisés sur la région).
1/500 000	1/1 000 000	12 cartes	Les " <u>pays</u> " : espaces physionomiquement homogènes. 5 pays sont identifiés. Le <u>pays 1</u> (4 000 km <sup>2</sup> ) montre un milieu rural en crise (au centre de la région).
1/20 000	1/40 000	Yatenga II 9 cartes	L' <u>unité élémentaire de paysage</u> ou " <u>géosystème</u> " : dans le " <u>pays</u> " 1, attention portée au bassin versant de Tugu (situations en 1952, 1961, 1971-73) : 4 000 ha. Analyse de l'évolution et de l'agencement des <u>faciès en facettes</u> d'association ou d'intégration = laboratoire de référence.
1/50 000	1/75 000	Yatenga III 6 cartes	Le <u>secteur</u> : Centre-Yatenga pas d'analyse exhaustive (4 000 km <sup>2</sup> ), mais 1 700 km <sup>2</sup> étudiés. A ce niveau, les éléments visibles du " <u>pays</u> " ne sont plus les seuls à être considérés. L'organisation de l'espace rural est prise en compte par l'étude d'une centaine d'unités villageoises (terroirs) : fiches de village (dynamique démographique, structure population, superficie cultivée, etc.).
1/10 000	entre 1/15 000 et 1/30 000	Yatenga IV 8 planches  et cartes	<u>Unités d'organisation de l'espace rural</u> : <u>quartiers villageois</u> (quartier de Kolkoom), <u>terroir</u> (dans son intégralité : Say) et <u>campement</u> (campement peul de Faogodo) sont étudiés à leur tour, dans le détail (enquête sur les unités domestiques ; levé à grande échelle (1/5 000) du parcellaire ; définition des exploitations agricoles).

pour mener à bien l'analyse descendante, en quatre niveaux :

- 1- une année ;
- 2- six mois ;
- 3- une année ;
- 4- une année et demie.

L'agronome peut-il attendre quatre ans avant d'entamer l'inventaire du matériel biologique et les premières étapes de l'expérimentation ?

Dans le cas du Yatenga, la rencontre géographe-agronome a été fortuite ; la phase recherche-développement a commencé une fois l'approche géographique achevée ; ce qui a permis à l'agronome d'utiliser immédiatement le zonage de la région en "pays" puis d'avoir accès à la connaissance du secteur (jeu de cartes disponible en 1979).

Cependant, il est possible d'envisager une démarche ascendante (parcelles - zonage) qui serait menée parallèlement à la démarche descendante. Se reporter aux propositions présentées par le "groupe parisien" : Dufumier - Pillot - Vissac - Marchal.

-----

#### B I B L I O G R A P H I E

-----

BERTRAND (G.) - 1978

"La géographie physique contre nature ?"  
Hérodote, n° 12, 77-96.

MARCHAND (J.P.) - 1980

"Les contraintes physiques et la géographie contemporaine"  
L'espace géographique, T. IX, n° 3, 231-240.

RAFFESTIN (Cl.) - 1978

"Les construits en géographie humaine : notions et concepts"  
Colloque Géopoint - Groupe Dupont, 55-74.

Yatenga : niveaux retenus pour l'étude dynamique de l'espace rural

Cartographie		Niveaux	
Documents de travail établis aux échelles de	Documents livrés aux échelles de		
		Yatenga I	La <u>région</u> : 12 300 km <sup>2</sup> : le donné géographique (synthèse des travaux de toutes provenances et des cartes, déjà réalisés sur la région).
1/500 000	1/1 000 000	12 cartes	Les " <u>pays</u> " : espaces physionomiquement homogènes. 5 pays sont identifiés. Le <u>pays 1</u> (4 000 km <sup>2</sup> ) montre un milieu rural en crise (au centre de la région).
1/20 000	1/40 000	Yatenga II 9 cartes	L' <u>unité élémentaire de paysage</u> ou " <u>géosystème</u> " : dans le " <u>pays</u> " 1, attention portée au bassin versant de Tugu (situations en 1952, 1961, 1971-73) : 4 000 ha. Analyse de l'évolution et de l'agencement des <u>faciès</u> en <u>facettes</u> d'association ou d'intégration = laboratoire de référence.
1/50 000	1/75 000	Yatenga III 6 cartes	Le <u>secteur</u> : Centre-Yatenga pas d'analyse exhaustive (4 000 km <sup>2</sup> ), mais 1 700 km <sup>2</sup> étudiés. A ce niveau, les éléments visibles du " <u>pays</u> " ne sont plus les seuls à être considérés. L'organisation de l'espace rural est prise en compte par l'étude d'une centaine d'unités villageoises (terroirs) : fiches de village (dynamique démographique, structure population, superficie cultivée, etc.).
1/10 000	entre 1/15 000 et 1/30 000	Yatenga IV 8 planches  et cartes	<u>Unités d'organisation de l'espace rural</u> : <u>quartiers villageois</u> (quartier de Kolkoom), <u>terroir</u> (dans son intégralité : Say) et <u>campement</u> (campement peul de Faogodo) sont étudiés à leur tour, dans le détail (enquête sur les unités domestiques ; levé à grande échelle (1/5 000) du parcellaire ; définition des exploitations agricoles).

D'UN POSSIBLE APPORT DES NOUVELLES TECHNIQUES DE MEMORISATION DES DONNEES

POULAIN Cl.

INSEE  
Paris, France



A la lecture de certains documents préparatoires au débat sur "unités d'observation", l'analogie saute aux yeux entre le problème exprimé et les préoccupations d'un certain nombre de chercheurs en système d'information.

Lorsque, par exemple, G. Ancey souligne : "la vérité est que le villageois africain se trouve en permanence inséré dans un réseau de relations multidimensionnel" (1), il rejoint une observation qui tend aujourd'hui à se généraliser. Il est possible de remplacer "villageois africain" par une quantité d'autres objets d'observation et la phrase reste valable. Les classifications hiérarchiques montrent dans toutes les disciplines leurs insuffisances. Certains nient complètement la notion de hiérarchie et parlent de réseau. D'autres, au contraire, préfèrent parler de hiérarchies enchevêtrées. Quoiqu'il en soit, ceux qui s'attachent à vouloir mémoriser et traiter des "données" prises comme représentations du monde réel ont été amenés à réfléchir sur les moyens de conserver les multiples propriétés relationnelles entre les "données".

Si le cerveau humain est tout à fait capable de naviguer dans des réseaux très complexes, il se heurte à un problème technique très difficile lorsqu'il veut traiter des données d'enquête qui seraient, elles aussi, en réseau. Problèmes si difficiles qu'on croit devoir enseigner au statisticien comment réduire la complexité jusqu'à ce qu'elle soit traitable. Au stade le plus élémentaire, on organisera les données dans un "fichier plat" où la hiérarchie sera réduite à un seul niveau. Plus souvent, on apprendra à hiérarchiser correctement le fichier. Mais, dès ce stade, le traitement manuel des données devient très difficile et le recours à un ordinateur pratiquement indispensable. Encore faut-il noter que tous les logiciels de dépouillement d'enquêtes ne sont pas capables de traiter une organisation hiérarchique.

Dans ce contexte, on voit bien comment l'outil a rétroagi sur la problématique : à quoi bon se poser un problème dans des termes insolubles ? A quoi bon appréhender des réseaux si on ne sait pas les exploiter ?

---

(1) Note de travail, vol. 1, note 3, page 4.

Il faut absolument savoir qu'il existe, grâce à de nouvelles techniques de mémorisation de quoi stocker, gérer et traiter des données organisées non plus "en hiérarchique" mais en "réseau". Ces techniques sont développées depuis les années 70 en laboratoire et 75 en vraie grandeur. Elles sont connues sous le vocable général de Système de Gestion des Données (SGBD) (1). L'innovation fonctionnelle majeure, c'est qu'il devient possible de mémoriser non seulement les données mais également toutes les relations que le concepteur juge utile d'établir entre une donnée et n'importe qu'elle(s) autre(s) de la base.

Dès lors, si la complexité intrinsèque du problème reste la même, on dispose d'un outil capable de conserver cette complexité et de l'exploiter grâce à la rapidité de ses organes de lecture/écriture et à sa puissance de traitement logique.

POULAIN C1.

---

(1) Data Base Management System (DBMS).

A LA RECHERCHE DES UNITES ECONOMIQUES :

Trois approches : Comores, Congo, Tahiti

ROBINEAU C1.

ORSTOM

Paris, France





## A LA RECHERCHE DES UNITES ECONOMIQUES :

Trois approches : Comores, Congo, Tahiti

par Claude Robineau

---

Dans la note introductive à l'organisation du groupe de travail AMIRA consacré aux "unités d'observation", les auteurs constatent que "le choix d'une unité d'observation semble tout autant lié au type d'enquête, et surtout aux objectifs de l'enquête, qu'au type de société étudiée". Je renverserai, pour ma part, cette proposition car, s'il paraît aller de soi qu'un tel choix se rapporte d'abord à l'enquête en vue de laquelle il doit être effectué (ou alors à quoi peut-il bien servir), qu'il dépende de la structure sociale concernée par l'enquête fait davantage problème. C'est la raison pour laquelle on se propose ici, à partir des expériences de terrain (Comores 1960-61, Congo 1963-65, Tahiti 1967-75) de "préciser la procédure concrète... retenue pour choisir des unités pertinentes.

Ces trois approches sont ici brièvement décrites. On se reportera, pour les matériaux de base ou de plus amples détails, à ROBINEAU 1966a, 1971 et 1981. La démarche est la suivante : après une présentation d'ensemble des trois terrains dans leur ordre chronologique d'approche (car l'acquis méthodologique du précédent a consciemment ou inconsciemment servi au suivant) et du cadre de la recherche des unités (1er point), on envisagera chacune des trois approches (points 2 et 3 suivants), et, dans un dernier point, on s'efforcera de tirer des enseignements de ces différents apports.

### I - Présentation

Les recherches auxquelles on se réfère n'avaient pas les mêmes objectifs et elles aboutissent, indépendamment de leurs objectifs différents, à des résultats eux-mêmes différents de ces objectifs parce qu'une analyse de situation sur le terrain convainquait de la pertinence douteuse desdits objectifs définis préalablement de Sirius :

- l'enquête Comores devait être une recherche ethnologique sur les

obstacles au développement : le dramatique déséquilibre population-ressources qui faisait alors frôler la famine à certaines îles de l'archipel incitait à mettre d'emblée l'accent sur la subsistance et les phénomènes de double domination (coloniale et interne) subis par la population et moins à s'interroger sur "l'esprit d'entreprise" au sein d'une société de plus culturellement composite ; d'où, entre autres domaines abordés, une étude de revenus-niveau de vie dans la région la plus surpeuplée (Nioumakélé) de l'île la plus surpeuplée (Anjouan).

- La recherche dans la région de Souanké (Nord de la République populaire du Congo) se proposait d'explicitier le développement du cacao dans cette région et d'en explorer les perspectives. On était dans une zone en crise : plus d'achats de cacao par le Gouvernement parce que celui-ci devait le subventionner (chute des cours) et que l'Etat connaissait des difficultés de paiement (régler la solde des fonctionnaires) ; plus de moyens d'évacuer le cacao parce que le réseau routier était trop délabré et que ce délabrement avait englouti le parc des camions d'évacuation du cacao . Rien ne pouvait être entrepris dans le domaine du cacao tant que la situation (des achats et des transports) ne serait pas débloquée (et elle ne le fut que quelques années après l'enquête). En revanche, la région, frontalière du Cameroun sud-oriental, isolée des centres vitaux tant camerounais que congolais, vivait une situation de traumatisme induite par la période coloniale (travail forcé, recrutements forcés), une démographie stagnante (voire déclinante) et les conflits inter-ethniques suscités par le passage à l'indépendance (groupes ayant subi inégalement et de façon différente la pression coloniale) puis le passage de la 1ère à la 11ème République congolaise : c'est donc à une analyse proprement sociologique que l'on devait se livrer avec explicitation des structures et de la dynamique de l'économie domestique (on n'a pas effectué d'enquête revenu-niveau de vie).

- Tahiti (plus exactement, l'île de Moorea) a été l'objet d'une recherche beaucoup plus longue et ample en marge de travaux à objectifs précis et délimités dans le temps (enquête inter-disciplinaire en milieu rural, étude du marché de Papeete). Il s'agit, pour ce qui nous intéresse ici, d'une monographie socio-économique d'une île-type de Polynésie montrant le jeu des différents niveaux (domestique , villageois, insulaire, territorial - le Territoire-nation économique , international) et des divers facteurs (accroissement démographique, mobilité, parenté, accès à la terre) dans

le fonctionnement et l'évolution de l'économie (passage de l'économie agricole au salariat, reconversion de l'agro-export vers le marché intérieur, systole-diastole de l'économie de subsistance, caractère déterminant de l'emploi). Dans le cadre villageois, une enquête revenu-consommation-investissements a été menée puis répétée à sept ans de distance (1967-68 et 1974).

Concernant la détermination des unités économiques, un cadre commun à ces trois terrains se dégage : dans les trois cas, et après l'attention portée au problème démographique, la morphologie de l'habitat (lato sensu) et de l'espace a été prise en considération ; puis, des pratiques concernant la parenté et l'utilisation de la terre ; ensuite, dans deux cas sur trois (Comores et Tahiti), une enquête de revenus-niveau de vie basée sur les unités repérées mais qui, qualitativement, a servi à préciser la fonction, voire la délimitation de ces unités. Dans le troisième cas, qui n'a pas donné lieu à enquête du niveau de vie (Congo), on a établi un schéma des circuits concernant l'économie domestique qui précise la délimitation des unités pertinentes et leur fonction.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'objectif recherché - du moins tel qu'il nous apparaît - lorsqu'on se propose la délimitation d'unités d'observation : il s'agit pour des statisticiens et/ou des planificateurs de déterminer, dans le milieu d'enquête, des groupes sociaux représentatifs, ou tout au moins pas trop déformants de la réalité sociale, et susceptibles de se prêter à une analyse statistique (détermination de variables, évaluation de leur "poids" relatif, effets obtenus lors de leur croisement).

Dans la démarche, on a utilisé la proposition faite d'une double attaque selon les fils directeurs que sont les produits et les groupes sociaux et qui repose sur la propriété de totalité de la réalité sociale (ROBINEAU, 1966b).

## II - L'expérience Comores

On résume brièvement ce que l'on a progressivement perçu :

A) L'économie comorienne est apparue comme une économie de villages en relation de contradictions et de conflits avec des économies dominantes ;

une économie urbaine (de villes), vestige d'un mode de production féodal fondé sur la localisation dans des cités d'une aristocratie politico-militaro-religieuse détentrice de la terre du "plat-pays" et exploiteuse de dépendants attachés à la terre (esclaves de cultures) ou à la maison des maîtres (esclaves de maison) ; une économie de firmes agro-industrielles fondées sur des domaines, vestige d'un mode de production colonial fondé sur les grandes plantations et l'exploitation de la main d'oeuvre par de bas salaires, le contrôle de la distribution (boutiques de firmes) et celui de la résidence (sur le domaine de firme).

Il est à noter qu'au sein des formations sociales correspondant à chacun de ces modes historiques de production, le village constitue l'unité collective de l'exploitation vers laquelle tendent les deux systèmes, féodalité comorienne ou firmes coloniales de plantations.

La perception de cette place dérisoire du village comorien résulte d'une triple approche morphologique, fonctionnelle, spatiale, réalisée non d'une façon linéaire et successive mais par passages alternés de l'une à l'autre, apports réciproques et enrichissement progressif de la connaissance.

a) L'approche morphologique. -

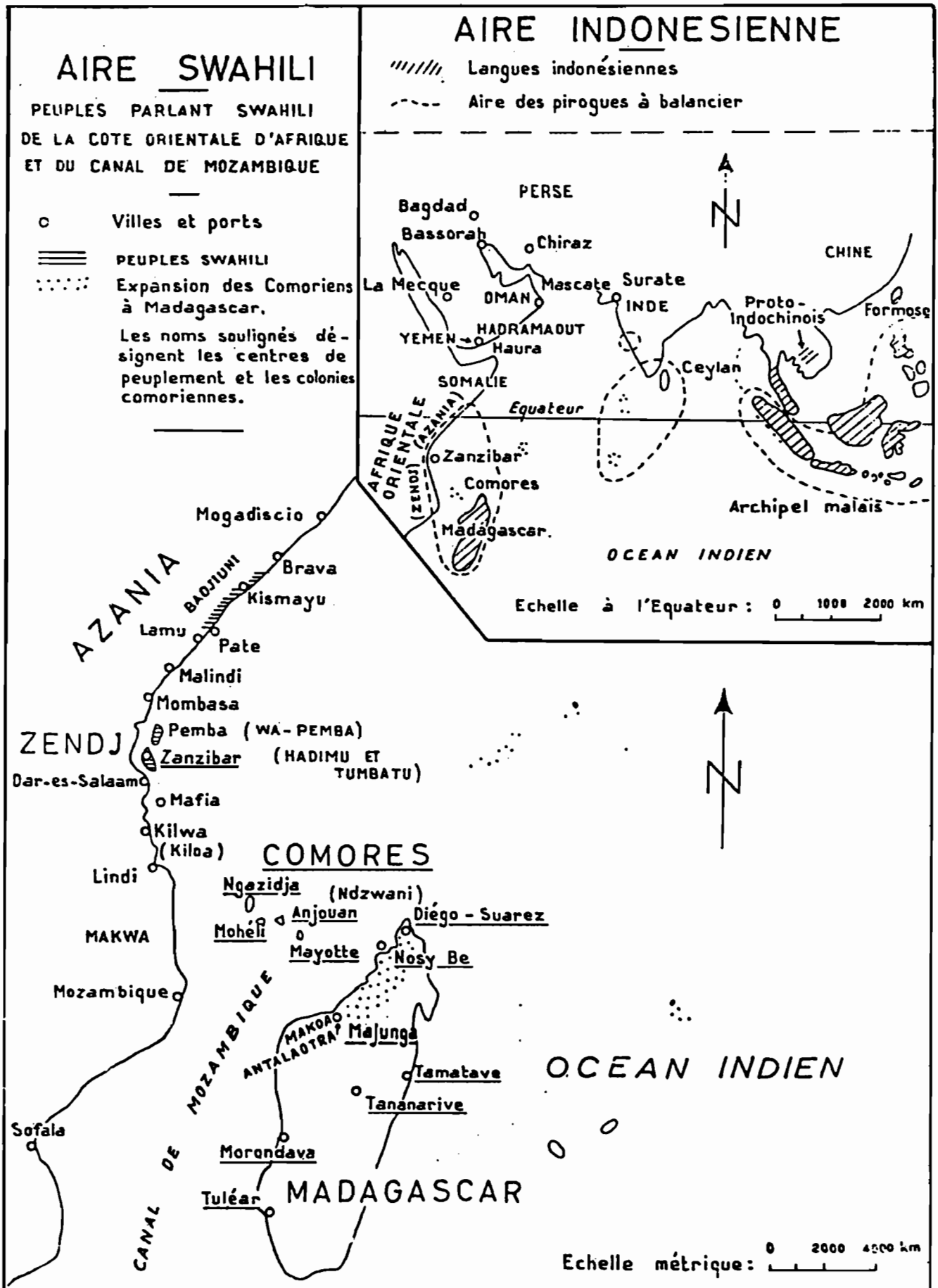
Elle fait apparaître un triple compartimentage géographique, économique, social de l'espace comorien :

1<sup>o</sup> la géographie impose à l'observateur l'opposition écologique littoral/"hauts" caractérisée en zone d'altitude par la limitation des espaces cultivables, celle des espèces tropicales cultivables et l'extension de la forêt, des pâturages et des terres érodées ; sur le plan humain, la géographie fait apparaître la dichotomie cités de pierres ceinturées de remparts/villages en végétal dépourvus de défenses (plus les faubourgs en végétal qui prolongent les cités hors des murs).

2<sup>o</sup> Du point de vue économique, trois types peuvent être schématiquement distingués :

- une économie littorale et de basse altitude (cocoteraie, cultures vivrières, cultures d'exportation, pêche -pour quelques villages côtiers spécialisés-) ;

- l'économie industrielle des firmes sur leurs domaines avec utilisation de la main d'oeuvre des villages avoisinants ;



- une économie des "hauts" limitée au vivrier par brûlis, caractérisée par la faiblesse générale des rendements et servant (mis à part les villages qui y sont localisés) de réserve agricole pour les villages des zones de propriété féodale urbaine ou des domaines de colonisation, zones dans lesquelles les villages sont pratiquement dépourvus de terres.

3<sup>e</sup> Une analyse sociale sommaire menée parallèlement aux analyses précédentes a permis un premier repérage, celui de la stratification sociale selon la représentation et l'idéologie de la strate sociale dominante : des Etats comoriens organisés en ordres (nobles d'origine arabe ; dépendants formés d'originaires et d'esclaves amenés de la Côte orientale d'Afrique ; hommes libres non nobles formés de dépendants affranchis, de demi-nobles résultant d'inter-mariages, de descendants de chefs des populations originaires (?)).

Ce premier repérage des catégories sociales ne prend tout son sens que par un recours à l'histoire. Celle-ci permet d'explicitier la genèse des catégories et la fonction qui leur était traditionnellement assignée. L'histoire comorienne est celle de Cités-Etats qui se créent dans l'avancée de l'Islam, dès la fin du 1<sup>er</sup> millénaire après J.-C. sur le modèle des Cités-Etats de la côte orientale d'Afrique (de l'actuelle Somalie à l'actuelle Tanzanie). Ces Cités-Etats vivent de l'articulation de deux commerces, l'un avec l'intérieur de l'Afrique, l'autre avec les Indes à travers la Mer d'Oman. Les principautés comoriennes ont l'avantage sur leurs homologues littorales d'Afrique d'être à la fois, à l'abri des forces venues de l'intérieur du continent, et les plus éloignées -en bout de chaîne- des vagues arabo-persanes successives qui déferlent périodiquement sur les Cités-Etats. L'arrivée de chaque vague (le succès de son installation) signifie la subjugation de la population antérieure : d'où l'organisation des formations sociales comoriennes pré-coloniales en aristocraties politiques, militaires, commerciales et religieuses d'origine arabe reposant sur le commerce entre Afrique et Indes, assurant leurs arrières économiques par une force de travail d'originaires et de main d'oeuvre importée et maintenant le contrôle de leur prépondérance par une organisation en ordres, la force militaire et la domination religieuse des dépendants.

b) Une approche fonctionnelle qui dérive de cette "base morphologique" qui vient d'être esquissée. -

Des types de relations spécifiques dessinent des types socio-économiques distincts :

- une dépendance villageoise à l'égard des villes : dépendance économique traditionnelle qui découle de la stratification sociale en ordres, de l'organisation politique traditionnelle (Cités-Etats) et qui se trouve confortée par une dépendance culturelle et idéologique tissée par l'Islam véhiculé par l'aristocratie d'origine arabe à partir des cités ;

- une dépendance villageoise à l'égard des firmes de plantations industrielles : dans un contexte d'accroissement rapide de la population (2,5 à 3% par an), de surpeuplement (229 hab. au km<sup>2</sup> de terre cultivable en 1958, le double vingt-cinq ans après -chiffres pour l'île d'Anjouan), de rareté et de "faim" de terre (l'expression date de 1947-48, déjà), les firmes avec leurs domaines considérables (un tiers d'Anjouan après la "réforme" agraire du début des années 50) tiennent les villages par l'emploi et la terre ; la terre dans un contexte de rareté de la terre, l'emploi dans un contexte de sous-emploi, ce qui autorise et les bas salaires et les tactiques des firmes favorisant les uns en terres (par le métayage) au détriment des autres, ce pour empêcher tout front de revendication de se former et d'agir.

- Une dépendance inter-villageoise opposant, sur la base des potentiels de production et des rentes de situation, les villages des "hauts" aux villages du littoral ou de basse altitude et, parmi ceux-ci, les villages relativement riches (ceux qui ont accès au surplus procuré par les cultures d'exportation) aux villages relativement pauvres (ceux qui n'ont d'autres accès au pouvoir monétaire que par le louage de leur force de travail).

c) Une approche spatiale : qu'est-ce que l'espace villageois, qu'est-ce que le village ? Non un groupe organique (corporate group, "communauté de droit"), mais seulement une communauté d'intérêts, de solidarité et de revendications paysannes face à la domination des propriétaires terriens (l'aristocratie urbaine) et des firmes étrangères. Formellement, c'est une collection de maisons autour d'une mosquée dotée d'un imam, autour d'un maître coranique (fundi), autour d'un maître de la magie (mwali).

Le village comorien apparaît donc comme une unité pertinente d'observation pour tout ce qui concerne les stratégies de développement. Pour les mesures (production, consommation, accumulation), il faut aller plus loin, au niveau des micro-unités domestiques qui le composent.



B) Les unités micro-économiques de base.

a) Morphologie. - Qu'il s'agisse des cités ou des villages, les demeures comoriennes se présentent comme des enceintes renfermant une maison et une cour tournant le dos à l'extérieur (portes et fenêtres vers l'extérieur limitées en nombre et dimensions à l'indispensable, larges ouvertures vers l'intérieur) et ménageant pour le visiteur extérieur des sortes de sas qui limitent son champ de vision vers l'intérieur. Forte individualisation de la demeure, donc, à partir de laquelle il serait dangereux d'extrapoler en la supposant, sans autre qualification, le support de ménages dotés, de par les personnes qui les composent ou leur appartenance au village, de terres de subsistance. Car ces enceintes résidentielles ne repèrent en réalité que des femmes et des enfants en bas-âge et ne sont pas intelligibles sans faire appel aux règles de parenté et de propriété.

b) Droit matrimonial et foncier. -

Ces règles sont gouvernées par le droit musulman complété par des coutumes comoriennes.

Les règles : patrilinéarité, polygynie, propriété individuelle des hommes et des femmes, héritage avantageant les hommes.

Les coutumes : chaque femme vit dans la maison que lui a construit son père. On a donc affaire à des familles composées polygyniques formées de familles élémentaires localisées chacune dans une unité résidentielle et qui sont formées de la femme, de ses enfants en bas-âge, des filles lorsqu'elles ne sont pas encore mariées, et occasionnellement du mari venu en visite chez sa femme. A noter que les jeunes gens non mariés s'affranchissent de la maison maternelle et, comme il n'y a pas de maisons institutionnalisées des hommes, vivront en bandes ou par petits groupes dans des maisons louées ou qu'ils se construisent.

Il faut compléter les règles du droit foncier par celles de l'utilisation de la terre et de la division du travail entre sexes.

1<sup>o</sup> Utilisation de la terre. - Le tableau ci-après (ROBINEAU, 1966a, p. 132) explicite la multiplicité du statut de la terre, la disjonction entre l'exploitation (et le travail) et le bénéfice de celle-ci (il s'agit de ce qu'on peut appeler une unité de production centrée autour d'un adulte polygynique dont le père était encore vivant et pourvus de frères partis en émigration mais dont les femmes et enfants demeuraient présents aux Comores ; les

"propriétés" font référence à de la propriété coranique cadastrée en bloc dont les titulaires ont quelques parcelles ; les "réserves" sont des terres de firmes récupérées par l'Etat et affectées par ce dernier aux gens du village auquel appartient l'intéressé ; pour ne pas alourdir le tableau, on a seulement pris en compte l'une des deux femmes de celui-ci).

Désignation de la terre	Désignation du propriétaire	Exploitation	Bénéficiaire
<i>Propriété Allaoui Chei</i>	le vieux père	<i>Direction Chibako Arbres Chibako</i>	Le père Les foyers de Chibako (« allocations » aux frères et sœurs)
<i>Réserve muro</i>		<i>Part de Chibako vanille Cultures vivrières</i>	
<i>Réserve du bord de mer</i>		<i>Part des frères</i>	Eux-mêmes et leurs femmes
<i>Réserve de Niambo</i>	Chibako	<i>Arbres = Chibako</i>	Chibako et ses foyers
<i>Réserve de Mlimajou</i>		<i>Vanille = Chibako Cultures vivrières = femmes</i>	Chibako femmes de Chibako
<i>Réserve de M'Touni</i>			
<i>Propriété Aki</i>	1 <sup>re</sup> femme de Chibako Echat Humadi	<i>Arbres = Chibako Cultures vivrières = femmes</i>	femme
<i>Réserve de Gani</i>	2 <sup>e</sup> femme		

2<sup>e</sup> Division du travail entre les sexes. - Le tableau précédent montre la nécessité de savoir comment opère la répartition traditionnelle du travail entre les hommes et les femmes (*Ibid.* p. 133).

	Tâches accomplies	Rôle dans l'économie familiale
FEMMES	<i>Travaux domestiques, cuisine Vannerie Travaux d'utilisation du cuir Couture, réparation des vêtements Cultures vivrières</i>	Entretien de la maison Habillement (réparation des vêtements)
HOMMES	<i>Exploitation des arbres Elevage Cultures « riches »</i>	Alimentation Fabrication : outillage domestique ustensiles ménagers mobilier habitat Réserve de valeur - Utilisé pour les fêtes et cérémonies, mariages Détention de l'argent.

c) En définitive et compte-tenu des règles matrimoniales et foncières ainsi que des usages comoriens spécifiques, 2 niveaux doivent être considérés dans le répérage des micro-unités économiques comoriennes : un niveau de la production représenté par l'agrégat des parcelles exploitées à un titre ou à un autre par le mari polygynique, un niveau de la consommation représenté par l'enceinte résidentielle où vit chacune des épouses ; la production des épouses (cultures vivrières) est commandée par l'affectation des terres qu'elles reçoivent du mari ou par héritage ; d'où le réseau des flux de produits mettant en relation les parcelles, le mari et chacun de ses foyers ainsi qu'éventuellement les ascendants et/ou les collatéraux du mari et de ses femmes.

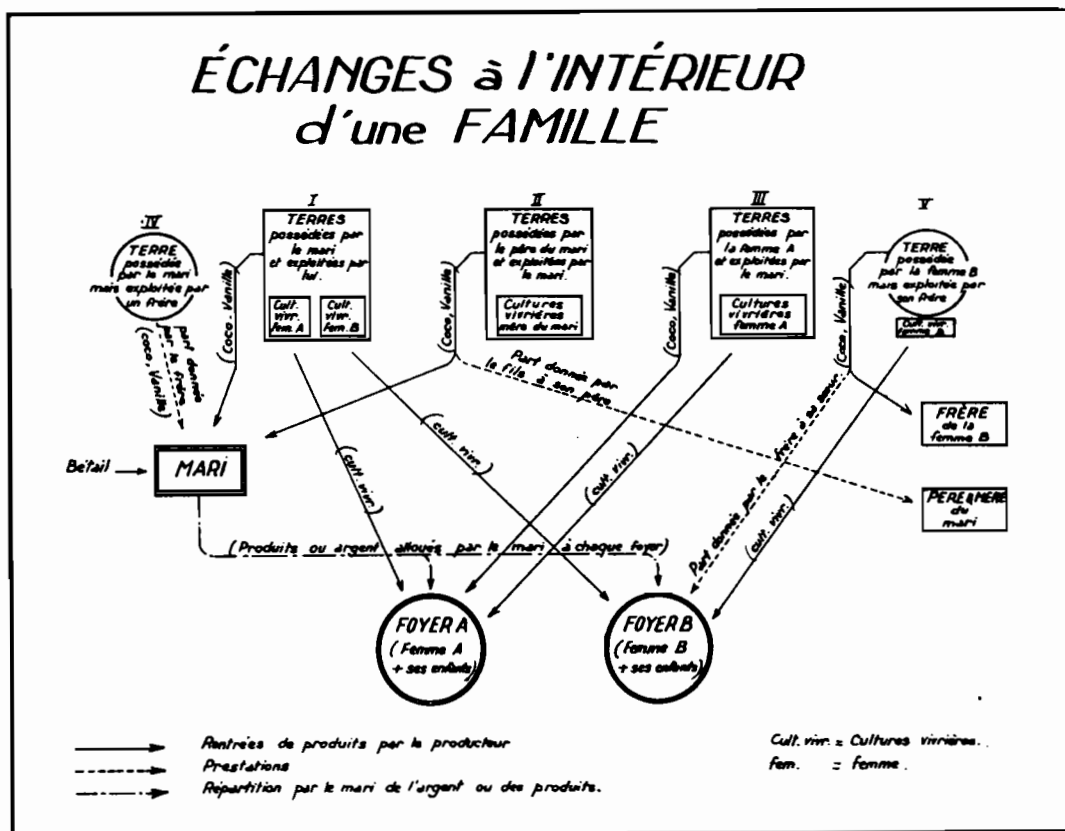


FIG. 22. — Echanges à l'intérieur d'une famille

(Robineau, 1966a, p. 139)

### C) Conclusions

1<sup>o</sup> L'expérience comorienne montre qu'il convient, avant le niveau micro-économique qui focalise souvent les économistes dans la quête des flux élémentaires, accorder attention au niveau des collectivités villageoises, ce notamment pour la définition et la mise en oeuvre de stratégies de développement, donc qu'un minimum d'analyse morphologique et sociologique et

comportementale globale est requis pour la prise en considération de ce niveau.

2<sup>a</sup> Cette expérience souligne que les unités micro-économiques sont des unités complexes au sein desquelles différents niveaux doivent être repérés et que les aspects simplement morphologiques qui peuvent polariser l'enquêteur sont insuffisants ; que ces micro-unités sont, en milieu rural, des combinaisons de parcelles régies par un droit et des usages fonciers, et d'individus régis entre eux par un droit et des usages familiaux et matrimoniaux et qui détiennent des droits divers sur ces parcelles, droits divers qui conditionnent leur production, la consommation, l'accumulation.

Il est clair qu'en vue de ce repérage micro-économique, la connaissance des règles familiales-matrimoniales et foncières sera insuffisante et qu'il faudra reprendre l'analyse selon les fils directeurs indiqués en introduction :

- en termes de produits, c'est-à-dire pour chacun d'eux se demander qui dispose des biens de production, qui assume la force de travail, où va le produit, qui le consomme, comment se fait l'accumulation ou la reproduction des biens de production ;

- en terme de sujet ou groupe social, c'est-à-dire pour chacun se demander qui produit, fait circuler ou échange, consomme, accumule quoi.

On s'inspirera notamment à ce point de l'exposé de l'article de Jean-Marc Gastellu (AMIRA N° 26 "...Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? " et Cahiers ORSTOM Sciences humaines n° 1-2, 1980) qui repère trois communautés fondamentales -de production, -de consommation, -d'accumulation et propose pour la mettre en évidence une triple démarche concernant 1. la recherche des centres de décisions principaux, 2. le recours aux dénominations vernaculaires, 3. l'étude des solidarités manifestées par des échanges privilégiés (GASTELLU, 1980, p. 4-5).

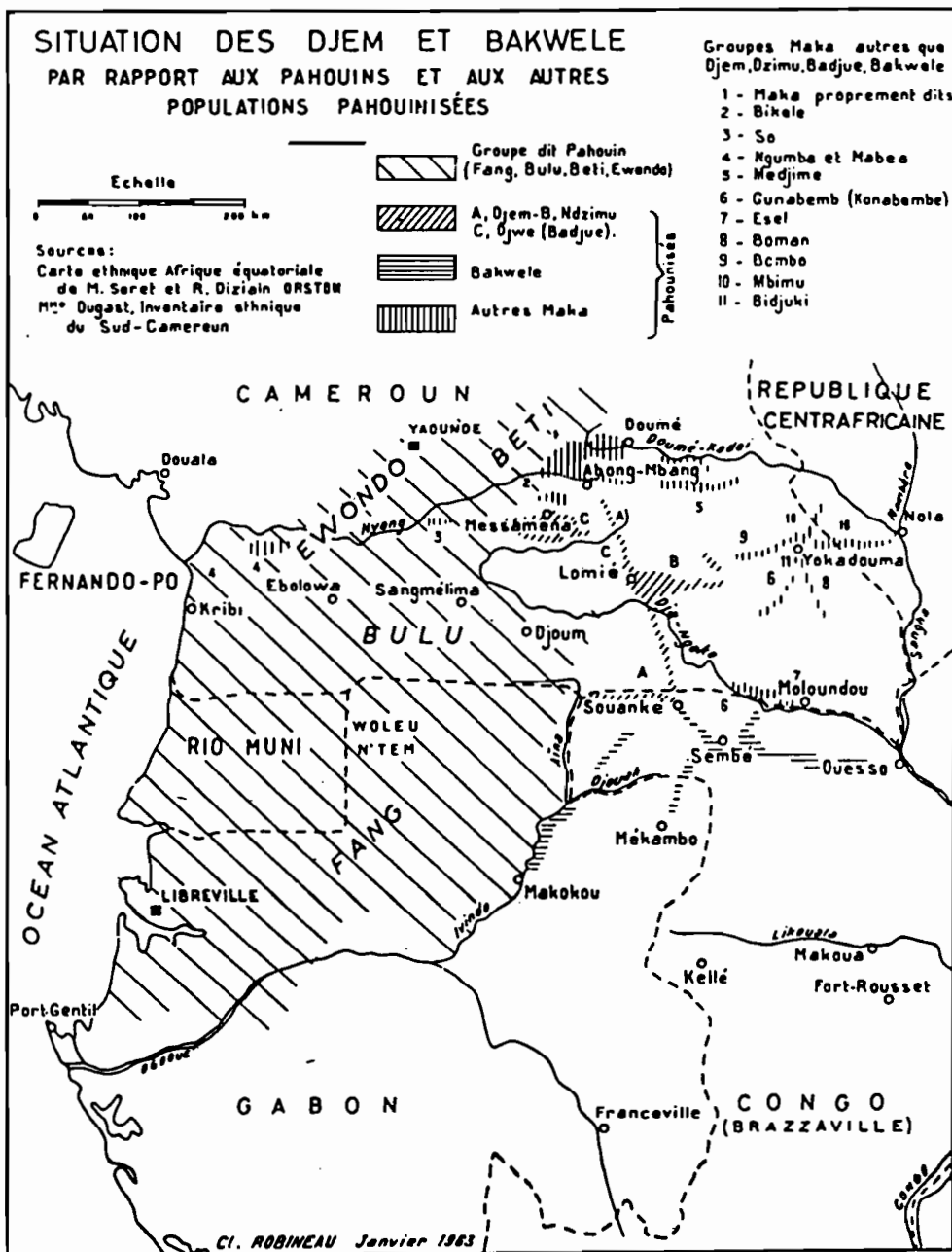
### III - Les investigations au Congo et en Polynésie.

Le mode opératoire défini et utilisé aux Comores permet une première approche du problème, tant en République populaire du Congo (exemple de la région de Souanké dans le Nord-Congo) qu'en Polynésie centrale (exemple des îles de la Société).

A) L'exemple du Nord-Congo.

a) L'approche morphologique. -

L'uniformité écologique de la zone (forêt) privilégie les formes du peuplement (villages-hameaux alignés selon les axes routiers ou les pistes de piétons). Le village hameau fait apparaître 3 types de constructions : maisons, maisons-cuisines (demeure des femmes), maisons des hommes (le "corps de garde", le "salon de causerie" où les hommes prennent ensemble leurs repas et se reposent le jour).



Carte ethnique des Djem et Bakwele.

Dans cette uniformité prévaut un critère premier (d'emblée) de distinction : l'appartenance ethnico-lignagère fondée sur la différenciation linguistique (ethnie) et la descendance (ou la croyance à la descendance) d'ancêtres communs (lignages). D'où ce repérage ethnico-lignager permet l'identification des unités domestiques non au niveau du village-hameau (critère non pertinent) mais de la fraction lignagère de village qui est le niveau supérieur des unités économiques de base.

La fraction lignagère villageoise, repérée par un nom de lignage (voire de sous-lignage) combiné avec un nom de village, comprend en effet :

1<sup>o</sup> une maison des hommes qui regroupe tous les adultes de la fraction autour de l'aîné (père ou frère aîné) du lignage installé au village ("salon de causerie") ;

2<sup>o</sup> des terres lignagères affectées à la fraction villageoise, qui se divisent au sein du morceau forestier qui les constitue, en plaques de brûlis vivriers, plaques de plantations de cacao et, pour le reste, en territoire de chasse ;

3<sup>o</sup> des maisons qui abritent les familles élémentaires (ou conjugales) voire des familles étendues ;

4<sup>o</sup> des maisons-cuisines où est traitée la production vivrière produite et transportée par les femmes et qui abritent les instruments de production, les récoltes et servent aussi à héberger les vieilles femmes, les jeunes filles non mariées et quelquefois les enfants.

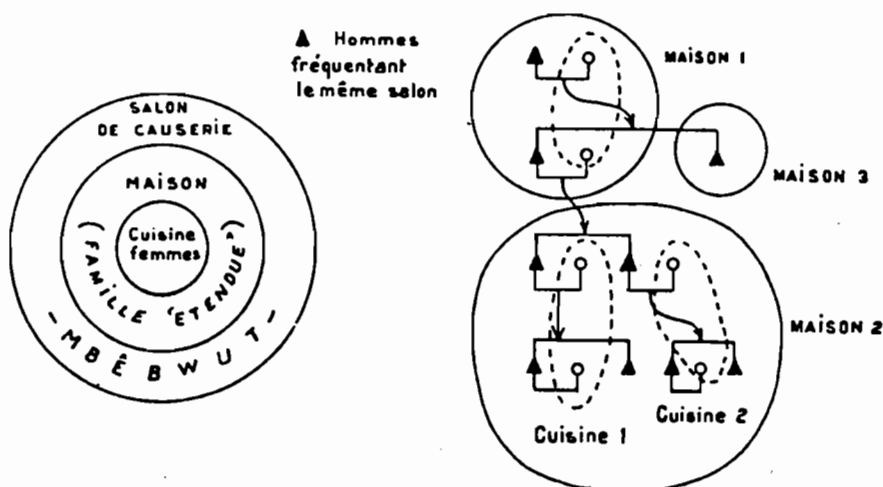


FIG. 31. — Mbèbwut, composition

(ROBINEAU, 1971, p.123). Le mbèbwut est un sous-lignage Djem, branche de lignage mbi ; il s'agit ici de la fraction lignagère (ou sous-lignagère) d'un village).

Distribution des fractions lignagères au sein d'un village Djem.

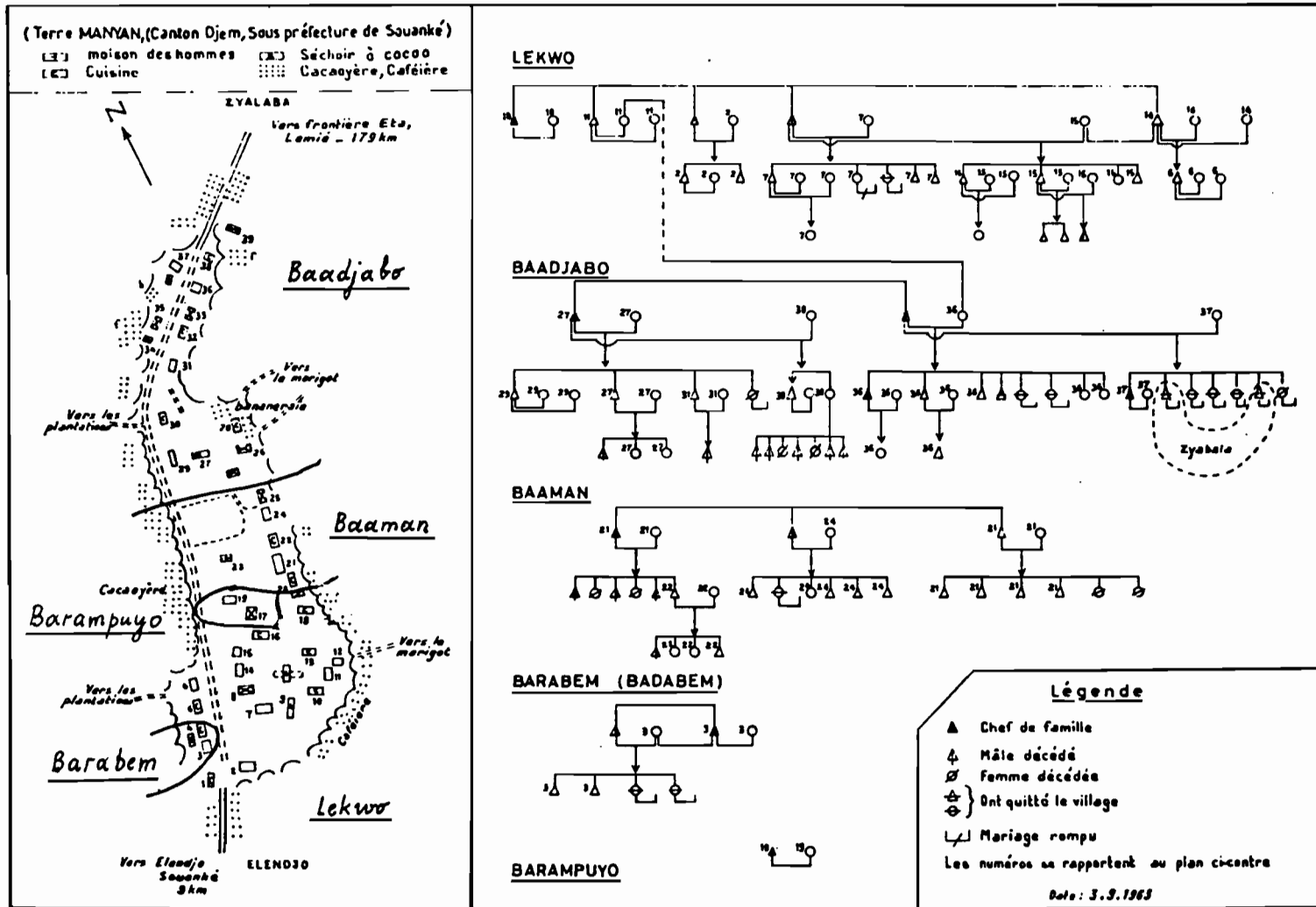


Fig. 10. — Yanbot, généalogie des habitants

(ROBINEAU 1971 p. 51)

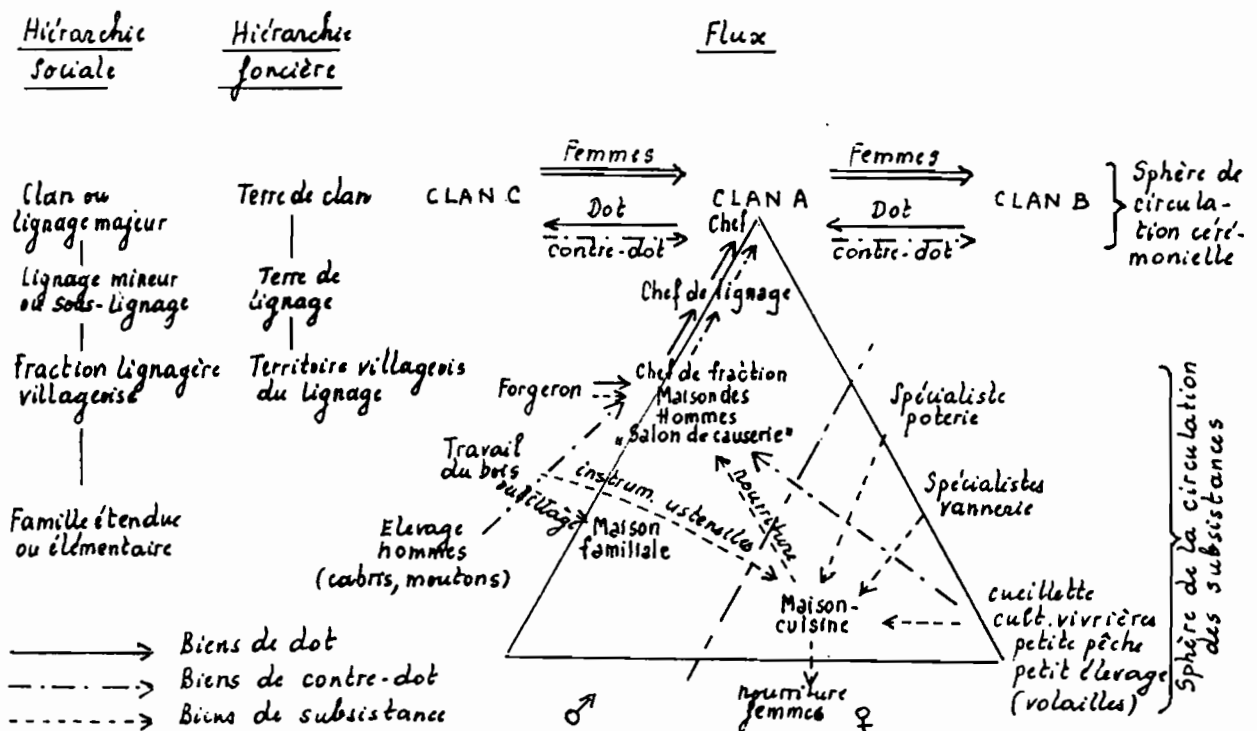
Il est clair que l'unité économique de base constituée par la fraction lignagère villageoise est formée de sous-unités mais que la fonction de l'ensemble ainsi que les relations à l'intérieur de celui-ci nécessitent pour être explicitées le recours à l'analyse sociologique.

b) Approche sociologique. -

En l'occurrence, on se trouve dans un système lignager patrilinéaire et patrilocal à double exogamie de lignage (ethnie djem notamment). En système matrilineaire, le rôle de chef ou d'aîné est dévolu, non au père, mais à l'oncle maternel. En l'occurrence également, et en forêt sous-peuplée (moins de 1 hab. au km<sup>2</sup>), l'accès à la terre pose peu de problèmes, sauf peut-être et dans l'avenir pour les bonnes terres à cacao.

Les analyses de Cl. Meillassoux concernant les rapports entre aînés et cadets, la place des femmes, la compensation matrimoniale (dot) et son évolution sont valables pour les systèmes nord-congolais (MEILLASSOUX 1960 et 1964 pour ces analyses). Les systèmes disharmoniques (matrilinéaires-patrilocaux) qui caractérisent, entre autres, les sociétés du Sud-Congo posent des problèmes de partage des décisions entre lignées lorsque l'on sort du domaine des activités strictement traditionnelles (REY 1971, DUPRE 1982).

L'application des règles et usages concernant la répartition sexuelle des tâches permet de dessiner le diagramme des flux au sein des fractions lignagères villageoises et en relation avec les fractions d'autres lignages : on dispose ainsi de la structure de ces unités économiques de base.







B) L'exemple des îles de la Société (Polynésie).

On procède comme précédemment, de l'apparent au non apparent (ou du plus au moins apparent), de la morphologie aux institutions et à l'idéologie.

a) Des indicateurs apparents qui induisent en erreur. - Ce sont :  
1<sup>o</sup> le compartimentage écologique ; 2<sup>o</sup> la dispersion de l'habitat en maisonnées.

1<sup>o</sup> Le compartimentage écologique de la Polynésie est indéniable : opposition des îles hautes et des atolls ; individualité de chaque île au sein de l'archipel dont elle fait partie ; compartimentage de chaque île haute en vallées et sous-vallées, de chaque atoll en îlots ou groupe d'îlots voisins.

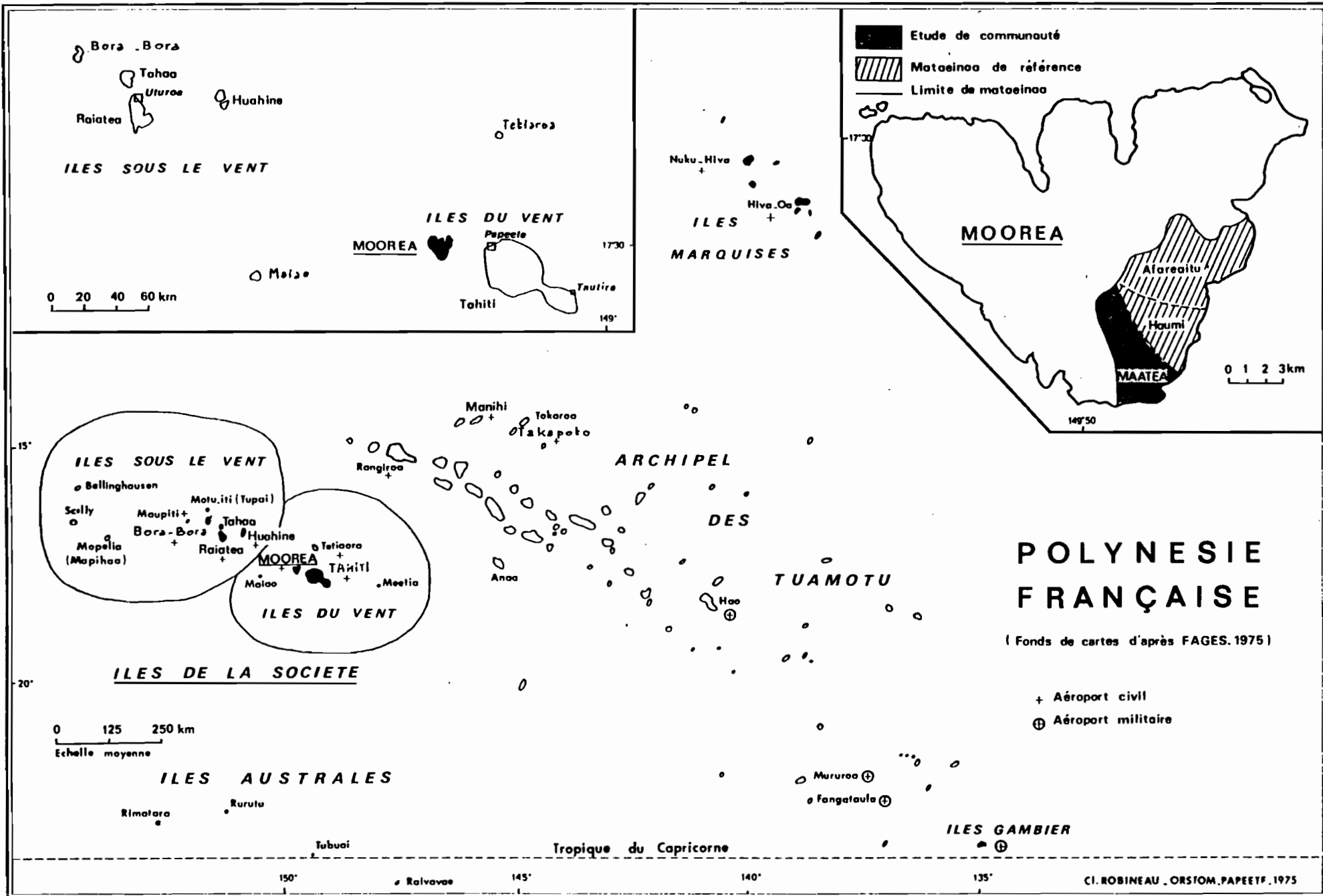
Mais la très grande unité des cultures polynésiennes, la mobilité, l'insertion des vallées ou des îlots dans des systèmes insulaires et des atolls ou des îles dans des systèmes inter-insulaires, politiques, religieux, économiques, historiques et proto-historiques limitent les effets de ce compartimentage.

2<sup>o</sup> La dispersion de l'habitat en maisonnées n'en est pas moins non plus réelle : peu d'agglomérations importantes en dehors des centres urbains modernes, tout au plus quelques maisons autour du temple, de l'église, de la boutique ou du terrain de sports. Mais :

- cela n'empêche pas, à l'échelle de la vallée dans l'île haute, de quelques îlots dans l'atoll, l'existence de véritables **collectivités villageoises** significatives cristallisées en Eglises ou groupes de prières, en équipes sportives, voire en **groupes** de travail fonctionnant sur place ou même dans le cadre du salariat urbain formé par des insulaires expatriés ;

- cela n'empêche pas, non plus et inversement, que la maisonnée constitue une unité économique beaucoup plus difficile à saisir qu'il n'y paraît.

b) Pas de représentation constituée en corpus lisible (ou transmissible) de la structure sociale et de l'idéologie sous-jacente : ou plutôt une représentation existante d'une réalité sociale tahitienne partielle, celle qui soit en accord avec les enseignements de l'Eglise et les impératifs du



Code Civil français, celle aussi que les Européens, particulièrement Français, par-dessus tout Administratifs aiment qu'on leur décrive, montrant les Tahitiens bons Chrétiens et complètement acculturés.

c) La démarche a consisté à procéder à l'analyse des réalités économiques et sociales à partir des faits conducteurs déjà évoqués des produits et des groupes sociaux :

Les produits : coprah, vanille, café ;

Les groupes sociaux : on sait que la société tahitienne est pluriculturelle, que la population est à 65 % polynésienne (ta'ata maohi), que près de 17 % de la population est demie (métisse participant des deux cultures polynésienne et européenne), que 5 à 6 % de la population est de souche chinoise et que le reste est formé d'Européens installés ou en séjour temporaire ; que le pouvoir politique et économique effectif se distribue aux mains des groupes de façon inversement proportionnelle à leur nombre, c'est-à-dire selon les lignes de la pyramide sociale esquissée, donc que les rapports concernant la très large majorité du peuple sont commandés par la domination exercée par les groupes minoritaires. Plus qu'une analyse des groupes culturels apparaît nécessaire une analyse transversale de leurs rapports à différents étages de la société tahitienne : macroscopique, de base (domestique), intermédiaire (de village, de district, d'île).

d) L'analyse, tant par produits que par groupes sociaux, fait apparaître en Polynésie centrale le rôle stratégique de la terre, déterminant de la structure sociale et facteur d'inégalités :

1<sup>o</sup> la terre, déterminant de la structure sociale. - Chaque parcelle a un nom, se trouve rattachée à un lieu social ancien pré-européen (marae) ; les droits sur cette parcelle appartiennent à ceux qui descendent par généalogie de ceux qui étaient titulaires du marae dont dépend la parcelle (de ceux qui portaient le titre correspondant à ce marae). A ce principe, deux corollaires :

- le système familial et matrimonial n'est pas lignager, ou plutôt porte sur une catégorie particulière de lignage, le ramage (système de ramification) : la descendance n'est pas strictement unilinéaire ; certains la disent même indifférenciée (se faisant en ligne paternelle et maternelle) ; mais comme chacun occupe un rang dans la société, il faut qu'intervienne pour le choix entre les paternels et les maternels une surdétermination : celle-ci est fournie par la résidence sur la terre, d'où réciproquement, l'absence

prolongée (3 générations) <sup>hors</sup> de la terre sur laquelle on a des droits annule ces droits pour l'absent et ses héritiers.

- Les droits qu'on possède sont presque toujours des droits collectifs : ceux de l'intéressé et de ses frères et soeurs qui les tiennent d'un de leurs deux parents, lui-même les tenant du groupe des frères et soeurs dont il faisait partie. A ces droits "éminents" sur la terre détenus collectivement par le groupe des frères et soeurs ('opu ho'e) correspondent les utilisations qu'en font les membres lorsqu'ils demeurent présents au village : ainsi s'amorce un partage au profit des groupes de frères et soeurs ultérieurs descendants de chaque membre présent, partage qui sera officialisé (coutumièrement) à la troisième génération (de façon à n'éliminer des droits sur la terre que ceux et leurs descendants qui ne les ont pas réactualisés durant le laps de temps considérable de trois générations).

2<sup>a</sup> La terre facteur d'inégalités économiques. - Ce qui vient d'être exposé est le droit traditionnel (coutumier). Mais la terre est officiellement régie par le Code Civil français et les détenteurs selon le droit traditionnel se trouvent officiellement placés en indivisions qui, en théorie, peuvent ne pas donner lieu à partage. En pratique si, car la politique constante de la colonisation a été que les individus (les colons) puissent acquérir des terres des mains des Polynésiens. A cet égard, tous les procédés ont été imaginés et mis en pratique par les autorités et les individus pour obtenir la terre : enregistrement, cadastre, dol, mariage, donations frauduleuses, mises en adjudications, ventes sur licitation... : faits constatés, effets réussis (constitution parcelle par parcelle de fortunes foncières édifées sur plusieurs décennies). La faiblesse du système traditionnel polynésien tient à ce qu'il suffit qu'un titulaire de droits ne veuille pas jouer le jeu tahitien et passe du registre coutumier tahitien au registre officiel européen : c'est-à-dire veuille réaliser ses droits de propriétaire potentiel selon le Code Civil. D'où :

- la constitution insolite de très grands domaines (par ex. 1500 ha dans une île montagneuse de 136 km<sup>2</sup>) ;

- le passage à la propriété européenne ou demie de tout le littoral (cocoteraie autrefois, spéculation immobilière à présent) avec le cantonnement de fait des droits des Polynésiens en arrière du littoral, dans les vallées ;

- le passage à la propriété européenne et demie des "hauts" résidentiels urbains tandis que les vallées en arrière de la ville sont le refuge des bidonvilles... .

e) C'est une double analyse sociologique et historique qui permet d'arriver à ces résultats :

- analyse sociologique en profondeur au niveau micro-sociologique (collectivités villageoises et ses constituants les maisonnées) ,
- analyse historique qui, par la périodisation qu'elle opère, permet de substituer à l'opposition schématique pré-européen/depuis l'arrivée des Européens une opposition plus fine correspondant à une périodisation tertiaire et faisant apparaître une double transition : d'une formation sociale pré-européenne à l'élaboration d'un mode de production colonial (XVIII-XIXème siècle) et de la formation correspondant à ce mode de production à l'insertion présente dans le mode capitaliste (transition depuis les années 1960).

L'analyse sociologique en profondeur (système familial et matrimonial, système foncier) est structurale (recherche des structures profondes) ; l'analyse historique permet, d'une part, d'évaluer leurs transformations, d'autre part, de situer celles-ci dans le contexte des rapports au monde occidental capitaliste.

f) A ce point, considérons, à nouveau, les deux niveaux de la société tahitienne qui nous intéressent : la maisonnée, la collectivité villageoise polynésienne :

1<sup>o</sup> la maisonnée. - C'est :

- une unité spatiale directement observable (demeure et appendices enclos dans une enceinte, une cour matérialisée par une clôture, une haie, quelques plantes) ;
- une unité sociale définie :
  - 1) par la représentation que s'en font les Tahitiens : un groupe de commensalité ;
  - 2) l'observation (confortée par enquête de revenus-niveau de vie) : une configuration familiale variable fluctuant autour d'un segment permanent de parenté (famille élémentaire, fraction de famille étendue, groupe de frères et soeurs) et pièce d'un large réseau de parenté villageois, extra-villageois, extra-insulaire ;
  - 3) le droit foncier traditionnel : une parcelle sur laquelle est assise la maisonnée, venant des droits que détient sur elle le segment permanent de parenté, à laquelle s'agrège du fait des droits des membres

de la maisonnée une constellation de parcelles situées dans le village (jardins), la plaine littorale (tarodières, cocoteraie littorale), la vallée (cocoteraie de montagne, caféraie, vanillières, cultures vivrières).

- un complexe de fonctions micro-économiques domestiques :

1) Fonction de subsistance (exploitation de la cour, des différentes parcelles, accès au lagon). - Lorsqu'il existe une force de travail disponible au sein de la maisonnée (lorsque cette force de travail n'est pas mobilisée pour le salariat ou la production commerciale), une certaine autonomie alimentaire peut s'exprimer. Les facteurs de la dépendance alimentaire des maisonnées sont la mobilisation de cette force de travail et le degré de monétarisation de l'économie ; cette dépendance alimentaire a pu entraîner l'acculturation alimentaire de la population mais pas obligatoirement ou, du moins, complètement : intervient un choix de modèle de consommation. Inversement, on a vu, en fonction des limites de la monétarisation (réduction du pouvoir d'achat dû à la crise mondiale, chômage), s'affirmer une tendance à la réduction de la dépendance alimentaire en même temps qu'un recul de l'acculturation correspondante.

2) Fonction monétaire. - La maisonnée ne constitue qu'imparfaitement et pas dans tous les cas une unité de caisse :

On peut considérer qu'il y a unité de caisse lorsqu'on a affaire à une famille élémentaire disposant d'une unique source de revenus. L'unité de la source n'implique pas l'unité de l'agent dépensier.

Dans les familles élémentaires où de grands enfants disposent de revenus monétaires ou dans les familles étendues où il y a une multiplicité de sources de revenus, l'unité de caisse n'est plus que fictive : il n'y a de caisse que celle constituée par les parents et alimentée par les contributions des enfants, chacun (ou chaque ménage au sein de la famille étendue) ayant des caisses particulières qu'on pourra tout au plus appeler satellites.

Lorsque les migrations de travail obligent les salariés à s'absenter durant la semaine (avec retour au foyer en week-end), même s'il y a unité de caisse au niveau de la maisonnée (au village), cette caisse ne reçoit que la part du salaire qui n'a pas été dépensée en ville : tout se passe comme si une première caisse avait fonctionné en ville dont le reliquat aurait servi à alimenter la caisse-maisonnée.

Lorsque les maisonnées sont constituées par des familles élémentaires avec de grands enfants, des familles étendues comportant des ménages distincts, des groupes de frères et soeurs ayant ou non leur propre ménage, ces maisonnées peuvent fonctionner, du point de vue monétaire, selon un principe de participation aux charges, plus exac-

tement de prises en charge, à tour de rôle des dépenses de la maisonnée.

Ce n'est que par le biais d'une enquête de revenus-niveau de vie que de tels mécanismes peuvent être explicités : l'enquête qui est moyen de connaissance des revenus et de leur utilisation grâce à l'utilisation d'unités pertinentes d'observation change d'objectif comme si la finalité était devenue de parfaire la connaissance de ces unités instruments d'observations.

3) Fonction d'investissement. - La maisonnée apparaît comme un foyer d'accumulation des biens durables et, par ses membres que l'on estime en faire partie de façon permanente, un instrument de repérage des biens de production acquis ou détenus par lesdits membres.

L'enquête de revenus-niveau de vie, effectuée de façon diachronique (en l'occurrence en 1967-68, début d'expansion, et en 1974 déjà marquée par la récession), autant que faire se peut auprès des mêmes unités (maisonnées) et en corrélation avec un inventaire des principaux biens détenus, permet de mesurer la fonction d'investissement remplie par les maisonnées. Des types de comportements apparaissent : prédominance (relativement indépendante du niveau de revenu) mise, soit sur la consommation, soit sur l'accumulation-investissement ; plus forte accumulation des maisonnées à unité (fictive ou réelle) de caisse (et de décisions) par rapport à celles où la gestion se fait par répartition des charges à tour de rôle (et pour lesquelles les décisions d'accumulation sont surtout individuelles).

## 2° La collectivité villageoise. -

On a pu définir la maisonnée :

- comme le cadre spatial et social des activités économiques de subsistance des individus ;
- comme lieu de confrontation, la confédération mouvante d'unités économiques individuelles qui la composent et conjuguent leur action de façon variée ;
- comme un groupe fluctuant de personnes dans un espace économique strictement défini.

La collectivité villageoise ressemble, par rapport aux maisonnées qui la composent à ce qu'est la maisonnée par rapport à ses propres membres : un cadre spatial et social, un lieu de confrontation et d'échanges, un champ économique des activités de groupes dynamiques :

### 1) Un cadre spatial et social. -

Un cadre spatial : une vallée, une confluence de vallée, un îlot d'un grand atoll, un petit atoll ;



Le cadre social : toute collectivité villageoise a ses habitants originaires, exprime un certain degré d'endogamie ; en ce sens, toute collectivité villageoise est communauté de sang et d'alliances. A cette communauté de sang et d'alliances vient se surajouter le cadre religieux qui en fait une communauté de fidèles ; au sein de l'Eglise évangélique officielle, une congrégation. Or cette congrégation, qui exprime formellement son existence dans une maison de réunion du groupe de prières du village ou même dans le temple de la paroisse, est aussi le moule, le modèle des activités collectives profanes à base d'entraide (concept fondamental tauturu).

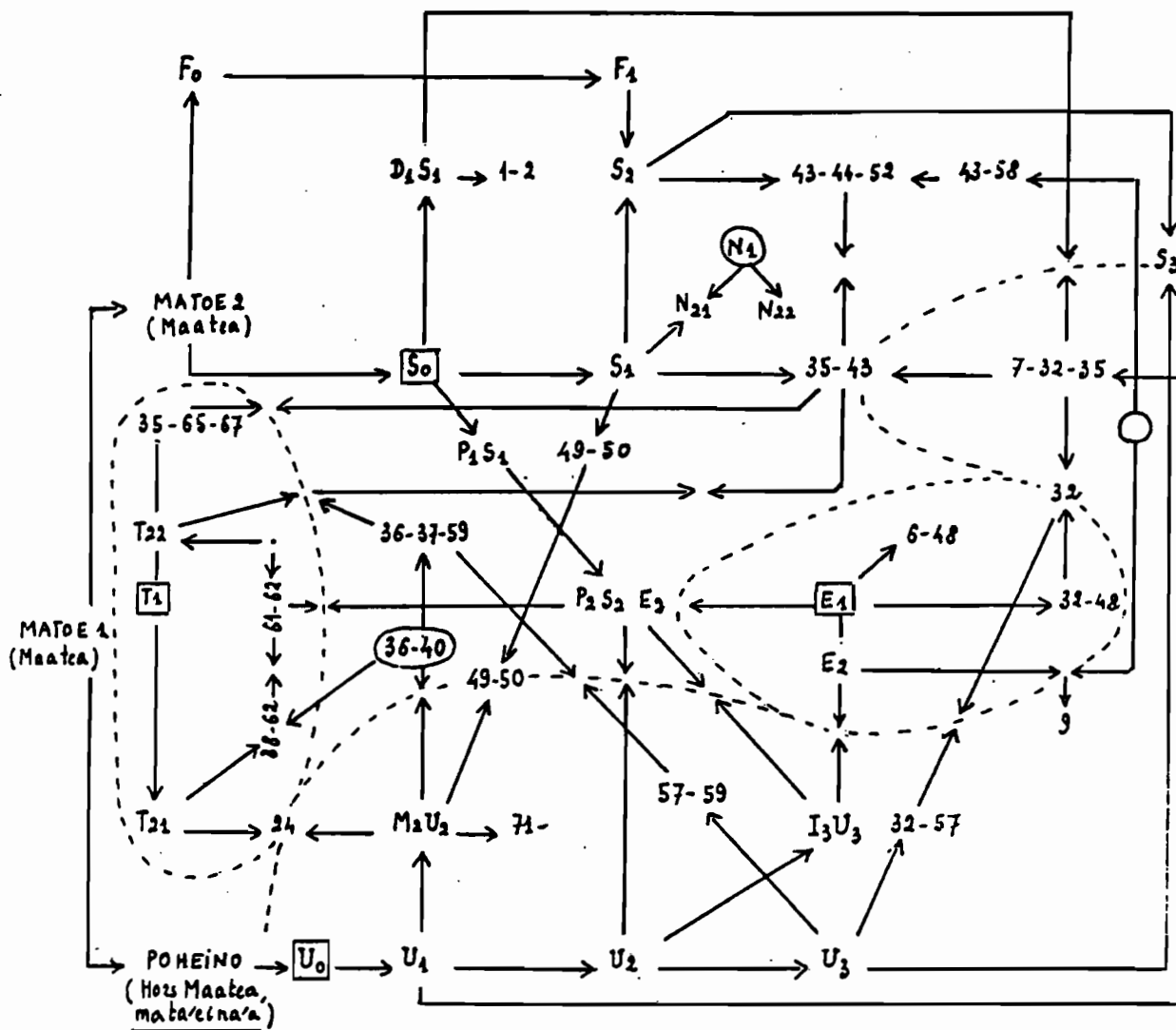
2) Un lieu de confrontation et d'échanges entre maisonnées. -

Un lieu de confrontation (exemple de Maatea, île de Moorea) : clivage du village entre deux pôles d'influences, de fidélités, de clientèles jouant sur le plan des relations inter-personnelles, économique, politique ; cet antagonisme de factions se retrouve dans les clivages politiques, économiques, voire historiques de l'île ; il se raccroche par affinités/oppositions aux clivages politiques, historiques, ancestraux de Tahiti et de l'ensemble des îles de la Société. La communauté villageoise, système de maisonnées qui s'insère dans des systèmes plus vastes emboîtés (insulaire, Tahiti et Moorea, îles de la Société) reproduit et nourrit les oppositions structurales qui caractérisent les systèmes plus vastes dans lesquels elle se trouve intégrée. Ces oppositions se nourrissent des notions de compétition et de prestige.

Un lieu d'échanges (cf. diagramme de l'enquête 1967-68. Cette enquête ne concerne que les relations portant sur les maisonnées enquêtées -environ un tiers- ; une enquête exhaustive aurait donc multiplié par trois le réseau présenté ici ; en particulier, les relations entre maisonnées à l'intérieur des enceintes résidentielles sont plus fréquentes).

3) Un champ d'activités de groupes dynamiques. -

Dans le cours des années soixante, la salarisation a été brutale et considérable, séparant souvent les couples durant la semaine de travail. Cette salarisation sur le marché du travail ne s'est pas faite anonymement mais par le développement des rapports personnels : vis-à-vis du patronat ; entre les ouvriers ; on a abouti à la coagulation des salariés du village vers quelques entreprises privilégiées, constituant des filières d'embauche pour les jeunes générations et reconstituant les salariés en une communauté villageoise sur le lieu de travail.



## RÉSEAU DES 'OPU HO'E À MAATEA

□ , 'Opu ho'e original (feia tumu) (4-5 G).

○ , 'Opu ho'e d'étrangers établi au village depuis 1 ou 2 G.

1-2 , 'Opu ho'e actuel repéré par les nos des maisons de résidence . S<sub>2</sub> , 'Opu ho'e disparu.

←→ , 'Opu ho'e non localisé dans le village.

les flèches arrivant à un 'Opu ho'e indiquent l'origine de ses ascendants ; celles en partant indiquent ses descendants (les ascendants extérieurs au village n'ont pas été indiqués).

→← , alliance entre 2 'Opu ho'e avec (ou sans) génération d'un nouvel 'Opu ho'e .

⋯⋯⋯ , nappe de parenté d'habitants feia tumu

Sources : Enquête directe, état civil.

Notes : il n'a pas été tenu compte des 'Opu ho'e lato sensu (adoptifs, demi-siblings)

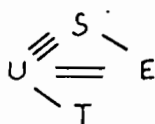
„ Une communauté de sang et d'alliance " ( suite ).

Le champ de parenté apparaît à Maatea organisé en zones ou nappes qui correspondent à chacune des lignées qui descendent des 'opu ho'e "antérieurs" ( que l'on peut appeler "originels" sur la base de la documentation dont on dispose ) et qui constituent des "pôles" de parenté à Maatea.

S et U constituent deux grandes nappes près desquelles font contraste les petites zones ou noyaux E et T. Le décompte des alliances directes entre 'opu ho'e dépendant des "pôles" retenus mesure la différence qui apparaît :

$$\begin{array}{cccc} S \equiv U & U \equiv S & E = U & T \_ U \\ S \_ E & U = E & E \_ S & \\ & U \_ T & & \end{array}$$

soit :



Cette relation entre les quatre termes désignés ci-dessus souligne la place secondaire des pôles E et T par rapport à S et U , le caractère étroit des relations entre ces pôles-ci et la prépondérance de U par rapport à S .

cf. ROBINEAU, 1981, t. I p. 207.

---

Lorsqu'un enfant du village se lance comme entrepreneur dynamique, il canalise vers lui une large fraction des emplois et devient le chef polynésien que la communauté attendait, en lequel elle met sa confiance et à qui elle fournit du travail (don au chef), et en retour recueille emplois et prestige (fonction redistributive du chef) : réciprocité nécessaire dans les rapports que le chef entretient avec sa communauté.

# MAATEA

## Enquête Consommation

- Maisonneté enquêtée
- Maisonneté non enquêtée
- 8 n° de référence de maisonneté
- ▭ enceinte résidentielle
- ▣ Echange entre maisonnetés et nombre de dons (≥5)

## Appareillement des maisonnetés par 'opu ho'e

'opu ho'e isolés :  $\boxtimes$   $\boxtimes$   $\boxtimes$ ; s; s'; b; b; d.

## Parenté S

DS: sous-groupe DS  
S: autres parents S

N: Parenté N (N<sub>1</sub>, N<sub>21</sub>, N<sub>22</sub>).

## Parenté E

T: Parenté T (T<sub>1</sub>, T<sub>21</sub>, T<sub>22</sub>)

⊙ Parenté 36-40

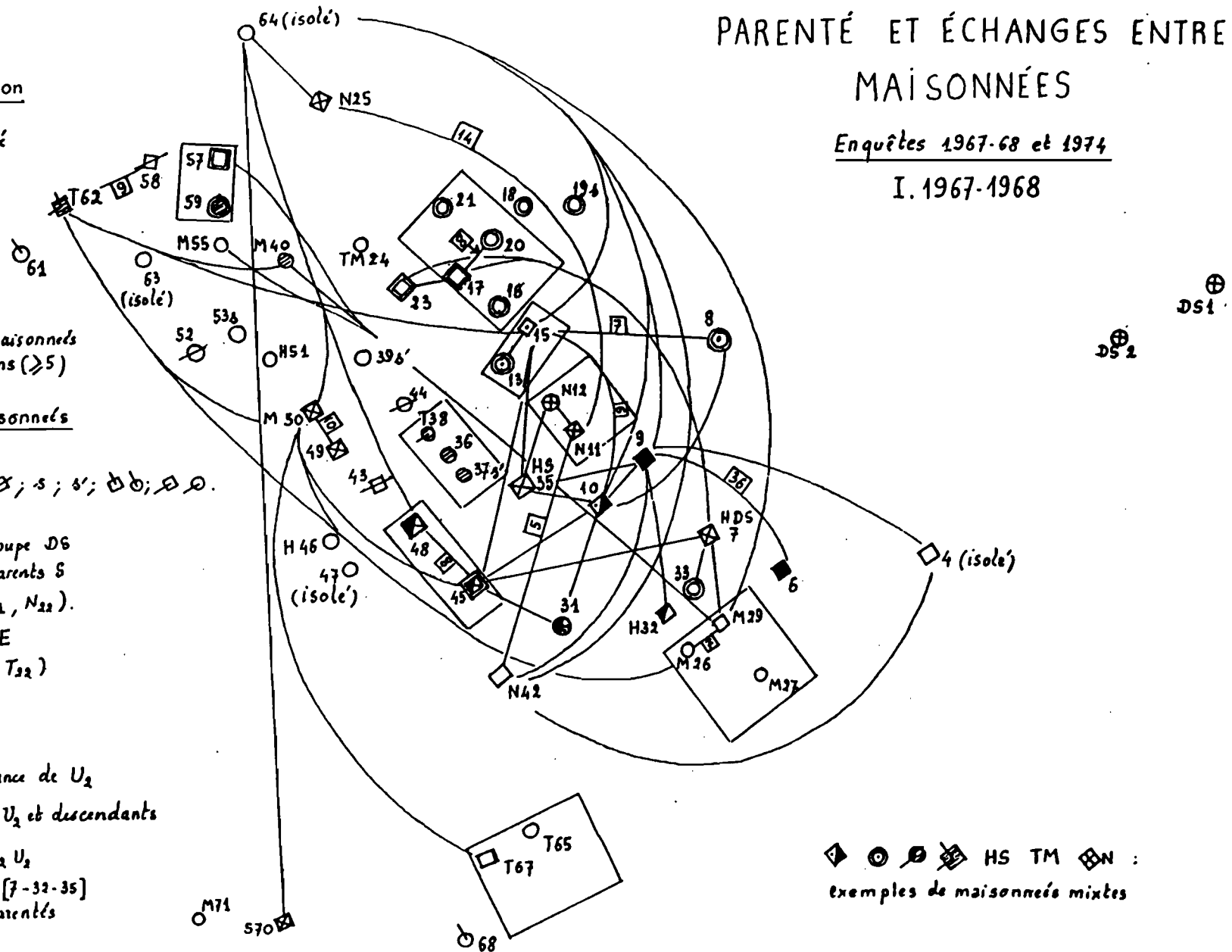
## Parenté U

- ▣ ⊙ Descendance de U<sub>2</sub>
- ⊙ ⊙ ⊙ ⊙ Groupe I<sub>2</sub>U<sub>2</sub> et descendants
- M: Groupe M<sub>2</sub>U<sub>2</sub>
- H: 'opu ho'e [7-32-35] et apparentés

# PARENTÉ ET ÉCHANGES ENTRE MAISONNÉES

Enquêtes 1967-68 et 1974

I. 1967-1968



▣ ⊙ HS TM ⊙ N :  
exemples de maisonnetés mixtes

## Conclusions

1<sup>o</sup> Dans les unités d'observations qui sont à considérer, soit pour faire des mesures, soit pour les analyses de projets, deux niveaux sont à considérer : un niveau de micro-unités domestiques de base, lieu de mesure par excellence des phénomènes (production, rendements, travail, revenus, consommation, investissements) qui seront extrapolés à une population plus large ; le niveau des collectivités de résidence dans lesquelles elles s'insèrent et dont la dynamique est à considérer, non seulement parce qu'il s'agit d'une donnée essentielle à intégrer dans les stratégies du développement, mais parce qu'également c'est la dynamique communautaire qui donne un sens aux évolutions constatées au niveau micro-économique domestique de base.

2<sup>o</sup> La prise en considération des unités de base exige une analyse sociologique préalable sérieuse (analyse de la parenté et du foncier). C'est le sociologue ou l'anthropologue qui peut le faire, mais en n'oubliant pas que le produit qu'il livre devra être décrypté et mis en forme pour l'usage du praticien : il ne faudra pas chercher à ce que le sociologue ou l'anthropologue présente l'analyse selon les canons, les besoins, la problématique du praticien ; ou il y aura alors fort à parier que l'introduction de cette problématique ne vienne fausser l'analyse : on ne peut pas être également en même temps chercheur et praticien ; ce qu'on demandera au sociologue ou à l'anthropologue, c'est moins de connaître le langage par lequel le praticien exprime ses besoins que le langage des paysans et citadins qui lui permette de comprendre leur situation et de saisir leurs aspirations. Cela implique donc, au delà du travail de recherche et préalablement à l'intervention des praticiens mais en relation avec les chercheurs et les praticiens un travail de traduction et d'exploitation du produit fournis par les premiers en fonction de la demande des derniers.

3<sup>o</sup> La prise en compte du niveau des collectivités avec leur structuration, leur dynamique interne, les dynamiques externes dans lesquelles elles se trouvent prises, exige qu'à l'analyse sociologique structurale et dynamique <sup>à laquelle</sup> /il doit être procédé, vienne s'ajouter la dimension historique qui seule peut, d'une part, ne pas limiter la recherche à une perspective structuraliste, et d'autre part, donner leur plein sens aux

aspects dynamiques mis en évidence. C'est l'histoire qui vient éclairer la condition contemporaine des collectivités paysannes comoriennes ; c'est l'histoire qui explicite l'évolution des systèmes lignagers congolais, et les échecs du développement durant la période coloniale ; c'est encore par l'histoire que l'on arrive à saisir la substance et les problèmes des collectivités villageoises et des communautés d'habitat polynésiennes.

"Nous faisons de l'histoire comme nous lisons sérieusement la littérature , comme surtout, nous cherchons dans la vie à rencontrer et à connaître les hommes -pour apprendre ce que nous ne savions pas et qu'il serait pratiquement impossible de découvrir tout seul à moins d'être précisément cet homme qui nous l'apprend. Quand nous l'avons connu et compris, nous sommes devenus cet homme, et savons ce qu'il sait ; aurait-il vécu il y a bien longtemps et bien loin de nous, nous avons désormais son expérience de l'homme et de la vie" (Henri-Irénée Marrou, De la connaissance historique, Ed. du Seuil, Coll."Points-Histoire", Paris, 1975, p. 241).

REFERENCES

- BERTRAND H., 1975, Formation sociale et mode de développement économique, Paris, Maspéro.
- CHARMES J., 1976, De l'ostentation à l'acculturation. Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus, Paris, AMIRA N° 15. Publié en 1977 in Essais sur la reproduction de formations sociales dominées, Paris, ORSTOM, Coll. "Travaux et documents de l'ORSTOM", n° 64, p. 105-138.
- DUPRE G., 1982, Un ordre et sa destruction, Paris, Ed. de l'ORSTOM, Coll. "Mémoires", n° 93.
- GASTELLU J.-M., "...Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis chercheurs cherchent tant en Afrique ?", Paris, AMIRA N° 26. Publié en 1980 in Cahiers ORSTOM. Sciences humaines, Paris, ORSTOM, n° 1-2, p. 3-12.
- MEILLASSOUX Cl., 1960, "Essai d'interprétation du phénomène économique, dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, Cahiers d'Etudes africaines, Paris et La Haye, Mouton et Co, n° 4, décembre, p. 38-67.
- MEILLASSOUX Cl., 1964, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris et La Haye, Mouton, Coll. "Le Monde d'Outre-Mer : passé et présent".
- REY P.-Ph., 1971, Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. L'exemple de la "Comilog" au Congo-Brazzaville, Paris, François Maspéro.
- ROBINEAU Cl., 1966a, Société et Economie d'Anjouan (Océan Indien), Paris, ORSTOM, Coll. "Mémoires de l'ORSTOM", n° 21.
- 1966b, L'étude des phénomènes économiques traditionnels et ses problèmes, Bulletin de liaison des Sciences humaines, Paris, ORSTOM, n° 4, février 1966, multigr., p. 1-21.
- 1967, Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960), Cahiers d'Etudes africaines, Paris et La Haye, Mouton & Co, Vol VII - 2ème cahiers, n° 26, p. 300-344.
- 1971, Evolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké (République populaire du Congo), Paris, ORSTOM, Coll. "Mémoires de l'ORSTOM", n° 45.
- 1981, Tradition et modernité aux îles de la Société. Une interprétation anthropologique, thèse pour le doctorat ès-Lettres et Sciences humaines, Paris, Université de Paris V -René Descartes. Publié sous le titre : Tradition et modernité en Polynésie : les îles de la Société (sous presse).

CONCEPTS ET DEFINITIONS

tirés de :

LA STATISTIQUE AGRICOLE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Mars 1968

(pp. 87-91)

Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères et l'INSEE

THEODORE G.

INSEE  
Paris, France





Le commentaire qui précède pourrait laisser croire que, du point de vue théorique, toutes les difficultés ont été inventoriées et que les relevés peuvent suivre. En réalité, des questions fondamentales restent à étudier : les points relatifs aux concepts et aux définitions. Il serait illusoire et dangereux de transposer sans précaution les définitions ou les principes des pays déjà développés, car les caractéristiques du milieu agricole d'un pays en voie de développement créent des obligations d'adaptation et de transposition.

Ces caractéristiques sont celles auxquelles on a déjà fait allusion plus haut :

Unité familiale : en constante évolution par suite du choc de l'économie moderne avec les structures traditionnelles.

Itinérance des cultures : en raison de la pauvreté du sol et en conséquence de la nécessité de laisser des terrains en jachère pour de longues durées.

Mélange des cultures : sur un même champ dont les vies végétales peuvent être de durées très différentes.

Enfin, diversité du milieu et de coutumes : diversité telle qu'un schéma d'enquête valable pour une zone donnée doit être corrigé pour une zone voisine même située à peu de distance de la première. Dans ce domaine, la collaboration de la sociologie et de la statistique est fructueuse.

Dans toute enquête qui finalement est l'oeuvre d'enquêteurs formés, les concepts de base et les définitions doivent être strictement analysés et assimilés de telle manière que tout le personnel utilise le même langage. De plus, si l'on souhaite que les enquêteurs puissent faire preuve d'initiative et de réflexion, il est indispensable que le vocabulaire adopté reflète strictement la pensée des responsables de l'enquête.

Ces définitions devront d'ailleurs coller à la réalité concrète ; elles devront "accrocher" au terrain de manière à ce qu'il y ait le moins de flou possible et qu'à pied d'oeuvre l'enquêteur ne puisse pas hésiter devant une situation originale.

On a vu que le schéma le plus fréquemment adopté (sondage à plusieurs degrés) fait appel à trois notions principales :

- le village ;
- l'exploitation agricole ;
- le champ.

Ces trois points vont être successivement précisés.

#### 1- Le village

Le village est une notion administrative traditionnelle : c'est l'échelon le plus bas de cette hiérarchie.

Il faut noter :

- qu'un village peut avoir en même temps plusieurs noms (au Sénégal un village a deux noms, Ouoloff et Serère) ;
- changer de nom à la mort de son chef, en cas d'événements importants ;
- éclater ou se regrouper à la suite de diverses éventualités.

Par une tournée préliminaire en brousse, de canton en canton, si non de village en village, on devra vérifier notamment :

a) l'exhaustivité de la liste des unités de sondage (villages, hameaux, ou campements selon le cas) ;

b) la strate agricole à laquelle ces unités appartiennent. L'expérience montre en effet que :

- la dénomination de village administratif peut correspondre souvent au regroupement de plusieurs unités d'habitat distinct (Mali, Guinée) ;
- la vocation agricole d'un village telle qu'elle est connue au chef-lieu, ne correspond pas toujours à la réalité ;
- village d'agriculteurs qui peut être un village de pêcheurs ;

- village doté d'aménagements, alors qu'en réalité les aménagements sont très incomplets ;
- village appartenant à une zone culturelle classé dans une autre zone ;
- etc.

On s'aperçoit ici que, si l'emploi de la méthode des sondages est la seule possible, il ne faut pas oublier qu'elle a ses sujétions propres.

La difficulté apparaît encore plus nettement lorsqu'il s'agit de savoir ce que comprend réellement le village. C'est l'étude de la structure du village qui devra faire l'objet d'une étude préliminaire très approfondie.

Le cas le plus simple est évidemment lorsqu'on a affaire à une agglomération groupée et bien visible sur le terrain.

Trois cas très compliqués peuvent être rencontrés :

- le village est une simple communauté administrative, il couvre une zone de plusieurs dizaines de km<sup>2</sup>, l'habitat est éclaté en un grand nombre de hameaux permanents et d'écartés (exemple le Fouta Djallon : roundés et foullassos, pays Kabré au Togo : soukalas ; Ruanda Urundi : collines comprenant les rudos (huttes)) ;

- le village a fait l'objet d'un regroupement autoritaire dans le passé, s'étire le long d'une piste centrale mais à la suite de sa croissance mêle ses cases avec les cases du village voisin (Sud Cameroun) ;

- un autre cas est celui où une population établie le long d'une vallée cultive alternativement des terrains de bas fonds et des terrains sur le bourrelet en cultures sèches (vallée du Sénégal).

On n'a donné ici que quelques exemples particuliers, mais tous les cas n'ont pas été épuisés. Divers cas intermédiaires peuvent se présenter :

- centre rural avec peu de hameaux périphériques ;
- village groupé avec cultures proches du village et disposant de campements de cultures temporaires et itinérants très éloignés ;

- parcelles de paysans en quadrillage (terres de paysannat Congo Léo) ;
- etc.

On peut donc en conclure :

a) le soin particulier qu'il faut pour repérer correctement toutes les agglomérations :

- principales ou secondaires ;
- permanentes ou saisonnières ;

regroupées sous la dénomination village.

Ce travail ne peut être effectué en bureau par simple examen ou rassemblement de documents administratifs, mais répétons-le, par une tournée spéciale en s'aidant de toute la documentation écrite ou verbale et en s'entourant des avis des sociologues familiaux de la région.

b) Que des mouvements migratoires incessants liés au rythme des cultures impriment une espèce de pulsation à la population du village et que, selon le type d'enquête, il y aura une époque favorable à telle ou telle enquête ou, au contraire, contre-indiquée (c'est d'ailleurs une des difficultés des enquêtes démo-agricoles), époque à laquelle la population regroupée est propice à l'investigation démographique car on touche le maximum de personnes ... mais aucune culture n'est visible sur le terrain ; une partie de la saison sèche propice à l'enquête agricole est par contre l'époque de mouvements migratoires importants et entreprendre une enquête démographique à cette époque peut entraîner le risque de manquer jusqu'à 40 % de l'effectif total normalement domicilié.

c) Un cas extrême qu'il faut citer est celui de la main-d'oeuvre salariée des plantations de café et de cacao. En Côte d'Ivoire par exemple, ces salariés n'habitent pas au village proprement dit, mais dans des campements. La visite de ces écarts par les enquêteurs sera donc obligatoire si l'on ne veut pas risquer de sous-estimation.

## DUREE D'UNE ETUDE - NOTION DE PASSAGE

Une étude agricole peut revêtir des aspects très divers, et les techniques culturales (cultures de décrue par exemple) peuvent aussi intervenir, il en résulte qu'au cours d'une enquête il peut se trouver non pas une seule, mais plusieurs périodes, durant lesquelles les enquêteurs devront travailler ; mil de décrue (mouskoari) Cameroun, défrichement de petite saison des pluies au Congo, cultures de oualo (vallée saison sèche) et de dieri (berges saisons des pluies) dans la vallée du Sénégal, utilisation de la sole coton en République Centrafricaine, constituent quelques exemples de ce qui peut être rencontré sur les terrains.

Ces périodes pourront être de durées très inégales et nécessiter la mise en place d'un personnel plus ou moins important. C'est ainsi qu'une enquête sur les superficies peut s'étaler sur un nombre assez important de semaines et nécessiter en conséquence un nombre réduit d'enquêteurs. Une enquête sur les rendements, au contraire, exige pour saisir dans les meilleures conditions possibles l'état des cultures des passages brefs et, étant donné le nombre assez élevé des observations, elle exigera l'emploi d'un personnel nombreux.

### 2- L'exploitation agricole

On n'a pas jusqu'ici défini avec précision la notion d'exploitant. Cette définition est la suivante : "l'exploitant est la personne physique ou morale qui à la fois a l'initiative et la responsabilité économique et technique de la gestion de l'exploitation, cette gestion peut être directe ou par intermédiaire d'un gérant".

On se trouve donc devant une unité de production composée de terres utilisées entièrement ou en partie pour la production agricole :

- production de champs ;
- cultures et plantations d'arbres, d'arbustes, plantes grimpantes ;
- élevage de bétail avec ou sans prairies ou pâturages permanents.

Cette exploitation est exploitée, dirigée ou administrée soit par une personne physique seule ou aidée par d'autres personnes, soit par une seule personne morale (unité de direction).

Si plusieurs unités utilisent en commun des services soit techniques soit économiques (plantations ou fermes collectives, superficies exploitées collectivement), si chaque exploitant reçoit une partie des produits issus d'une superficie déterminée, la superficie de chaque unité distincte constituera une exploitation séparée. Si, au contraire, aucune superficie n'est attribuée à titre individuel, l'ensemble de ces unités constituera une seule exploitation.

Dans certains pays, le problème de la distinction entre cumul et concentration d'exploitations devra faire l'objet d'une analyse attentive.

Pour être complet, il faut noter que les animaux élevés à des fins agricoles en l'absence de terre agricole doivent être considérés comme constituant une exploitation. Les activités purement forestières, piscicoles, ou cynégétiques sont exclues. En termes concrets, ceci signifie que l'exploitant est une personne qui, à la fois, décide de la mise en culture, de la récolte et de la vente de ses produits, c'est en quelque sorte la double condition de cultiver des terres et de bénéficier du revenu de ces terres qui définit l'exploitation. On voit ici que la notion d'appropriation du sol n'intervient en aucune manière, ni la manière dont les revenus seront dépensés ; en effet, il est fréquent dans les grandes familles que si le chef d'exploitation perçoit les revenus, le budget en dépenses soit réparti entre lui-même, ses épouses et ses frères.

Cette notion d'exploitant agricole et celle d'exploitation agricole qui en découle : "l'ensemble des terres utilisées complètement ou partiellement pour la production agricole soit directement, soit par l'intermédiaire d'un gérant (les personnes qui composent la population agricole seront celles qui demeurent sur l'exploitation)", est absolument distincte de la notion du ménage au sens démographique du terme : le ménage est l'unité familiale la plus réduite composée d'un homme marié, de ses femmes, de ses enfants non mariés et de ses serviteurs qui habitent le même groupe d'habitation (cases) (1).

-----  
(1) Cette définition adaptée aux conditions africaines diffère de la définition classique : un ménage est composé par une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement.

Différents cas peuvent alors se produire :

- le ménage coïncide avec l'exploitation agricole (zone soussou de Guinée, subdivision de M'Balmayo) ;
- l'exploitant peut être en pratique absentéiste ;
- l'exploitation comprend plusieurs ménages, en particulier deux frères sont associés dans une même exploitation ;
- les travaux peuvent être à mi-fruit ;
- le village est divisé traditionnellement en concessions ou en grandes familles (ensemble de cases entouré par un même enclos ou tapade) à l'intérieur desquelles fonctionnent plusieurs exploitations agricoles distinctes. Dans certains pays, il peut exister des superficies mises à la disposition de la collectivité : prés communaux par exemple. On aura dans ce cas une exploitation particulière.

Il en résulte qu'une enquête démographique préalable ne fournira pas forcément la liste des exploitations agricoles, si l'on n'a pas entrepris une analyse sociologique préalable et appris la définition de ces dernières aux enquêteurs et fait effectuer les observations correspondantes.

En France, la définition de l'exploitation fait intervenir une notion de superficie minimum (1 ha en polyculture, 20 ares en cultures spécialisées) et une notion de profession d'agriculteur. Aux U.S.A. intervient un chiffre d'affaires minimum annuel, aux Philippines 0,1 ha, en Allemagne 0,5 ha, etc.

#### REMARQUES

1- A l'intérieur d'un village devront naturellement être mis à part les ménages des non exploitants (artisans, commerçants, fonctionnaires), on s'assurera qu'aucun membre ne dispose de terres cultivées.

2- Les champs vivriers des femmes de l'exploitant, même lorsque ces femmes bénéficieront directement du produit de leur vente sur les marchés, seront attachés à l'exploitation agricole du chef de famille.



3- Selon l'époque de l'année, un exploitant peut avoir deux résidences : la première au village même, la seconde au campement ; de même peut se poser le cas où les épouses sont domiciliées dans des hameaux différents et où le mari réside successivement auprès de chacune d'elles ; il conviendra de faire attention à ce que le nombre d'exploitations ne soit pas gonflé artificiellement.

4- En raison du risque de sous-estimation de la population agricole, on s'appliquera à rechercher les personnes ayant une activité agricole même lorsque cette activité est secondaire et l'on considérera comme population agricole :

- les personnes appartenant au ménage de l'exploitant ;
- les autres personnes vivant sur l'exploitation.

5- Dans certains cas, on aura intérêt à distinguer parmi les exploitants :

- les exploitants sans liens techniques ou économiques mutuels ;
- les exploitants cultivant leurs propres terres, mais aidant également un frère aîné ou un chef de famille à la culture de ses terres, autrement dit un exploitant qui est aussi aide familial d'un autre exploitant.

6- Une autre notion peut intervenir mais dont la mise en oeuvre est délicate, elle consiste à rechercher :

- les exploitations de retraite ;
- les exploitations complément ("part-time") ;
- les exploitations de pure subsistance ;
- les exploitations pour la commercialisation.

7- On peut donner une indication sur le degré de dépendance des ménages au point de vue agricole en les classant selon les groupes suivants :

- ménages dont tous les membres actifs sont occupés dans l'agriculture ;
- ménages dont un membre ou plus (mais pas la totalité des membres actifs) sont occupés dans l'agriculture répartis en :

- ménages dont le chef est agriculteur, et ménages dont le chef n'est pas agriculteur ou n'est pas actif.

THEODORE G.



CENTRE AFRICAIN D'APPLICATION DE STATISTIQUE AGRICOLE 1 BARDAN (Nigeria)

Juillet - Septembre 1953

LA STATISTIQUE AGRICOLE AFRICAINE (FAO CAASA/CY)

(pp. 49-53)

THEODORE G.

INSEE

Paris, France



En ce qui concerne les surfaces, il existe également des unités particulières :

surface débroussée par un homme en un jour ;

surface exprimée en nombre de jours de vivres, ou en quantité de semences mises en terre, etc.

Ici aussi, toute précision originale doit être notée. En fait, il faut admettre qu'elles sont difficilement accessibles : les chercheurs qui se sont intéressés à la question ne sont plus là et les archives ont souvent été la proie des termites ou du feu.

La documentation citée devra être complétée par :

- une liste de villages donnant un minimum de détails numériques, telles la population totale par village et l'ethnie dominante par village ;

- un ensemble de cartes à la plus grande échelle possible. Leur précision respective devra être connue afin d'éviter toute surprise fâcheuse sur le terrain ;

- une série de photographies aériennes, des cartes sur la végétation et la répartition des principales cultures ;

- une carte sur les voies de communication avec des indications sur leur état en saison des pluies ; des cartes pédologiques et géologiques ; une carte des répartitions ethniques ;

- des renseignements sur les méthodes de stockage des produits ;

- une récapitulation des données climatologiques et météorologiques ;

- un calendrier agricole donnant par région les dates de :

défrichement,  
ensemencement et mise en terre,  
entretien des plantations,  
récolte (début et fin),  
traite (début et fin) ;

- un fichier et une carte de répartition du personnel agricole qui serait à pied d'oeuvre en cas d'opérations générales ;

- une liste ou un fichier du personnel non agricole qui serait disponible pour le travail sur le terrain avec son implantation géographique ;

- les fiches des villages ayant déjà fait l'objet d'enquêtes partielles ou qui politiquement seraient disposés à faire l'objet d'une enquête-pilote ;

- un fichier du petit matériel qui serait déjà en place pour l'enquête projetée.

Les différents renseignements devraient être classés et si possible transcrits sur des fichiers exploitables soit manuellement, soit mécaniquement (les fiches à perforation marginale peuvent être employées utilement).

De toute cette énumération, il résulte que la préparation d'une enquête agricole bien conduite exige des liaisons entre des services très divers. Elle demande également le rassemblement d'une documentation qui, même si elle existe déjà, doit être classée et mise en ordre pour être exploitable.

1- La structure des villages. L'inventaire général terminé, la structure des villages sur lesquels va porter l'investigation doit être étudiée. Cette structure a en effet une influence directe et profonde sur la méthode d'investigation, et selon telle ou telle organisation locale, on choisira de préférence tel ou tel schéma d'enquête.

Le problème du choix de l'unité statistique sera examiné dans la section V. On recherchera ici quelles sont les différentes variantes de la définition du village.

Un village peut être défini comme la réunion des habitants avec leurs biens et leurs champs, en un groupe compact d'habitations qui accepte l'autorité d'un même chef.

Cette définition fait appel à deux critères :

- a) agglomération physique en un point ;
- b) reconnaissance d'une autorité commune.

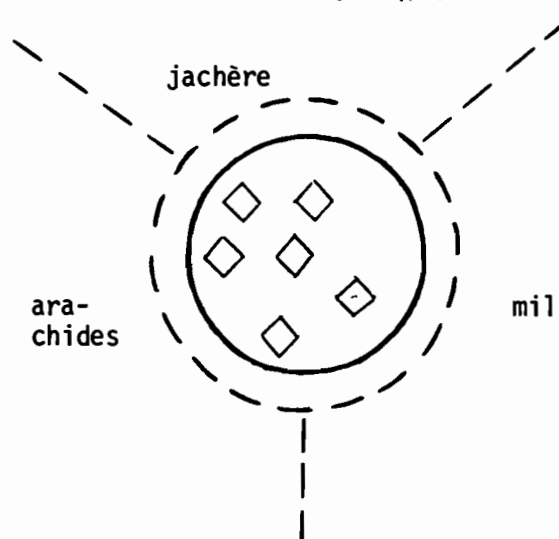
En réalité, la dispersion peut être très accentuée et la reconnaissance de l'autorité du chef toute  nominale.

A la limite, il faudra donc reconnaître si l'une des conditions suivantes est malgré tout remplie : si la reconnaissance de l'autorité du chef demeure (par exemple en ce qui concerne les problèmes de terrains), si les habitants des cases excentriques demeurent membres des familles de la principale agglomération, en particulier si certains travaux demeurent collectifs, le défrichement des plantations de l'année par exemple.

En tenant compte de cette définition, quelles sont les principales possibilités de structure qui peuvent être rencontrées en Afrique ?

a) Habitat groupé et cultures groupées

- Au Sénégal (pays Sérère) : village et cultures groupés ; chaque



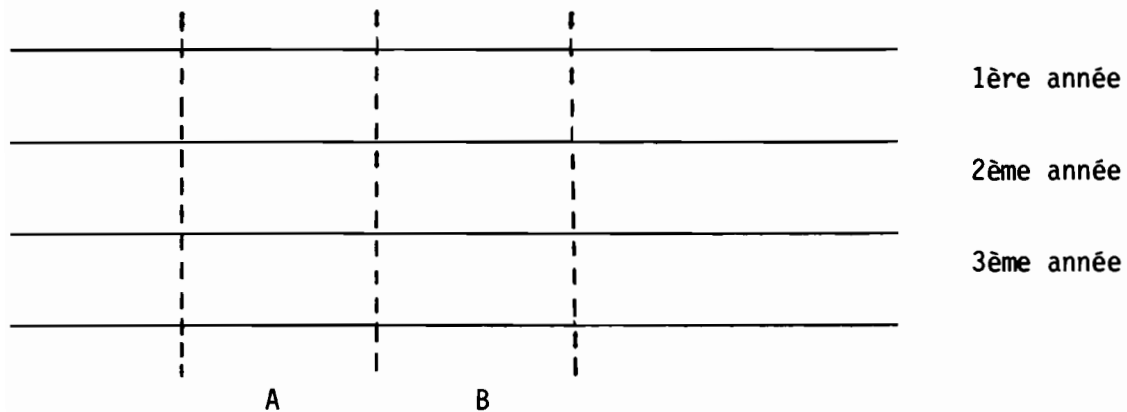
famille au sens étendu occupe un carré ; les carrés sont plus ou moins jointifs selon la liberté d'installation (dans certains territoires (Casamance) la liste des carrés est connue).

Autour du village, on trouve une zone aréolaire permanente fumée par les déjections du village. Cette zone est semée en cultures maraichères : petit mil, haricots. A l'extérieur, trois secteurs peuvent être reconnus : mil, arachides et jachère (fumée par le bétail).

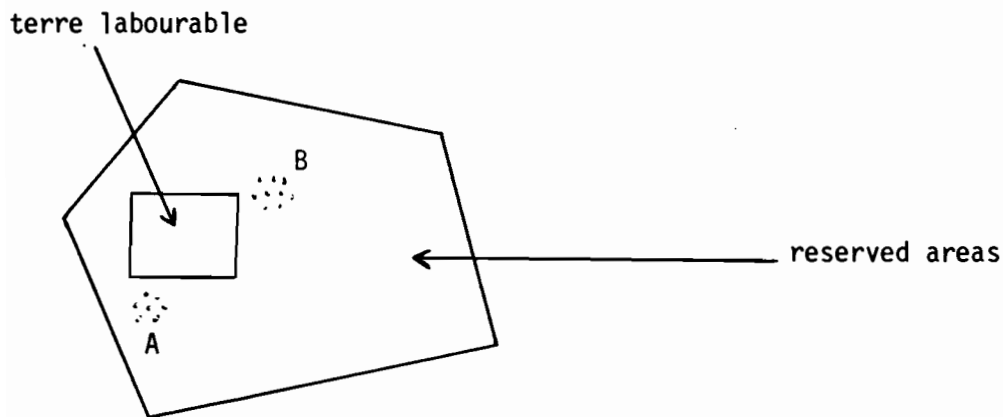
Une organisation différente mais qui rentre dans le cadre des villages et cultures groupés, se rencontre dans les terres de paysannat au Congo Belge d'une part et en Rhodésie du Sud d'autre part.

- Au Congo Belge, chaque adulte reçoit un lotissement de 50 ares et ce lotissement est combiné avec des bandes d'assolement. Chaque bande correspondant à la culture pour une année.





- En Rhodésie, le système est différent. Il existe des "reserved areas" dans lesquelles sont délimitées des zones de terres labourables. Les villages sont situés sur le pourtour de ces zones. A chaque village sont attribués des blocs de cultures.



b) On distingue ensuite un type intermédiaire à habitat groupé, mais dont les plantations ne sont plus très proches du village.

C'est le cas du Soudan : le long du Niger, on trouve encore des groupements de cases, les cultures de cases et de plein champ se trouvent à moins d'un kilomètre du centre, mais il existe aussi des rizières de crue beaucoup plus éloignées. Ce type se rencontre en Gold Coast où l'on remarque non pas des cases, mais de véritables maisons comprenant une dizaine de pièces ; ces emplacements sont appelés "compounds" ; les champs peuvent être encore assez rapprochés du village : 1 kilomètre par exemple. La province de l'ouest de la Nigeria relève également de ce type.

c) Le type suivant est celui que l'on note couramment en zone forestière dans les territoires français : le village peu dense est établi en couloir le long de la piste ou de la route ; les plantations sont dispersées, de petite étendue et éloignées du village. On peut, lors de la visite des champs, être amené à parcourir des distances importantes. Ce cas se rencontre au Moyen Congo, en Côte d'Ivoire, au Congo Belge (province de l'Equateur), en Rhodésie du Nord, etc.

d) Deux autres cas doivent être cités : le premier se rencontre au Ruanda-Urundi. Il n'existe pratiquement pas de villages, les habitations sont très dispersées, mais une configuration géographique originale permet de localiser les villages ; en effet, on ne trouve dans ce territoire que des collines. La colline constitue alors le lien géographique entre les habitations ou "rudos" (huttes). Les champs se trouvent à flanc de coteau ou dans les bas-fonds.

Le second cas est celui des villages de culture : dans la Nigeria du Nord, en Côte d'Ivoire, au Congo Belge, on trouve des villages habités seulement au moment des plantations et des récoltes. Les paysans retournent dans les centres après la moisson pour s'occuper de commerce ou d'artisanat. Une variante est celle que l'on observe à Kano où une zone de culture intensive s'étend jusqu'à 60 ou 70 km de la ville. Tels sont les principaux cas que l'on peut rencontrer au cours de l'investigation.

Il existe bien d'autres schémas : au Moyen Congo, les villages sont morcelés en campements, mais les campements des différents villages sont enchevêtrés de telle manière que l'entité village disparaît complètement. En Oubangui, ces sections de village pratiquement indépendants sont dirigées par un "capitat".



Extraits de :

GUIDE DES ENQUETES STATISTIQUES POUR LE  
SUIVI DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT RURAL

(République Française, Ministère de la Coopération et du  
Développement. Série Méthodologie de la Planification. n° 17.  
Paris, 1981. ISBN 2-11-084453-1)

Chapitre V

(pages 109 à 119, 134 à 140, 147 et 148)

YUNG J-M.  
SEDES  
Paris. France



## CHAPITRE V

### **ENQUÊTES AUPRÈS DES UNITÉS COLLECTIVES D'HABITATION** **procédures pratiques de définition** **des unités statistiques à enquêter**

---

L'enquête, pour des raisons pratiques, est effectuée auprès des unités d'habitation.

Mais celles-ci ne constituent pas des objets d'enquête. Seront considérées comme objets d'enquête les unités de production familiales, les unités budgétaires collectives, les unités collectives de consommation. C'est en effet l'unité de production familiale et non l'unité collective d'habitation qui constitue l'agent de base de la structure agricole de production.

Les unités collectives budgétaires et les unités collectives de consommation permettent de saisir un aspect particulier (budgétaire ou consommation) du fonctionnement de celles-ci.

Unités de production, unités collectives budgétaires, unités collectives de consommation constituent les unités statistiques d'enquête.

Les unités secondaires de sondage étant tirées, reste à entamer un minutieux et indispensable travail de détermination de l'objet d'enquête : les unités statistiques. Celui-ci comprend deux temps forts :

- Premièrement, l'opération de repérage/délimitation de ces unités en partant des unités collectives d'habitation. Elle consiste pour l'essentiel en une opération de confrontation ;
- Deuxièmement, un travail d'analyse qui rend compte des phénomènes d'autonomie individuelle pouvant intervenir dans le fonctionnement des unités statistiques d'enquête.

Reste qu'avant de passer à l'exposition de ces deux moments de détermination des objets d'enquête, il est indispensable de fournir brièvement quelques propositions de définition des unités statistiques à enquêter.

## 5.1. PROPOSITIONS DE DÉFINITION.

### 5.1.1. L'unité de production familiale (UPF).

Nous préférons choisir d'employer le terme *unité de production familiale* à celui d'*exploitation agricole* qui paraît souvent mal adapté aux réalités étudiées.

A la suite de Chombart de Lauwe<sup>1</sup>, on peut reprendre la définition suivante de l'exploitation agricole :

« L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production est la combinaison des productions et des facteurs de production (terres, travail, capital d'exploitation) dans l'exploitation agricole. »

Cette définition de l'unité statistique à enquêter nous paraît souvent peu adaptée aux réalités étudiées, principalement pour les raisons suivantes :

- La place centrale occupée par le profit dans une telle définition aboutit à une surestimation d'un certain type de rationalité économique dans des économies dans lesquelles l'autosubsistance occupe une place souvent fondamentale, en tout cas toujours importante ;

- L'importance donnée au capital d'exploitation paraît relever du même type de critique ;

- Enfin, une telle définition implique à la base une centralisation du pouvoir de décision économique qui ne traduit pas toujours les relations complexes existant entre discipline collective et autonomie économique individuelle.

Nous choisirons donc d'employer un terme apparemment plus neutre, celui d'unité de production familiale.

Définition proposée de l'*unité de production familiale* (UPF) :

« L'unité de production familiale est l'agent de base du processus agricole de production.

« Elle constitue l'unité familiale :

« 1. A l'intérieur de laquelle, de manière privilégiée, s'effectue la mise en œuvre des facteurs de production : terre, force de travail, moyens de travail ;

« 2. A partir de laquelle s'opère le processus d'utilisation, circulation des produits obtenus. »

De manière opératoire une telle définition de l'unité de production permet :

1. Une opération de délimitation des unités de production — unités statistiques à enquêter — les unes par rapport aux autres, donc leur identification précise sur le terrain ;

2. De mettre en évidence les caractéristiques du fonctionnement interne des UPF.

---

1. Chombart de Lauwe, *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*, Dunod, 1963.

Cette mise en évidence passe :

- Premièrement, par la délimitation d'unités statistiques internes à l'UPF : unités de consommation collectives, unités budgétaires collectives;

- Deuxièmement, par l'appréhension de leur mode interne de fonctionnement tel qu'on peut le saisir à travers les rapports d'autorité, en particulier entre ce qui relève du collectif familial et de l'autonomie individuelle.

Ceci peut amener à distinguer à l'intérieur des UPF, d'une part des unités collectives de consommation et des unités individuelles et d'autre part des unités budgétaires collectives et des unités budgétaires individuelles.

### 5.1.2. Propositions de définition des unités budgétaires et des unités de consommation collectives.

Ces unités constituent des composantes élémentaires de l'unité de production familiale.

#### *Proposition de définition de l'unité collective de consommation*

Étant donné l'importance des phénomènes d'autoconsommation, on estimera que celle-ci se confond avec le groupe alimentaire.

#### *Définition :*

« L'ensemble des personnes qui ont l'habitude de prendre en commun les repas préparés par les mêmes cuisines.

« Dans de nombreuses régions d'Afrique, les hommes mangent séparément des femmes, mais sont tributaires des mêmes cuisines, le sous-groupe des hommes et le sous-groupe des femmes ne forment qu'un seul groupe alimentaire. <sup>1</sup> »

Lorsqu'il n'y a pas coïncidence entre groupe alimentaire et groupe de convivialité, ce dernier critère sera considéré comme secondaire.

Le critère le plus important paraît être celui de l'appartenance à une même cuisine, celle-ci étant entendue comme atelier de transformation des produits, trait d'union entre l'unité de stockage et l'unité de consommation.

#### *Proposition de définition du groupe budgétaire*

« L'ensemble des personnes soumises pour les principales dépenses à un seul centre de décision. »

A l'intérieur d'une UPF, il existe une seule unité collective budgétaire à moins que celle-ci se trouve organisée en sous-unités de production. Ce qui est le cas dans certaines UPF. (Cf. exemple qui suit, portant sur des UPF Bambara.)

Il est à noter qu'à l'intérieur de la population constituée par les participants aux unités collectives de consommation ou aux unités collectives budgétaires, certains

---

1. *Méthodologie des enquêtes « Niveau de vie » en milieu rural africain*, Winter, ORSTOM, 1967.



individus peuvent bénéficier d'un statut d'autonomie sociale relative, dont l'existence se concrétise économiquement à travers l'émergence d'unités individuelles de consommation et d'unités budgétaires individuelles.

### 5.1.3. Intérêt opérationnel présenté par l'utilisation d'une définition précise des unités statistiques collectives à enquêter.

a. *Exemple résumé d'analyse de la structuration d'une unité collective d'habitation en unités de production et unités budgétaires*<sup>1</sup>.

Chez les Bambaras, la cellule sociale de base est la famille étendue, le *Dou*.

C'est une formation concrète constituée par l'agglomération de tous ceux qui descendent d'un même « grand-père » (chef de famille).

Cette famille occupe un ensemble de cases entouré de murs, le *Dou*, avec une seule porte principale.

Cette unité est divisée en « *Goua* » qui correspondent chacun à une famille restreinte. Le chef de famille étendue, c'est-à-dire le chef de *Dou*, s'appelle *FA* ; le chef de famille restreinte s'appelle le « *Goua Tigui* ».

Le travail mis en commun a principalement pour objet la culture du sol, il s'exécute sous la direction du *Fa* qui administre le patrimoine de l'ensemble du *Dou*.

A ce titre, il a la haute main sur tous les biens de la communauté : terre, animaux, dot des jeunes, héritage, et en général tout bien résultant du travail en commun des membres du *Dou*. En contrepartie, il doit assurer la vie matérielle de ceux-ci : nourriture, habillement, dots à payer pour les hommes qui se marient, impôts, etc.

Les « *Goua Tigui* » peuvent se constituer des biens personnels en dehors des jours et heures consacrés aux travaux de la communauté et les gérer en propre.

Si nous entrons dans le détail, nous observons qu'en ce qui concerne la production, il existe trois types de champs :

- les champs communautaires, *Dou Foro* ;
- les champs de famille restreinte, *Goua Foro* ;
- les champs individuels.

De même, on rencontre trois types de troupeaux :

- le troupeau du *Fa* (chef de famille) est exploité et sert grâce à la vente des animaux à faire face à des dépenses monétaires importantes ou à fournir les animaux des dots ou des autres échanges ;
- le *Goua Tigui* (chef de famille restreinte) possède un troupeau qui est surtout accumulé, car il cherche à disposer d'un cheptel suffisant pour devenir à son tour chef d'un *Dou* ;
- le petit cheptel, enfin, mouton, chèvre, volailles est propriété soit du *Goua*, soit des individus.

---

1. *Comptabilité nationale et réalités socio-économiques du monde rural en Afrique*, Raymond (H.), STATECO, 1973.

Pour la consommation, les céréales de base sont remises tous les jours à chaque ferme à partir du grenier communautaire, où est stockée la production céréalière des *Dou Foro*, en fonction du nombre de personnes qu'elle doit nourrir dans son Goua (famille restreinte).

Chaque Goua, en effet, a sa cuisine et fournit les autres produits nécessaires à partir des *Goua Foro*. Enfin, les femmes tirent de leurs champs individuels les ingrédients permettant de fabriquer les sauces ainsi que parfois le riz.

Nous sommes donc en présence de trois acteurs économiques qui, par certains aspects, sont très liés : c'est le cas du troupeau du Fa, du grenier communautaire, mais qui, par d'autres, sont indépendants : le champ du Goua, le troupeau du Goua Tigui, toutes les actions individuelles au sein d'associations de travail non directement dépendantes des *Dou*.

*b. Exemple d'implications opérationnelles pouvant être dégagées de l'analyse qui précède.*

Une opération de productivité fondée, en partie du moins, sur l'équipement des paysans se doit de s'intéresser aux capacités d'endettement des UPF. Le problème se pose alors de savoir par référence à quelle unité bien délimitée celle-ci doit être calculée.

Si d'un point de vue comptable, on voulait additionner ensemble les économies des trois acteurs précédemment distingués, on créerait arbitrairement une unité économique qui n'existe pas dans la réalité : ainsi en se plaçant dans le secteur monétaire par exemple, la différence entre la somme des ressources et la somme des emplois au niveau de l'ensemble du Dou est dénuée de signification.

Pour rendre compte de ces économies, il faut donc distinguer les trois acteurs en présence et les traiter séparément.

En monnaie

Niveau de compte	Ressources	Emplois	Solde
Dou : .....	R <sub>1</sub>	E <sub>1</sub>	S <sub>1</sub>
Goua .....	R <sub>2</sub>	E <sub>2</sub>	S <sub>2</sub>
Individus .....	R <sub>3</sub>	E <sub>3</sub>	S <sub>3</sub>

Nous sommes là, en fait, confrontés à une unité de production familiale à structure particulièrement complexe. Le Dou, siège de l'unité de production se décompose en sous-unités de production (Goua) structurées autour de familles restreintes. Ces unités élémentaires, jouissant d'une certaine autonomie eu égard à l'unité de production dont elles dépendent, sont elles-mêmes affectées dans leur fonctionnement par des mouvements d'autonomie à base individuelle.

La somme globale  $S_1 + S_2 + S_3$  pourrait conduire à prendre des décisions fausses en matière de développement agricole. Si, par exemple, on envisage d'inviter les agriculteurs à s'équiper en matériel agricole en consacrant 20 % d'une « épargne » dégagée à partir de cette somme globale à l'achat de charrues et de bœufs d'attelage, on commettrait une erreur grave. Car ce n'est pas sur ce total « fictif » que seraient prélevées ces sommes, mais, par exemple, seulement sur  $S_1$  qui peut fort bien être plus faible que  $S_2$  [les Goua Tigui cherchant à épargner le plus possible pour être indépendants du Fa (chef de famille) et créer leur propre Dou], voire que  $S_3$ , puisque à ce niveau on retrouverait toutes les ressources des activités individuelles (salaires ou ventes de la récolte de champs individuels), alors que la subsistance et les grosses dépenses (dots, funérailles, impôts...) sont assumées essentiellement au niveau du Dou.

Pour des raisons opérationnelles, il apparaît clairement combien il est important de soumettre le « terrain » à enquêter à un découpage en unités statistiques pertinentes d'enquête. Reste que ce travail de découpage ne va pas toujours de soi ; il est le résultat de l'application d'une méthode dont nous allons tâcher de présenter les grandes lignes en l'illustrant ensuite par des études de cas.

## 5.2. OPÉRATIONS DE REPÉRAGE ET DÉLIMITATION DES UNITÉS COLLECTIVES A ENQUÊTER.

L'opération doit comporter deux phases articulées. La première consiste dans l'identification des unités statistiques, c'est-à-dire la mise en évidence de critères simples aisément utilisables pour leur repérage sur le terrain.

La seconde consiste, en partant des filtres que constituent ces indicateurs d'identification, à recenser tous les individus enquêtés en les répartissant selon leurs unités statistiques d'appartenance.

### 5.2.1. Méthode proposée d'identification repérage des unités statistiques à enquêter.

#### 1. Objet de la recherche.

● *Premier objet* : mettre en évidence les caractères spécifiques de l'organisation des unités de production étudiées, c'est-à-dire aboutir à une description de la manière selon laquelle s'articulent entre elles les différentes fonctions remplies par les unités de production.

● *Deuxième objet* : mettre en évidence les différents modèles rendant compte de la situation occupée par les unités de production familiales à l'intérieur de l'unité collective d'habitation.

Bien que constituant une unité économique et sociale concrète, l'unité de production familiale ne se présente pas nécessairement sur le terrain comme une donnée immédiatement repérable aux contours précisément délimités.

Au contraire, dans la plupart des cas l'unité collective d'habitation, souvent matérialisée par un enclos (Urugo rwandais, carré serer ou ouolof) qui entoure les cases d'habitation, constitue une donnée aisément perceptible sur le terrain à partir duquel il est utile de partir lorsque débute l'enquête.

Pour complexes que soient les formes d'organisation toujours **spécifiques** auxquelles obéissent les unités de production familiales, elles permettent toujours, comme nous le verrons de manière concrète dans les études de cas qui suivent, de distinguer un ou deux critères discriminants qui permettent très rapidement aux enquêteurs sur le terrain de ventiler les résidents enquêtés selon leur unité de production familiale et de marquer la place qu'ils y occupent.

L'analyse qualitative portant sur le fonctionnement des UPF aboutit ainsi à déterminer un indicateur d'identification-repérage de l'UPF utilisable ensuite pour procéder à leur délimitation précise sur le terrain.

● *Troisième objet* : déterminer à l'intérieur des unités de production les critères de repérage des unités collectives élémentaires que constituent les unités budgétaires et les unités de consommation.

## 2. Démarche proposée pour identifier les unités à enquêter.

Il est nécessaire de procéder à des entretiens de type semi-directif. Il est bien évident, eu égard à la complexité d'une part du sujet étudié, d'autre part du caractère toujours spécifique des situations rencontrées sur le terrain, qu'aucun questionnaire type ne saurait se révéler opératoire pour procéder à l'identification des UPF.

Il n'en reste pas moins qu'il est possible de présenter un schéma général conformément auquel peuvent être conduits les entretiens.

### *Contenu du schéma général d'entretien proposé*

Il s'organise autour d'une double interrogation :

● Quels sont les statuts des personnes au sein de la famille interviewée qui exercent l'autorité ?

- au plan foncier,
- au plan de la mise en œuvre de la force de travail,
- au plan de la mise en œuvre des moyens de production,
- au plan du stockage des produits,
- au plan de leur consommation alimentaire ;

● Pour chacun de ces plans d'observation, quels sont les statuts des personnes considérées comme dépendants des centres de décisions précédemment identifiés ?

L'inventaire des dépendants et de leur statut dessine de manière précise la sphère d'exercice d'autorité de chaque centre de décision identifié.

### *Exemples de questions posées sur le terrain dans le cadre d'un tel schéma général d'entretien*

#### a. Plan d'observation foncier et centre de décision domestique.

Dans le cas où l'analyse du système foncier révèle l'existence d'une « maîtrise foncière éminente et d'une maîtrise de champ », il apparaît souvent que la première se situe au niveau d'une communauté plus large que l'unité de production et renvoie à un personnage, le chef de terre.

Au contraire, la seconde renvoie à un groupe familial, à l'intérieur duquel le chef d'unité de production exerce l'autorité foncière : l'*unité domestique de maîtrise*

**foncière.** L'identification de ce deuxième niveau de décision est précieuse pour repérer les contours de l'unité de production familiale.

La question que l'on se pose est alors double :

- Qui exerce à ce niveau l'autorité foncière ? Selon quelles règles ? Quel est son statut familial ?

- Sur qui s'exerce cette autorité ? Dans quelles limites ? Quels sont leurs statuts au sein de la famille ?

**b. Plan d'observation force de travail et centre de décision domestique.**

Pour la mise en œuvre domestique de la force de travail familiale, le groupe sur lequel porte les interrogations est l'*équipe domestique de travail*. Celle-ci est composée de toutes les personnes de la famille enquêtée qui ont l'habitude de travailler ensemble de manière régulière.

La question que l'on se pose est triple :

- Qui est le responsable de l'équipe domestique de travail au sein de la famille ? Quel est son statut ?

- Quels sont les membres réguliers de cette équipe de travail ? Quels statuts occupent-ils au sein de la famille ?

- Sur les champs de qui, au sein de la famille enquêtée, interviennent-ils de manière privilégiée ? Quels statuts occupent au sein de la famille les bénéficiaires privilégiés de la force de travail familiale ?

**c. Plan d'observation d'équipement et centre de décision domestique.**

La démarche est sensiblement la même que celle exposée précédemment.

Pour le matériel, la question que l'on se pose est double :

- Quels statuts au sein de la famille ont les propriétaires de matériel ?

- Sur les champs de quelles personnes, occupant quel statut au sein de la famille, le matériel est-il utilisé de manière privilégiée ?

**d. Plan d'observation stockage des produits et centre de décision domestique.**

La question posée est double :

- Qui (quel statut occupe-t-il dans la famille) exerce la responsabilité de la gestion des stocks de vivriers, en fait pour les céréales, la question se ramène à qui est responsable des greniers ?

- Le responsable de tel groupe bien précis de greniers approvisionne quelle cuisine de l'unité familiale enquêtée ?

**e. Plan d'observation consommation et centre de décision domestique.**

La question que l'on se pose est double :

- Quelles sont les femmes responsables de cuisine, responsables et pas seulement ayant la charge de préparer la cuisine ?

- Quels sont les rationnaires habituels de chaque cuisine identifiée ?

Les phénomènes d'autorité et de dépendance étant identifiés de manière analytique pour chaque fonction remplie par l'unité de production familiale, reste à entamer une démarche synthétique qui la reconstruise en tant que cadre privilégié de mise en œuvre du processus agricole de production.

*Opération d'identification de l'UPF*

Celle-ci repose sur un traitement synthétique des réponses précédemment obtenues mené en suivant la double démarche suivante :

1. Au plan de chaque fonction assumée par l'unité de production familiale, l'identification du centre de décision auquel elle obéit (démarche analytique) permet, après avoir procédé à leur assemblage (démarche synthétique), de repérer le centre de décision plurifonctionnel — le chef d'unité de production — auquel incombe la charge d'assurer le déroulement du processus domestique de production agricole;

2. Au plan de chaque fonction mise en jeu par le processus de production agricole, l'identification des relations de dépendance (démarche analytique) permet, après avoir procédé à leur recoupement (démarche synthétique), de dessiner le cadre général de dépendance à l'intérieur duquel s'inscrivent les sujets enquêtés en tant que membres d'une unité de production familiale bien concrète.

Cette procédure nous fournit une représentation de l'UPF identifiée comme cadre domestique de dépendance plurifonctionnelle unissant des dépendants — les membres de l'UPF — à un centre de décision plurifonctionnel — le chef d'UPF.

La procédure d'identification de l'UPF peut être illustrée par le schéma suivant.

**Tableau permettant d'illustrer de manière schématique les approches proposées analytique/synthétique d'identification des UPF**

Approche analytique	Détermination du centre de décision unifonctionnel	Détermination des dépendants par fonction
Plans d'observation.....		
Fonctions de l'UPF.....		
Mise en œuvre domestique de la terre.....	Responsable	Dépendants
Mise en œuvre domestique de la force de travail.....	Responsable	Dépendants
Mise en œuvre domestique des moyens de production.	Responsable	Dépendants
Mise en œuvre domestique de la production obtenue, utilisation/circulation.....	Responsable	Dépendants
Approche synthétique	Détermination du centre de décision plurifonctionnel	Détermination des relations globales de dépendance
Analyse toutes fonctions réunies.....	Chef d'UPF	Membres de l'UPF

***Méthode proposée pour repérer sur le terrain  
les unités statistiques à enquêter***

Les unités à enquêter étant identifiées, reste à procéder à leur repérage précis sur le terrain. La démarche comprend deux temps.

Dans un premier temps, il est procédé au repérage de l'unité de production par rapport à l'unité collective d'habitation; dans un deuxième temps, au repérage des unités collectives budgétaires et des unités collectives de consommation à l'intérieur des unités de production.

***Méthode de repérage de l'unité de production familiale***

Elle passe par la confrontation entre, d'une part l'unité collective d'habitation qui constitue une donnée de terrain et d'autre part l'unité de production familiale identifiée comme cadre domestique de dépendance plurifonctionnelle unissant les membres de l'UPF à un centre de décision (plurifonctionnelle) de chef d'UPF.

De manière pratique, cette confrontation peut être opérée en se posant deux questions :

1. Au sein de l'unité d'habitation enquêtée, voire plus rarement des unités d'habitation enquêtées, combien dénombre-t-on de centres de décision plurifonctionnels? La réponse à cette question indique s'il existe un seul ou plusieurs chefs d'unité de production.

S'il en existe un seul, ceci signifie qu'il y a coïncidence entre unité d'habitation collective et UPF.

S'il en existe plusieurs, une deuxième question se pose.

2. Quels sont les dépendants, selon leur statut, de chaque chef d'unité de production?

Cette deuxième question relève moins du repérage des unités de production que de leur délimitation sur le terrain.

Une réponse précise ne peut être fournie, comme nous allons le voir par la suite, qu'en entreprenant une procédure de recensement.

***Méthode proposée pour le repérage  
des unités statistiques collectives budgétaires et de consommation***

Elle passe par la confrontation entre, d'une part l'unité de production familiale et d'autre part les unités qui la composent au double plan budgétaire et de la consommation.

Au plan budgétaire la question est double :

1. Combien de centres de décisions collectifs existe-t-il dans l'unité de production étudiée?

Si la réponse fournie est qu'il en existe plusieurs, ceci signifie que l'unité de production étudiée s'organise en un ensemble constitué de plusieurs sous-unités de productions élémentaires. Une deuxième question alors se pose.

118

119

2. Quels sont les dépendants, selon leur statut, de chaque centre de décision budgétaire au sein de l'unité de production étudiée?

La réponse précise à cette deuxième question passe par une opération de recensement.

Au plan de la consommation, la question posée est double :

1. Combien de responsables de cuisines (centres de décision alimentaires) existe-t-il au sein de l'unité de production?

2. Quels sont les groupes de dépendants (rationnaires habituels) qui relèvent de chacun des centres de décision identifiés?

Il arrive que dans certains cas d'organisation complexe des unités de production, le critère de centre de décision alimentaire doive être couplé avec celui de centre de décision opérant au plan du stockage des produits.

#### **5.4. PRISE EN CONSIDÉRATION DES FACTEURS D'AUTONOMIE INDIVIDUELLE.**

Souvent, les unités de production étudiées ne constituent pas une unité économique monolithique. Parallèlement aux activités dont l'exercice relève de l'autorité directe du chef d'UPF, il en existe d'autres qui doivent être rattachées à des individus bien précis membres de l'UPF. Coexistent alors au sein d'une même UPF un centre de décision collectif — le chef d'UPF — et des centres de décision individuels<sup>1</sup>.

L'exercice de cette autonomie individuelle n'entre pas nécessairement en contradiction avec la discipline collective. Au contraire, le plus souvent les règles collectives de discipline économique institutionnalisent, de manière précise, l'existence d'une marge de liberté économique individuelle. Celle-ci est exercée à l'intérieur de l'UPF non pas de manière arbitraire, mais par référence aux statuts familiaux occupés au sein de l'unité domestique de production.

La coexistence d'une discipline collective référant au centre de décision que constitue le chef d'UPF et de phénomènes individuels d'autonomie économique n'est pas révélatrice d'un phénomène de double pouvoir traduisant un mouvement de déstructuration de l'UPF, mais d'un système d'autorité caractérisé par une certaine forme d'équilibre collectif/autonome.

Il est d'un point de vue opérationnel très important de tenir compte de cette réalité qui se manifeste dans la mise en œuvre journalière des facteurs de production à travers l'existence d'unités individuelles budgétaires et d'unités de consommation individuelles.

##### **5.4.1. Intérêt opérationnel de la prise en considération des phénomènes d'autonomie individuelle.**

*Exemple résumé d'un système de fonctionnement des UPF intégrant discipline collective et autonomie individuelle* : les UPF du bassin arachidier du Sénégal.

L'analyse portant sur ce qui relève de la discipline collective et de l'autonomie individuelle est menée aux plans d'observation suivants : mise en œuvre de la terre, de la force de travail, résultats agronomiques de la mise en œuvre des facteurs de production.

a. *Observation au plan de la mise en œuvre de la terre.* Elle est dominée par la répartition des champs de l'UPF entre : parcelles collectives, parcelles individuelles.

La parcellisation ne doit pas être confondue avec le morcellement qui souvent l'accompagne.

La terre de l'unité de production familiale est découpée en de nombreuses parcelles. Celles-ci sont attribuées par le chef d'unité de production familiale de manière individuelle aux *Sourga* qui dépendent de lui et à chacune des femmes mariées.

Ainsi au plan foncier de la mise en œuvre de la terre, l'unité de production peut

---

1. *Op. cit.* : *Bilan diagnostic. Analyse des systèmes de production agricole et prospectives.*



être caractérisée par la dualité entre d'une part, champs *individuels* des femmes, sourgas et d'autre part champs *collectifs* du chef de l'unité de production familiale.

Le terme collectif paraît en définitive convenir pour désigner les champs du chef de l'unité de production familiale. Ses champs céréaliers assurent la nourriture de la cuisine. A partir des revenus qu'il retire de ses champs d'arachide, il assure tous les besoins monétaires collectifs, en particulier le remboursement du matériel.

Au plan foncier l'unité de production familiale apparaît comme constituée d'un *noyau*, l'ensemble des parcelles du chef de l'unité de production, entouré d'une constellation de *satellites* qui sont les parcelles de ses dépendants : femmes mariées, sourgas, etc.

La première exigence de gestion foncière du chef d'unité de production familiale consiste justement dans l'attribution de ses parcelles et la recherche délicate, lorsque les terres sont rares, d'un équilibre entre le *noyau* de l'unité de production (les parcelles qui dépendent directement de lui) et les *satellites* dont les responsables individuels sont ses dépendants.

La nature de cet équilibre a tendance à être en définitive l'expression au plan foncier de la structure démographique de l'unité de production.

Dans la recherche de cet équilibre, le chef d'unité de production familiale doit prendre garde que les forces centrifuges (le développement excessif des satellites) ne remettent en cause l'existence même de l'unité de production qui est, pourrait-on dire, tenue par le noyau.

Un déséquilibre trop important entre noyau et satellites ne permettrait pas d'assurer la subsistance des membres du groupe, donc sa reproduction.

b. *Observation au plan de la mise en œuvre de la force de travail.* Elle est dominée par la distinction entre activités agricoles collectives et activités individuelles.

● Cette organisation peut être caractérisée par l'existence au sein de l'unité de production familiale d'un « Bloc de travail dominant ». Celui-ci s'investit dans les parcelles du chef d'unité de production familiale qui constituent, comme on l'a vu plus haut, le « noyau foncier » de l'unité de production. Il est intéressant de constater que ce travail vient s'investir, certes de manière privilégiée, sur les cultures céréalières destinées à l'autoconsommation, mais aussi sur les cultures arachidières apparemment « personnelles » du chef de l'unité de production ;

● La nature elle-même du travail change selon que l'on a affaire d'une part aux parcelles dépendant directement du chef d'unité de production (le noyau foncier de l'unité de production), ou d'autre part à celles de ses dépendants (les parcelles satellites) ;

● Le travail de coopération et l'utilisation de matériel agricole sont plus poussés sur les champs constituant le noyau foncier de l'UPF que sur les parcelles individuelles.

Cette dualité dans la mise en œuvre de la force de travail à l'intérieur de l'unité familiale de production constitue au plan du travail le correspondant de la dualité foncière qui différencie le noyau de l'unité de production des champs personnels-satellites.

Ce phénomène s'explique par le système pratiquement univoque des flux de travail qui anime le processus agricole de production à l'intérieur de l'unité familiale :

- Les garçons de moins de 15 ans en âge de travailler investissent pour l'essentiel leur force de travail sur les champs de leur « père ». Dans certains cas, ceci dépend de la structure démographique de l'unité de production. Le « travail enfantin » peut représenter jusqu'à 20 % du temps de travail total effectué ;

- Si une bonne partie du travail des femmes (décorticage, vannage) est difficilement attribuable individuellement et profite, en fait, à la communauté dans son ensemble, une autre partie (binage du mil, sarclage, aide à la récolte) s'investit de manière privilégiée sur les parcelles du chef de l'unité familiale de production, à moins bien entendu que l'unité ne comprenne plusieurs ménages.

Dans ce cas, sa force de travail sera divisée. Une part s'investit sur ses champs propres, une autre sur les champs de son mari, une autre sur les champs du chef d'unité de production.

Enfin, tous les Sourga qu'ils soient mariés ou célibataires, doivent des prestations en travail à leur chef d'unité de production familiale.

Ainsi en pays ouolof<sup>1</sup> « être Surga consiste à travailler chaque matinée, sauf le vendredi au profit du chef de carré : le Surga peut être aussi bien un frère célibataire du chef de carré qu'un étranger à la famille ; dans les deux cas il a les mêmes obligations et les mêmes droits.

Le chef de carré s'assure ainsi une position d'autorité qui ne peut être contestée : il donnera de la terre à son Surga pour cultiver, *mais celui-ci aura nécessairement une surface plus restreinte que celui-là, puisqu'il ne dispose que d'un temps limité pour cultiver et travaille généralement seul sa parcelle* ».

Il apparaît ainsi clairement, comment à la structure dualiste (noyau/satellites) de mise en œuvre de la terre, correspond une structure elle-même dualiste de mise en œuvre de la force de travail interne qui peut être caractérisée par l'existence au sein de l'unité familiale de production d'un « bloc de travail dominant », celui-ci est le résultat :

- premièrement de la polarisation par le chef de l'unité familiale du travail enfantin ;
- deuxièmement d'une bonne part de travail de chaque femme ;
- troisièmement d'une part réglementée très importante du travail de chacun de ses Sourga.

*c. Observation au plan de système de production agricole.*

L'équilibre entre spéculations culturelles est en grande partie déterminé par la division entre parcelles collectives et parcelles individuelles.

Il ressort des données de nombreuses études effectuées dans le bassin arachidier

---

1. *Op. cit. : Maintenance sociale et changement économique au Sénégal.*

que l'équilibre entre les spéculations culturelles pratiquées est en grande partie déterminé par les statuts sociaux des membres des UPF :

- Le « *bloc foncier dominant* » est constitué par les champs du chef d'UPF ;
- A l'intérieur des cultures céréalières, le « *bloc foncier largement prédominant* » est constitué par les champs du chef d'UPF ;
- Au contraire dans de nombreux cas, le bloc arachidier dominant est constitué par l'addition des champs satellites, champs individuels qui sont sous la responsabilité personnelle des dépendants du chef d'unité de production.

Ainsi les rationalités économiques du chef d'UPF et de ses dépendants étant différentes ceci se traduit au niveau de l'équilibre des spéculations culturelles : plus précisément dans la répartition entre cultures céréalières et d'exportation (l'arachide). Cette répartition est du moins pour une part le résultat de l'équilibre existant pour chaque UPF entre ce qui relève du collectif et de l'autonomie individuelle.

*Exemples d'implications opérationnelles pouvant être dégagées de l'analyse qui précède.*

L'unité de production familiale analysée ne constitue pas un tout homogène relevant d'un seul centre de décision à l'instar des exploitations agricoles classiques.

La complexité d'un système reposant sur un équilibre entre ce qui relève de l'intérêt collectif et de l'autonomie individuelle se manifeste au plan foncier, à celui des flux de travail internes à l'unité domestique, enfin des systèmes cultureux mis en œuvre.

Cette constatation peut entraîner dans une optique opérationnelle un certain nombre de conséquences pratiques.

#### *a. Endettement.*

Une opération de développement rural, engagée dans un programme d'intensification fondée pour une bonne part sur l'amélioration de l'équipement des paysans et l'engraissement chimique des terres, doit tenir compte, dans ces recommandations d'équipement, de la capacité réelle d'endettement des UPF.

Cette capacité réelle doit être calculée eu égard aux récoltes commercialisées en provenance des parcelles collectives dépendant du chef d'unité de production et non par référence à l'ensemble des récoltes commercialisées.

En effet, les produits monétaires en provenance des parcelles individuelles des femmes ou des Sourga font l'objet d'appropriations individuelles destinées à pourvoir à des consommations individuelles et non collectives.

Considérer que la capacité d'endettement peut être calculée par référence à l'ensemble de la récolte commercialisée par les UPF constitue une erreur grave pouvant entraîner un endettement excessif des cultivateurs et donc, même si les thèmes tech-

niques proposés sont adaptés, leur appauvrissement. Une telle erreur peut avoir des effets en chaîne non seulement au niveau des paysans mais des autres agents, coopératives, institutions de crédit, etc.

La base théorique d'une telle erreur repose sur le fait que l'unité de production familiale est considérée comme un tout monolithique et que ne sont pas pris en compte les facteurs d'autonomie individuelle intervenant dans son fonctionnement, l'existence à côté du bloc de parcelles collectives (noyau foncier de l'UPF) d'un ensemble de parcelles individuelles, bases de budgets individuels destinés à entretenir des unités individuelles de consommation.

Une telle constatation, effectuée dans le cadre d'une politique de suivi, peut entraîner une modulation nouvelle de la politique d'équipement fondée sur le calcul de la capacité d'endettement des UPF par référence au budget réel de l'UPF, c'est-à-dire du chef d'UPF et non le budget fictif à savoir celui du chef d'UPF + les budgets individuels de ses dépendants.

#### b. *Les rotations.*

Si les rotations préconisées par l'opération de développement rural impliquent un équilibre entre cultures d'exportation et cultures céréalières, il apparaît aussi nécessaire de prendre en considération la contrainte que constitue l'existence de nombreuses parcelles individuelles cultivées de manière privilégiée en spéculations de rente.

Si l'on constate que la culture d'exportation se développe en superficie au-delà des normes souhaitées, il apparaît alors que, pour enrayer ce mouvement, il est peut-être nécessaire de promouvoir une commercialisation satisfaisante des cultures céréalières.

Une telle opération est susceptible d'amener les attributaires de parcelles individuelles, dépendants du chef d'UPF, à cultiver des céréales là où auparavant ils produisaient une culture d'exportation.

La vocation « cultures de rente » des parcelles individuelles étant prise en considération, une action sur les circuits de commercialisation (commercialisation des céréales) peut se révéler susceptible d'entraîner le rééquilibrage céréalier souhaité par les techniciens de l'opération de développement rural.

#### c. *Politique de vulgarisation.*

La prise en considération du fait que les champs collectifs polarisent la plus grande partie de la force de travail familiale de surcroît aux moments les plus opportuns et qu'au contraire le travail investi sur les parcelles individuelles constitue un temps de travail résiduel, peut amener à poser le problème d'une remodulation de l'entreprise de vulgarisation.

Celle-ci peut avoir intérêt à promouvoir sa politique d'intensification de manière privilégiée sur le noyau de l'UPF, les parcelles collectives.

L'exemple qui précède vise à montrer que la prise en considération des rapports unissant facteurs collectifs/facteurs d'autonomie dans le cadre du fonctionnement des UPF ne revêt pas un caractère de connaissance gratuite, mais est susceptible d'intéresser les « décideurs » d'une opération de développement rural.

#### **5.4.2. Méthode proposée d'identification des phénomènes d'autonomie économique individuelle.**

● *La question posée.*

L'opération plus haut décrite d'identification des UPF aboutissait à une représentation de celles-ci en tant que cadre économique domestique de dépendance pluri-fonctionnelle unissant des dépendants, les membres de l'UPF, à un centre de décision plurifonctionnel, le chef d'UPF.

Reste à nous interroger sur l'importance de ces liaisons de dépendance.

La question posée est alors :

La relation de dépendance économique fondant l'unité de production en tant que telle, laisse-t-elle ou non la place à une certaine autonomie économique individuelle des membres de l'unité de production ?

La question peut être posée sous une autre forme.

Au sein de l'UPF, existe-t-il ou non, en dessous du centre de décision économique que représente le chef d'UPF, des centres de décision individuels ?

La réponse donnée à cette question permet de compléter la représentation que l'on a du fonctionnement de l'unité de production et d'évaluer le degré de centralisation du pouvoir en son sein

● *Le champ d'investigation.*

Pour pouvoir valablement répondre à cette question le champ d'investigation que doit couvrir cette interrogation est triple :

1. Le champ des activités agricoles effectuées au sein de l'unité de production ;
2. Le champ des activités extra-agricoles effectuées sur place par les membres de l'UPF ;
3. Le champ des activités économiques saisonnières effectuées par les membres de l'UPF en situation d'émigration.

● *Les moyens d'investigation.*

Les principaux moyens d'investigation sont de deux sortes :

1. Moyen d'investigation : les entretiens semi-directifs.

Ceux-ci doivent porter sur les diverses fonctions remplies par les UPF (cf. supra). Mise en œuvre de la terre, de la force de travail, des moyens de travail, systèmes de production en résultant et modes d'utilisation des produits et revenus obtenus à partir des activités pratiquées.

A ces divers plans d'observation les entretiens doivent être centrés sur les obligations économiques auxquelles sont soumis les membres de l'UPF à l'égard de la collectivité domestique à laquelle ils appartiennent et les marges de liberté économique dont ils disposent vis-à-vis de celle-ci.

Ces marges de liberté économique individuelles sont soit institutionnalisées,

c'est le cas des activités les plus immédiatement liées au fonctionnement agricole de l'UPF, soit ont une existence implicite lorsqu'il s'agit d'activités nouvelles non susceptibles d'entrer en concurrence avec les activités agricoles de l'UPF.

Dans tous les cas ces espaces de liberté économique individuels ressortent d'un découpage de droits et devoirs économiques de l'individu à l'égard de son unité domestique d'appartenance.

Ce découpage individuel est effectué par référence au statut bien précis qu'occupe la personne au sein de l'unité.

Institutionnalisée ou implicite, la marge de liberté économique individuelle est désignée, circonscrite eu égard au statut de la personne, par une discipline collective que le chef d'UPF a la charge de faire respecter.

Ceci implique que les entretiens sur les droits et devoirs des membres de l'UPF doivent être effectués en mettant toujours ceux-ci en relation avec les grands types de statuts sociaux occupés par les individus à l'intérieur de l'UPF.

Ainsi en pays Ouolof, au Sénégal, un dépendant masculin du chef d'UPF — Sourga — doit un nombre réglementé de demi-journées de travail à son chef d'UPF et a droit à une ou plusieurs parcelles individuelles.

En pays Sonrhāi, au Niger, le jeune homme, dès qu'il constitue une unité de travail agricole régulière se trouve intégré dans le groupe de travail de sa classe d'âge, travaille six jours par semaine chez son chef d'UPF et a, en revanche, droit à une parcelle individuelle, *le Kurga*.

En ce sens l'attribution du champ individuel peut être interprété comme le signe foncier qui témoigne de la promotion du bénéficiaire du statut d'enfant constituant une unité de force de travail que l'on ne prend guère en considération, à celui d'homme constituant une unité de force de travail à part entière et qui, à ce titre, a droit à un champ pour subvenir à ses besoins personnels.

Dans de nombreux modèles d'organisation des UPF, notamment en Afrique de l'Ouest, on retrouve ce système d'obligations et de droits économiques qui aboutit à déterminer, eu égard au statut des personnes, des sphères bien délimitées d'exercice d'une autonomie économique individuelle.

C'est à l'intérieur de ces marges de liberté dont l'organisation fait partie intégrante du modèle de fonctionnement des UPF qu'apparaissent, en dessous du centre de décision collectif, des centres de décisions économiques individuels.

A chacun de ces centres correspond une unité budgétaire individuelle, une unité de consommation individuelle.

L'identification de ces centres est effectuée à partir d'entretiens qui permettent de mettre à jour des indicateurs précis de repérage au sein de l'unité domestique de production.

2. Moyen d'investigation : délimitation de centres individuels de décision économique.

Au terme des entretiens effectués, doivent être dégagés des indicateurs précis d'utilisation simple pouvant être intégrés aisément dans un questionnaire pour marquer l'existence de ces centres individuels de décision économique.

## RÉSUMÉ

---

*La mise en œuvre d'une enquête implique que soient clairement délimitées au départ les unités statistiques à enquêter : celles-ci ne constituent que très rarement des entités immédiatement repérables telles quelles sur le terrain.*

*Ne pas effectuer une telle opération de délimitation risque de rendre erronées toutes les analyses faites à partir des observations recueillies.*

*Dans le cadre d'enquêtes de suivi il est bien évident que de telles erreurs d'analyse ont de fortes chances de déboucher sur des recommandations opérationnelles inadaptées, voire nuisibles, à la bonne réalisation du projet et plus généralement aux conditions de vie des agriculteurs.*

*L'identification des unités implique premièrement une opération de repérage/délimitation des unités enquêtées, deuxièmement la mise en évidence, s'il y a lieu, des éléments d'autonomie individuelle se manifestant dans leur fonctionnement.*

### **1. OPÉRATION DE REPÉRAGE/DÉLIMITATION DES UNITÉS ENQUÊTÉES.**

*Les unités statistiques enquêtées (unités de production familiales, unités collectives budgétaires, unités collectives de consommation) ne constituent que très rarement un donné saisissable tel quel sur le terrain. Les appréhender implique que soient effectuées deux opérations, l'une de repérage/identification de l'unité, l'autre de délimitation. Ces opérations portent dans la plupart des cas sur des unités concrètes faciles à appréhender sur le terrain : les unités collectives d'habitation.*

*L'opération d'identification/repérage des unités statistiques.*

*La procédure suivie pour l'identification de l'UPF aboutit à une représentation de celle-ci comme cadre domestique unissant des dépendants à un centre de décision plurifonctionnel, le chef d'UPF.*

*La procédure suivie pour l'identification des unités collectives budgétaires et de consommation passe par la confrontation entre d'une part l'unité de production familiale et d'autre part les unités qui la composent.*

*Ces unités pouvant être représentées comme un groupe unissant de manière unifonctionnelle des dépendants à un centre de décision intervenant au plan de la fonction budgétaire ou de la fonction consommation.*

*Ces représentations précises et toujours spécifiques à chaque société étudiée sont le résultat d'un travail minutieux de terrain consistant en entretiens de type semi-directif menés auprès des cultivateurs.*

*Au terme de la démarche d'identification/repérage des unités statistiques à enquêter on dispose de critères simples formulables sous forme d'une ou au plus deux questions qui servent de points de repères aisément maniables pour évaluer le nombre et la nature des unités statistiques enquêtées à l'intérieur d'une population donnée.*

*L'opération de délimitation sur le terrain des unités statistiques.*

*Cette opération constitue le prolongement de la précédente et comprend deux temps :*

- *Le premier temps consiste dans un recensement des résidents des unités collectives d'habitation enquêtées;*

- *Le deuxième temps consiste dans la ventilation, pour chaque unité d'habitation collective, de ses résidents en fonction de leur unité statistique collective d'appartenance.*

*Cette ventilation est opérée à partir des critères simples, dégagés au cours de l'opération précédente, formulables sous forme de questions posées par les enquêteurs eux-mêmes aux enquêtés.*

## **2. PRISE EN CONSIDÉRATION DES FACTEURS ÉCONOMIQUES D'AUTONOMIE INDIVIDUELLE.**

*L'existence à l'intérieur de certaines unités de production familiales de marges d'autonomie économique dont jouissent les individus selon leur statut les différencie de manière très concrète de celles où toute activité économique relève du chef d'unité de production et de lui seul.*

*Les différences se manifestent dans la disposition des terres, les spéculations culturelles pratiquées, l'organisation du travail, le fonctionnement budgétaire, les consommations effectuées, en définitive la rationalité économique des unités étudiées.*

*Ne pas tenir compte de ces éléments de différenciation et donc, considérer comme collectif ce qui relève de l'individuel, constitue une erreur d'analyse. Celle-ci effectuée dans le cadre d'une étude de suivi en compromet radicalement l'utilité en tant qu'instrument permettant une adaptation meilleure du projet au milieu.*

*Des entretiens de type semi-directif portant sur l'ensemble des activités économiques effectuées par les membres de l'UPF y compris les résidents absents et centrés sur le partage qui s'opère entre ce qui relève du collectif et ce qui relève de l'individuel, permettent d'établir un questionnaire recensant de manière pertinente les principales activités individuelles des membres de l'UPF.*

*Le passage de ce questionnaire simple, auprès des membres d'une unité de production donnée, permet, d'une part d'évaluer l'importance relative des activités individuelles eu égard aux activités collectives, d'autre part de recenser en fonction des différents statuts occupés les différents genres d'activités individuelles pratiquées.*





III

COMPTE RENDU DU DEBAT  
du 6 octobre 1983



## COMPTE RENDU DU DEBAT SUR LES UNITES D'OBSERVATION

Organisé par AMIRA à l'INSEE, le 6 octobre 1983

Ce débat avait pour objectif de dégager les principales conclusions, les lignes de force, qui ressortent des "contributions reçues sur le thème Unités d'observation", réunies et diffusées sous ce titre dans un document provisoire daté d'avril 1983. Il devait en particulier porter sur le concept d'unité d'observation ; sur l'existence d'une méthode pour choisir, définir, repérer ces unités ; enfin sur la relation observateur-observé.

Plusieurs des auteurs des "contributions reçues ..." ont été en mesure de compter parmi les participants au débat (cf. liste en fin de compte-rendu).

---

Dès le départ, un tour de table permet de distinguer deux conceptions, ou plutôt deux exigences difficiles à concilier : celle des statisticiens qui ont besoin d'unités pratiques, commodes pour leurs enquêtes ; celle des chercheurs en sciences sociales qui voudraient davantage respecter la multiplicité et le foisonnement des faits. Des positions de synthèse se sont dégagées à la fin de ce tour de table.

Le problème est de disposer d'unités d'observation qui soient faciles à comprendre sur le terrain par des enquêteurs de faible niveau. Les unités proposées dans le document préparatoire sont trop complexes et demandent beaucoup de travail pour devenir opératoires (CHARLOT). Le terme même d'"unités d'observation" n'a jamais été défini. En réalité, il existe différents types d'unité : pour l'analyse, pour l'observation, etc. (HALLU). Toutes les unités sont composées d'individus ; le problème est de savoir comment regrouper ces individus. On peut se demander aussi comment passer d'une définition à sa traduction opérationnelle sur le terrain (DELORME).

A ce moment, surgit une inquiétude quant à la volonté de découvrir une méthode unique. Seule est intéressante la diversité des approches, illustrée par le texte de l'Institut d'Economie Rurale du Mali (TALLET).

Le choix des unités d'observation dépend des fonctions qu'on observe ; il y a donc plusieurs unités d'observation (BERTRAND). On peut distinguer deux approches : quantitative et qualitative ; l'une est-elle supérieure à l'autre ? En réalité, il n'y a pas qu'une seule méthode de choix (PILON). Les approches sont multiples, mais, dans le document préparatoire, l'accent a plus été mis sur les niveaux que sur les unités d'observation elles-mêmes. Il serait intéressant de privilégier la notion d'unité elle-même, de donner des exemples concrets pour illustrer le travail de terrain. Mais il n'y a pas de méthode universelle (BARBIER).

Un tournant est amorcé grâce à une proposition de conciliation. Il faut distinguer deux types d'unités d'observation : des "unités de compte" et des unités qui sont un moyen de "comprendre" l'évolution, la "trajectoire" des sociétés. Les unités du premier type sont illustrées par le texte de J.L. DUBOIS. Pour elles, les objectifs sont limités ; elles répondent à des problèmes techniques auxquels sont apportés des remèdes empiriques : chevauchements, flous, raccords entre unités, ... La deuxième démarche est éclairée par les contributions de J. WEBER et de J.Cl. BARBIER ; elle est compréhensive et historique ; pour elle, les simplifications sont inadmissibles. Cette discussion renvoie à une autre, plus large : celle de la construction des objets de science par rapport à une conception implicite de ce qui n'est pas visible (VERNEUIL).

Cette proposition relance le débat dans une nouvelle direction : une opposition entre ceux pour qui les unités sont "construites" et ceux pour qui elles sont seulement "appréhendées".

La contribution de J.Y. MARCHAL et Ch. BLANC-PAMARD montre bien que des déséquilibres à une échelle globale sont expliqués par des mécanismes observés à une échelle beaucoup plus fine, ce qui pose la question de la technique pratique de découpage des unités d'observation. Le texte de POULAIN souligne que l'unité la plus fine demeure l'individu et qu'il est possible, en informatique, d'enregistrer toutes les relations entre individus. Or, précisément, les unités d'observation sont des systèmes de relations entre individus. Existe-t-il des procédés mécaniques qui permettraient alors de choisir les unités en fonction des problèmes qu'on veut traiter ? (COUTY). Nous sommes au coeur de la confrontation entre deux besoins : celui des statisticiens, sur qui pèsent les contraintes d'une enquête ; celui des socio-économistes, pour qui les approches sont variées, sur qui ne pèsent pas de contraintes, qui indiquent une manière d'aborder les problèmes mais qui n'offrent pas de solution. En réalité, on construit ses unités d'observation selon le type de recherche qu'on fait. L'unité d'observation est souvent la projection d'une approche qualitative pour faire du quantitatif. Les relations entre "unités de compte" et "unités de compréhension" sont dialectiques. Si l'on se livre à une

enquête quantitative, on ne comprendra les processus observés qu'en recourant à une échelle plus large ; il faut distinguer la dynamique interne des unités et la dynamique englobante des sociétés (ROBINEAU). L'un des intérêts de la définition des unités d'observation est de rendre comparables des enquêtes. La confrontation avec des sociologues est pourtant intéressante car la réalité n'est pas conforme à ce que nous projetons. Comment passer de ce que nous souhaitons à ce qui existe réellement ? (BABUT). En général, les unités d'observation varient selon le type d'enquêtes, le type de problèmes (YUNG).

### COMMENT DEFINIR LES UNITES D'OBSERVATION ?

A l'issue de ce tour de table, G. WINTER propose de commencer la discussion par la question : "Qu'est-ce qu'une "unité d'observation" ?". Cette question permet de poursuivre la discussion entre les partisans des unités "appréhendées" et ceux des unités "construites".

Les unités d'observation ne sont-elles pas des unités construites, comme l'écrit DUBOIS, à partir des atomes d'observation (individu ou même opération) qu'identifie COUTY ? (WINTER).

Les unités d'observation ne sont pas entièrement "construites" et il n'y a pas de césure entre unités "construites" et unités "appréhendées". Dans toute enquête, il existe une part de "construction", qu'il est important d'explicitier (YUNG). Dans le recensement démographique de 1981 au Togo, les "fiches ménages" étaient les unités d'observation. Opératoires au début de l'enquête, elles ont permis une meilleure définition du "ménage" au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous sommes tous subjectifs avec un devoir d'objectivité. Ce qui est "construit", ce sont nos notions ; les objets de recherche, eux, sont visibles (BARBIER). Les unités ne sont définies qu'en fonction de ce qu'on veut en faire (BERTRAND). Il serait bon de limiter la discussion aux seules unités élaborées à partir des individus ou des regroupements d'individus. Il faut partir des constructions qui sont visibles sur le terrain, les unités de cohabitation (DELORME). Pour les chercheurs de terrain, les unités d'observation ne sont pas "construites" : désignées dans les langues locales, elles doivent être appréhendées (GASTELLU). Tout objet de recherche est "construit" ; mais la "construction" n'est pas la même selon qu'il s'agit de la démarche "comptable" ou de la démarche "compréhensive". Dans le premier cas on simplifie, parfois jusqu'à la caricature, on exclut tout ce qui ne rentre pas dans la norme prévue ; finalement tout est construit, même les unités les plus visibles. Dans la démarche compréhensive, les unités sociales sont construites à partir des relations entre individus.

Quand on construit un objet de recherche, on fait référence à des conceptions implicites qu'il faut justement expliciter (VERNEUIL).

Le terme de "construction" laisse entendre qu'il y a un choix arbitraire. Or, il existe un ensemble de relations objectives qui fonctionnent et qu'il n'est pas arbitraire d'isoler. Si les individus ont conscience d'appartenir à une unité, ils la désignent (terme vernaculaire). Mais une unité peut exister même sans désignation en langue vernaculaire ; elle présente un aspect mécanique, objectif qu'on doit mettre en lumière : c'est le cas d'un circuit commercial, par exemple (COUTY).

Pour définir une "unité de production", il faut déjà avoir élaboré une image globale du système de production (YUNG). Les méthodes de modélisation laissent un grand degré de liberté aux chercheurs. Il n'y a pas forcément de relations entre les contraintes du terrain et les unités d'analyse. A l'heure actuelle, il est possible, en informatique, d'associer à chaque donnée collectée une très grande diversité d'informations, ce qui ouvre de nouvelles perspectives en permettant d'explorer simultanément plusieurs hypothèses de travail. En partant d'un même individu, on peut chercher si l'ensemble des informations qui s'y rapportent sont en relations, ce qui conduit à définir trois ou quatre "ménages" différents (POULAIN). Si l'on part de l'individu, arrive-t-on à définir autant d'unités qu'il a de relations ? (PILON).

Le statisticien est obligé de construire des catégories abstraites. Les gens qui vivent ensemble ont une idée des relations qu'ils ont entre eux ; si l'on sait ce que vivent les gens, on peut discerner leurs relations, les groupes, etc. A l'échelle locale, il n'y a pas à "construire" mais à "appréhender". A l'échelle nationale, l'agrégation implique une "reconstruction" (BARBIER).

Il faut distinguer entre le niveau de l'observation, de l'enregistrement, et celui de l'analyse, construit artificiellement. Le passage du premier au second se fait par agrégations successives, comme le montre l'exemple des "budgets-temps" (DUBOIS). Evitons toute confusion : les véritables unités, ce sont la personne et le ménage, et il faut insister sur ce dernier ; c'est une "unité de prospection" qui permet d'atteindre l'individu et d'opérer ensuite des reconstructions (DELORME). Les "unités de prospection" sont les seules qui permettent une observation, mais elles sont elles-mêmes subjectives ! (BERTRAND). La définition du "ménage" sera différente selon qu'on s'attache aux activités ludiques ou de travail. Une même "unité de prospection" peut donc être synthétisée de trois ou quatre manières différentes (BERNARD). Le terme d'"unité de prospection" est commode et opératoire, mais il faut le caractériser : unités de production, de cuisine, de coopération, ... Le passage de l'une à l'autre de ces unités n'est pas toujours possible. Dans tous les cas, on "construit" (YUNG).

On ne dit jamais ce qui constitue une unité, ce qui fait sa cohésion, bien qu'on fasse souvent appel à un principe d'unification, comme les "niveaux de décision" pour ANCEY. Il faudrait donc expliciter ce qu'on appelle une "unité" (WINTER). POULAIN nous donne l'exemple de classements établis à partir de faits homogènes. Quand on met ces éléments en relations, on découvre des ensembles organiques (COUTY). Les chiffres ne fournissent pas d'explication. La question est donc : "Comment je me sers des chiffres ?". La technique statistique ne suffit pas ; il faut prendre en considération le "vécu conscient" des gens. On doit donc partir de la réalité sociale avec une problématique sur les rapports et les comportements, sans quoi on ne peut comprendre les évolutions (BERNARD). Il ne faut pas confondre analyse factorielle et banque de données : lorsque les relations sociales sont explicitées, on peut définir des groupes (POULAIN). Les agrégations multiples proposées par POULAIN se rapprochent de la démarche "compréhensive" et s'apparentent à une démarche itérative qui débouche sur la définition de nouvelles unités. Le but de toute cette recherche, ce sont les relations sociales et non les unités elles-mêmes (VERNEUIL). Comment arrive-t-on à hiérarchiser divers réseaux, diverses agrégations ? (BERNARD). En réalité, on aboutit à des "hiérarchies enchevêtrées" (POULAIN). Le travail du sociologue devrait précéder celui du statisticien (DUBOIS).

#### COMMENT REPERER LES UNITES D'OBSERVATION ?

Le président de séance propose alors d'aborder le second point de la discussion : quelle méthode pour choisir, repérer et délimiter les unités d'observation ?

Deux types de travaux se distinguent : une démarche "compréhensive", qui ne vise pas à la mesure, à la représentativité ; une démarche "représentative", au sens statistique, qui cherche à compter et à classer. Il faut que le chercheur ne reste pas prisonnier de son "affinage" (WINTER). La solution est de "donner la parole aux gens", sans quoi l'on reste à l'"extérieur", avec des déviations linguistiques entre enquêteurs et enquêtés (VERNEUIL). Cependant, les "normes" d'une société sont en décalage avec les pratiques (ROBINEAU). La communication de BARBIER montre bien l'opposition entre l'image mythique de la chefferie et la réalité historique (VERNEUIL).



Le repérage des unités d'observation doit être simple pour être compris par des enquêteurs de faible niveau. Même si l'on adopte une définition simple de l'unité d'observation, on constate, sur le terrain, une grande différence dans le nombre d'habitants entre la définition a priori et les résultats d'enquête (CHARLOT). L'identification et le repérage d'une unité d'observation sont deux opérations distinctes. L'identification consiste à se demander ce qu'on cherche. Ce travail de construction n'est pas arbitraire ; il s'opère à partir d'un système de cohérences qu'on observe, par exemple, dans le processus de production agricole. Le repérage sur le terrain revient à trouver un ou deux critères aisément identifiables, ce qui est possible dans certains cas : unités de production en milieux wolof et serer ; champs collectifs et greniers dans le nord du Togo, ... Il faut partir d'une donnée de terrain : l'unité d'habitation. Une fois le repérage effectué, on peut envoyer les enquêteurs sur le terrain ; il est recommandé de les accompagner ! (YUNG). Ces opérations sont plus compliquées dans le cas de l'élevage (COUTY, YUNG). Dans la majorité des cas, plus de deux critères seront nécessaires (VERNEUIL). Le problème revient alors à choisir l'unité pertinente d'observation. Par exemple, une unité de production baoule en zone de savane est affectée de fortes migrations vers la forêt et vers la ville ; il convient de l'englober dans une unité plus vaste (YUNG).

Les recherches de YUNG et celles du groupe de travail d'AMIRA montrent les précautions à prendre : prêter l'attention aux niveaux supérieurs et inférieurs à l'unité repérée (WINTER). L'informatique est d'un grand secours pour mémoriser les classements (POULAIN), mais il faut limiter les relations à observer (DELORME). En définitive, il n'y a pas de recette et jamais on ne pourra faire l'économie du travail de terrain. La notion d'"unité insécable", parfois utilisée, relève du mythe : on découpe différemment les faits selon les objectifs qu'on poursuit (YUNG). Il ne faut pas schématiser les procédés de recherche en sciences sociales, qui ont évolué : autrefois, on extrapolait les résultats d'une monographie : maintenant, on s'attaque en même temps à plusieurs villages. Il faut encourager les communications entre chercheurs et statisticiens (BARBIER).

La fin du débat fournit l'occasion de nuancer les positions antérieures.

Les statisticiens doivent discuter avec les chercheurs des sciences sociales. Ils sont obligés de simplifier les faits de manière arbitraire, car les enquêtes coûtent cher, mais cet arbitrage doit être explicité, en prenant garde de ne pas en être prisonnier. Il est impossible de dresser un catalogue de tous les types d'unités d'observations, mais il existe une méthode d'approche et non des recettes. Ils doivent, aussi, ouvrir un dialogue avec les décideurs, les utilisateurs des enquêtes statistiques. Le problème actuel est de

mieux identifier les objectifs des politiques des décideurs pour leur fournir l'information minimale nécessaire, beaucoup plus spécifiée, ce qui amène à rejeter les enquêtes à objectifs multiples. La question finale reste : une information, pour quoi faire ? (WINTER). Il faut tenir compte du point de vue non seulement des décideurs, mais aussi des "gens d'en bas". Les outils statistiques sont insuffisants car ils ne mesurent que les apparences ; ils ne donnent pas la connaissance des mécanismes fondamentaux de l'économie (VERNEUIL). Les enquêtes peu coûteuses et rapides existent (YUNG), mais elles ne dispensent pas d'une méthode d'approche (BERTRAND). En Afrique, le travail du statisticien n'est pas encore l'objet d'un débat social (WINTER).

Ce qui importe, c'est de connaître le mouvement réel de la société. L'I.P.D. nous donne un exemple : il se livre à des enquêtes légères mais il a l'ambition de saisir des évolutions contradictoires, ce qui lui permet d'identifier des problèmes concrets (VERNEUIL). L'absence d'une série de grandes enquêtes en Afrique ne permet pas de comprendre les mécanismes comme en Europe (WINTER). En définitive, c'est à chacun de trouver la solution sur son terrain ! (CHARLOT).

J.M. GASTELLU et R. HALLU

LISTE DES PRESENTS

BABUT	Enquêtes Budget-Consommation en Côte d'Ivoire et au Bénin
BARBIER	O.R.S.T.O.M.
BERTRAND	C.T.F.T.
CHARLOT	Service de la Statistique, Haute-Volta
COUTY	O.R.S.T.O.M. - Equipe AMIRA-ORSTOM
DELORME	I.N.S.E.E., Clermont-Ferrand
DUBOIS	Enquête sur la consommation des ménages, Côte d'Ivoire
GASTELLU	O.R.S.T.O.M.
HALLU	I.N.S.E.E.-Coopération
PILON	O.R.S.T.O.M.
POULAIN	I.N.S.E.E.-Service Informatique
ROBINEAU	O.R.S.T.O.M. - Equipe AMIRA-ORSTOM
TALLET	Université de Paris I
VERNEUIL	I.N.S.E.E.-Coopération
WINTER	I.N.S.E.E.-Coopération
YUNG	S.E.D.E.S.

**IV**

**TEXTES RECUS APRES LE DEBAT**

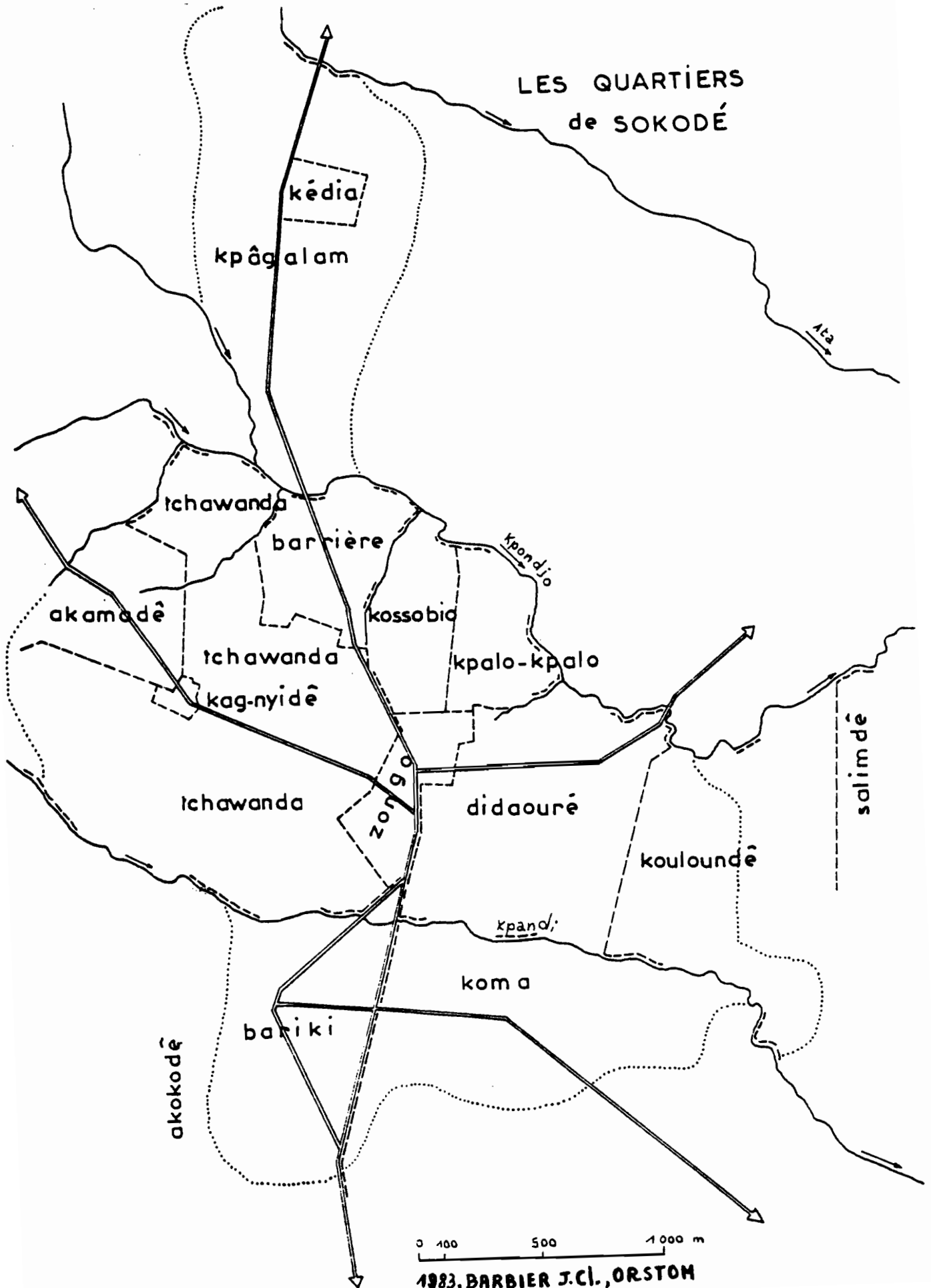


UNITES D'OBSERVATION ET POUVOIRS LOCAUX

BARBIER J.C1.

ORSTOM  
Lomé, Togo

# LES QUARTIERS de SOKODÉ



Dans la recherche des unités pertinentes d'observation, il nous semble important de privilégier les collectivités cimentées par des liens communautaires et dotées d'un centre de décision. La participation de groupes locaux est en effet requise pour toute participation qui s'inscrirait dans une perspective de développement véritablement auto-centré, encore faut-il que chaque groupe puisse mobiliser ses membres autour de projets communs et que ceux-ci se sentent solidaires d'une même destinée.

On pense d'emblée aux communautés rurales qui, en Afrique, témoignent encore, en maints endroits, d'une forte cohésion sociale. On pense moins aux milieux urbains où les quartiers apparaissent comme des zones d'immigration ouvertes aux implantations individuelles, ce qui aboutit, dans la plupart des cas, à un peuplement des plus composites.

L'histoire du peuplement de Sokodé, ville secondaire du Togo, montre qu'il n'en est pas toujours ainsi. Dans cette agglomération, en effet, on rencontre d'importants noyaux communautaires autour desquels s'est organisé l'occupation de l'espace urbain. Dès lors, s'impose le recensement de ces centres de gravité au moyen d'une approche historique.

Il nous reste un souhait à formuler : que les pouvoirs publics reconnaissent ces entités et sachent dialoguer avec leurs représentants, légitimés par les traditions qui régissent de tels groupes de base.

\*

\*            \*

D'abord poste administratif et militaire installé en 1898 par les Allemands, lors de leur pénétration du nord du Togo, Sokodé devient, dans le courant du XXe siècle, un centre administratif et commercial, puis, lors de l'explosion démographique, générale à la plupart des villes africaines, qui suivit les indépendances, une ville secondaire. Aujourd'hui, avec sans doute plus de 50 000 habitants (elle en avait 47 855 au dernier recensement de 1981), elle est la seconde ville du Togo, loin cependant derrière Lomé (390 000 habitants en 1981), mais devançant nettement Atakpamé (28 531 habitants), Kara (28 480 habitants) et Kpalimé (27 669 habitants).



Le périmètre d'urbanisation de Sokodé, délimité par le décret du 9 novembre 1970, englobe une très importante partie rurale puisqu'il inclut les villages de Katambara (2 496 habitants en 1981), Birini (524 habitants), Doubouïdê (540 habitants) (mais non Paratao) et une partie de Tchavadé (les quartiers Na-da et Avadidê). Manifestement trop large, nous ne l'utiliserons pas pour notre étude de l'agglomération de Sokodé.

Ville récente, née comme la plupart des cités africaines du fait colonial, Sokodé se caractérise néanmoins par une très forte emprise du droit coutumier sur son sol. Quatre villages préexistaient, en effet, à l'installation allemande.

#### I - LA CHEFFERIE DE KOMA

Elle dérive de celle de Tchavadé qui est à 8 km au nord-est de Sokodé. Ressortissants du même segment clanique, les gens de Koma considèrent globalement ceux de Tchavadé comme leurs aînés. A ce titre, leurs propres chefs continuent à être inhumés dans le cimetière des chefs de Tchavadé. Appartenant au clan Mola, ils ont droit de postuler à la chefferie de Tchaoudjo dont le souverain porte le titre prestigieux de Ouro Esso (= chef - Dieu). Le roi Akoriko, qui régna vers 1820-1840 (si on applique une durée moyenne de 20 ans par règne), fut ainsi originaire de Koma. De même, plus récemment, Issifou Ayéva (1949-1980), nommé chef supérieur des Kotokoli par l'administration française, fit de sa chefferie, le temps de son règne (1), le haut-lieu du commandement indigène. Au dernier recensement, en 1981, la chefferie de Koma, devenue quartier de Sokodé, comptait 5 430 habitants, soit 11,3 % de la population totale de l'agglomération.

---

(1) A la fin de chaque règne, sept villages peuvent prétendre à la succession : Kpâgalame, Tchavadé, Koma, Dabara (Katambara), Paratao, Birini et Yélivo, avec la condition suivante : le successeur du roi défunt ne doit pas être choisi dans le même village. Il s'ensuit que le royaume Kotokoli n'a pu secréter de capitale.

## II - LE VILLAGE MUSULMAN DE DIDAOURS

Peut-être présents dès le début du siècle dernier, sous le règne du roi Takpara dont P. ALEXANDRE nous dit qu'il légiféra sur les villages étrangers (1), des commerçants et artisans musulmans commencèrent à s'installer dans la région de Sokodé. D'origine soudanaise, ils font tous partie du grand groupe des Mandingue. Les premiers furent des Touré, venant semble-t-il du pays Djerma, après la décomposition de l'Empire du Sonrhaï, ainsi que du pays haoussa. Ils introduisaient avec eux l'Islam. Arrivèrent également d'autres groupes : des Traouré venus eux aussi du pays djerma après avoir transité par les pays bar'ba, des Watara venus de Sansanné Mango, dont J.C. FROELICH nous dit qu'ils sont d'excellents cordonniers (2), des Cissé qui résidaient auparavant en pays Dagomba, des Fofana venus de Fada N'Gourma, enfin d'autres éléments mandingues originaires des Etats haoussa (2).

Ces commerçants effectuaient la liaison commerciale entre, d'une part, les cités haoussa, pourvoyeuses de chevaux et d'autres animaux pour le portage (ânes et mulets), d'objets en cuir, d'esclaves, etc., d'autre part, la vallée de la Volta et l'Empire ashanti d'où montaient le sel européen, des tissus de même origine et les kola de la zone forestière. Les rois Kotokoli autorisèrent et encouragèrent ces transactions commerciales. Sous le règne du roi Akoriko (vers 1820-1840), dont nous venons de voir qu'il était originaire de Koma, ces immigrants purent construire une première mosquée. Enfin, sous le règne du roi Djobo Sêmo, ils eurent droit de saluer leur chef de village du titre de mal'ouro (3).

Didaouré constitue, aujourd'hui, le noyau central de la ville de Sokodé le plus densément peuplé.

---

(1) ALEXANDRE P., 1963 : "Organisation politique des Kotokoli du Nord Togo" - C.E.A., tome 4, n° 14, p. 249.

(2) FROELICH J.C., ALEXANDRE P., 1960 : "Histoire traditionnelle des Kotokoli et des Bi-tchambi du Nord Togo" - Bulletin de l'I.F.A.N., tome XXII, série B, n° 1-2, pp. 228-274.

(3) Mal' est le diminutif de malwa (= musulman) et ouro est le terme kotokoli pour désigner un chef politique.

### III - LE VILLAGE DE KOULOUNDE

Fondé bien avant l'arrivée des Allemands au dire de ses anciens (1) par un nommé Tagwa du clan Tabolu, originaire du Wangara (nom donné au pays des Mandingue par les Haoussa), le village de Kouloundé s'est installé immédiatement à l'est de Didaouré, sur la rive droite de la Na, sur des terres appartenant au village de Salimdê (qui, lui, était sur la rive gauche de cette rivière).

### IV - LE VILLAGE DE TCHAWANDA

Situé dans la partie nord-ouest de Sokodé, Tchawanda fut fondé par deux frères originaires de Savê, au Bénin actuel, et ressortissants du clan Kpandé. Ces derniers s'affirmèrent comme grands féticheurs et consacrèrent une butte rocheuse, sise à l'ouest du quartier administratif, sur la rive gauche du Kpandi, comme haut-lieu de leur génie protecteur, Ouro Lombo. Le fondateur de Tchawanda, un nommé Ndjéou, porte d'ailleurs le titre de sa fonction puisqu'on l'appelle Tcha Lézo ndo Ndjéou ; Tcha (= père) et non Ouro (= chef) car l'intéressé est simplement chef de famille et que les concessions qui dépendent de lui ne constituent pas encore un village reconnu comme tel par le souverain de Tchaoudjo ; lézo (= fétiche) ndo (= propriétaire, gardien) manifestant de toute évidence sa fonction religieuse.

Ce village, ou plutôt ces fermes conjointes, semble s'être installé quelques années seulement avant l'arrivée des Allemands.

Ces derniers eurent la malencontreuse idée d'aplanir le piémont de la butte consacrée à Ouro Lombo pour en faire un champ de tir. Le génie protecteur de Tchawanda n'apprécia guère les salves et conseilla l'exil. Les gens de Tchawanda partirent se réfugier chez Ouro Tcharazé du village de Tchaouroundé, dans le massif montagneux du Koronga, au nord-est de Sokodé. Ils en revinrent sous l'administration française lorsque celle-ci incita les montagnards à descendre dans la

-----

(1) Ils énumèrent une dizaine de chefs, l'actuel chef étant inclu dans ce nombre.

zone de colonisation agricole ouverte par ses soins au terminus du chemin de fer du Nord dans la région de Blitta. Ne désirant pas descendre aussi loin, ils s'arrêtèrent sur leur ancien emplacement et réinstallèrent leur génie protecteur sur le monticule. Descendirent avec eux, d'autres groupes du Koronga : les gens de Kag-nyidê (du clan Nawô) qui naguère, avant l'arrivée des Allemands, se trouvaient plus au Sud à Loungadê, entre les chefferies de Koma et de Dabara, ainsi que ceux d'Akamadê du clan Kobou.

\*

\*            \*

L'administration coloniale allemande s'installa sur une colline de plus de 420 m d'altitude, à l'entrée sud de la ville actuelle, à gauche de la route lorsqu'on vient d'Atakpamé. Connue maintenant sous le nom de Bariki, ce quartier est pratiquement vide d'habitants hormis quelques logements de fonction. 964 personnes seulement y habitaient en 1981.

L'emplacement réservé aux commerçants européens et indigènes, "la ville commerciale" pour reprendre le vocabulaire de l'époque, fut fixé au-delà du ruisseau Kpandi, de part et d'autre de la route appelée la "Coloniale" car reliant le Togo au Soudan français. Quelques concessions y furent réservées au bénéfice de sociétés commerciales et de commerçants européens individuels. Ce quartier des affaires allait devenir le Zongo comme dans tous les centres administratifs de l'époque (1), c'est-à-dire le lieu de passage, d'hébergement et d'immigration d'un grand nombre de commerçants étrangers : Haoussa, Nago, Yorouba, etc. En 1970, 27,9 % des chefs de ménage du Zongo étaient des étrangers, la plupart originaires du Bénin, du Niger et du Nigeria (le quartier de Didaouré tout proche, dont nous avons vu l'origine soudanaise, n'en abritait, quant à lui, que 6 % (2).

Le Zongo prit de l'extension, s'appuyant en arc de cercle sur le village Didaouré, selon une progression sud-ouest, nord-ouest.

-----  
(1) AGIER M., 1981 - Réseaux sociaux, réseaux marchands, les commerçants du zongo à Lomé - Paris, ORSTOM.

(2) MARGUERAT Y., 1981 - La population des villes du centre et du nord du Togo, selon le recensement de 1970 (premiers résultats) - Lomé, Togo, ORSTOM, 20 p.

Tableau 1

REPARTITION ETHNIQUE DES CHEFS DE MENAGE DE SOKODE,  
EN 1970, PAR QUARTIERS ET EN %

	Koma	Didaouré	Kouloundé	Tchawanda ((1))	Akamadé	Zongo	Kossobio (2)	Barrière	Bariki	SOKODE
Kotokoli	72,1	78,5	72,7	52,6	38,6	26,6	48,5	32,8	11,8	54,6
Ethnies du Sud	8,7	9,9	11,3	5,3	1,3	35,8	22,1	11,1	38,9	15,4
Bassar, Tchamba	7,8	2,5	7,3	3,7	20,2	1,2	3,0	3,0	4,2	4,5
Kabyè, Losso, Lamba	6,5	2,4	4,7	33,8	32,3	7,0	11,2	48,1	27,1	15,0
Autres ethnies du Nord	2,5	0,7	2,4	2,7	5,1	1,5	3,3	0,4	4,9	2,3
Bénin, Niger, Nigeria	0,9	5,6	1,3	1,2	/	24,1	11,3	2,5	2,8	6,7
Autres étrangers	1,5	0,4	0,2	0,7	2,5	3,8	0,6	2,1	10,4	1,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de chefs de ménage	322	750	450	589	158	399	886	235	144	3933

Source : MARGUERAT Y., 1981, *op. cit.*

(1) Y compris le petit quartier de Kag-Oydé

(2) Kpalo-Kpalo n'existait pas encore en 1970, et Kpâgalam n'avait pas rejoint l'agglomération de Sokodé.

Avec l'immigration, d'autres quartiers se formèrent : Barrière (1) dans la partie septentrionale de la ville, à l'ouest de la route de Kara, se développant sur le territoire de Tchawanda ; Kossobio au même niveau, mais à l'est de la route, pris quant à lui sur le terrain réservé au Zongo ; plus récemment Kpalo-Kpalo par division du quartier précédent de Kossobio.

Résultats de multiples déplacements individuels, ces derniers quartiers présentent une très forte hétérogénéité de peuplement. Par rapport aux quartiers précédents issus de villages préexistants à l'installation du centre administratif de Sokodé, ils manquent de centre de gravité, d'un noyau homogène autour duquel puisse s'organiser la vie sociale. Tout au plus pouvons-nous y noter une légère prépondérance ethnique : de nombreux étrangers au Zongo (27,9 % des chefs de ménage), ainsi que des gens du sud du Togo (35,8 %) ; de nombreux étrangers également à Kossobio (11,3 %) ; des montagnards du nord Togo (Kabyè, Losso et Lamba) à Barrière (48,1 %) (2) (cf tableau 1).

Parallèlement à cette immigration de caractère individuel, la ville de Sokodé s'est enrichie de déplacements collectifs. Des villages entiers ont, en effet, pris la décision de venir s'y agglomérer afin de bénéficier des équipements sanitaires et sociaux, ainsi que pour conserver les droits fonciers qu'ils pouvaient détenir dans le périmètre urbain.

Le petit village de Kédia amorça le premier ce mouvement. Situé à près de 5 km à vol d'oiseau du centre de Sokodé, au nord-est de la ville, il se trouvait trop à l'écart des voies de communication modernes dans l'angle formé par la route du nord et celle de Tchavadé. Aux environs de 1952, les gens de ce village demandèrent à la chefferie de Kpâgalama l'autorisation de s'installer sur la rive droite de l'Ata, à la périphérie septentrionale de la commune de Sokodé Ouro Boutcho Amidou, chef de Kédia depuis 39 ans (nommé chef sous l'administration française, vers 1945), avance comme motif principal de ce déplacement la nécessité de scolariser les enfants.

---

(1) Appelé ainsi car le centre du quartier était à proximité d'une barrière de contrôle.

(2) Kpalo-Kpalo n'existait pas encore en 1970.

L'interfleuve entre les rivières Ata et Kpondjo, où Kédia s'est installé, appartient dans son ensemble à la chefferie de Kpâgalam . Des ressortissants de cette chefferie s'y sont installés avant les années 70 en compagnie d'immigrés d'autres origines, puis le chef de Kpâgalam lui-même, et le reste de sa population rappliquèrent après 1970. Dorénavant devenu quartier urbain, Kpâgalama voit sa population augmenter rapidement.

Tout récemment, ce fut au tour de Salimdê d'intégrer comme un seul homme l'agglomération de Sokodé en traversant la Na avec ses 1 042 habitants, là aussi pour des raisons de commodités (naguère sur la rive gauche de la Na, le village était coupé de la ville lors des crues) mais également pour maintenir des droits fonciers puisque c'est lui qui accorda du terrain à Kouloundê.

\*

\*            \*

Il résulte de cette histoire de la ville que la plupart des quartiers sont de réelles communautés de type rural, préexistantes à une immigration urbaine massive et anonyme. Les immigrants individuels viennent s'y greffer, autour de noyaux traditionnels qui détiennent le commandement administratif (les chefs de quartier) et la représentation politique par le biais du R.P.T. (1). Les quartiers, ainsi constitués, ont à leur tête des chefs salués du titre traditionnel de ouro. Ils sont hiérarchisés entre eux selon la typologie suivante :

- les chefferies tém, issues de vieilles souches kotokoli :

. les chefferies mola pouvant prétendre à la chefferie supérieure de Tchaoudjo :

Kpâgalam, Koma (2) ;

. autre chefferie tém :

Salimdê.

-----  
(1) Rassemblement du Peuple Togolais.

(2) Koma est chefferie supérieure depuis 1949.

Elles ont la propriété coutumière de la terre qu'elles occupent, ainsi que celle des emplacements prêtés à d'autres communautés.

- les villages égoma fondés par des groupes immigrés au siècle dernier et reconnus par le pouvoir royal :  
Didaouré, Kouloundé.

Les kotokoli des chefferies tém se plaisent à souligner le statut des gens de Didaouré, craignant que ceux-ci, par leurs activités commerciales et artisanales, ne prennent trop d'importance dans la cité. Ils rappellent notamment que les premiers habitants de ce quartier furent installés par le roi kotokoli un jour férié (Titê wirê) ce qui donna, après déformation populaire, le nom de Didaouré.

Ces quartiers ont en principe l'usufruit du sol sur lequel ils sont installés.

- autres villages kotokoli :  
Tchawanda, Akamadê, Kag-nyidê, Kédia.

Installés sur des terrains que des chefferies tém leur ont prêtés, ils ont un droit d'usage indéniable. Néanmoins, dans la phase actuelle où les terrains urbains sont l'objet d'enjeux importants, ils subissent un grignotage de la part des chefferies donatrices qui reprennent d'une main ce qu'elles leur ont accordé de l'autre. Kédia se retrouve réduit à la dimension d'un lotissement et va de procès en procès avec Kpâgalam ; Tchawanda, naguère distributrice de terres en faveur des missions chrétiennes, voit ses droits remis en cause par Koma ; Salimdê s'est installée sur les terres de culture de Kouloundé. Cette restriction de leurs droits coutumiers est actuellement source de nombreux conflits fonciers. Elle entretient une certaine tension sociale entre les quartiers concernés.

- enfin, les "fermes" (1) à la périphérie urbaine pour l'instant hors de l'enjeu foncier :  
Akokodê.

---

(1) Terme local désignant en fait un groupe de fermes, un hameau, installé à proximité d'un village.



Tableau 2

## PRESENTATION TYPOLOGIQUE DES QUARTIERS DE SOKODE

TYPES	QUARTIERS	CLANS FONDATEURS	DONATEUR FONCIER
Chefferies <u>tém</u>	Kpâgalam Koma Salimdê	Mola Mola Daro	Kpâgalam Koma Salimdê
Villages <u>égoma</u>	Didaouré Kouloundê	Mandingue Tabolou	Tchaoudjo Salimdê
Autres villages	Tchawanda Akamadê Kag-Nyidê Kédia	Kpandé Kobou Nawô Nintché	Koma Koma Koma Kpâgalam
Quartiers constitués par immigration individuelle	Zongo Kossobio Kpalo-Kpalo Barrière		
Fermes	Akokodê	?	Koma

Distincts dans l'espace, nettement différenciés les uns par rapport aux autres dans leurs composantes clanique et ethnique, disposant pour la plupart d'un centre de gravité matérialisé par une "chefferie" (lieu de résidence d'un chef de quartier ayant une légitimité traditionnelle), les quartiers de Sokodé connaissent cependant un flou artistique au niveau de leurs limites respectives. Nous avons eu la plus grande difficulté à procéder à leur délimitation et, à certains endroits, nous demeurons encore dans la plus grande des expectatives.

Jusqu'en 1975, le chef de quartier nommé par l'Administration, qu'il ait ou non une légitimité traditionnelle, a pour principale charge la collecte des impôts. Par nécessité, il connaît les limites de son quartier, de même les habitants frontaliers. Or, depuis cette date, seuls les salariés des entreprises du secteur formel sont imposés, le prélèvement se faisant à la source.

Sur ce, le Rassemblement du Peuple Togolais (R.P.T.) a organisé des comités de cellule dans chaque quartier mais sans qu'il y ait de coïncidence parfaite : Didaouré, trop peuplé, se trouve subdivisé ; la cellule de Zongo déborde très largement sur les quartiers voisins ; une cellule comme celle d'Alahamdou est à cheval sur deux quartiers ; etc. (1). Il s'ensuit une grande confusion dans les limites des quartiers. Certains représentants locaux, connaissant l'enjeu foncier du terrain urbain, donnent les limites les plus avantageuses pour leur quartier, jouant ainsi sur plusieurs tableaux.

Enfin, pour les besoins du recensement de l'habitat et de la population des 9-22 novembre 1981, la Direction de la Statistique a procédé à un découpage précensitaire aboutissant, en ce qui concerne l'agglomération de Sokodé, à 53 zones de dénombrement. Ce découpage ne coïncide ni avec les quartiers, ni avec les cellules du parti politique. Il n'apporte en conséquence aucun éclaircissement à la question qui nous préoccupe.

Il résulte de cette situation relativement confuse, des tensions inter-quartiers à la fois à cause des enjeux fonciers et du choix des personnes habilitées à représenter les communautés de base. Les comités de cellule n'ont pas, en effet, supplanté les chefs administratifs de quartier ; non rémunérés, ceux-ci

---

(1) Cellules du R.P.T. à Sokodé : Kpâgalam, Barrière, Tchawanda, Zongo, Didaouré, Kpandidjo, Akpalimé, Alahamdou, Kouloundé, Koma.

n'en demeurent pas moins en place, assumant leur fonction (moins la collecte des impôts), rendant de multiples services y compris aux autorités publiques, sans toutefois faire partie de l'organigramme officiel, ...

Le budget dont dispose la mairie de Sokodé est de l'ordre de 32 millions de F.CFA pour cette année (1983), ses services techniques se réduisent à un seul géomètre, c'est dire que la ville ne peut pas être gérée convenablement par ses seules instances centrales.

Dans ces conditions, on peut se demander si l'unité de gestion ne pourrait pas précisément devenir ces quartiers, dont une approche historique nous a permis de dégager la très forte individualité et le haut degré de cohésion sociale. A ce niveau, les autorités coutumières peuvent susciter efficacement une large participation populaire dans le cadre, par exemple, d'un programme d'animation communautaire. En prenant ces quartiers comme unités d'observation, l'analyse, résolument centrée sur les pouvoirs locaux, précède l'action.

BARBIER J.C1.

UNITES D'OBSERVATION

COUTY Ph.

ORSTOM  
Paris



## I - DEUX GRANDS TYPES DE SOLUTIONS

- La première solution consiste à partir d'une définition abstraite (Unité budgétaire, Exploitation rurale, etc.) basée en général sur deux types d'éléments :

- . des relations entre individus ;
- . l'existence d'un centre de décision.

Ce type de solution force toujours la réalité, et permet des simplifications prématurées, consistant par exemple à n'interroger que le "chef" d'unité en présumant que cette personne peut rendre compte de tout ce qui se passe dans "son" unité.

Exemple des erreurs résultant de cette procédure : la faible maîtrise et faible connaissance des flux monétaires, manifestée par le chef de zaka mossi (ANCEY : La monnaie mossi).

- La deuxième solution, qui prévaut de plus en plus, consiste à reconnaître que les seules véritables unités d'observation sont des individus, interrogés ou observés à l'occasion d'un comportement ou d'un événement. Un échantillon se compose alors toujours de n individus, tous interrogés ou observés sans que l'un d'entre eux parle pour d'autres. Ensuite seulement, et à partir des relations mises en évidence par l'enquête individuelle, on construit des unités de regroupement qui varient selon le phénomène étudié, et qui ont a priori peu de chances de se recouper (GASTELLU : Mais où sont donc ces unités économiques ...?).

On peut même s'abstenir de connaître ces unités de regroupement, et traiter l'information à partir de l'ensemble des individus rangés en catégories préétablies (du type aînés/cadets, par exemple, comme l'a fait ANCEY dans La monnaie mossi).

## II - LA PRATIQUE

Concrètement, à peu près toute enquête saisit les individus interrogés en partant des unités d'habitation, repère matériel assez facilement identifiable dans un espace donné.

A ce premier repère matériel, on peut (notamment dans les enquêtes agricoles), en associer un autre : les parcelles cultivées (ou en jachère) repérées dans un espace donné (terroir villageois).

La convergence de ces deux procédures permet en général de saisir progressivement toute l'information nécessaire. A partir de cette information, on construira toutes les unités pertinentes propres à donner un sens à des concepts tels que production, consommation, accumulation, budget, épargne, etc., etc.

La lecture de nombreuses enquêtes amène à constater qu'assez souvent, il peut y avoir coïncidence entre unité d'habitation, ménage élémentaire, exploitation, etc. Mais ceci est un résultat d'enquête, pas une hypothèse a priori.

PROPOSITION DE METHODOLOGIE DANS LA RECHERCHE DES UNITES D'OBSERVATION

DUBOIS J.L.

Direction de la Statistique  
Abidjan, Côte d'Ivoire





"Les gens d'en haut, les gens d'en bas", cette phrase exprime de par son image toute la symbolique de la démarche. A cette symbolique qui traduit l'intuition fondamentale, il faut un outil technique qui en fasse un concept opérationnel. Le concept de niveau d'unité statistique cadre assez bien. Il montre qu'au niveau le plus élevé, celui "des gens d'en haut", qui est celui de la synthèse, de la décision, il faut adjoindre des unités statistiques spécifiques (unité d'analyse, de décision, d'action, ...) et qu'au niveau le moins élevé, celui "des gens d'en bas", il faut d'autres unités statistiques qui intègrent mieux la réalité sociale vécue dans chacune de ses actions élémentaires, réalité que l'on cherche à étudier et pour laquelle on définira les unités d'observation adéquates.

Le défaut d'une terminologie symbolique est d'apporter une connotation normative à une telle situation car en fait il existe plus que deux niveaux d'unité statistique. Néanmoins cet exemple montre qu'à une intuition fondamentale, couramment répandue, traduite par une métaphore, on peut associer des définitions précises ou des outils opérationnels qui permettent de jeter les bases d'une méthode.

On est ainsi conduit à s'interroger sur les trois points suivants :

1- Peut-on envisager l'existence d'une méthode universelle pour la recherche des unités d'observation ?

2- Quels sont les outils indispensables à la mise au point de cette méthode ?

3- Comment peut-on alors choisir les unités d'observation ?

## 1 - EXISTENCE D'UNE METHODE POUR LA RECHERCHE DES UNITES D'OBSERVATION

On a besoin d'une méthode pour agir de façon cohérente et systématique, celle-ci dans ses formes peut être plus ou moins coercitive, mais il est indispensable qu'elle soit le reflet total du cumul d'expériences antérieures qui par ce biais deviennent transmissibles et préparent la voie à de nouvelles expérimentations. Certes toute méthode peut être à chaque instant totalement remise en cause dès lors qu'une nouvelle expérience démontre son inadéquation. C'est bien ainsi qu'ont progressé toutes les sciences.

Cette méthode pour qu'elle soit efficace doit être liée à un haut niveau de connaissance des phénomènes. Il me suffit pour illustrer cela de reprendre les phrases de Ph. Lena (p. 95) :

"On reconnaît en général la forte interaction entre connaissance préalable et méthodologie ...".

"... processus dialectique d'élaboration des stratégies méthodologiques en fonction des progrès de l'acquisition des connaissances".

Lorsque le niveau de connaissance augmente, le cadre de pensée se modifie en raison de la nécessité d'intégrer dans un même raisonnement la multidimensionnalité des informations nouvelles. Il y a alors changement de paradigme. Par contre à un niveau de connaissance plus faible, il devient difficile de bâtir un cadre de pensée suffisamment large pour comprendre et expliciter n'importe quel phénomène, et toute proposition de méthode se retrouve alors remise en cause à chaque instant par l'expérimentation. On peut alors penser qu'il n'existe pas de méthode et recommander des solutions partielles, empiriques, effectuées au coup par coup, mais parfaitement adéquates pour suppléer à une connaissance plus universelle et systématique mais non encore découverte.

Actuellement nous n'avons qu'une connaissance trop faible de l'ensemble de ces phénomènes socio-économiques qui régissent les ensembles que l'on cherche à observer.

Cette connaissance est limitée par l'expérience personnelle, non universelle et partiellement transmissible et la formation intellectuelle reçue qui donne des moyens spécifiques pour appréhender ces phénomènes. Pour pallier cela, il n'y a qu'une solution, mettre en commun de façon systématique la totalité des expériences effectuées et des solutions apportées.

Cette mise en commun apparaît nettement dans ce recueil mais elle n'est probablement pas exhaustive de l'ensemble des travaux effectués dans ce domaine jusqu'à ce jour. Il faut un travail systématique, sans doute long et difficile pour lequel certains outils d'analyse sont à élaborer de façon à recenser ce qui existe ; de cela peut naître une méthode d'action efficace car testée sur un grand nombre d'expérimentations.

## 2 - LES OUTILS UTILES A LA RECHERCHE DE CETTE METHODE

Pour comprendre la réalité socio-économique "d'en bas" à laquelle on peut associer les niveaux de collecte de l'information statistique il nous faut mettre au point des outils spécifiques et définir des concepts de travail adéquats.

Un certain nombre de théories contemporaines semblent pouvoir nous fournir des éléments et bien des auteurs de ce recueil y font implicitement référence :

- la théorie des ensembles définit des techniques de découpage ou d'assemblage d'objets au moyen de relations de correspondance ou d'ordre ;

- la théorie de l'information mesure l'apport en connaissance de certains ensembles par rapport à d'autres et les hiérarchies selon ce critère (C. Poulain, p. 111) ;

- la théorie des systèmes mesure les interactions entre ces ensembles et fait ressortir les noeuds essentiels de ces relations qui maintiennent le système en équilibre (Institut d'Economie Rurale, p. 62 ; J.Y. Marchal et Ch. Blanc-Pamard, p. 103).

Ces théories ont l'avantage d'employer des concepts précis qui peuvent nous fournir les outils d'analyse de la réalité socio-économique observée permettant ainsi de définir exactement les unités d'observation que l'on veut repérer.

### 2.1. Les problèmes de définition d'unités statistiques

Si l'on demeure au niveau du concept le plus général et théorique "d'unité statistique" tel que le présente tout bon manuel de statistique la définition est claire et précise.

Mais lorsqu'on veut qualifier cette unité statistique par une définition opérationnelle issue de l'observation de la réalité socio-économique, alors naissent des ambiguïtés. Ambiguïtés dans les concepts de famille, de ménage, ..., qui peuvent être en partie levées par une définition spécifique au moment d'une opération comme celle de M. Balepa (p. 15) :

"le ménage est un groupe d'individus (y compris les groupes individuels), avec ou sans lien de parenté, vivant sous le même toit ou dans la même concession, prenant leur repas ensemble ou en petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche de leur groupe et dépendant généralement de la même autorité".

Mais peut-on arriver à intégrer des ensembles de définitions spécifiques, opérationnelles au coup par coup, dans des définitions plus générales ? L'étude des textes du recueil laisse apparaître plusieurs types d'unités statistiques :

- les unités statistiques qui sont des regroupements de famille autour d'une relation géographique : village ou commune (P. Boisseau, p. 29 ; Cl. Robineau, p. 137 ; J.Y. Marchal et Ch. Blanc-Pamard, p. 104) ou politico-religieuse-juridique (Ph. Lena, p. 96) ;

- les unités statistiques qui sont des regroupements de personnes :

- . unité résidentielle (J.Cl. Barbier, p. 19 ; A. Bourgeot, pp. 34 et 43) ;
- . unité d'exploitation (Ph. Lena, p. 97 ; G. Théodore, p. 151) ;
- . unité de production agricole (I.E.R., p. 54) ;

- . unité de production reproduction pour l'élevage (A. Bourgeot, pp. 35 et 43) ;
- . unité de pêche (F. Laloe, J. Weber, p. 88) ;
- . unité budget-consommation ou ménage (M. Balepa, p. 15 ; B. Lacombe, p. 73).

Ces dernières résultent de quelques relations-clés d'équivalence appliquées aux ensembles de personnes : résidence, budget ou consommation commune, production commune, lien de parenté.

(On remarquera, à titre anecdotique, que le terme "unité" trouve alors exprimé sous un même vocable son double sens d'"unité de compte" et de "résultat de l'union", ...).

Il semble ainsi qu'en utilisant de façon appropriée le couple de concepts "ensemble d'observations - relation entre ces observations", on puisse mettre au point une définition unique et précise des unités statistiques qui soit opérationnelle, tout en demeurant évidemment conditionnée par la nature de la recherche que l'on veut effectuer (F. Laloe et J. Weber, p. 89).

On peut donc définir des éléments statistiques de façon précise en regroupant des éléments qui sont liés entre eux par une même relation d'équivalence et en les caractérisant ensuite par des variables dont les valeurs seront recueillies lors des opérations de collecte. Certes la formation intellectuelle individuelle ou les types de travaux précédemment effectués auront pour effet de privilégier certaines relations (J.M. Gastellu, p. 204) : lien de parenté pour les démographes, lien spatial pour les géographes, lien de production ou de consommation pour les économistes, ..., mais il doit être possible dès maintenant de répertorier l'ensemble des relations connues et de montrer qu'elles s'intègrent dans une vision plus large et systématique de la réalité dont elles fournissent en fait les outils d'une analyse efficace permettant de repérer de façon précise les unités d'observation.

Ceci devrait permettre de veiller à ce qu'une définition unique soit affectée à un phénomène précisément défini et d'éviter que chaque discipline ait une terminologie différente pour le désigner.

Ainsi par exemple, si on appelle "groupe de commensalité" un ensemble de personnes prenant régulièrement, à des heures fixes, leurs repas en commun, et qu'on le caractérise par des variables telles que : nombre de personnes, nombre d'unités, noms des plats ou produits consommés, heure de consommation, ..., il faudra, pour s'assurer de l'unité de cette définition, veiller à la comparer à celle du groupe de consommation, de l'unité de consommation, etc.

## 2.2. Une structure explicative générale

Les problèmes de définition une fois résolus par l'utilisation du couple de concepts : ensemble d'observations - relation entre observations, on obtient plusieurs types d'unités statistiques de niveau différent.

L'articulation entre les différents niveaux transparaît nettement dans certains articles :

- "approche hiérarchisée de l'espace" : pays - unité de paysage - secteur rural - unité d'organisation.

"Il serait possible d'envisager une démarche ascendante qui serait menée parallèlement à la démarche descendante"

(J.Y. Marchal et Ch. Blanc-Parnard, pp. 104-107) ;

- deux niveaux sont décrits pour la société tahitienne : la maisonnée, la collectivité villageoise (Cl. Robineau, p. 135) ;

- ces niveaux sont plus ou moins nombreux : "tantôt un seul échelon suffit, tantôt plusieurs niveaux deviennent indispensables" (J.M. Gastellu, p. 206) ;

- cette structure est prise en compte par les outils de traitement informatique modernes : banques de données, banque d'information ou "réseau" (Cl. Poulain, p. 112).

## 3 - CHOIX ET REPERAGE DE L'UNITE D'OBSERVATION

Nous avons maintenant entre les mains tous les éléments constitutifs d'une méthode ; encore faudrait-il les expliciter et les formaliser en synthétisant le maximum d'expériences individuelles. Mais nous pouvons

dès maintenant jeter les premiers principes d'une telle méthode et vérifier leur application sur un exemple.

### 3.1. Quelques règles simples

Exposés séquentiellement, ces quelques principes peuvent fournir la trame d'une méthode.

1- Fixer les objectifs précis de l'étude ou de la recherche.

2- En déduire les niveaux d'analyse et donc les unités statistiques "d'en haut".

3- Repérer les différentes unités statistiques et en donner une définition précise.

4- Articuler les niveaux d'unités statistiques entre eux et expliciter le schéma qui en résulte.

5- Repérer les ensembles d'observations à chaque niveau en étudiant les relations d'équivalence qui lient les éléments de ces ensembles.

6- Repérer à chaque niveau les variables qualitatives et voir celles qu'on peut ventiler dans les niveaux les moins agrégés.

7- Recueillir les variables quantitatives au niveau le plus désagrégé.

8- Mettre au point les lois d'agrégation des variables quantitatives en prenant en compte les ensembles d'observation et les niveaux d'unités statistiques.

Il faudrait pouvoir illustrer chaque point par des séries d'exemples permettant de raffiner les procédures d'application. A défaut, on se contentera d'explicitier la démarche sur un exemple relatif à la consommation.

### 3.2. Exemple : unité de consommation

Reprenons les principes séquentiels exposés précédemment :

1- Objectif : on veut fournir la consommation en quantité par tête de produits alimentaires par catégorie de ménage.



2- Unité d'analyse : c'est le produit par catégorie de ménage que l'on symbolisera par :

catégorie - produit.

3- Les unités statistiques

au niveau d'observation, il s'agit :

- du produit consommé dans une famille pour un jour donné lorsqu'il s'agira de produit consommé en groupe. Ce qu'on écrira :

catégorie - famille - jour - produit

- du produit consommé par une personne d'une famille un jour donné pour les produits qui sont consommés individuellement. Ce qu'on écrira :

catégorie - famille - personne - jour - produit

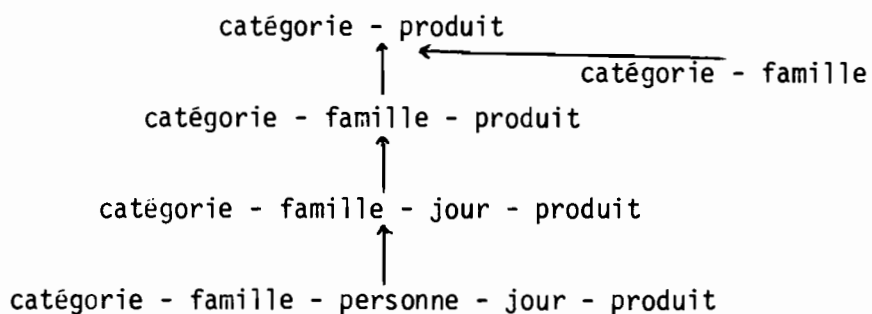
- de la famille si l'on veut avoir le nombre de personnes par famille pour chaque catégorie de ménage. Ce qu'on écrira :

catégorie - famille.

4- Articulation des niveaux d'unité statistique

Les unités statistiques ainsi définies permettent de repérer toutes les observations de façon univoque et de les caractériser par des variables.

Ces unités peuvent être articulées suivant le schéma :



### 5- Ensemble d'observation

Les modes de consommation peuvent découper l'ensemble constitué par les produits :

- produits consommés dans la famille, autofournis ou achetés ;
- produits consommés individuellement, dans un restaurant, sur les lieux du travail, chez un ami, ... ;
- produits ou boissons.

### 6- Les variables qualitatives

A chaque niveau on repère les variables qualitatives observables propres à la famille, la personne et on les ventile dans les niveaux inférieurs si besoin est. Dans le cadre des objectifs fixés pour cet exemple il n'est pas utile d'introduire des variables qualitatives.

### 7- Les variables quantitatives

Il s'agit :

- d'une part du poids des produits entrant dans la consommation des personnes et des familles ;
- d'autre part du nombre de personnes dans chaque famille.

### 8- Les lois d'agrégation

Ce sont celles qui permettent de passer du poids du produit consommé par personne pour un jour donné au poids de produits consommés par une catégorie de famille ; et, du nombre de personnes par famille au nombre de personnes par catégorie de famille. Ainsi au niveau le plus agrégé correspondant à l'unité d'analyse catégorie - produit, nous avons les deux variables poids et nombre de personnes issues des lois d'agrégation. On peut facilement en déduire la quantité par tête, satisfaisant ainsi aux objectifs fixés.

### 3.3. Repérage systématique d'une unité d'observation

Les quelques règles simples exposées précédemment ainsi que l'exemple les illustrant semblent nous fournir les éléments indispensables à la mise au point d'une démarche de repérage de n'importe quel type d'unité d'observation.

En effet tout univers économique, sociologique ou autre, peut être décrit au moyen de ces quelques règles simples comme un ensemble articulé de niveaux d'unités statistiques, une sorte de "treillis" parfaitement défini dans sa constitution.

Pour repérer l'unité d'observation que l'on cherchera à enquêter, il suffit de procéder comme suit :

1- on part tout d'abord du niveau d'analyse, niveau d'unité statistique le plus élevé, qui nous l'avons vu est déterminé par les objectifs de l'étude ou de la recherche ;

2- on quitte, ensuite, ce niveau d'analyse pour descendre le long du "treillis" vers des niveaux statistiques moins agrégés. A chaque étape de cette descente (c'est-à-dire à chaque changement de niveau d'observation) on examine les unités statistiques du niveau atteint et on met en valeur les éléments qui constituent ces unités. Chacun de ces éléments devient à son tour une unité statistique d'un niveau inférieur, c'est-à-dire plus désagrégé. En enchaînant ce processus plusieurs fois de suite, on atteint les niveaux sans cesse plus désagrégés de l'information. On arrive ainsi à mettre en valeur, pas à pas, l'emboîtement des niveaux d'unité statistique observables du niveau le plus agrégé (niveau d'analyse) jusqu'au niveau suffisamment désagrégé pour ne présenter aucune ambiguïté de définition lors de l'enquête (niveau de collecte ou d'observation) ;

3- à quel moment doit-on s'arrêter dans le processus ? Tout simplement lorsqu'on atteint le niveau d'apparition de la variable que l'on cherche à connaître et que l'on veut introduire dans l'analyse.

Il y a alors deux cas possibles :

- il s'agit d'une variable qualitative : on sait qu'elle ne peut être agrégée mais seulement ventilée vers des niveaux inférieurs.

L'analyse prenant en compte cette variable ne pourra alors se faire qu'à ce niveau d'observation qui est aussi celui d'apparition de la variable ;

- il s'agit d'une variable quantitative : on sait qu'elle peut être agrégée à des niveaux supérieurs, mais pour mettre en valeur l'exactitude de la loi d'agrégation parfois complexe, il vaut mieux la recueillir à sa source. A moins de démontrer que la loi d'agrégation est simple (linéaire d'un niveau à l'autre).

C'est donc un critère de variable choisie et indispensable à l'analyse qui détermine le niveau d'observation et donc les unités statistiques que l'on souhaite observer.

En conclusion, il nous semble qu'en combinant les deux sources de connaissance que sont d'une part la diversité des expériences individuelles exposées dans les différents articles et d'autre part l'existence de techniques d'analyse de la réalité socio-économique il soit, dès à présent, possible de jeter les bases d'une méthode systématique de choix et de repérage des unités d'observation.

Jean-Luc DUBOIS

Juin 1983



UNITES DOMESTIQUES ET UNITES ECONOMIQUES EN NOUVELLE CALEDONIE

PILLON P.

ORSTOM

Nouméa, Nouvelle Calédonie



## I - LES DONNEES D'UN DEBAT

Dans le cadre d'un groupe de travail AMIRA sur les "unités d'observation", plusieurs notes se succédaient dans le but d'élaborer une démarche appropriée à l'appréhension des unités économiques. Une controverse s'ensuivait (1). Plus récemment, Cl. ROBINEAU relançait le débat en déclarant que pour sa part, il renverserait volontiers la proposition à l'origine de la réflexion collective selon laquelle "... le choix d'une unité d'observation semble tout autant lié au type d'enquête, et surtout aux objectifs de l'enquête, qu'au type de société étudiée". Ce faisant, il proposait une méthodologie inversant le sens des démarches antérieures. Alors que précédemment l'on se donnait pour objet la définition d'unités économiques en partant de leur construction au niveau domestique, Cl. ROBINEAU faisait valoir sur trois exemples de terrain diversement situés (Comores, Congo, Tahiti), qu'une unité économique ne pouvait se saisir qu'à partir d'un complexe de relations sociales constitutives de l'ensemble (national) dont elle relève, et réinséré dans sa genèse historique. Mettant plus particulièrement l'accent sur une approche esquissée par R. HALLU (2), il soulignait que l'unité domestique ne pouvait être uniquement abordée en termes conceptuels et que son appréhension passait par une approche quantitative (3).

En contribution à ce débat nous nous proposons de présenter les difficultés rencontrées dans l'approche des unités domestiques et des unités de production d'une économie domestique soumise à l'extension des rapports marchands et offrant de par des inégalités de développement régional, des configurations variables, à partir d'une situation précoloniale globalement identique. Cet exemple néo-calédonien est tiré de l'aire mélanésienne dont MAUSS soulignait qu'elle se caractérisait tout comme la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord par l'existence de cette institution de prestation totale antagoniste qu'est le "Potlach" (4).

---

(1) AMIRA - Série enquêtes et outils statistiques, volume I, Le choix d'une unité.

(2) HALLU R., 1975 : "Réflexion autour d'un document : Les unités économiques en pays Serer". AMIRA, Série enquêtes et outils statistiques, volume I, Le choix d'une unité, p. 67.

(3) ROBINEAU Cl., 1983 : "A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti". Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. XIX, n° 1, pp. 119-135.

(4) MAUSS M., 1969 : "L'extension du Potlach en Mélanésie". Oeuvres, tome III, Les éditions de Minuit, pp. 29-34.



## II - L'OPERATION CAFE ET SON INSERTION DANS L'ENSEMBLE NEO-CALEDONIEN

Les matériaux présentés sont tirés d'une recherche (1) portant sur la relance caféicole en Nouvelle Calédonie par l'introduction d'une caféiculture sans ombrage visant à se substituer aux cultures sous-ombrage en place depuis plus d'un siècle sur le Territoire. L'introduction de nouvelles variétés végétales (de Robusta et d'Arabica), l'apport de nouvelles techniques (utilisation d'engrais, plantation en plein soleil sans cultures intercalaires, maîtrise des plantes de couverture), une intensification du travail, la possibilité d'une mécanisation, tranchent avec les pratiques de la caféiculture sous-ombrage. Cette relance s'inscrit dans le cadre de l'histoire contrastée d'une activité originellement coloniale par excellence (implantation d'un petit colonat européen et main-d'oeuvre prestataire indigène) dont l'entrée en crise a été concomitante de son "explosion" dans les réserves autochtones entre 1955 et 1965. La période d'expansion minière de la fin des années soixante (1968-1972), fait chuter la production par l'appel de main-d'oeuvre des réserves mélanésiennes vers les centres miniers et les pôles d'expansion du Territoire (Nouméa et ses communes limitrophes), dans un mouvement d'amplitude qui s'insère dans une tendance marquée depuis le début de la décennie. Entre 1969 et 1976, la production commercialisée passe de 1 331 à 465 tonnes, la relation causale étant d'autant plus apparente que la principale commune productrice de café, située en plein massif minier, rétrograde largement durant la période. Dans les communes caféicoles de la Côte Est, plus éloignées des pôles d'expansion, la production se maintiendra davantage. Avec l'inversion de la tendance économique en stagflation qui provoque la baisse de la demande nickélifère, la crise du secteur métallurgique et minier s'installe. A partir de 1978, la chute de l'activité minière est brutale : sa part passe de plus de 24 % du PIB entre 1970 et 1977, à 10 %. La relance de la caféiculture et le passage à la phase de vulgarisation d'un projet ayant débuté sur station expérimentale dix ans plus tôt, deviennent d'autant plus à l'ordre du jour qu'un certain nombre de salariés mélanésiens auront "vocation"

-----

(1) KOHLER J.M., PILLON P. - 1982 et 1983 : L'impact de l'Opération Café en milieu mélanésien. Vol. I : Le discours mélanésien. Vol. II : L'environnement socio-économique : une approche du système de production. ORSTOM et Direction Territoriale des Services Ruraux, 187 et 141 pages.

à se rabattre sur l'économie domestique. L'instabilité économique et politique de la période (renforcement du mouvement indépendantiste mélanésien entre 1975 et 1978), favorise le choix par le Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM de l'époque d'une insufflation massive de crédits dans l'économie domestique mélanésienne, en doublant puis quadruplant les projets antérieurs de relance territoriale, à la limite des possibilités d'infrastructure rurale. De 500 ha, le projet passe à 2 000 ha de plantations pour un coût estimé à deux milliards de francs CFP, soit 110 millions de francs français (1). Mille producteurs, à 85 % d'entre eux mélanésiens, de par la structure de la production caféicole, devraient être concernés.

Malgré les discours et présentations techniciennes dont il est l'objet, le projet de relance caféicole ne peut se saisir que rapporté aux conditions sociales de sa constitution comme aux caractéristiques du milieu auquel il est destiné. En dépit de déboires techniques surprenants et d'un développement incertain, la nouvelle caféiculture peut faire état de réussites à certains égards importantes et susceptibles de déboucher sur une augmentation de la production, propre à masquer les faiblesses inhérentes à l'économie générale du projet. S'insérant dans un projet social lui donnant une portée politique accentuée, l'objectif socio-économique supportant l'opération café consiste à pallier le déclin caféicole en offrant à chaque caféiculteur mélanésien, avec trois hectares de caféiculture intensive, la possibilité d'un revenu d'exploitation supérieur au salaire minimum. Le vide quant à la portée sociologique des introductions technologiques (redéfinition du travail, introduction de l'engrais et possibilités de mécanisation), comme l'absence de réflexion sur les structures sociales en place (tenure foncière, production et reproduction sociale, temps de travaux, ...), ne pouvait que déboucher pour la recherche sociologique sur une approche du système d'économie domestique.

Le déroulement des recherches qui font la matière du présent article est donc à l'image de la démarche présentée par Cl. ROBINEAU : à partir d'une étude socio-économique située dès le départ à un niveau relativement général de la structure sociale, l'on débouche sur l'analyse de l'économie domestique et l'approche des unités économiques. Rien d'étonnant en cela, tant il est banal de dire que les relations sociales ne se découpent que pour les besoins de la compréhension et de l'analyse.

---

(1) De 1977 à 1979, les recettes du budget territorial sont comprises entre 13 milliards et 15 milliards cinq cents millions de francs CFP. Service de la Statistique. Annuaire statistique, 1980, p. 163.

### III - UNE APPROCHE DU SYSTEME DE PRODUCTION

L'économie d'ensemble du projet de relance caféicole repose sur une transposition à la société mélanésienne du système d'économie paysanne de petite production marchande. Disposant de terres qu'il cultiverait en propre, le Mélanésien pourrait augmenter ses surfaces caféières (jusqu'à trois hectares), consacrer le temps de travail nécessaire à l'entretien d'une telle superficie et à la mise en pratique de nouvelles techniques de production. Il lui reviendrait alors en tant que chef d'une unité domestique et budgétaire indépendante, un revenu mensuel suffisant pour le maintenir à la terre. Implicitement (mais de manière plus explicite dans un premier projet), le remplacement de la caféiculture sous ombrage par la caféiculture <sup>sans ombrage</sup> étant souhaité, une redistribution entre agriculteurs mélanésiens devrait être induite : producteurs de café intensif (gros consommateur de main-d'oeuvre au moment de la récolte)/caféiculteurs sous ombrage/et producteurs plus ou moins dépourvus de café, aptes à fournir la main-d'oeuvre des premiers. Or les démarches de terrain montrent l'inadéquation entre les conceptions et quantifications de l'opération et l'organisation des relations sociales mélanésiennes. Autant par ses approches que par ses vides, le projet est en décalage. Le relevé sur un échantillon de producteurs, des activités et de leurs durées, de l'accès à la terre, de la composition des groupes de travail, de la circulation des produits et des relations de parenté mises en jeu, en fait sur de nombreux points la démonstration :

1- le système de tenure lignagère dans un contexte de pénurie foncière induite par la colonisation et par l'augmentation démographique ne permet pas d'accéder à la superficie de 3 ha par caféiculteur (la superficie moyenne est de 0,50 ha en 1982) ;

2- le relevé des temps de travaux effectués par les producteurs masculins mariés (catégorie la plus active au niveau de la production) montre que sur une année, l'ensemble du travail de production (cultures vivrières, caféiculture ancienne, chasse-pêche, salariat agricole temporaire, ...) qui est environ de 800 heures, correspond au temps de travail nécessaire à la culture d'un hectare de caféiers intensifs les deux premières années (80 heures par hectare et par mois) ;

3- l'organisation sociale mélanésienne fait une large part dans sa reproduction (de l'identité lignagère et clanique, des relations entre alliés matrimoniaux, des positionnements statutaires entre lignages et chefferies), aux activités de "coutumes", réunions rassemblant les membres des divers lignages et

chefferies dans des cérémonies de deuil, de mariage, d'intronisation de chef, et qui sont l'occasion de distributions importantes de produits vivriers, de denrées alimentaires manufacturées, d'étoffes et d'argent. Les activités coutumières et sociales représentaient ainsi 50 % du temps de production, et en l'état actuel des rapports sociaux, une part incompressible du temps disponible.

Ces résultats ne sauraient cependant masquer les difficultés rencontrées lors de l'analyse des données de terrain, lesquelles sont circonscrites par le débat AMIRA : identification d'unités domestiques et d'unités de production, place des salariés en relation à leur unité domestique d'origine, place de la circulation des produits vivriers, des individus et du travail entre unités domestiques. L'ensemble de ces questions se complique des mécanismes de dissolution/recomposition affectant de manière différentielle les unités domestiques et les aires géographiques, sous l'effet de la proximité des zones de développement, du type de cultures commerciales développées, de l'histoire propre de la colonisation, comme de la nature des systèmes sociaux précoloniaux (notamment la coupure Grande Terre/Iles Loyauté).

Au niveau de l'économie domestique, l'unité sociale traditionnelle de base est celle de la famille élargie, de profondeur généalogique variable et qui se forme à partir des noyaux patrilinéaires d'un homme marié (en position d'aîné) et de ses frères et/ou de ses fils mariés ou non. En principe, la famille élargie ne rassemble pas ses membres au-delà de la troisième ou de la quatrième génération. Les scissions interviennent au niveau des frères mariés suivant que les parents soient ou non encore en vie, et que les frères aient ou non leur propre descendance. Cette famille intégrant les adultes veufs ou célibataires, forme une unité résidentielle matérialisée au sol par un site d'habitat distinct de celui des autres unités de même type. En son sein, les unités conjugales sont identifiables, chaque homme marié ayant sa propre case à proximité de laquelle se trouvent celle(s) de son ou de ses épouses. L'unité familiale élargie ainsi composée est désignée du nom du tertre (site d'habitation) où elle se trouve, du nom du tertre (emplacement surélevé de case) de l'aîné du groupe, ou du nom d'un ancêtre ayant habité le site. Ce groupe familial s'insère dans un lignage patrilinéaire dont il compose tout ou partie des membres locaux, et dans un regroupement clanique nommé.

L'accès foncier relève en dernière instance de l'ensemble des membres du lignage local et des adultes ou aînés respectifs des différentes familles élargies qui le composent (il n'est pas de chef de lignage même si les familles élargies d'un même lignage ont des statuts et fonctions différenciés). A ce niveau, le contrôle foncier ne semble guère concerner que des questions de dons ou de prêts de terres à des membres de lignages extérieurs, ou de re-répartition des terres et des hommes à l'intérieur de la parenté lignagère. La gestion quotidienne du foncier revient à la famille élargie dont l'espace propre est distingué en tant que terres de cultures. Au sein de la famille élargie, chaque couple -ou tout adulte- dispose de son ou de ses propres billons de cultures vivrières. Mis à part les travaux initiaux de défonçage du sol, réalisés en commun, le travail s'effectue sur une base individuelle ou en couple, complétée à l'occasion d'une aide parentale. La famille élargie cultive en tant que telle un billon d'ignames destiné à la production des variétés distinguées dans les cérémonies de coutume. Ces ignames cérémonielles auxquelles s'adjoignent d'autres produits (taros, canne à sucre, ...) provenant des différents jardins, constituent la contribution particulière de la famille élargie aux offrandes du lignage local lors des réunions coutumières. Aucune comptabilité ne sera faite quant à la part des individus ou des familles élargies dans la constitution des offrandes du lignage, lesquelles seront fondues à leur tour avec les dons de l'ensemble plus vaste dont le lignage fera partie à l'occasion de telle ou telle cérémonie. La culture de ce billon particulier ne pouvant être effectuée que par des hommes dépend des soins du cadet des cadets célibataires, ou de l'aîné. Lors d'une estimation, le géographe J.P. DOUMENGE a pu avancer qu'un tiers de la seule production d'ignames était destiné à des distributions cérémonielles.

Chaque couple, voire chaque adulte produisant ses propres cultures vivrières, mais la consommation étant collective au sein de l'unité résidentielle, la famille élargie dans la mesure où elle constitue une unité résidentielle, une unité sociale identifiée par un nom ou une localisation propre avec à sa tête et la représentant la personne de l'aîné, une unité d'accès foncier, une unité de consommation et d'entraide, apparaît porteuse des attributs d'unité de production de base, bien qu'elle soit composée de noyaux conjugaux et d'adultes cultivant des jardins distincts. La production de l'unité résidentielle qualifiée d'"unité de production de base" est ainsi la résultante de la production des différents champs individuels ou conjugaux. Ce choix de l'unité résidentielle en tant qu'unité de production articulée à deux niveaux, au détriment de l'unité

conjugale, repose sur l'option selon laquelle une unité de production ne saurait être perçue en fonction de la seule division du travail.

#### IV - LA RECOMPOSITION/DISSOLUTION DES UNITES DOMESTIQUES PRECOLONIALES

La situation précoloniale réalisait la coïncidence de la famille élargie, de l'unité résidentielle, de l'unité de production et de l'unité de consommation. Or pour des raisons tenant globalement à la subordination des systèmes sociaux précoloniaux aux rapports de production marchands et capitalistes, cette coïncidence d'un ensemble de traits constitutifs de l'unité domestique précoloniale ne se retrouve plus en tant que norme. L'impact des rapports sociaux issus de la colonisation sur l'unité domestique, a pu se traduire diversement selon le niveau de développement des emplois salariés et leur proximité, selon le développement des cultures commerciales et leur nature, selon l'acuité de la pression foncière induite par le double mouvement de dépossession et d'augmentation des besoins en terres sous l'effet de la production marchande, et selon l'intériorisation des valeurs chrétiennes. A la place de l'unité précoloniale, et sur la Grande Terre tout au moins, le chercheur est confronté à tout un continuum dans la composition du regroupement familial en tant qu'unité domestique, allant de la famille élargie basée sur le modèle précolonial (-mais le plus souvent amputée par rapport à ce modèle et se maintenant pour des raisons spécifiques-), à l'unité conjugale nucléaire, en passant par la famille de type composite (1), dont Marshall SAHLINS faisait remarquer sur un exemple mélanésien qu'elle était dominante, contrairement à l'idée répandue d'une nucléarisation de l'unité domestique.

Cet éclatement dans la composition de l'unité domestique se retrouve au niveau des rapports de production (accès au foncier et aux produits du foncier, relation de travail, unité d'habitat, accès à l'argent), sans qu'il soit permis de dire que les transformations de l'unité précoloniale se soient accompagnées d'une rupture des rapports de production unissant les différents noyaux conjugaux constitutifs de l'ancienne unité domestique élargie.

-----  
(1) Unité domestique comprenant plusieurs adultes regroupés autour d'un noyau conjugal. SAHLINS M., 1962 : Moala : culture and nature on a Fijian Island. University of Michigan Press, 453 pages.

C'est ainsi que la culture commerciale du café a suscité un rapport plus individualisé à la terre que ne le réalisait le système précolonial. Sur le modèle de la possession de la plante cultivée par celui qui l'a plantée (opposé à la possession du sol par la famille élargie et le lignage local), la culture d'une plante pérenne commerciale, en prolongeant l'occupation du sol, induit un rapport plus étroit de l'individu à la portion d'espace familial et lignager qu'il cultive. Dans certaines zones caféicoles marquées par le salariat, des femmes célibataires accèdent, tant qu'elles ne sont pas mariées, à la culture d'une caféière. Cette disposition qui marque l'importance monétaire du café dans une société où l'accès foncier est régi en ligne patrilinéaire est aussi le signe d'une transformation du groupe familial par le salariat, l'urbanisation et la conception d'enfants hors mariage. Les cas de figure sont alors multiples en ce qui concerne l'accès foncier et la composition domestique des différents noyaux issus de la famille précoloniale. Un accès en indivis des terres vivrières, voire caféicole, est la marque des familles élargies qui continuent à se constituer en tant qu'unités domestiques sur le modèle précolonial. Celles-ci sont le plus souvent dues à la présence d'un ou de deux membres de la première génération, alors que leurs descendants sont eux-mêmes mariés et ont leur propre descendance. Ces familles se constituent sur le modèle précolonial du fait d'une autorité paternelle toujours efficace, ou de la présence d'une mère veuve ne pouvant subvenir seule à ses besoins à ceux d'enfants plus jeunes. D'autres raisons telles que l'inexistence chez les frères d'une descendance dont l'importance nécessite la séparation, peuvent s'ajouter. Ce type de regroupement est donc étroitement lié aux facteurs démographiques et à l'état des ressources foncières et financières d'un groupe de parents. Dans les autres types de regroupement domestique, l'accès aux terres vivrières et aux caféiers est plus individualisé. Les exemples de terrain dessinent alors la multiplicité des relations centrées sur la terre et ses produits, le travail, l'habitat, l'argent, dans lesquelles les unités conjugales constitutives de l'ancienne famille élargie peuvent entrer.

Rapportée à l'ancienne coïncidence entre résidence, unité domestique, accès foncier et groupe familial élargi, l'identification d'unités économiques et sociales s'avère des plus problématiques. Comme le souligne SAHLINS à propos de l'île fidjienne de Moala, la famille élargie n'est plus systématiquement circonscrite dans l'espace, les membres d'une unité domestique élargie pouvant ne se distinguer que par la consommation collective des produits du travail. Mais bien que constituant des unités distinctes, les membres de la famille élargie continuent -avec des intensités variables- à former un groupe de relations

privilégiées au niveau du travail et de la circulation/consommation, par l'importance des dons de produits vivriers et manufacturés et des dons d'argent. Bien qu'individualisée par le travail et l'accès "privilégié", la récolte des terres à café reste accessible aux membres de l'unité élargie alors que celle-ci s'est scindée en différentes unités domestiques. L'égalité des parents proches face aux produits de la terre, reste ainsi affirmée.

Dans l'ensemble il s'avère qu'il n'est plus guère possible d'identifier une unité de production de base, sauf à dire que celle-ci demeure domestique mais qu'elle a varié dans sa composition et que la double articulation précoloniale du noyau conjugal et de la famille élargie, cède la place à des articulations différentes au niveau foncier, au niveau de l'accès aux cultures commerciales et à l'argent, entre membres de nouvelles unités domestiques entretenant entre eux des rapports de production constitutifs de la situation précoloniale mais modifiés par la monétarisation des échanges et la pression foncière. Ces nouveaux rapports sociaux se traduisent par des modalités variables d'accès foncier et d'accès à l'argent en provenance du salariat. L'unité économique de base n'est plus immédiatement saisissable : elle se concrétise de manières différentes ne permettant guère d'identifier une unité économique en tant que telle, sans se pencher à chaque fois sur les rapports unissant différentes unités domestiques.

#### V - UNITES COMPTABLES ET CIRCULATION

A grands traits et en référence aux exemples présentés dans le cadre du débat AMIRA, les systèmes précoloniaux de Nouvelle Calédonie se distinguent :

1- par la non accumulation : l'économie n'est ni le lieu d'une accumulation (systèmes africains), ni la médiation de relations de pouvoir (systèmes mélanésien à "big-man"), mais le support de relations de prestige entre les groupes (lignages, clans, chefferies) dont les statuts et les positions réciproques sont largement fixés par ailleurs (au travers des systèmes de parenté, des disponibilités démographiques et de la guerre, comme au travers du capital historique des groupes) ;



2- par la convergence sur l'unité domestique d'un ensemble de rapports sociaux (habitat, accès foncier, personne de l'afné, unité de production et de consommation), au contraire de l'exemple mossi (qui dissocie lieu de production et lieu de l'accumulation), ou de l'exemple comorien (qui dissocie le lieu de la production, des accès à la terre et au produit du travail) (1) ;

3- par les mécanismes de circulation généralisée que les systèmes mélanésien mettent en place et qui sont un des lieux les plus manifestes de la réalisation des rapports sociaux. La recherche sociologique en Nouvelle Calédonie pourrait ainsi faire siennes les conclusions de WADDELL et KRINKS sur les Orokaïva de Nouvelle Guinée selon lesquelles : "Seuls 9 % du temps total sont consacrés à des relations d'entraide au profit d'autres unités domestiques. Néanmoins la distribution journalière de nourriture tient une telle place dans la vie des Orokaïva qu'elle va à l'encontre de l'idée d'individualisme qui pourrait être retirée de l'organisation de la production. L'aspect communautaire des relations sociales se marque davantage par la circulation que par le travail en commun" (2). L'appréhension de la circulation des produits de la terre, des produits manufacturés ou de l'argent montre que celle-ci est quotidienne entre membres de l'ancienne unité domestique élargie -(qu'ils soient ou non rassemblés au sein d'une même unité domestique)-, comme elle peut l'être avec des parents proches (par alliance ou patrilinéaires). Elle s'estompe avec l'éloignement des liens de parenté. Cette circulation quotidienne ego-centrée est reproduite à un niveau élargi, focalisé non plus sur l'individu mais sur l'appartenance de groupe, lors des échanges cérémoniels. Ceux-ci tendent idéalement vers une équivalence sinon immédiate, du moins à terme. Aucune comptabilité n'est alors faite quant à la part que chaque unité domestique peut fournir, les redistributions en sens inverse ("retour de coutume"), ou positions de récipiendaires lors d'une autre cérémonie, ne renvoyant pas terme à terme à la contribution initiale.

Les implications d'une telle redistribution quant à la quantification économique sont manifestes aussi bien au niveau de la production agricole et de

-----  
(1) ROBINEAU Cl., 1983 : "A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti". Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. XIX, n° 1, pp. 119-135.

(2) WADDELL E.W., KRINKS P.A., 1968 : "The organization of production and distribution among the Orokaïva. New Guinea research. Unit n° 24, Canberra, Australian National University, 334 pages.

la disposition des produits vivriers (1), qu'au niveau de la circulation monétaire. A cet égard, l'île de Lifou se distingue de l'ensemble de la Grande Terre et des îles par la redistribution monétaire exacerbée qu'elle organise. Les seules distributions monétaires lors de mariages (et en excluant produits vivriers, produits alimentaires, manufacturés, cochons, ...), peuvent atteindre plusieurs millions de francs CFP (2). De ce fait, quantifications et enquêtes budgétaires qui ne peuvent être ramenées à une unité domestique standard, laisseraient en outre de côté une des caractéristiques essentielles des rapports sociaux dont la signification et l'impact ne peuvent être abordés en termes de quantification. L'impact de cette circulation/redistribution se mesure alors moins en termes de quantification, que dans ses effets au niveau de la stratification sociale et de la façon spécifique dont les rapports capitalistes sont actualisés en milieu mélanésien.

L'exemple néo-calédonien en situation de transition pourrait alors servir à repréciser les contours d'une réflexion sur les niveaux d'observation, les quantifications et les relations entre sociologie et planification. S'il ressort que le cas néo-calédonien relève d'une économie domestique à faible division du travail et que l'unité domestique est le niveau d'observation de base, il n'apparaît guère cependant possible de constituer ou de désigner un lieu de quantification micro-social stable, de par la diversité des situations domestiques et productives, comme du fait de rapports sociaux de production qui ne se traduisent pas par la constitution d'une entité économique nettement circonscrite telle l'exploitation agricole ou l'unité budgétaire des formations sociales européennes. Comme il ne semble pas qu'il puisse y avoir de quantification univoque au niveau de la totalité sociale en ce qui concerne les unités économiques domestiques, le lieu de la quantification se devrait d'être à chaque fois construit par l'approche sociologique.

PILLON P.

---

(1) SAHLINS M., 1972 : Stone age economics. Tavistock Publications, 348 pages.  
L'auteur montre que dans un certain nombre de sociétés basées sur l'économie domestique, la production est re-répartie entre les unités domestiques.

(2) 1 franc CFP équivaut à 0,055 franc français.



Juin 1987

## PRESENTATION DU GROUPE ET DU RESEAU

Créé en 1975, AMIRA est un groupe (et un réseau) interdisciplinaire et plurinational. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des méthodes d'enquêtes et de recherches socio-économiques en référence aux politiques et opérations de développement.

Y participent des professionnels de nombreux pays et disciplines, principalement praticiens de l'information socio-économique (chercheurs, statisticiens, ...) et utilisateurs des données pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et projets de développement.

AMIRA :

. ORGANISE ET SOUTIENT DES GROUPES DE TRAVAIL sur des thèmes spécifiques en rapport avec son objectif central.

. DIFFUSE LES TRAVAUX DE CES GROUPES ET D'AUTRES TEXTES à caractère novateur rendant compte de pratiques méthodologiques typiques (diffusion limitée aux membres du réseau et à une centaine de bibliothèques) .

. ANIME UNE REFLEXION COLLECTIVE INTERDISCIPLINAIRE sur ces travaux et expériences et s'efforce d'en tirer des conclusions opératoires.

. SE PREOCCUPE DE L'EXPERIMENTATION de ces conclusions et de leur présentation pédagogique dans des actions de formation professionnelle.

Adresse postale : Groupe AMIRA

INSEE - Bureau 425

18 boulevard Adolphe Pinard

75675 PARIS CEDEX 14 - FRANCE

Téléphone : (1) 45 - 40 - 13 - 50